



**HAL**  
open science

# Beyrouth entre fragmentation et cohésion : une lecture de l'espace métropolitain à travers la notion d'interface

Nisrine Mezher

► **To cite this version:**

Nisrine Mezher. Beyrouth entre fragmentation et cohésion : une lecture de l'espace métropolitain à travers la notion d'interface. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Université Libanaise, 2022. Français. NNT : 2022PA01H019 . tel-03852200

**HAL Id: tel-03852200**

**<https://theses.hal.science/tel-03852200>**

Submitted on 14 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Libanaise

École Doctorale  
Sciences et Technologies



## **THESE de doctorat en Cotutelle**

Pour obtenir le grade de Docteur délivré par

**L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et**

**L'Université Libanaise, L'Ecole Doctorale des Sciences et Technologie**

**Spécialités : Géographie et Sciences de l'Architecture et des Paysages**

Présentée et soutenue publiquement par

**Nisrine Mezher**

**Le 18/01/2022**

**Beyrouth entre Fragmentation et cohésion.**

**Une lecture de l'espace métropolitain à travers la notion d'interface**

### **Directrices de thèse**

**Nadine Cattan**, Directrice de recherche au CNRS, Géographie-cités

**Nada Chbat**, Professeure à l'Université Libanaise

### **Membre du Jury**

**M. Mahmoud Charafeddine**, Professeur retraité de l'Université Libanaise

**M. Michael Davie**, Ex-Professeur émérite à l'Université de Tours, ENeC-Sorbonne

**M. Eric Denis**, Directeur de recherche au CNRS, UMR Géographie-cités

**M. Youssef Diab**, Professeur des Universités, Université Paris Est Marne-La-Vallée (**Rapporteur**)

**M. Joe Moukarzel**, Doyen de l'Université Antonine (**Rapporteur**)



## Résumé

Cette thèse interroge les dynamiques territoriales et socio-spatiales de l'agglomération de Beyrouth, en partant de lieux chargés de symboliques et de significations fortes pour comprendre comment se déploient les individus dans la ville. Elle porte le regard sur un espace constituant une interface entre trois quartiers de la ville dont les composantes communautaires, religieuses et politiques sont bien identifiées. En privilégiant une approche relationnelle, où les mobilités et les pratiques spatiales sont au centre de l'observation du fonctionnement de l'espace, cette thèse fait l'hypothèse que l'interface produit des systèmes territoriaux originaux de contact, ainsi que des lieux et des moments de rencontres inattendues, qui contestent les représentations de fragmentation et d'enclavement qui prédominent les rhétoriques de la ville de Beyrouth. En croisant des perspectives disciplinaires variées en géographie, aménagement, architecture et sociologie, cette thèse croise plusieurs méthodes qualitatives comme l'observation directe, indirecte et participante des lieux, des enquêtes par questionnaires et des entretiens approfondis auprès des usagers de cette interface.

Elle montre comment les actions des différents acteurs institutionnels, publics et privés reconfigurent l'espace, et inscrivent (ou non) dans son univers matériel (la sémiotique urbaine essentiellement) et idéal (les récits municipaux fédérateurs) des marquages identitaires, communautaires et un ordre socio-urbain spécifique. Elle souligne aussi combien cet espace d'interface engage des formes d'appropriation spatiale hétéroclites, en fonction de pratiques spatiales qui tantôt reproduisent cet ordre en affirmant l'étanchéité de l'interface, et tantôt le transgresse en marquant la porosité de celle-ci. C'est en particulier par l'étude des mobilités inter-quartiers qui s'effectuent pour des motifs d'activités diversifiées comme l'achat, les visites familiales et amicales et les loisirs, que la thèse met en évidence des logiques d'action variées (économique, utilitaire, socio-culturelle et de différenciation) et des dispositions affectives complexes de la part des usagers (mise en proximité ou mise à distance). Les motivations sont variables parce qu'elles dépendent des caractéristiques identitaires des individus, de l'*habitus*, du contexte et du moment, ainsi que de l'espace-temps mémoriel.

Cette thèse rend compte de la richesse des pratiques et des représentations spatiales d'un espace d'interface à Beyrouth situé entre trois quartiers bien identifiés selon des critères communautaires, religieux et politiques. Elle montre que c'est un espace complexe, un entre deux où se déploient différentes formes de territorialités et de rapports aux lieux, non réductibles à un modèle territorial stable et bien déterminé. Cette approche est aujourd'hui d'actualité autant pour Beyrouth que pour d'autres villes, parce qu'elle permet de déconstruire les imaginaires et les lectures binaires et simplificatrices de la grande fragmentation des espaces urbains et des métropoles.

# **Dissecting Cohesion and Fragmentation in Beirut through the Interface lens**

## **Abstract:**

This thesis examines the territorial and socio-spatial dynamics of the city of Beirut, through the study of its emblematic and symbolic places. It mainly focuses on a space constituting an interface between three neighbourhoods within the city, straddling the major division lines of Beirut, where communities from different cultural and religious backgrounds reside. The purpose is to develop a relational approach to spaces of Beirut in order to contest the classical centric views of Beirut that define the city as composed of firmly delimited exclusive territories, each with its own collective identity, opting instead to approach the city as a space of interactions, conflicts, unexpected encounters and renewal between several communities. By combining cross-disciplinary frameworks in geography, planning, architecture and sociology, this thesis uses several qualitative methods such as direct, indirect and participant observation of places, surveys by questionnaires and interviews with users of this interface.

The results highlight slight contrasts in the urban morphology of the different neighbourhoods of the city; nevertheless it shows strong major differences in the urban semiotic of those spaces. These differences reflect almost intentional border practices that are the result of the spatial strategies and tactics of the different political actors of the city. However, this thesis underlines a less polarized perception of Beirut; it identifies non-intentional spatial practices that are built on interaction and interdependence between the different communities of the city. Additionally, it detects more global and less territorialized tendencies of the appropriation of the city. The results identify three fields of activities (shopping, leisure and visiting relatives and friends) as the main potential of interaction and crossing in-between communities, and different rationales followed by most of the surveyed population, either to show an interest and a need to cross the borders or as a reason to refrain from crossing and stay within their own localities. The citizens' mobility between these different spaces can be characterized as dynamic given dependence on several features articulating the identities of individuals and their habitus, the affective components of places and their performative power, the prevailing context, as well as the memorial urban narratives of the city.

In conclusion, this thesis presents this interface of Beirut as a place of territorial complexity, an interspace that can not be reduced to an ultimate territorial model, acknowledging that the socio-spatial relationships are never static or predetermined, but always relational and entwined in transformative processes. This approach is today as relevant for Beirut as for other cities, since it relies on deconstructing the binary and simplifying readings of the great fragmentation of urban spaces and metropolises.

## Remerciements

Je souhaite tout d'abord exprimer toute ma reconnaissance à mes directrices de thèse Nadine Cattan et Nada Chbat, pour leur soutien tout au long de ce chemin. Leur attention, confiance, exigence intellectuelle et ampleur de vue resteront une inspiration.

C'est ensuite aux membres de ce jury qui ont lu ce projet de recherche et qui ont contribué, à l'enrichissement de mes réflexions. Plus particulièrement, je remercie Youssef Diab et Joe Moukarzel qui m'ont fait l'honneur d'être rapporteurs de cette thèse. J'adresse également mes remerciements à Mahmoud Charafeddine, Michael Davie et Eric Denis d'avoir accepté de bien vouloir porter leur attention sur ce travail.

Cette thèse doit aussi beaucoup aux chercheurs de mon laboratoire, UMR 8504 Géographie-Cités, ainsi qu'à mes collègues du laboratoire Architecture et Paysage à l'EDST. La thèse s'est nourrie directement et indirectement des discussions en grand nombre que nous avons partagées et leurs suggestions tout au long de la réalisation de ce travail. Merci à Liliane Lizzi, pour ses conseils techniques et son aide volontaire.

Ma gratitude va aussi très largement aux enquêtées, collègues et amis Grace, Bachir, Paul, Hasan, Ali, Imad et Marwan, ayant joué le rôle d'intermédiaire lors des entretiens. Je leur exprime toute ma reconnaissance pour la confiance qu'ils m'ont faite et pour ces contacts qui se prolongent encore aujourd'hui. Ce parcours est enfin le fruit d'un soutien constant de la part de ma famille et de mes proches.

Finalement, je ne pourrais qu'exprimer ma sincère gratitude aux institutions dont l'aide matérielle m'a permis d'achever ce travail: l'association *Azm & Saade et l'Université Libanaise*, *Centre AZM pour la Recherche en Biotechnologie et ses Applications*, *Ecole Doctorale des Sciences et de Technologie (EDST)*, pour le financement de ce projet.

## Sommaire

<b>Introduction Générale</b>	<b>9</b>
<b>Première Partie</b>	<b>21</b>
<b>L'interface : un objet pertinent pour l'analyse des fabriques urbaines et sociales de l'espace Beyrouthin</b>	<b>21</b>
Introduction	21
<b>Chapitre 1- Les interfaces, des structures mouvantes, et des moments privilégiés des hybridations des sociétés</b>	<b>23</b>
Introduction	23
1.1. L'aspect structurant de l'interface : une typologie envisagée dans un espace continu	26
1.2. Quand l'interface définit des processus d'interactions et de côtoiements :	42
Conclusion	49
<b>Chapitre 2- La mise en terrain des interfaces de Beyrouth</b>	<b>52</b>
Introduction	52
2.1. Le choix du terrain - une interface emblématique au sud de Beyrouth	53
2.2. Agencement des méthodes pour saisir les modalités de fonctionnement de l'interface et ses répercussions territoriales	59
Conclusion	78
<b>Conclusion générale de la première partie</b>	<b>80</b>
<b>Deuxième Partie</b>	<b>83</b>
<b>Les logiques planificatrices, l'action publique et la fabrique des divisions spatiales, sociocommunautaires et administratives</b>	<b>83</b>
<b>Chapitre 3- Les logiques institutionnelles planificatrices de la fabrique urbaine, et mobilités sociales</b>	<b>85</b>
Introduction	85
3.1. Les principales étapes de l'histoire du développement urbain des quartiers	87
3.2. Evolution de la structure administrative de l'espace	104
3.3. Migrations urbaines et organisation (ré) appropriations spatiales des quartiers selon la composante de l'appartenance communautaire	113
Conclusion	120
<b>Chapitre 4- L'action publique communale, entre affirmation et dissimulation des divisions</b>	<b>122</b>
Introduction	123
4.1. Marge de manœuvre de autorités municipales :	124
4.2. Les différenciations communautaires au prisme de l'action locale et des récits de ville	128
4.3. Positionnement des autorités locales vis à vis de la coupure urbaine :	138
Des actions et des décisions perpétuant la majeure rupture urbaine au niveau du secteur du parc de Beyrouth	138
4.4. Les collaborations supra-municipales : absence d'un projet territorial d'ensemble	144
Conclusion	150
<b>Conclusion générale de la 2<sup>ème</sup> partie</b>	<b>152</b>
<b>Troisième Partie</b>	<b>155</b>
<b>L'interface à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces</b>	<b>155</b>
Introduction	155

<b>Chapitre 5 - Un regard sur l'ambiance de l'espace social : des différences et des similitudes marquant la complexité de l'interface</b>	<b>157</b>
Introduction	157
5.1. L'interface, une configuration incorporée dans la forme et l'ambiance urbaine	158
5.2. Une multitude de configurations socio-culturelles.	164
Conclusion	181
<b>Chapitre 6- Les mobilités inter-quartiers et les territorialités qui en émergent</b>	<b>184</b>
Introduction	184
6.1. Précisions méthodologiques	186
6.2. Mobilités inter-quartiers et vecteurs de déplacement et de mise en contact dans les interfaces	187
6.3. Les logiques sous-jacentes aux déplacements inter-quartiers	194
Conclusion	209
<b>Chapitre 7- La dimension affective de l'espace comme déterminant des rapports de distance et de proximité</b>	<b>212</b>
Introduction	212
7.1. Les modalités d'accès aux rapports affectifs à l'espace : La qualification et l'évaluation du lieu	215
7.2. Une forte variabilité des rapports affectifs aux lieux	220
7.3. Des rapports affectifs oscillant entre les contraintes des déterminations sociales, les pesanteurs mémorielles et la résistance à ces contraintes	239
Conclusion :	241
<b>Conclusion générale de la 3<sup>ème</sup> partie</b>	<b>244</b>
<b>Conclusion Générale</b>	<b>248</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>261</b>
<b>Table des Figures</b>	
<b>Table des Tableaux</b>	
<b>Table des matières</b>	





## **Introduction Générale**

Dans un contexte de métropolisation et de recomposition des espaces urbains, la fabrique urbaine est le résultat de l'accumulation d'un très grand nombre de décisions des acteurs, des gestionnaires, des usagers de l'urbain, et de leurs représentations. Son enjeu principal est d'envisager d'une part les choix individuels et collectifs comme des déterminants incontournables à la restructuration des villes et métropoles, et de solliciter d'autre part la communauté politique décisionnelle, parce que sans son intervention, ces choix ne peuvent être concrétisés, et peser par conséquent sur le devenir des villes.

Dans ce cadre, cette thèse interroge l'accès à l'urbain dans un espace métropolitain emblématique, celui de la ville de Beyrouth, en partant de lieux chargés de symboliques et de significations fortes pour comprendre comment se déploie l'être dans cette ville. L'idée-force est de saisir d'une part comment, dans des hauts-lieux traversés par des événements marquants, les interactions inter-individus dans l'espace public, contribuent à transformer sociétés et territoires métropolitains. Mais, elle consiste à observer d'autre part comment les actions des acteurs institutionnels, publics et privés, reconfigurent ces espaces, et comment ces derniers en contestent l'étendue et les usages ou en produisent de nouveaux.

### **Le contexte de la ville de Beyrouth dans son histoire, son développement urbain et l'état des divisions socio-spatiales et territoriales**

La question de l'accès à la ville et en particulier de la fabrique de l'urbain comme enjeu de faire société se pose dans une ville du Moyen-Orient comme Beyrouth avec autant d'acuité sinon plus que dans d'autres métropoles. En effet, cette ville a subi tant de bouleversements socio-politiques qui l'ont profondément affectée dans sa matérialité et son urbanité. A partir des années 1930, mais surtout en 1950, la croissance urbaine déborde nettement la municipalité de Beyrouth et la question d'une planification urbaine extra-muros se pose. Les services d'urbanisme à l'époque (du mandat français, puis ceux de la

première République Libanaise), ont sollicité la problématique de la planification de l'expansion de la ville. Dans ce cadre, une longue série de plans, ainsi que plusieurs réalisations, jusqu'aux années soixante-dix témoignent de la persistance de l'ambition d'une planification urbaine extra-muros pour contrôler la croissance urbaine. La croissance urbaine s'est déployée sous forme de regroupements socio-spatiaux, selon la composante de l'appartenance confessionnelle (M. F. Davie, 1994) qui a participé directement ou tacitement à l'indépendance administrative de certains quartiers (Farah, 2011). Ces densifications selon la composante confessionnelle se sont graduellement intensifiées, malgré les tentatives de les déséquilibrer par les actions aménagistes de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est en effet les interventions urbaines des années 60 qui traduisent cette volonté de métropolisation. Dans ce cadre, la logique aménagiste adoptée consistait éventuellement en une fragmentation des quartiers relativement homogènes du côté confessionnel, pour leur intégration à l'échelle de l'agglomération (Huybrechts & Douayhi, 2014). Toutefois, cette logique fut invertie, avec l'avènement de la guerre civile aussi tôt que ces axes ont constitué des lieux stratégiques des extractions des acteurs de la guerre qui ont contrôlé ultérieurement les localités (Ibid.). Et par conséquent ces axes routiers achevés constituèrent des coupures urbaines divisant des quartiers de plus en plus homogènes en termes communautaire/confessionnel. Les regroupements confessionnels se sont cristallisés en des territoires idéologiques pendant la guerre civile (M. F. Davie, 1994) comme des conséquences aux affrontements et aux déplacements forcés (ou volontaires) de la population par les miliciens (Kassir, 2003). Ces territoires ont été effectivement gérés par des institutions militarisées substituant l'Etat, basées sur des infrastructures, services parallèles et des économies articulées sur des petits espaces correspondant à chaque territoire. En effet, les institutions municipales ont été progressivement marginalisées de l'espace local (Farah, 2011; Favier, 2014), et ont été absorbées par de nouveaux acteurs: des partis politiques puis par leurs milices dans la tentative de s'imposer en lieu et place de l'Etat. Ces derniers ont développé leurs territoires de part et d'autre d'une zone intégrant la rue Damas, l'hippodrome, le bois des pins ainsi que la rue Saïda (E. Huybrechts & Douayhi, 2014). Cette zone constitua dès lors la ligne de démarcation qui a scindé Beyrouth en deux artères : Est et Ouest. La partie Est a été recherchée par la communauté chrétienne alors que la partie Ouest, par la communauté musulmane (Ibid.). A la sortie de

la guerre civile, les quartiers à l'est de la ligne de démarcation, comportaient une population à majorité chrétienne, alors que les quartiers à l'ouest de Beyrouth, étaient peuplés par les communautés musulmanes<sup>1</sup>. Et depuis la fin de la guerre civile, aucun recensement officiel ne fût élaboré. Ce ne sont que les listes électorales qui nous renseignent désormais sur la structure de la démographie confessionnelle et qui affirment pour autant la différenciation confessionnelle entre Beyrouth Est et Ouest, et entre la banlieue Sud-ouest et Beyrouth Municipal. La ville a été réunifiée, et le retour des institutions de l'Etat au pouvoir s'est déployé dès le début des années 90. En revanche les administrations locales rétablies en 1998, furent depuis cette date, sous la tutelle des leaders communautaires, du fait que leurs représentants constituèrent d'une manière plus ou moins complexe des relais à ces derniers (Farah, 2011). Pour l'essentiel, la carte de la ville qui se profile, ne présente pas désormais une distinction fonctionnelle entre un centre et une périphérie mais des divisions politiques communautaires-confessionnelles couplées de divisions administratives et urbaines. Les banlieues ne sont plus envisagées en tant que des banlieues de Beyrouth, mais des espaces développant leurs propres centralités fortes (Verdeil, 2013b), faites d'institutions liées explicitement et implicitement à des groupes communautaires influents.

Les recherches en sciences sociales ont en partie pris acte de l'importance d'interroger l'accès à l'urbain à Beyrouth, toutefois la vie quotidienne est décrite comme fortement influencée et recomposée par les souverainetés de ces différents groupes communautaires, confessionnelles en présence (Verdeil, 2017). Les réalités du quotidien des individus sont réduites et analysées à l'aune des enjeux de ces groupes communautaires et des tensions partisans (Bou Akar, 2012; Hafeda, 2019; Kastrissianakis, 2012). En outre, dans la grande majorité des travaux sur l'organisation de l'espace métropolitain beyrouthin, les discours sur les frontières, les discontinuités spatiales, et la fragmentation urbaine et territoriale prédominent (M. F. Davie, 1994; Farah, 2011; Fawaz, 2008; Hafeda & Bou Akar, 2011; Harb, 2003; Verdeil, 2017). La plupart de ces travaux récusent l'ambiguïté de ces divisions<sup>2</sup> et nous constatons le manque de questionnement sur les interstices et les espaces

---

<sup>1</sup> Selon les données de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de l'Ile de France (IAURIF, 1993),

<sup>2</sup> Tout particulièrement les deux dimensions des limites : la limite comme une barrière ou comme une interface/zone de contact (Gilbert 2007)

de contact intrinsèquement liés aux limites. Ces ruptures continuent d'exister certes mais la force de leur portée empêche d'entrevoir d'autres formes plus fluides de fonctionnement et de structuration. Contrairement à ces perspectives, cette thèse propose une entrée qui consiste à envisager cet espace métropolitain dans sa capacité à produire des systèmes territoriaux originaux de contact et d'interdépendance au-delà des principes fixistes de répartition et de segmentation qui réduisent les systèmes territoriaux à des processus binaires et contradictoires : fragmentation/cohésion. En croisant des perspectives disciplinaires variées en géographie, aménagement, architecture et sociologie, cette thèse privilégie une approche relationnelle de l'espace métropolitain Beyrouthin pour décrypter les dynamiques socio-spatiales en œuvre.

### **Les interfaces : lieu d'interactions et de côtoiements où se joue la fabrique urbaine ?**

Le fonctionnement de l'espace métropolitain de Beyrouth sera analysé en déployant la notion d'interface. Il s'agit d'analyser ces discontinuités urbaines, administratives et communautaires ainsi que les anciennes discontinuités de la guerre civile, probablement ancrées dans les mémoires collectives et individuelles afin de comprendre leur fonctionnement et le rôle qu'elles jouent dans la fabrique des territorialités urbaines alternatives. La notion d'interface désigne une mise en contact de deux espaces (Lévy & Lussault, 2013). Au-delà de cette définition classique, l'interface est envisagée comme un système socio-spatial résultant d'une situation de discontinuité qui favorise toutefois les interactions entre les espaces (Chapelon et al., 2008). Il s'agit d'un système complexe simultanément produit et producteur d'espace qui « *contient à la fois la rupture et l'échange, la transaction, l'interaction, par son existence même* » (Lampin-Maillet et al., 2010). Plus particulièrement, l'interface constitue un objet géographique, inscrit sur des discontinuités socio-spatiales (Chapelon et al., 2008) et qui s'incorpore souvent dans les discours et les représentations spatiales qui reposent sur des référentiels affectifs et émotionnels (Thrift, 2004) de l'espace. De ce fait, les interfaces sont des lieux géographiques privilégiés pour étudier la fabrique des territoires.

Au prisme des différents travaux et données officielles relatives aux organisations socio-spatiales de l'espace Beyrouthin, trois types de discontinuités peuvent être mises en avant dans l'agglomération Beyrouthine :

Le premier type concerne des lignes de rupture correspondant à des limites administratives. Il s'agit tout particulièrement de la ligne administrative entre la municipalité de Beyrouth et la Banlieue Sud qui marque la répartition des communautés chiites et sunnites<sup>3</sup>. Le second type de discontinuité correspond à des anciennes frontières, qui maintiennent désormais « *un rôle structurant dans les représentations et dans les pratiques et les stratégies des acteurs* » (Farah, 2011). Il s'agit tout particulièrement de l'ancienne ligne de démarcation durant la guerre civile (1975-90) qui a réparti la ville en deux majeurs territoires, Beyrouth Est (le territoire chrétien de la ville) et Beyrouth Ouest (le territoire musulman), pendant presque vingt ans. Le troisième renvoie à des axes de circulation et des espaces verts. C'est tout particulièrement le Bois des Pins qui est le principal espace vert de la capitale qui pourtant constitue désormais une césure physique profonde dans la ville (Stephan, 2019). C'est un triangle de 30 hectares bordé à l'Ouest par le quartier Kassas (à majorité sunnite), au Nord-Est par la Résidence des pins qui est la résidence de l'ambassadeur de France, l'hippodrome et le quartier chrétien de Badaro et Furn el Chebbak et, au Sud-Est, par les communes de banlieue Ghobeiry et Chiah à majorité chiite (Arbid & Khoury, 2010). Toutefois, cet espace vert est découpé du contexte urbain environnant par des infrastructures lourdes de transport viaire, limitant ainsi les interactions inter-quartiers. Ainsi ces trois types de discontinuités urbaines, administratives et sociocommunautaires, définissent concrètement un espace d'interface pertinent pour la thématique de la thèse. Dès lors la problématique de cette thèse est de montrer comment se font et se défont les relations inter-individuelles et inter-communautaires dans les espaces de part et d'autre de ces discontinuités tout en observant comment les actions des acteurs institutionnels, publics et privés, reconfigurent l'espace. L'enjeu est de montrer comment l'être en ville participe aussi à l'hybridation de cet espace, et de savoir comment dans cette interface se fabrique une autre forme d'urbanité, permettant d'infléchir les représentations dominantes de cette ville, qui affirment sa fragmentation.

Trois questionnements orientent cette problématique.

---

<sup>3</sup> En effet la limite administrative de Beyrouth sépare le secteur Mazraa de Beyrouth qui du point de vue communautaire 80% des électeurs sont de la confession sunnite, et le quartier Ghobeiry où aussi 80% de la population est de la communauté Chiite, (Voir les données des listes électorales de 2017)

Dans un premier temps nous interrogerons les modalités du fonctionnement de cet espace d'interface. Quels sont ses composants (politiques, socio-culturels, matériels et idéels) ?

Dans quelle mesure favorisent-ils les interactions inter-communautaires ou les différenciations socio-spatiales ?

Dans un deuxième temps nous interrogeons les répercussions territoriales du fonctionnement de cet espace d'interface sur les sociétés en présence : Quelles sont les conséquences de ces composants sur les relations socio-spatiales et l'agencement spatial de la population ? Favorisent-ils l'enclavement, le repli sur soi, l'exclusion, la coopération ou la rencontre ?

Un troisième point est relatif à l'impact de ces composants sur la définition de la porosité et le devenir de l'interface qui émerge de ces discontinuités. Définissent-ils une rupture irrémédiable, ou une intégration des espaces dans un processus de métropolisation ?

Invoquent-ils la nécessité de création de coopérations supra-municipales ?

Ces questionnements tiennent de quatre hypothèses :

La première fait le pari fort que des liens inter-sociaux et inter-communautaires inattendus se déploient dans ces interfaces, et que l'analyse de ces lieux de contacts, enjeux stratégiques majeurs pour l'aménagement de la ville, est incontournable pour comprendre comment se font et se défont les réseaux sociaux à Beyrouth.

La seconde appuie la présence de césures identitaires/confessionnelles incorporées implicitement et explicitement dans les formes et les ambiances urbaines. Elle postule que ces divisions sont une conséquence d'un cumul de décisions urbaines des gestionnaires de l'espace, et des pratiques spatiales des Beyrouthins au fil de la densification et le développement de la ville jusqu'à présent. Cette hypothèse part également de l'idée que les formes urbaines sont dotées désormais de fortes représentations territoriales des groupes communautaires en contrôle.

La troisième hypothèse envisage une vision moins polarisée et plus nuancée de Beyrouth, en soutenant la présence de tendances plus globales et moins territorialisées de l'appropriation de la ville. Autrement dit, cette proposition suppose que même si les usagers de Beyrouth cultivent des attaches identitaires, sociales et idéologiques pour leur espace, ils sont toutefois trop mobiles pour se définir uniquement par rapport à un seul ancrage spatial. Cette proposition part de l'idée que Beyrouth dispose de transformations

territoriales qui se forgent à partir des mutations sociétales des villes: « *l'individualisation, les nouvelles temporalités, la croissance de la mobilité suscitée par la mise en place des réseaux.* » (Vanier, 2008) , et qui constituent des potentiels de renouvellement de nos savoir-faire et savoir-penser du territoire Beyrouthin.

La deuxième et la troisième hypothèse repose sur l'idée qu'à Beyrouth comme dans toutes les métropoles mondiales, les réseaux socio-spatiaux évoluent aujourd'hui dans la double tension de fermeture et d'entre soi et à l'inverse d'ouverture et d'accueil de la différence. Enfin la quatrième hypothèse est que la recherche de multiples formes d'appropriation de la ville pourrait mettre en exergue des négociations identitaires complexes qui impliquent une nouvelle centralité ou du moins une urbanité alternative qui échappe aux analyses précédentes de la ville.

Trois objectifs portent cette réflexion. Le premier cherche à identifier les composantes politiques, administratives institutionnelles (liées au pouvoir) de l'interface d'une part. Et d'autre part les composantes sociales, plus spécifiquement les actions, les pratiques et les représentations spatiales incorporées dans l'univers matériel fonctionnel et idéal des espaces de l'interface. Il s'agit ici de repérer les caractéristiques de l'espace qui accentuent (ou atténuent) la porosité de l'interface. Le second objectif questionne les modalités de fonctionnement de ces composants et comment ils définissent cette porosité. Il s'agit en d'autres termes, d'étudier la manière dont certains affirment les différenciations socio-spatiales et d'autres dénotent l'interdépendance ou même plaident à des situations et des potentiels de rencontre entre les différentes communautés en présence dans l'espace. Enfin un troisième objectif examine les conséquences territoriales de ces composants, leur possibilité d'engendrer de nouvelles configurations d'organisation et de fonctionnement, des hiérarchies spécifiques, l'enclavement ou encore des terrains vagues etc. Il s'agit aussi d'examiner les relations de pouvoir liées aux composants sociaux tout particulièrement, à la pratique et l'appropriation matérielle et immatérielle des espaces en interface par les individus et les collectifs, dans leur pouvoir de créer une urbanité alternative

### **Positionnement et portée de la thèse**

La thèse se positionne à la croisée des travaux qui reconnaissent la facette relationnelle des territoires ; sans pourtant négliger les inerties et les contraintes de leurs contextes



géographiques spécifiques. Elle se situe dans une voie conceptuelle médiane entre ancrage territorial et mobilité (Vanier, 2008), structure et fluidité (Hudson, 2004), processus et durabilité (Harvey, 1996; Whitehead et al., 1978) ou encore entre « *substantivalism and relationism* » (Jones, 2009). Dans ce contexte l'interface est appréhendée dans ces aspects ambivalents : elle dénote une structure ou une ordonnance spatiale structurant le social mais renvoie aussi à un processus des temps sociaux ou encore à des moments d'hybridation et de croisement de différents types populations mobiles. En effet, l'interface-qualifiant une limite ou une frontière-est envisagée en tant qu'une structure politique incorporée dans les différents composants physiques, politiques, institutionnels, administratifs, et socio-culturels de l'espace (Ancel, 1938; Brunet, 1968; Claval, 1973; George, 1966; Herin, 1986; Lévy & Lussault, 2013; Mackinder, 1904; Mezzadra & Neilson, 2013; Ratzel, 1897; Reynaud, 1979). Elle renvoie en d'autres termes à une structure spatiale articulée au gré des pratiques spatiales, des discours et des symboles institutionnalisés (Paasi, 1996), et est par conséquent incontournable pour l'approche des sociétés et leurs relations à l'espace (Campbell, 1998; Claval, 1973; Dalby & Toal, 1998; Paasi, 1996; Sharp, 2007; Walker, 1993; Yuval-Davis, 1997). Le concept de « mur invisible » (Di Méo, 2012) qui renvoie à des limites qui ne sont ni matérialisées, ni représentées dans l'espace, est révélateur aussi d'organisations en espace-temps qui ne sont ni fixes ni figées. Il en va de même du concept de frontières fantômes « *Phantomgrenzen* » (Hirschhausen, 2017) qui réfère à des territoires du passé actualisés dans le présent. Cette métaphore désigne des « apparitions hésitant entre corporéité et fantasme » et « des rémanences spatiales » imprévues. Ces rémanences peuvent apparaître dans des contextes précis et rester inaperçues dans d'autres. C'est ainsi que ces notions constituent un référentiel fort pour envisager les interfaces à Beyrouth surtout lorsque ces dernières renvoient à des anciennes lignes de rupture de la guerre civile. En déployant une approche territoriale relationnelle qui repose sur la « vision progressive » (Massey, 1994) du lieu <sup>4</sup>, l'interface est aussi envisagée comme un espace de contact et de moments privilégiés d'interdépendances et de croisements de relations mixtes et imprévues dans différents domaines et niveaux (Amin et al., 2003; Massey, 1994). Cette thèse s'inspire dès lors des

---

<sup>4</sup> Dans laquelle un lieu est un espace-temps à géométrie variable défini par les relations qui s'y se déploient dans la proximité ou dans la connexité, à distance

travaux qui soulignent l'enchevêtrement des échelles, le brouillage des limites, l'éclatement des espaces de référence et des ancrages, et ceux dans lesquels les visions essentialistes de l'identité, de l'authenticité et de la pureté culturelle sont contestées (Appadurai, 2003; Cattan, 2014; Clifford, 1994; Giraut, 2013; Gwiazdzinski, 2007; Hannam et al., 2006; Lull, 2013; Massey, 1994; Tarrius, 1993; Vanier, 2008). Pour l'essentiel, l'étude de cet objet géographique interpelle la mobilisation d'un double paradigme : une perception différentielle-attentive aux écarts qui permet à la fois d'analyser les systèmes et de rendre compte de la complexité des situations d'interactions, et d'échanges essentiellement représentatives des sociétés en présence.

Enfin cette thèse s'intègre dans la lignée des réflexions du « design de territoire » (Vanier, 2008) qui invoque différentes formes de compréhension et de maîtrise de la complexité : « l'articulation, la coordination et la diplomatie » (Ibid.)

L'enjeu de cette réflexion est de mettre en évidence la grande complexité des systèmes territoriaux en décryptant la large palette de leurs identifications hybrides, et le défi de la production continue de leurs identités. Elle propose une démarche ouverte collaborative à fine et à large échelle participant « au mieux-vivre ensemble » (Gwiazdzinski, 2015b), et non pas une fabrique de nouveaux territoires et frontières (Ibid.). Cette démarche est aujourd'hui d'actualité autant pour Beyrouth que pour d'autres villes, parce qu'elle permettra de déconstruire les imaginaires et les lectures binaires et simplificatrices de la grande fragmentation des espaces urbains et des métropoles.

### **Démarche et méthodes de la thèse**

Afin de mettre en œuvre les différentes questions de cette thèse, la méthode de recherche qualitative a été mobilisée comme pièce maîtresse. Le terrain d'étude intègre des quartiers, jouxtant les trois types de discontinuités identifiées dans l'agglomération Beyrouthine, étant plus concernés et vulnérables aux effets de celles-ci que d'autres quartiers. Il nous faut d'ores et déjà préciser que l'accès au terrain n'a pas été facile. Les obstacles sont avant tout fonction de la perception, l'*habitus*, et l'identité<sup>5</sup> de la chercheuse qui prennent le pas lors de son contact avec certains lieux ou lors des enquêtes auprès des participants de communautés différentes que la sienne. Il faut absolument évoquer la difficulté liée à

---

<sup>5</sup> Une femme du mont Liban, de la communauté chrétienne, affiliée à une institution étrangère)

l'absence de statistiques<sup>6</sup> et de données territorialisées au niveau local et même au niveau national. De plus, le contexte politique ne cesse de limiter régulièrement certaines libertés de circulation dans la ville. Il est par exemple presque impossible de se promener avec un appareil photographique dans certaines zones pour filmer ou photographier. Pour autant, le travail de terrain a été rendu particulièrement difficile en 2019/2020 en raison de la crise politique majeure qu'a connue le Liban en novembre 2019 ainsi que, plus récemment, de la pandémie du COVID-19. Ces crises ont été accompagnées de fermetures de routes et de « couvre-feu », ce qui a limité l'accès à Beyrouth et sa banlieue. Malgré ces défis, une méthodologie mixte a pu être déployée. C'est ainsi que les interfaces, sont interrogées et analysées à partir d'une gamme variée de méthodes qui relèvent de trois ensembles :

L'analyse des documents juridiques qui font objet de planifications urbaines et territoriales ainsi que d'autres données brutes<sup>7</sup> et de documentation des enquêtes et des discours des acteurs politiques (notamment les journaux et les médias, les réseaux sociaux numériques) constituera le premier ensemble de méthodes. Cet ensemble nous a renseignés sur les enjeux des gestionnaires de ces espaces en interface. Il consiste à examiner les phénomènes de rejet et d'inclusion qu'ils mettent en œuvre ; ainsi que leurs capacités de mobilisation de pratiques spatiales, de relations sociales et de solidarités spécifiques. Le second ensemble tient d'une immersion *in situ* dans le périmètre d'étude et l'observation participante des lieux accompagnée par la pratique de la photographie. La focale est portée à la fois à la matérialité et la fonctionnalité des lieux. Ce travail consiste en une analyse comparative des ambiances urbaines perçues et senties dans les différents quartiers. L'objectif est de voir comment les différences sont incorporées et contestées dans la matérialité et l'environnement de ces quartiers, par les différents acteurs en présence.

Enfin la réalisation d'enquêtes par questionnaires et d'entretiens semi-directifs avec les usagers de l'espace, assortis de la réalisation de cartes mentales, constituera le troisième ensemble de méthodes. Les enquêtes n'ont pu se faire qu'avec le concours des intermédiaires (habitants des quartiers ciblés) qui faisaient office de garant de la neutralité des échanges sur le plan politique notamment. Ces enquêtes visent le recensement des

---

<sup>6</sup> Le dernier recensement officiel date de 1932

<sup>7</sup> Réglementations lois, décrets lois, recensements officiels, des enquêtes et des sondages, listes électorales, schémas directeurs décisions municipales etc.

mobilités entre les différents quartiers (les mobilités inter-quartiers en d'autres termes), et portent sur le comportement des ménages, et leurs motifs de déplacement. Ils ont été également effectués en vue de comprendre les représentations spatiales et les résonances affectives des lieux dans les imaginaires individuels et collectifs.

C'est dans cette perspective que la première partie de cette thèse interroge les modalités par lesquelles l'interface peut être perçue comme un objet pertinent pour l'analyse de la fabrique urbaine et sociale de l'espace Beyrouthin. Elle sonde dans ce sens les démarches en œuvre pour saisir les modalités de fonctionnement de l'interface à large et fine échelle. Ce développement tient d'une analyse des travaux francophones et anglophones menés sur cet objet géographique, et est complété par le croisement des travaux concernant les dynamiques socio-spatiales et territoriales de Beyrouth. Cette partie explicite ensuite la mise en terrain des interfaces de Beyrouth, en précisant la méthodologie mobilisée, le choix et l'intérêt des terrains adoptés. La deuxième partie s'intéresse aux composants politiques de l'interface. Elle questionne la manière dont les limites communautaires ont été mises en place volontairement par les politiques publiques ou bien par les dynamiques sociodémographiques qui ont traversé les espaces Beyrouthins au fil de leur développement. Elle interroge dans ce cadre les stratégies institutionnelles de la fabrique urbaine (métropolisation, fragmentation, extension etc.), mobilisées à fur et à mesure de la densification de l'espace. Cette partie examine également les modalités dont l'action publique reconfigure désormais l'espace, en incorporant (ou non) les divisions communautaires dans l'univers matériel et idéal des quartiers en question. La troisième partie sonde les composantes socio-spatiales de l'interface, elle interroge en d'autres termes les modalités dont les sociétés en présence dans l'espace appréhendent les divisions entre affirmation et contestation. Cette partie s'articule autour de trois axes de recherche. Le premier s'intéresse aux caractéristiques matérielles et sensibles de l'espace vécu approprié par les usagers. Il consiste en une étude comparative de ces caractéristiques dans les trois quartiers ciblés, pour examiner comment ces usagers transcrivent des différences, des similitudes ou encore des situations de croisements inter-communautaires. Le second axe interroge les pratiques spatiales de mobilité pour recenser le franchissement des divisions spatiales et mettre en évidence des potentialités d'interactions intercommunautaires. Nous cherchons aussi à comprendre les raisons qui motivent ou

retiennent les usagers et les habitants à franchir les limites des quartiers en question. Enfin le troisième axe s'intéresse à la dimension affective des lieux, tout particulièrement à la capacité de cette dimension à influencer les représentations spatiales ainsi que les rapports relationnels (de mise en distance et de mise en proximité) des usagers, aux quartiers étudiés.

## Première Partie

### **L'interface : un objet pertinent pour l'analyse des fabriques urbaines et sociales de l'espace Beyrouthin**

#### *Introduction*

Cette partie cherche à élaborer une des hypothèses centrales à la mise en place de cette thèse, selon laquelle les fabriques urbaines et sociales de l'espace métropolitain de Beyrouth gagnent à être interprétées au regard des interfaces, lieux emblématiques de la ville. L'enjeu est d'appréhender la manière dont ces lieux contribuent dans l'agencement des rapports socio-spatiaux qui les modèlent en retour. Deux questions sont soulevées par cette hypothèse. La première est de saisir en quoi une entrée par les interfaces est susceptible de revisiter les modalités de fonctionnement et d'articulation des différents espaces Beyrouthins, et de mettre ainsi en épreuve les visions d'enclavement et de fragmentation dominants et univoques de cette ville. La seconde est de savoir comment aborder les différents composants des différents espaces de Beyrouth afin de saisir les modalités de fonctionnement des interfaces ainsi que leurs effets sur les organisations socio-spatiales.

Pour cette raison, le chapitre 1 offre une analyse des littératures francophone et anglophone travaillant l'interface et les autres objets géographiques connexes, et confronte les différentes références répertoriées avec les travaux concernant les organisations socio-spatiales de Beyrouth. Il montre que l'interface est pensée comme un système produit et producteur d'espaces, à travers deux figures principales. L'interface renvoie d'une part à une structure organisant l'espace et son fonctionnement se conjugue par conséquent à celui d'une frontière. Il s'agit en d'autres termes d'une structure mobile dans l'espace et le temps des sociétés, pour autant qu'elle soit l'expression d'une induration des rapports de

forces des différents agents et acteurs (décideurs politiques et usagers) territoriaux. La deuxième figure de l'interface revêt l'aspect d'un processus fluide et imprévu des temps sociaux, et réfère aux situations d'interdépendance et des hybridations des sociétés. Ces deux figures invoquent une large palette d'approches méthodologiques susceptibles de rendre compte de la complexité des rapports socio-spatiaux affectés par les interfaces et qui de retour les modulent. C'est au prisme de ces perspectives, rarement abordées jusqu'à présent dans la lecture de l'espace Beyrouthin- que ce travail attelle son approche méthodologique.

Le chapitre 2 explicite les choix des terrains et leur intérêt pour interroger le fonctionnement et les effets de l'interface à Beyrouth, et expose la méthodologie mise en œuvre dans ce travail. Elle est conçue dans le croisement de trois types de matériaux d'investigation. Le premier s'appuie sur l'analyse de divers corpus de documents et de la littérature, qu'il s'agisse de bases de données (des documents législatifs entre autres), et d'archives de presse d'enquêtes ou d'autres productions d'acteurs institutionnels. Le second mobilise la pratique de l'immersion *in situ* et l'observation participante et porte sur les aspects morphologiques (le paysage urbain et socio-culturel) et fonctionnels (pratiques spatiales et interactions) à différentes échelles et différentes temporalités, et enfin le troisième s'empare d'enquêtes par questionnaires, cartes mentales et entretiens approfondis auprès des usagers pour rendre compte finement de leurs spatialités. Le croisement de ces trois matériaux a permis d'envisager la contribution des différents acteurs impliqués au sens large dans la construction et la description des espaces en interface.

## **Chapitre 1- Les interfaces, des structures mouvantes, et des moments privilégiés des hybridations des sociétés**

### ***Introduction***

Ce chapitre réinterroge les recherches menées sur la notion d'interface comme objet d'étude territoriale. Il vise tout particulièrement à préciser son large champ sémantique, ainsi que les prismes méthodologiques qu'elle invoque d'une part, et à baliser à ce sujet le champ de références théoriques mobilisées dans cette thèse d'autre part. Il s'agit en d'autres termes de confronter les différentes références répertoriées avec le contexte Beyrouthin. L'enjeu est de voir pourquoi et comment les interfaces sont des objets d'étude privilégiés pour envisager les fabriques urbaines et territoriales. L'interface désigne dans ce contexte un lieu entre deux systèmes spatiaux distincts, où s'expriment des complémentarités et des interrelations mais aussi des différences et des tensions. L'interface met en relation certains lieux et désigne dès lors un mécanisme relationnel et processuel articulant en permanence les espaces. En revanche l'interface est susceptible d'exclure des lieux et qualifie dans ce contexte une forme ou une structure autant morphologique que fonctionnelle qui nous ramène à penser à la frontière, aux limites et aux discontinuités entre différentes organisations socio-spatiales. Articulant cette double tension structure/ processus, inclusion /exclusion, ouverture/ fermeture, ce concept nous conduit à croiser les approches relationnelles processuelles des espaces aux approches plutôt substantialiste dans lesquelles prévalent les structures et les hiérarchies spatiales. S'appuyant sur une analyse de la littérature francophone et anglophone, ce chapitre présente d'abord une définition plus explicite de ce concept tout en soulignant l'intérêt d'envisager les interfaces dans certaines villes, traversées par des divisions politiques ethniques, comparable à Beyrouth.



Puis nous présentons dans un second lieu les prismes théoriques et méthodologiques à l'œuvre pour envisager l'aspect structurant de l'interface. Nous nous appuyons dans ce cadre sur une recherche exhaustive de la notion de frontière, ses différents aspects matériels et fonctionnels ainsi que les prismes méthodologiques utiles pour l'approcher. Enfin nous présentons les différentes connaissances et méthodologies relatives à son aspect relationnel processuel et dynamique.

***L'interface : un lieu incontournable pour une nouvelle lecture des villes divisées.***

La notion d'interface désigne une mise en contact de deux espaces (Lévy & Lussault, 2013). Au-delà de cette définition classique, l'interface est envisagée comme un système socio-spatial résultant d'une situation de discontinuité qui favorise toutefois les interactions entre les espaces. Il s'agit d'un système complexe simultanément produit et producteur d'espace qui « *contient à la fois la rupture et l'échange, la transaction, l'interaction, par son existence même* » (Lampin-Maillet et al., 2010). L'interface constitue « un objet géographique » (Chapelon et al., 2008) articulé par des composants tangibles bien inscrits dans la matérialité de l'espace (Ibid.). Mais elle peut également émerger des discours et s'appuie sur des référentiels affectifs et émotionnels (Thrift, 2004) et prenant appui la plupart du temps sur des méthodologies ethnographiques et anthropologiques (Certeau, 2011; Friedman, 1998; Megoran, 2005; Paasi, 1996; Perry & Caldeira, 2000). De ce fait les interfaces sont des lieux géographiques privilégiés pour étudier à la fois les interactions et les échanges, ainsi que les significations et visions nouvelles des territoires. La lecture des interfaces dans certaines villes, traversées par des divisions politiques ethniques, comparables à Beyrouth jusqu'à une certaine mesure, a mis en évidence la complexité des tensions dans ces villes tout en contestant les arbitrages et les stéréotypes qui lui sont attribués. Dans le cas de la ville de Mitrovca<sup>8</sup>, l'approche des divisions ethniques à l'aune des pratiques spatiales quotidiennes (Pavlović, 2015) a révélé des transformations urbaines, sociales et politiques qui contredisent l'image d'une ville figée par une frontière exclusive. L'étude a dévoilé des identités individuelles multiples

---

<sup>8</sup> Mitrovca est une ville située au nord du Kosovo et à proximité de la frontière Serbe. Mitrovaca a été divisée ethniquement lors des affrontements militaires entre l'Armée yougoslave et l'armée de libération du Kosovo. La rivière Ibar qui traversait la ville jouait le rôle d'une frontière séparant deux communautés ethniques : les Serbes d'un côté et les Albanais d'un autre côté. (Pavlović, 2015)

dépendantes de variables socio-économiques politiques et affectives qui remanient l'interface (les frontières et l'altérité ou le contact et le lien), selon des situations bien précises. Dans le cas des villes canadiennes de Gatineau et d'Ottawa l'interface s'est avérée autant abondante en contradiction<sup>9</sup> (Gilbert et al., 2014). La métaphore du « miroir » a été bien utile pour la décrire. En effet, les usagers se servent de l'espace frontalier entre ces deux villes pour « se comparer » et remanier l'altérité avec « l'autre » qui est autant « semblable que différent » selon plusieurs critères (linguistiques, culturels et administratifs). La frontière linguistique est également abordée par l'analyse des visions des citoyens belges concernant le fédéralisme belge (Dassargues et al., 2014). Il s'est avéré que ces citoyens articulent une interface dans laquelle des relations complexes se déploient récusant irrévocablement la logique de bloc contre bloc entre groupes linguistiques homogènes. Pour autant, cette l'étude met à jour des divisions d'ordre communautaires et politiques au sein des groupes linguistiques homogènes.

Dans ces divers cas, les situations d'interface étudiées par les différentes productions spatiales - tout particulièrement les pratiques spatiales de leurs usagers - ont contribué à définir la porosité de ces espaces, entre rupture, mise en contact, interdépendance ou organisation en gradient. D'une manière similaire, cette thèse vise à expliciter comment à Beyrouth se font et se défont les liens interindividuels et intercommunautaires de part et d'autre des divisions socio-spatiales pour montrer comment dans les interfaces se fabrique une autre forme d'urbanité qui permet d'infléchir les représentations dominantes de la ville. Il s'avère incontournable d'examiner dès lors, les différentes approches théoriques qui vont de pair avec cette notion et qui constituent de forts référentiels pour envisager les interfaces à Beyrouth.

Etant donné que l'interface peut qualifier simultanément la rupture et l'interrelation entre deux systèmes socio-spatiaux, le concept se situe jusqu'à une certaine mesure dans une voie conceptuelle médiane entre ancrage et mobilité, structure et fluidité (Hudson, 2004), processus et durabilité (Harvey, 1996; Whitehead et al., 1978) ou encore entre *substantialism and relationism*, et renferme dès lors une large palette sémantique et méthodologique à rechercher.

---

<sup>9</sup> partant du principe que ces derniers sont « plus vulnérables et davantage susceptibles de mettre en place des stratégies particulières pour tirer profit de la structure d'opportunité qu'offre la frontière » (Gilbert et al., 2014)

### ***1.1. L'aspect structurant de l'interface : une typologie envisagée dans un espace continu***

Dans la mesure où l'interface sélectionne, freine et empêche les échanges (Chapelon et al., 2008), elle qualifie une structure spatiale dont les caractéristiques vont de pair avec celles d'une frontière. En d'autres termes, l'interface joue le rôle d'une frontière et serait définie en conséquence comme une construction politique qui se décline au niveau des différentes caractéristiques physique (caractéristiques naturelles), politique, institutionnel, administratif, social et culturel de l'espace (Brunet, 1968; Claval, 1973; Di Méo, 1991, 1996; George, 1966; Lévy & Lussault, 2003; Mezzadra & Neilson, 2013; Reynaud, 1979). Dans ce cadre la notion s'applique à toute ligne de rupture entre entités spatiales, et couvre toutes les barrières s'opposant aux échanges. Pour autant, elle renvoie à une structure spatiale produite et reproduite au gré des pratiques, des discours et des symboles institutionnalisés au sein et en dehors du territoire (Paasi, 1996). Ainsi, l'interface (ou la frontière en d'autres termes) constitue, par conséquent, un objet de recherche incontournable pour approcher les sociétés et leurs relations avec l'espace (Claval, 1973; Lacoste & Cléro, 2007). La lecture de cet aspect (structurant, hiérarchisant) de l'interface interpelle d'abord l'identification des discontinuités dans lesquelles elle s'inscrit, et d'analyser ensuite dans quelles mesures les différents composants qui la caractérisent appuient les différenciations socio-spatiales. Nous présentons alors les aspects de ces différents composants recensés dans la littérature francophone et anglophone, la manière dont ils se manifestent ainsi que les différents prismes de lectures proposées pour les aborder.

#### **1.1.2. Une structure institutionnelle produite et reproduite au gré des sociétés**

Conçue en tant qu'une construction politique (Ancel, 1938; Mackinder, 1904; Ratzel, 1897), incorporée par une ligne, légitimée (ou non) par un obstacle physique, la frontière désigne une « *institution établie par des décisions politiques et régie par des textes juridiques* » (M. Anderson, 1997). Elle dénote également, « *une infrastructure étatique, institutionnelle et légale* » (Kolossoff, 2005), qui reflète la souveraineté de l'Etat ou de l'autorité locale. Dès lors, les outils dont dispose cette infrastructure en termes de

limitation et de régulation des activités trans-frontières constituent une dimension importante pour l'envisager (Ibid.). Toutefois, entreprendre l'interface ne se limite pas exclusivement aux contextes d'institutions et de contrôles, mais nécessite pour autant de prendre en considération toute sorte de contextes sociaux de différenciations socio-spatiales, tout particulièrement les différentiels de « classes socio-spatiales » (Reynaud, 1979) , ou bien « de formation socio-spatiale » (“Guy Di Méo, Les Murs invisibles,” 2013), ainsi que les composants culturels (Claval, 1973; Jackson, 1980). Ces considérations dénotent que la frontière s'articule « *en accord avec la langue, la morale, la religion et les coutumes définissant un groupe d'appartenance* » (Claval, 1973), ou encore, en accord avec les *habitus sociales* (Bourdieu, 1980), qui réfèrent aux principes de classement générateurs de pratiques sociales, et constitutives de systèmes symboliques distinctifs. Dans ce contexte, l'interface se constitue selon des faits, des idéologies, des langages et des systèmes de valeurs, et désigne dès lors une différenciation entre des groupes culturels distincts<sup>10</sup> (Kolossoff, 2005).

Envisager la frontière invoque alors la lecture des données institutionnelles et socioculturelles qui appuient les différenciations. Ces données se déclinent en effet, aux travers des codes implicites transcrits dans la matérialité des lieux ainsi qu'aux travers les comportements des populations et leurs rapports avec l'espace (Claval, 1973; Lacoste & Cléro, 2007) ; autrement dit, à l'aune des pratiques et des représentations spatiales des sociétés (Campbell, 1998; Paasi, 1996; Sharp, 2007; Somdahl-Sands, 2012; Tuathail, 1998; Walker, 1993; Yuval-Davis, 1997).

### **1.1.3. Une lecture au croisement des différentes formes de production territoriale**

Cette perspective qui croise les données politiques et sociales pour analyser les frontières s'appuie de la trame Lefebvrienne de production de l'espace (Lefebvre, 2000), à l'intersection des trois interprétations spatiales « *les représentations de l'espace, les pratiques spatiales et les espaces de représentation* » en fonction des intérêts des différents acteurs. Cette trame inspire effectivement celle de la production territoriale (Kärholm, 2007) (Tableau 1)

---

<sup>10</sup> Une différenciation ethnique, linguistique, ou religieuse par exemple

	<b>Impersonal control</b>	<b>Personal control</b>
<b>Intended production</b>	Territorial strategy	Territorial tactics
<b>Production through use</b>	Territorial association	Territorial appropriation

Table 1 La trame de la production territoriale. Source : M. Kärholm (2007)

Les représentations de l'espace sont liées à la conception de l'espace sous forme de codes, de signes, de cartes, de documents et d'information. Elles renvoient à l'**espace conçu** des planificateurs, des urbanistes, et des institutions et qualifie « *l'espace dominant dans une société* » (Lefebvre, 2000). En général, c'est le champ du pouvoir politique-institutionnel qui cherche à encadrer les rapports de forces en faisant valoir - de façon formelle ou informelle - ses règles de jeu. Ce champ de pouvoir est modulé par les « stratégies territoriales » (Certeau, 2011; Kärholm, 2007) qui réfèrent aux tentatives intentionnelles de délimiter et contrôler le territoire , plus spécifiquement à des revendications précises et impersonnelles planifiées et assumées par la délégation du contrôle aux objets (de planifications, aux lois, etc.) à une distance temporelle et / ou spatiale du territoire.

En revanche, les pratiques spatiales renvoient à l'**espace vécu** au quotidien, produit et reproduit par les mobilités des usagers. L'espace vécu dénote « *l'espace vu, perçu, ressenti, aimé ou rejeté, modelé par les hommes et [qu'il projette] sur eux des images qui les modèlent* » (Frémont, 1974). Il est dans ce sens, l'ensemble « *des lieux fréquentés par une personne ou par un groupe* », des espaces de vie où se tissent les interrelations sociales, ainsi que « *les valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par les liens matériels* »(Ibid.). Cet espace se décline également au travers les territorialités des usagers, et dévoile la manière dont ils s'approprient l'espace. Ces territorialités recouvrent deux formes : D'une part les « tactiques territoriales » et d'autres part les « appropriations territoriales » (Ibid.). Les tactiques renvoient aux revendications personnalisées des individus et des collectifs en présence dans l'espace qui ne sont ni spatialement ni institutionnellement localisées, contrairement aux stratégies spatiales. Au contraire, elles traduisent une constante manipulation des événements, dans

lesquels les (relativement) faibles se servent des (relativement) forts, pour rééquilibrer les rapports de forces. Dans ce sens, les tactiques sont des productions territoriales qui transcendent et déjouent les frontières institutionnellement localisées, par la manipulation des situations. Par ailleurs, les appropriations territoriales désignent les pratiques spatiales intériorisant l'ordre du pouvoir et réfèrent aux usages répétés et cohérents (autrement dit, conformes aux intentions institutionnelles) d'un espace. L'objet de l'appropriation territoriale pourrait être par exemple un domicile, une rue ou une table ordinaire dans un restaurant. L'espace vécu se dévoile souvent en déchiffrant empiriquement la réalité quotidienne (emploi du temps) et la réalité urbaine (les itinéraires les réseaux reliant les lieux du travail, de la vie « privée », des loisirs etc.) de l'espace. Les espaces de représentation quant à eux réfèrent **aux espaces perçus** par les sensations, les émotions et les imaginations. Ils tiennent des images et des complexes symboliques qui recouvrent l'espace physique et qui s'inscrivent dans les expérimentations des usagers sans pourtant se définir comme code de l'espace. Ils désignent en d'autres termes les espaces dominés et subis, que l'imagination tente soit de s'approprier ou de transformer/transgresser dans le cas où ils s'opposent aux revendications territoriales individuelles ou collectives. Ces espaces émergent souvent des discours et des expressions verbales et non verbales (œuvre d'art et le design) et reposent sur des référentiels affectifs et émotionnels (Thrift, 2004). Les espaces vécus et perçus constituent les deux principales composantes de l'espace social dans lequel se manifeste la manière dont l'espace conçu est appréhendé.

Donc c'est au croisement de ces trois interprétations spatiales que se décline effectivement la production spatiale. Et par conséquent la lecture spatiale des frontières doit être vue dans ce contexte, comme une induration de "rapports de forces" de nature politique et sociale. En principe, le pouvoir aspire à encadrer les champs de force, mais les pratiques spatiales (transgressives ou identifiables à l'ordre politique et social) traduisent l'éventuel décalage qui peut exister entre la perception commune d'un groupe d'individus et la conception réalisée par les décideurs du pouvoir, et donc permettent de révéler le statut et le pouvoir effectif des frontières (Highmore, 2010; McLafferty & Preston, 2010; Noble, 2009)

#### **1.1.4. La planification et la forme urbaine comme piste d'investigation**

En principe, la dimension politico-administrative de la frontière prend forme dans des structures spatiales visibles comme par exemple des murs d'enceintes, de barrières, de grilles, des no-man's land, des caméras de surveillance et de contrôle (Escallier, 2006). Les frontières peuvent être engendrées par les actions de militarisations de l'espace urbain, comme par exemple dans le cas des villes devenant les principaux objectifs d'une politique délibérée d'urbicide (Abujidi, 2014; Graham, 2004; "The Urbicide of Beirut?," 2009). Elles peuvent être modulées par des pratiques de planifications urbaines, dans un contexte de conflit urbain (Rokem & Boano, 2018), comme dans le cas des villes en discordes ethnico-nationales. A Jérusalem par exemple, la planification urbaine a contribué dans les processus d'inclusion et d'exclusion des communautés. Pour autant, les régulations, les lois et les plans d'implantation des résidences dans l'Est de Jérusalem en 1967 ont bien déterminé le futur du conflit dans la ville (Chiodelli, 2016). Dans le cas de la ville de Stockholm, la séparation des réseaux de transport public entre locaux et immigrants ont limité l'accès aux zones périphériques au centre de la ville où les immigrants résident. Les opportunités de transports inégalement réparties, ont contribué à réduire la coprésence de différents groupes ethniques dans l'espace public, et à intensifier ainsi la ségrégation socio-ethnique (Rokem & Vaughan, 2019).

Les frontières socio-spatiales dans la ville, correspondent aux contrastes socio-économiques incorporés dans les morphologies urbaines (Escallier, 2006). Nous référons ici aux contrastes créés par des quartiers biens structurés et équipés, (des immeubles de standing et des quartiers lourds) face à des quartiers non réglementaires, non aménagés et composés par des habitats précaires. Ces contrastes peuvent également découler des actions aménagistes prédéterminées et intentionnelles (Ibid.). Les frontières culturelles peuvent être présentes dans le paysage physique (Kolossoff, 2005), et renvoient essentiellement aux contrastes spatiaux culturels, notamment architecturaux. Ce propos est effectivement en corrélation avec l'idée que la forme urbaine est aussi le résultat de conditions culturelles, notamment architecturales, traduisant « les mentalités, les traditions religieuses, les conceptions de l'habitat et même de la ville » (Allain, 2004). Dans ce cadre, la frontière est recherchée dans les contrastes des tissus urbains (les voies, les îlots, les

parcelles, le cadre bâti, les infrastructures, etc.) issues d'une aspiration du pouvoir à imposer et inculquer une conception culturelle particulière de la ville. Nous citons à titre d'exemple le cas de l'ancienne ville-frontière de Berlin (Hocquet et al., 2017), où la frontière est configurée dans les mailles du foncier : Une maille serrée à l'est, contrairement à une maille étendue à l'ouest, traduisant le volontarisme ouest-berlinois sur les îlots à l'époque de la division de la ville. La frontière peut être marquée par des objets et des signes du paysage, qui imposent des règles et des conduites appropriées (Kärrholm, 2007). Certains objets peuvent aussi prendre des significations culturelles confessionnelles et politiques et constituent ainsi des marquages territoriaux (Hafeda, 2019). A Beyrouth, la structure urbaine, tout particulièrement les discontinuités spatiales - engendrées par les axes de voirie notamment - identifiables dès notre premier contact avec la ville, nous conduisent à interroger les intentions aménagistes sous-jacentes à la mise en place de ces discontinuités. A ces discontinuités spatiales, se superposent souvent des divisions territoriales, appropriées par des groupes communautaires. Ces divisions sont perçues comme le résultat des actions spatiales de ces groupes politiques communautaires concurrents, représentés comme des déterminants des pratiques spatiales et des rapports intercommunautaires, la coexistence, l'interaction ou conflit (Kastrissianakis, 2012; Verdeil, 2013a, 2017). Ainsi ces groupes dominants imposent des identités spatiales (politique et confessionnelle) dans l'espace social vulnérable, qui par conséquent véhicule des symboles politiques, économiques, religieux et sociaux et aussi des valeurs dans la matérialité en l'ambiance de la ville (Chbat, 2011) en fonction des intentions politiques. Ces différentes considérations, nous interpellent dès lors à examiner la morphologie urbaine ainsi que la sémiotique urbaine tout particulièrement, en comparant les espaces au confins de ces discontinuités tout particulièrement, afin de mettre en épreuve la manière dont les différenciations culturelles et sociales sont effectivement incorporées dans la forme de ces espaces intermédiaires spécifiquement. Et dans ce cadre, ce sont les objets de planification qui seront utiles pour déterminer les stratégies territoriales sous-jacentes aux divisions spatiales formelles, traversant l'espace Beyrouthin.



### **1.1.5. Une investigation des expériences quotidiennes des usagers à l'aune de la forme de l'espace et des pratiques spatiales**

Toutefois, cette lecture devrait prendre en compte davantage la manière dont l'espace conçu est appréhendé par les usagers (Velasco-Graciet, 2009). Il s'avère indispensable en d'autres termes, d'examiner les effets de la dimension politico-administrative de la frontière sur les individus et les collectifs en présence dans l'espace, et inversement la manière dont ces derniers donnent sens aux frontières ou aux divisions. Cette investigation interpelle dès lors à décrypter les territorialités des individus, qui s'identifient ou s'opposent à l'ordre politique, social et culturel établi. Elle nous ramène en d'autres termes à regarder l'espace vécu et perçu. L'étude de ces dimensions de l'espace dans une ville, consiste à déchiffrer empiriquement la réalité urbaine (J.-Y. Martin, 2006) par le biais des méthodologies ethnographiques et anthropologiques. Pour cerner ces dimensions, il est indispensable de se reposer sur une triple analyse de la morphologie de l'espace vécu, de ses pratiques et de ses représentations (Di Méo, 2004). Sur le plan morphologique de l'espace, le recensement des contrastes et des différenciations socio-spatiales, nécessite une perception différentielle, attentive aux écarts émergeant des éléments matériels micro-situés, ayant des connotations politiques sociales et culturelles (Charmes, 2005) et des revendications territoriales et identitaires spécifiques. Nous citons ici l'exemple des enseignes des commerces des cafés ou des restaurants, et d'autres signes « bien tenants », de part et d'autre de l'ancien mur de Berlin ; référant aux anciennes cultures soit de l'est soit de l'ouest de la ville (Hocquet et al., 2017). De même les différenciations culturelles récupérées dans le cas des campagnes de la Roumanie, dans le contraste entre morphologie architecturale moderne et traditionnelle (aspirant la ressemblance avec les anciennes villes et villages de l'Europe des Habsbourg), marquent l'inscription de l'ancienne frontière de l'empire de Habsbourg (Szalkai & Vonau, 2017). Cette frontière s'inscrit tout particulièrement dans l'infrastructure et les équipements domestiques visibles (cours cachées derrière de hauts porches, des palissades de bois ou nouvelles clôtures de fer forgé etc.). En outre, des regards portés sur la construction d'une « ambiance » pourront également révéler comment des atmosphères peuvent participer à la constitution de frontières, créant des environnements différenciés (Thibaud, 2015) Donc une analyse de

l'ambiance urbaine se pose afin de déterminer les contrastes /les similitudes, les discontinuités/continuités qui émergent dans l'espace. Par ailleurs, les effets de la frontière sur les pratiques spatiales quotidiennes- et inversement les modalités dont ces pratiques définissent la frontière - peuvent être interrogés par le biais des enquêtes portant sur les mobilités des groupes sociaux (re)définis par des passages de frontières. Dans ce cadre, des enquêtes sont menées auprès des habitants transfrontaliers, des personnes qui traversent régulièrement et de manière circulaire une frontière pour faire leurs courses dans le territoire adjacent, pour pratiquer des activités de loisirs (Wille, 2012), auprès des travailleurs transfrontaliers (Hamman, 2005) ou encore des citoyens s'appropriant des lieux de résidence en dehors du territoire (Collet, 2015; Vermeersch et al., 2018). Dans ces cas, de diverses questions sont traitées. Elles ciblent tout particulièrement les effets sociaux « de part et d'autre de la frontière », dans les lieux d'origine et de destination des usagers qui la franchissent (Ibid.), ainsi que les logiques d'action (économiques, utilitaires, socio-culturelle, (Bolzman & Vial, 2007) qui motivent ou freinent les franchissements des frontières (Dubois & Rérat, 2012) ou encore les stratégies d'évitement et d'exclusion qui s'y déploient (Paugam et al., 2017; Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). L'examen des différents travaux abordant les dynamiques territoriales à Beyrouth, soulèvent le manque de questionnement de la dimension sociale de l'espace, ainsi que ces rapports dialectiques des différents types de territorialisation pour l'interprétation des divisions socio-spatiales. Certaines études ont sollicité la nécessité d'envisager la question de l'accès à la ville, en dehors du cadre des intentions politiques tout particulièrement des étiquettes confessionnelles et communautaires (Farah, 2011; Hafeda, 2019). Mais contrairement à l'ambition affichée dans la plupart de ces travaux, les réalités plurielles et complexes des sociétés et du quotidien des individus, se résument plutôt aux enjeux confessionnels, et aux tensions partisans. Ces travaux soulignent par exemple des formes de pratiques spatiales régies par la censure et la surveillance, et des mobilités résidentielles déterminées par la simple raison d'affiliation à un groupe politique adverse à celui qui contrôle quartier. Les démonstrations de force communautaires/ confessionnelles sont interprétées à partir de pratiques spatiales divers, transcrivant dans l'atmosphère et la matérialité de la ville des identités communautaires spécifiques (comme par exemple la procession de convois de véhicules diffusant les discours des élites communautaires, les tir de feux d'artifices pour

saluer les discours télévisés des élites communautaires, la mise en place de barricades, l'acte de fumer un narguilé dans un coin de rue pour diffuser un message politique particulier etc.) (Hafeda, 2019). Les pratiques accentuant les différenciations sociocommunautaires existent certes, mais la force de leur portée empêche d'entrevoir des pratiques moins polarisées par ces intentions de divisions sociocommunautaires, et plus subtiles, orientées par des rapports socio-spatiaux et logiques d'actions plus complexes. En conséquence, une différente démarche se pose pour envisager autrement ces réalités urbaines. Cette démarche devrait inclure sans doute l'articulation des différentes interprétations spatiales, et intégrer des critères plus subtils, pour analyser ces pratiques spatiales, afin de voir finement les conditions sociales, modulant (ou non) ces divisions sociocommunautaires, tout particulièrement les conditions qui influencent les mobilités spatiales, de part et d'autre de ces divisions, en dehors du déterminant communautaire /confessionnel. Bolzman et Vial (2007) construisent par exemple une typologie reprise ensuite par Dubois et Rérat (2012) qui distingue trois logiques d'action : économique, utilitaire et socio-culturelle, pour expliquer les pratiques spatiales transfrontalières, en terme de motivations de franchir les frontières institutionnelles. Dans ce cadre, la logique économique renvoie à un différentiel des coûts de vie et du pouvoir d'achat, susceptible de créer des opportunités pour les différents usagers transfrontaliers. La logique utilitaire renvoie à des aspects comme la proximité et l'accessibilité ainsi que l'offre de biens et services (choix, et qualité). Enfin la logique socio-culturelle est liée à des facteurs tels que l'habitude, les préférences, les principes de visions (*habitus* sociaux), les mentalités, les degrés de connaissance de l'autre etc. D'une manière similaire, la recherche des logiques d'action sous-jacentes aux pratiques spatiales des Beyrouthins pourrait être proposée pour une approche alternative à celle qui focalise sur les tensions partisans et les enjeux communautaires.

#### **1.1.6. Une investigation au prisme des représentations spatiales et des rapports affectifs aux lieux/ L'affect comme déterminant des distances et des proximités socio-spatiales**

En s'appuyant sur les méthodes ethnographiques et anthropologiques, l'étude de « l'espace perçu »(ou l'espace de représentation) se pose davantage. En effet les divisions socio-

spatiales s'incorporent aussi dans les espaces de représentation, notamment au niveau des discours et de toutes sortes de récits de villes et imaginaires en particulier. En d'autres termes, l'espace est producteur de récits et inversement, les récits participent à la production de l'espace, dans la mesure où ils influencent les pratiques des habitants, comme par exemple les récits de crimes, qui entraînent des usagers à éviter certains lieux et contribuent ainsi à renforcer la ségrégation urbaine dans une société clivée (Caldeira, 2000). A l'inverse, les récits sont susceptibles d'engendrer une transgression des limites et des divisions de l'ordre socio-politique dominant (Certeau, 2011). En effet, « *le récit traverse là où la carte découpe...et il passe à travers* », « *injecte la mobilité dans ce qui est fixe, lie les espaces, et introduit l'altérité dans les frontières en ouvrant le dedans à son autre* » (Ibid.). Dès lors les récits de ville sont éminemment spatiaux et constituent un cadre aussi important à considérer pour envisager les divisions socio-spatiales.

En outre, c'est la dimension affective de l'espace qui intervient au niveau de la perception (espace perçu) et des actions humaines (espace vécu) et participent en conséquence aux processus d'agencement des spatialités individuelles et collectives (Casey, 2001; Duff, 2010; Feildel, 2010; Thrift, 2004). L'affect désigne la palette des sentiments d'émotions et des états d'âmes vécus (Thrift, 2004) à partir lesquels un lieu donné, éprouvé et expérimenté, émerge en forme d'affectivité ou d'émotion spatiale. Il réfère davantage aux multiples mouvements et modifications que subissent les corps (humains et non humains) en interaction, et par lesquelles « *la puissance d'agir* » est soit réduite soit renforcée (Spinoza et al., 1964). Une « *bonne* » rencontre, enveloppe le corps affecté par le sentiment de bien aise et implique un renforcement de la « *puissance d'action* » (voir Spinoza, Ethique III, définition III). Et au contraire, une « *mauvaise rencontre* » bloque la puissance d'action. C'est ainsi que l'affect -en terme de puissance d'action, influençant les pratiques individuelles et collectives (Webdeleuze, n.d.) - définit les organisations socio-spatiales notamment par le biais de la détermination des distances et des proximités sociales et spatiales (Goffman, 1967, 1974; Hall, 1959, 1992; Hall et al., 1968; Moles et al., 1998). L'affect contribue dès lors dans le processus de construction (ou de déconstruction) des limites entre les usagers et les lieux fréquentés (Ahmed, 2013). Et dans ce sens, les lieux ne sont plus seulement définis comme des simples ensembles d'objets matériels, régis par de constructions politiques; mais sont définis davantage en fonction du dynamisme affectif

influençant les représentations et motivant les pratiques (Thrift, 2004).

#### **1.1.6.1. La performativité comme indicateur du mode de l'appropriation spatiale**

Les dynamismes affectifs se déclinent dans les pratiques performatives des usagers incorporées dans leurs différentes modalités d'expression (Laketa, 2016, 2018), à travers les différentes façons qu'a un corps de montrer ou de produire sa signification et construction culturelle qui loin d'être stabilisée autour d'un sens explicite, d'une forme fixe, ne cesse d'évoluer (Butler & Nordmann, 2017). Il s'agit en d'autres termes des pratiques singulières et continues de (dé) socialisation et de (dés) individuation (Ibid.), à partir desquelles les sujets construisent (ou déconstruisent) des groupes, et forgent leurs identifications identitaires tendues entre leurs singularités personnelles et leurs appartenances collectives. Le langage verbalisé est parmi d'autres moyens d'expression conscientisés, un des forts indicateurs de cette performativité. Il permet tout particulièrement l'identification identitaire/ territoriale du sujet et par conséquent est en mesure de refléter ses modalités de l'appropriation spatiale (ancrage, mise en proximité, mise en distance ou rupture). En effet, l'identification identitaire et territoriale se forge à travers les expressions verbales de satisfaction qui s'appuient sur la comparaison inter-groupe communautaire (Di Méo, 2004). L'expression est positive par exemple lorsque les caractéristiques socio-spatiales sont comparées favorablement. Elle traduit dès lors l'adhésion et l'appartenance de l'utilisateur à ce groupe comparé (Tajfel, 1974; Tajfel & Turner, 2001). Et au contraire, l'expression est négative dans la mesure où ces caractéristiques sont rejetées et exclues ; elle traduit dès lors une mise en distance voire une rupture socio-spatiale. Dans la finalité de déterminer ces rapports affectifs aux lieux, et donc des porosités (ou étanchéités) des espaces, E. Casey (2001) distingue deux notions représentant les espaces en forme d'affectivité : les *thick places* et les *thin places* (Casey, 2001). Les *Thick places*, réfèrent d'une part aux zones attractives qui offrent un approfondissement de l'expérience affective et par conséquent, motivent l'appropriation spatiale. En revanche les *Thin places* renvoient aux lieux qui manquent de la rigueur et de la substance pour en investir un lien affectif « *places that offer nothing to hold the self in place* » (Ibid.) et qui par conséquent en induisent la rupture et le rejet. En dehors de ces classifications binaires de la dimension affective des lieux, une troisième notion *Sticky*

*places* (Laketa, 2018) est introduite. Les *sticky places* réfèrent en effet aux lieux chargés d'intensités affectives aussi contingentes, contradictoires et versatiles, qu'elles définissent un entre deux ou un terrain vague. L'identification de ces différentes zones affectives est par conséquent susceptible de dévoiler les modalités des rapports affectifs aux lieux en termes de mise à distance notamment lorsque la zone qualifie un *Thin place* ou de mise en proximité dans le cas où la zone égale un *Thick place*. En revanche la configuration est moins nette et inclassable lorsque la zone qualifie un *Sticky place*. C'est ainsi que ces zones affectives permettent la mise en exergue du statut effectif des divisions socio-spatiales dans la perception des usagers, qui orientent leurs actions sociales. D'une manière similaire la notion « *de murs invisibles* » (« Guy Di Méo, *Les Murs invisibles*,» 2013) est développée pour qualifier également des lieux produits par l'affect. Elle réfère en particulier à des « *interdits spatiaux* », des lieux perçus comme « craints » ou « répulsifs » (de mauvaise réputation), qui anéantissent en conséquence toute curiosité pour les fréquenter. Ce concept qualifiant des limites qui ne sont ni matérialisées, ni représentées dans l'espace, est révélateur d'organisation en espace-temps qui n'est ni fixe ni figé (Ibid.). Pour cette raison, la notion de mur invisible constitue un référentiel fort pour aborder les discontinuités socio-spatiales de Beyrouth, surtout lorsque celles-ci renvoient à des anciennes lignes de démarcation, non matérialisées par des structures bien tenantes (barrages, check points), mais qui pourtant maintiennent une fonction structurante des représentations des pratiques et des stratégies des différents acteurs de la ville (Farah, 2015). D'une manière générale, la dimension affective de production spatiale est négligée jusqu'à présent dans les travaux abordant les dynamiques territoriales à Beyrouth, bien que cette ville est un lieu chargé de symboliques et de significations fortes, en mesure d'influencer les expériences de ses usagers et donc d'intervenir au niveau des agencements socio-spatiaux. Pour cette raison les différentes typologies affectives citées constituent une voie pertinente pour interroger les dimensions affectives des différents espaces de Beyrouth et les liens émotionnels qu'entretiennent les individus avec la ville.

### **1.1.7. L'interface : une structure mobile dans l'espace temps**

Prenant appui sur les pensées territoriales-relationnelles de Deleuze, Guattari et Latour, certaines approches, insistent sur les aspects mouvants, instables et contingents des

territoires (Brighenti, 2010, 2014; Citroni, 2014; Kärrholm, 2016; Palmås, 2013). Perçues comme des indurations des rapports de force des différents agents spatiaux (Callon, 1986) les frontières signifient dès lors plus qu'un palimpseste, résultat de l'histoire de longues relations interterritoriales (Foucher, 2012, 2016; Raffestin, 1986). Mais elles dénotent plutôt des actes et des événements à travers lesquels l'identité territoriale est continuellement négociée et renégociée. Les frontières sont dans ce contexte mobiles tant au niveau spatial que temporel, et à différents égards (institutionnel, politique et social (Szary, 2016).

#### **1.1.7.1. Une réalité spatiale mobile**

La fixité et la linéarité de la frontière sont en effet remises en question pour des raisons liées aux stratégies institutionnelles de gestion des territoires, dans la mesure où le contrôle ne concerne plus la ligne de frontière (Szary, 2015), mais est dispersé dans un système plus vaste à l'intérieur et l'extérieur du territoire. Les frontières sont déterminées en d'autres termes par des logiques de « délinéarisation » et de « dématérialisation » qui incluent la réticularisation (mise en réseau) (Szary & Giraut, 2015) d'une part, comme dans le cas des gares et aéroports qui deviennent des structures de contrôle éloignées souvent des lignes frontalières. La frontière est marquée d'autre part, par des logiques de « pixellisation » (structuration en point) (Bigo & Guild, 2016) et de « dissémination » (“Les frontières internationales entre matérialisation et dématérialisation,” n.d.) qui expriment la dispersion et la propagation du contrôle frontalier à l'extérieur du territoire national à travers des bureaux de consulats. Il s'agit par exemple du réseau OLI (réseau officier de liaison « immigration ») dont le statut lui permet une intervention au pays tiers, ou par exemple les lieux d'enfermement sur le territoire de l'UI, où sont détenus/retenus les migrants. Le contrôle peut également être dispersé dans des espaces de mobilité à l'intérieur du territoire national et concerne essentiellement la marchandise et la population au niveau des voies de circulation qu'ils empruntent. Ce cas se présente effectivement à Beyrouth, du fait que le contrôle sécuritaire est disséminé et formalisé par différents éléments : des *checks points*, des véhicules militaires, des blocs de béton, des panneaux « défense de stationner », des obstacles ralentisseurs ou des sacs de sable, des tanks, des barrières métalliques, des fils de fer barbelés, des caméras de surveillance, entre autres éléments. Ces éléments ne sont pas

sans conséquence sur les mobilités quotidiennes des différents usagers, pour autant qu'ils freinent l'accès à certains lieux de la ville (*Beirut Urban Lab - Mapping Security in Beirut: A Decade of Research*, n.d.).

En outre la mise en question de la fixité des frontières est également liée à des raisons sociales, tout particulièrement à l'individualisation du fonctionnement de la frontière, en d'autres termes, aux « frontièrités » *Borderities* (Szary & Giraut, 2015) désignant « *les dimensions individuelles et collectives de ce qui se joue dans un rapport territorialisé aux frontières et à leurs franchissements.* » (Ibid.). En effet l'expérience de la frontière se différencie en fonction de l'identité individuelle, du fait que chaque individu est porteur d'un régime de franchissement et d'accès personnalisé et évolutif prenant souvent appui sur des technologies de traçabilité embarqués dans des GPS (Ibid.). Nous citons à titre d'exemple l'expérience de certains voyageurs ultérieurement au démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud, qui construisaient leurs mobilités en fonction d'espaces raciaux potentiellement dangereux. Ces voyageurs disposent des outils GPS de définition de No Go Zones, et redessinent dans ce sens les frontières ethniques -désormais effacées des cartes de la ville- pour gérer leur régime d'accès et de franchissement selon le facteur du risque. C'est ainsi que la linéarité et la fixité de la frontière est remise en question.

#### **1.1.8. L'interface comme une structure éphémère ou durable, régie par différents régimes d'historicités**

Espace-temps en mouvement, et résultat de l'induration d'une multitude de territorialités en œuvre, la frontière mobile est pour autant un produit d'effets collatéraux aux rythmes des différents agents de l'espace pas forcément fixes et figés dans l'espace temps, et de durée incertaines (Di Méo, 2012; Kärholm, 2007). La frontière peut être situationnelle et éphémère, successive à des événements et des actes de courtes durées, à des processus de micro-territorialités (Fischer, 1987). Elle exprime dans ce cas, des mécanismes interpersonnels d'adaptation ou de détournement temporaires aux normes prescrites par l'ordre (Bell, 2001). Elle renvoie ainsi à des configurations produites par des comportements singuliers à certains moments du temps, ou encore à des parenthèses spatiales et temporelles, susceptibles d'être recherchés à l'aune du « *concept of claims* », dans « *les lines-of-talk territories* » (Goffman, 1990, 2009) par exemple.



Pour autant, les notions de « *pulsations urbaines* » et de « *ville éphémère* » recouvrent cet aspect éphémère de production territoriale (Elissalde et al., 2011; Lucchini et al., 2013). Ces pulsations désignent des temporalités variables et croisées articulant des rythmes urbains, réguliers ou atypiques, en fonction des caractéristiques de mobilité des usagers des villes ainsi que le degré d'attractivité exercés par différents lieux. Les « *hétérotopies* » (Foucault et al., 2004) et leurs doubles temporels « *hétérochrones* » « *distinguant des constructions socio-spatiales singulières* » illustrent parfaitement ces parenthèses spatio-temporelles. La notion hétérotopie désigne une juxtaposition en un seul lieu de plusieurs espaces, des « *espaces autres* » (Foucault, 2004) eux-mêmes incompatibles dans l'espace réel, alors que l'hétérochronie, réfère à une rupture avec la temporalité ordinaire de la ville. Il s'agit en d'autres termes d'espaces hors du cadre spatio-temporel de la ville qui transcrivent des discontinuités avec leur entourage (Ibid.). La notion anti-monde (Cruse, 2009) évoque également ces types d'espace. En effet, les anti-mondes altèrent soudainement les repères de celui qui fréquente l'espace dans la mesure où ils rendent difficilement accessibles certains lieux en y imposant des contraintes ou « *des rites de passage* » pas nécessairement fixes et figés dans l'espace temps. Contrairement à cet aspect éphémère, le territoire peut persister assez longtemps après la disparition de la frontière des cartes et des droits des villes (Kärrholm, 2017), et cela est lié tout simplement au fait que la frontière bien inculquée dans les habitudes et/ou les mémoires collectives des usagers ne peut se défaire mécaniquement au souhait des décideurs politico-institutionnels (Sack, 1986). Parmi les travaux qui intègrent les dimensions temporelles des espaces, figurent en effet ceux qui questionnent les longues durées géographiques (Grataloup, 2011a, 2011b) tout particulièrement les territorialités historiquement et géographiquement situées, et actualisées dans le présent de la ville. Leur hypothèse s'appuie sur l'idée que les expériences des usagers peuvent s'identifier à des habitus politiques et sociaux du passé très lointain des villes, comme dans le cas de certaines villes de l'Europe orientale et centrale. Dans ces villes, des phénomènes de différenciations géographiques-culturelles, redessinant des territorialités du passé observées dans ces villes ont conduit à la conceptualisation de la notion « *Phantomgrenzen* » (« frontières fantômes ») (Hirschhausen, 2017). Ce concept mobilise la métaphore du fantôme pour exprimer des « *apparitions hésitant entre corporéité et fantasme* » ainsi que « *des rémanences spatiales* » (Ibid.) imprévues à

l'image des douleurs d'un membre du corps amputé susceptibles d'apparaître dans des contextes précis et de se masquer dans d'autres. D'une manière similaire, des territorialités du passé lointain des villes peuvent apparaître dans des situations particulières mais rester dissimulées dans d'autres. L'investigation<sup>11</sup> dans ces villes a porté sur les paysages urbains et villageois, les morphologies villageoises et urbaines (morphologies foncières, les architectures, les réseaux d'infrastructure, les systèmes de peuplement et les compositions ethniques ou linguistiques) d'une part, et sur les pratiques vernaculaires quotidiennes (les rapports à la culture matérielle de consommation, de production et de recyclage) ainsi que les représentations mentales de l'espace d'autre part. Ces études ont mis en évidence des espaces pensés et vécus, subordonnés à des modes de vie et des legs du passé qui s'articulent aux perceptions du présent et les imaginaires du futur des villes (Hirschhausen, 2017; Hocquet et al., 2017; Löwis & Meunier, 2017; Szalkai & Vonau, 2017). Et en conséquence, les productions des villes en question s'avèrent fragmentées non pas soumises ni à un temps unique ni à un récit ultime bien défini.

C'est ainsi que la notion de frontière fantôme constitue un référentiel fort pour envisager les interfaces à Beyrouth surtout que la ville a subi tant de bouleversements socio-politiques (la guerre civile ayant longtemps et fortement fragmenté la ville, la guerre de 2006, les dissidences de 2008 et l'explosion du port entre autres événements) qui par conséquent sont potentiellement en mesure d'affecter les productions actuelles de la ville.

En reconnaissant l'aspect mobile, mouvant, versatile, éphémère, durable et fragmenté des productions territoriales, nous admettons donc que le territoire est une structure complexe, dans laquelle coexistent diverses couches de territorialités différenciés et dissemblables qui ne peuvent être réduites à un modèle territorial dominant et univoque (Law & Mol, 2002). La coexistence spatio-temporelle d'une multitude de territorialisations dépourvues de relations hiérarchiques cohérentes ou polarisées, est conceptualisée par la notion « Hétéronymie territoriale » (Kärholm, 2007), empruntée de l'auteur portugais Fernando Pessoa (Pessoa & Zenith, 2002). Le concept tient des tentatives paradoxales de l'auteur de

---

<sup>11</sup> Les frontières fantômes ont été étudiés sur quatre terrains : le premier est constitué par les campagnes de Roumanie (Béatrice von Hirschhausen 2017), le second par les campagnes ukrainiennes, (Sabine von Löwis 2017) le troisième par les Carpates de la Roumanie (Gabor Szalkai 2017) enfin le quatrième, par "Berlin et la frontière du Mur" (M.Hocquet, Caroline Garrido, B.v. Hirschhausen, 2017)

recherche de son unité perdue (Iooss, 2009) en substituant son nom et son identité par plusieurs pseudonymes, sans qu'aucune identité particulière prévale l'autre. De la même manière, la notion « Hétéronymie territoriale » désigne les différentes structures territoriales, existant en un seul cadre spatio-temporel, sans pourtant définir un modèle territorial ultime.

Et dans ce sens, ce paradigme d'hétéronyme constitue une entrée inédite pour contester les visions essentialistes simplificatrices de la ville de Beyrouth qui serait un assemblage complexe de divers symboles différenciés qui la définissent.

Après avoir présenté les différents travaux qui renvoient à l'aspect plutôt structurant et organisateur de l'interface, mobilisés dans cette thèse, nous présentons dans un deuxième cadre les différents prismes théoriques et méthodologiques qui se conjuguent à l'aspect relationnaliste et processuel de ce concept.

## ***1.2. Quand l'interface définit des processus d'interactions et de côtoiements :***

En déployant une approche territoriale relationnelle, l'interface est abordée comme un espace d'interaction et de moments privilégiés de croisements de relations mixtes et imprévisibles dans différents domaines et à différentes échelles (Amin et al., 2003). Cette posture s'inspire de la « vision progressive » (Massey, 1994) dans laquelle un lieu est un espace-temps à géométrie variable défini par les relations qui s'y déploient dans la proximité ou dans la connexité, à distance. Caractérisée par le refus des hiérarchies, des visions essentialistes de l'identité, de l'authenticité et de la pureté culturelle (Hannam et al., 2006; Lull, 2013; Massey, 1994), cette approche invoque à dépasser les dichotomies et à résister aux homogénéisations dans une quête d'approcher les territoires en terme de symbioses et d'hybridation. Penser l'interface dans ce cadre conceptuel, renvoie dès lors à convoquer un champ lexical qui prend en compte les articulations et les interdépendances entre territoires et des réseaux à significations et échelles multiples.

En effet, de différents concepts et notions sont élaborés pour décrire les processus de croisement de réseaux sociaux

Les territoires circulatoires ou multisitués (Giraut, 2013; Tarrus, 1993), désignent des espaces articulés par un système relationnel, à l'image de l'archipel ou encore à l'image de l'espace-rhizome de Deleuze et Guattari (Gilroy, 2003), un espace dépourvu de niveaux et en changement permanent. Les attachements multi-localisés (Clifford, 1994) réfèrent aux multiples formes d'appartenance qui cohabitent dans un même milieu urbain. Le *trans territorial* (Cattan, 2014) et le *translocal* (Appadurai, 2003) et l'interterritorial (Vanier, 2008) dénotent les caractéristiques de l'espace qui lient le local au plus global. L'« écotone » désigne un espace culturel de rencontres, de conflits et de renouveau entre plusieurs communautés (*Reconfiguring / Resignifying the City*, n.d.). A ces notions s'ajoutent ceux qui dénotent les porosités territoriales tel que « l'hybride , l'interstice, l'entre-deux, l'intervalle, le terrain vague, les tiers- lieux » (Gwiazdzinski, 2018), la malléabilité des villes (Altorffer et al., 2016). Ainsi ces exemples constituent de fortes références à considérer. Il en est de même pour le concept « *phase place* » (Jones, 2009). Il s'agit ici d'une approche relationnelle moins radicale, du fait qu'elle reconnaît l'aspect relationnel des espaces sans pourtant négliger les inerties et les contraintes de leurs contextes géographiques spécifiques. Dans l'ensemble, ces notions insistent sur l'enchevêtrement des échelles, le brouillage des limites, l'éclatement des espaces de référence et des ancrages.

Dans ce qui suit nous présentons d'une manière explicite les différents concepts et approches méthodologiques de ce champ lexical mobilisés dans cette thèse.

### **1.2.1. L'interface comme espace multi-situé et circulatoire : une invocation d'une approche multi-située au temps des lieux et des sociétés**

Le terme espace ou territoire multi-situé réfère à un ensemble de lieux discontinus composant un espace fonctionnel et vécu (pratiques, activités, représentations). Il s'agit d'un espace construit sur la base d'un système relationnel qui lie plusieurs lieux dispersés et distants à plusieurs niveaux (économique social et politique notamment) à l'image de l'archipel. Ce dernier s'articule et se lit, dans la pluralité et la variation de la situation relationnelle de chacun des lieux et des réseaux qui le composent (Cortes & Pesche, 2013). Il réfère en d'autres termes à une construction hybride ou "métisse" (Laplantine, 2005; Laplantine & Nouss, 2001): Loin de n'être qu'un simple regroupement d'éléments pluriels

formant un système territorial défini et net, le territoire multi-situé compose des configurations différentes, des modulations et des variations, et des agencements entre lieux et multiples ancrages (ou multi positionnements) individuels et collectifs à caractère fluide et temporaire (Bauman, 2000). L'accès à un territoire multisitué invoque la mobilisation de la méthodologie ethnographique multi située (Falzon et al., 2016; Marcus, 1995), qui consiste à démultiplier des observations d'un même objet ou d'objets comparables en plusieurs sites ainsi que de choisir des situations d'interaction, et d'échanges particulièrement représentatives des productions sociales en présence.

Le concept territoire circulatoire (Tarrus, 2014), inspiré de la notion de « *moral area* » (Hannerz, 1996; Park, 1955) fait écho à la notion de territoire multi-situé. Il désigne également une configuration fluide et imprévue des temps sociaux, des lieux, des métissages de populations mobiles, qui sont en mesure de transformer les rapports sociaux et d'altérer les topiques de la centralité, celle de la ville et celle de l'identité notamment. Il s'agit ici plutôt d'un système qui relève de processus permanents de déterritorialisation-reterritorialisation, comparable à « la rhizome » (Deleuze & Guattari, 1980), la figure dénuée de niveaux qui évolue en permanence, dans toutes les directions horizontales, et qui change de nature en fonction des nouvelles connexions créées. Ce concept interpelle la relecture des phénomènes sociaux-spatiaux à l'aune des mobilités de différentes natures et échelles (Urry, 1999) à finalité méthodologique, afin de déchiffrer processuellement les productions sociales redevables aux différents usagers du système urbain en question. Il convient d'analyser le contexte social plus large dans lequel s'inscrivent les mouvements des personnes (Pellerin, 2011) et d'identifier en d'autres termes les mobilités représentatives d'une société. Mobilisant ce paradigme, le système urbain parisien fut défini selon trois échelons territoriaux : la proximité, la connexité à l'espace urbain et la transversalité (Berroir et al., 2017). Les flux identifiés relèvent de réseaux faiblement polarisés et de configurations qui ne répondent à aucune logique d'organisation spatiale spécifique.

Partant de l'hypothèse que les usagers de Beyrouth agissent non pas comme des sujets mécaniques soumis à la contrainte de cause, (ou plutôt des sujets obéissant à des ordres socio-spatiaux en pleine connaissance de cause) nous sommes induits à considérer que les perceptions de ces sujets sont éventuellement orientées par des schèmes d'action

(Bourdieu, 1980) assez complexes, et que la réponse qui en découle recouvre la forme de mobilités rhizomiques, pas nécessairement polarisées par des logiques politiques de divisions sociocommunautaires. Le recours aux notions territoires multi situés ou circulatoires et leurs approches méthodologiques (observation multi située, et l'étude des mobilités représentatives de la population en présence) est indispensable dans ce contexte. Il s'agit non pas seulement de tester à partir des configurations spatiales de la fragmentation à Beyrouth leur conciliation possible avec les territorialités qui se déploient au niveau de l'espace vécu, dans le but de mettre en épreuve les visions dominantes et univoques de la ville, mais aussi pour explorer la portée et les limites de ces notions dans le système urbain Beyrouthin.

### **1.2.2. Le translocal, le transterritorial et l'interterritorial pour décrire les processus d'hybridation émergeant des interfaces**

Dans la continuité des approches relationnelles des espaces, sont développées les notions de « translocal » (Appadurai, 2003) et de transterritoire (Cattan, 2014). Ces termes réfèrent aux lieux qui associent aux caractéristiques locales des villes, des spécificités et des liens qui les relient avec l'extérieur. Le translocal désigne plus particulièrement les croisements qui se tissent avec l'ici (le local) et l'ailleurs (le global ), au travers des intermédiaires technologiques (les téléphones mobiles, internet, les transports à longue distance); alors que les transterritoires désignent tout type de coprésence et d'interaction qui s'articulent en interne mais qui s'incorporent dans des composants diverses : morphologiques, fonctionnelles, durables, éphémère, dans les espaces appropriés et dans les espaces publics. Le transterritoire qualifie en d'autres termes des caractéristiques ou des situations qui offrent des potentiels d'hybridations et de rencontres entre des individus de différentes origines, classes, cultures, religions, etc. Ces composants sont des objets composites ou des phénomènes comportementaux susceptibles d'être saisis empiriquement. L'exemple des employées de maison sri-lankaises travaillant à Beyrouth illustre ces phénomènes d'appropriation éphémères dans divers lieux, balcons, tables de restaurant à côté des enfants, des cyberboutiques et marchés, pour des interactions à différentes échelles (globales et locales). Cette notion nous ramène aussi à considérer les lieux de croisement de multiples nationalités et cultures, où la rencontre avec l'extériorité est augmentée,

comme par exemple les cyberboutiques, les espaces de travail et les espaces de vie appropriés par la population immigrée des métropoles. Nous pouvons également penser à la population mobile ou bien « les habitants temporaires » qui redéfinissent le paysage urbain autant que la population locale. La notion “hybride” s’ajoute à ces concepts décrivant les interrelations entre l’intériorité et l’extériorité, pour qualifier des objets ou quasi- objets aux effets incertains, inclassables et éphémères qui traduisent une intention de franchissement et de transgression des normes et des frontières, en offrant ainsi une invitation à la rencontre (Gwiazdzinski, 2007). De même la notion « inter-territorialité » (Vanier, 2008) évoque les espaces d’interrelations et d’interdépendances entre territoires. Ce concept s’inscrit dans la complexité dans la mesure où il conçoit le multiple, (du fait que les échelles multiples des rapports socio-spatiaux, la question de la diversité d’appartenance identitaire, et des pouvoirs multiples sont les aspects sollicités) sans pourtant prétendre le simplifier ou le résoudre. De plus, ce concept souligne les impacts des logiques externes sur les logiques internes du territoire, qui s’alimentent mutuellement de manière que l’idée de frontière entre le dedans et le dehors, aussi nécessaires au territoire, se trouve considérablement brouillée. Cependant, la notion ne récuse pas le territoire en tant que structure mais demeure pourtant dans la contradiction entre tout ce qui l’affirme et tout ce qui le remet en cause.

Elle s’articule à deux niveaux : social et politique. Au niveau social, l’inter-territorialité se forge dans les pratiques individuelles et collectives qui trouvent elles-mêmes leurs ressorts dans les mutations sociétales fondamentales : «*individualisation, nouvelles temporalités, croissance de la mobilité, empire des réseaux*» (Ibid.), qui eux-mêmes créent de nouvelles dynamiques territoriales. Il s’agit de nouveaux parcours et de multiples lieux de regroupement à différents moments temporels (comme par exemple des lieux de travail, de récréation ou de double- résidentialités de plus en plus éloignées des domiciles) ; en d’autres termes, des conjonctions fluides qui redéfinissent les références territoriales des usagers à des multiples temporalités. Au niveau politique, l’inter territorialité s’incorpore dans les différentes formes de coopérations entre multiples pouvoirs à multiples échelles (locale, national, planétaire), qui appuient l’interdépendance du territoire. C’est ainsi que ces différentes typologies évoquées constituent des approches inédites et alternatives pour

dépasser les rhétoriques d'enclavements socio-communautaires qui prédominent dans les travaux sur l'organisation de l'espace métropolitain beyrouthin (M. F. Davie, 1994; Farah, 2011; Fawaz, 2008; Hafeda & Bou Akar, 2011; Harb, 2003; Verdeil, 2017) au profit d'une analyse en termes d'articulations et de contacts entre les différents quartiers et secteurs de cette ville. Toutefois le développement d'une approche ou d'un système capable d'envisager ces différents processus d'hybridation, n'est pas pleinement achevé dans l'analyse et la gestion des espaces. Trois types de pesanteurs expliquent pourquoi la réalité mobile n'est pas pleinement prise en compte (Cattan, 2012). Le premier est d'abord d'ordre matériel et technique, qui renvoie à une incommodité de mesurer la complexité de l'échange. La seconde est d'ordre symbolique, idéologique, en rapport avec la difficulté d'associer mobilité et ancrage dans une même logique et capacité d'imagination (Cattan, 2012; Chalas, 2000). La troisième pesanteur est d'ordre institutionnel associée à l'incapacité de fonder une gouvernance au-delà des limites administratives (Vanier, 2008). Par conséquent, le design est proposé à finalité méthodologique afin de donner forme, voir une esthétique à l'inter-territorialité (Ibid.)

#### **1.2.2.1. Le design territorial comme démarche ouverte**

La notion de design territorial est une déclinaison « *du design thinking* » visant la création d'objets dans une double intention fonctionnelle et esthétique. Elle réfère dans ce contexte à « une esthétique » traduite par une mise en scène ou une mise en narration aux services « des pédagogies de la complexité » (Gwiazdzinski, 2015b). En effet, le design territorial, interpelle à penser les espaces dans le sens de la complémentarité et non de l'opposition, et apprend à tisser des alliances, des collaborations, des co-élaborations et de partage à toute échelle. Il soulève le défi de l'hybridation des identités, du temporaire, du mobile, du labile et de l'intermittent résultant des flux (Ibid.) Et, contrairement aux outils des fabriques territoriales classiques et traditionnelles, le design territorial met en œuvre une plateforme novatrice ouverte aux multiples imaginaires concernant la fabrique territoriale à différents échelons (du quartier-à la métropole) et intègre les échelles de vie des usagers sédentaires et « temporaires » des territoires. A l'image du *design thinking*, le design territorial relève d'un processus participatif ouvert et dynamique où l'observation, le questionnement, la concertation pèsent sur l'objet produit et sur sa dimension esthétique. « Les utilisateurs



sont considérés comme les clés pivots du processus » (Ibid.). En conséquence, la démarche du design interpelle des intervenants pluridisciplinaires : d'un côté, des acteurs d'observation des usages (architectes et urbanistes, spécialistes des réseaux sociaux, vidéastes-ethnologues, journalistes, philosophes, sociologues, des acteurs de terrains (techniciens, agents, commerçants, consommateurs, chefs d'entreprise, citoyens). Et d'un autre côté, des « *bricoleurs* » « improvisateurs »: des acteurs qui cherchent des solutions « ailleurs que dans les livres » (Debord, 2008), autrement dit « des designers de situations » (Debord, 2001), des « Hackers » (Himanen et al., 2001) qui peuvent créer de nouveaux imaginaires et qui savent « à un certain moment tirer profit de circonstances imprévues » (Andel & Bourcier, 2013; Gwiazdzinski, 2015a). Le design territorial implique, des mises en récits, des fonctionnalisations territoriales et des scénarisations permanentes des visions territoriales en adoptant comme support de pastilles visuelles diverses (maquettes, dessins, collages, prototypes, infographies, story-board, vidéo) et multi-sensorielles, encore peu développées en urbanisme et aménagement (Barbara, 2011; Zardini et al., 2005). Enfin, ce concept désigne toute sorte d'intervention susceptible de bouger l'action publique vers des valeurs de l'inter-territorialité, des valeurs collaboratives et de coopération entre les administrations des différentes échelles et les différents usagers des territoires (temporaire et sédentaire) (Gwiazdzinski, 2015b). Et dans ce sens, toute forme contribuant au service du design territorial est un composant de l'inter-territorialité. C'est ainsi que le design territorial joue le rôle d'une interface conçue comme un système producteur d'interactions et de moments privilégiés de croisements de relations mixtes dans différents domaines et à différentes échelles. Et dans la lignée de ce paradigme que se pose la nécessité d'imaginer d'autres formes d'intelligence collective, d'organisations et de coopérations à Beyrouth autant que d'autres villes, à force que cette dernière a été bouleversée récemment par des crises politiques et sociétales remettant en cause les principes sur lesquels se reposent la fabrique des politiques publiques urbaines fondées sur la répartition du pouvoir entre communautés confessionnelles (Farah, 2011). Les réponses classiques et traditionnelles ne sont plus adaptées pour agir dans « l'incertitude » (Barthe et al., 2014). En effet, cette question de dépasser les référentiels traditionnels de l'action publique urbaine a été bien soulevée (Verdeil, 2018) aussi tant que tant que les opérations politico-administratives se sont avérées incapables de prendre en compte les aspirations et besoins des usagers (Ibid.).

Les différents décideurs politiques de la ville, urbanistes et gestionnaires municipaux par exemple ont été sollicités de penser et gérer les localités en renversant l'analyse concentrée prioritairement sur la régulation de l'acte de bâtir, au profit de se concentrer spécifiquement sur des fragments d'intérêts communs (les infrastructures) qui devraient être d'ailleurs au centre des attentions des différents acteurs. Toutefois, cette posture devrait davantage s'inspirer du design territorial pour s'investir dans des stratégies de développement collaboratives, d'innovation sociale et de valorisation des ressources humaines locales autour des différentes communautés et individus (mobiles et sédentaires) partageant et utilisant le territoire beyrouthin.

## ***Conclusion***

Ce chapitre a permis de faire émerger deux figures de l'interface comme système produit et producteur d'espace.

Dans sa première figure, l'interface réfère à une structure organisant l'espace et son fonctionnement. Cette figure va de pair par conséquent avec celle d'une frontière conçue comme une induration de rapport de force entre les différents acteurs (décideurs politiques et usagers de l'espace) et d'autres agents (fixes et mobiles) contribuant à la production territoriale. La lecture de l'interface interpelle dans ce cadre l'articulation des trois formes Lefebvriennes de l'interprétation spatiale (l'espace conçu, vécu et perçu). Cette lecture vise d'abord à mobiliser les objets de planification pour étudier la manière dont les divisions sont imposées dans l'espace par le pouvoir central et local, puis de croiser empiriquement (*in situ*) l'espace avec un regard différencié, attentif aux discontinuités/continuités, contraste/similitudes etc. Ensuite, il convient de croiser des méthodes ethnographiques et anthropologiques pour déchiffrer les pratiques spatiales et les représentations spatiales des usagers de l'espace, tout particulièrement les modalités dont ils appréhendent les divisions entre adhésion et contestation. En assumant le rôle d'une frontière, l'interface peut prendre la forme d'une structure mobile aussitôt que le contrôle du territoire est « réticularisé » et disséminé à l'intérieur et en dehors du territoire, et que les rapports avec les espaces sont individualisés et représentés dans des dispositifs technologiques de traçabilité permettant ainsi de découper l'espace en des divisions

personnalisés (selon des logiques particulières reconnues collectivement) autre que celles construites par le droit des villes et des pays. Nous sommes également enclin à considérer l'aspect temporel de l'interface, aussi tant que les appropriations territoriales sont parfois éphémères et/ou conséquentes à des effets collatéraux succinctes et temporaires. Au contraire, la frontière peut perdurer aussi longtemps après sa dissolution des droits des villes pour autant que les usagers continuent à reproduire des territorialités et des legs du passé. En assumant les aspects mouvants et fragmentés des temps des frontières, le territoire s'avère une structure complexe articulée par une superposition de couches territoriales multiples non réductibles à un modèle territorial unique.

D'une autre part, l'interface prend la figure d'une zone de contact d'un processus fluide et inattendu des temps sociaux, et des lieux. Dans ce cadre, elle se conjugue aux typologies de porosité d'espace qui mettent le jour sur les relations rhizomiques, les enchevêtrements des domaines et des échelles, le brouillage des limites, l'éclatement des espaces de référence et des ancrages. L'étude de ces phénomènes interpelle la mobilisation d'un paradigme qui permet d'analyser les systèmes et de rendre compte tout particulièrement des situations d'interactions, et d'échanges essentiellement représentatives des productions sociales en présence. Ce paradigme devra prendre appui sur des méthodologies ethnographiques qui invoquent des observations multi-situées, et l'analyse des mobilités représentatives de la population en présence, de différentes natures et multi-scalaires.

Partant des deux premières hypothèses structurant cette thèse, ces deux figures de l'interface paraissent prometteuses. La première hypothèse appuie la présence de césures identitaires/confessionnelles incorporées dans les formes urbaines, les architectures et dans l'*esprit des lieux* (Norberg-Schulz, 1980). Elle suppose aussi que ces césures sont origines et conséquences des productions spatiales des différents acteurs Beyrouthins. Ainsi, la figure de l'interface comme frontière structurant les organisations socio-spatiales, semble pertinente pour envisager les discontinuités socio-spatiales et politiques de Beyrouth. Conçues comme des effets de rapports de force entre les différents agents spatiaux, des structures matérialisés ou invisibles ; mobiles et mouvantes dans l'espace temps, les interfaces de Beyrouth permettront une relecture de l'espace à l'aune de l'articulation des différentes formes de productions spatiales et territoriales (représentations de l'espace/stratégies territoriales, pratiques spatiales/tactiques-appropriations territoriales ;

espace de représentation/associations territoriales). Cette lecture est rarement explorée dans les travaux portant sur les dynamiques territoriales beyrouthines, pour autant que la complexité des pratiques spatiales ainsi que les aspects temporels et mouvants des discontinuités ne fussent pas pris en compte dans ces travaux.

La seconde hypothèse envisage plutôt une vision moins polarisée et plus nuancée de Beyrouth, en soutenant la présence de tendances plus globales et moins territorialisées de l'appropriation de la ville par ses usagers en dehors de leurs attaches identitaires, sociales et idéologiques. Dès lors la figure de la l'interface comme processus, est indispensable pour développer une approche relationnelle des espaces de Beyrouth, au-delà des approches qui appuient la fragmentation territoriale, ainsi que pour trouver des stratégies de développement collaboratif et d'innovation sociale alternatives aux référence traditionnels désormais inefficaces pour penser et gérer la ville.

L'entrée par l'interface est susceptible ainsi de contribuer à faire émerger des dynamiques plus fluides du fonctionnement de la ville, et à alimenter de nouvelles stratégies de développements collaboratifs à plusieurs échelles et domaines.

Notre approche théorique une fois posée, soulève la question de l'approche méthodologique, des matériaux d'investigation et de sélection des terrains de recherche, à laquelle est consacré le chapitre suivant.

## **Chapitre 2- La mise en terrain des interfaces de Beyrouth**

### ***Introduction***

Ce chapitre vise à expliciter la méthodologie et la construction des terrains, la manière dont elles sont mises en œuvre dans cette thèse. Elles s'articulent aux différents défis que représente la mise en terrain d'espaces fortement traversés de divisions à la fois administratives politiques et culturelles-confessionnelles. Le terrain de recherche n'a pas été aisément accessible pour effectuer cette recherche. Au contraire, les difficultés se sont manifestées sous des formes inattendues dès le début de l'activité de recherche. La perception du terrain ainsi que la manière dont il s'est dévoilé ont été considérablement impactées (entre autres facteurs) par mon identité et ma position (genre, classe sociale et appartenance communautaire) qui ont fortement influencé mon expérience avec les lieux et leurs utilisateurs. Pour autant, elles ont été également affectées par les circonstances politiques et sanitaires qui ont souvent bloqué l'accès à certains espaces ciblés. Pour ces différentes raisons, j'ai mis en place diverses stratégies alternatives, et été obligé à faire des ajustements entre les hypothèses de recherche, les méthodes anticipées et les pratiques de terrains prévues au préalable. Comment aborder dès lors les différents composants sociaux, politiques, formels et fonctionnels des différents espaces de Beyrouth afin de mieux décrypter la fonctionnalité de l'interface ainsi que son effet sur les organisations socio-spatiales ?

La première partie explicite les choix des terrains et leur intérêt pour interroger le fonctionnement et les effets de l'interface à Beyrouth. La deuxième partie présente la méthodologie adoptée pour leur investigation. Celle-ci est conçue dans le croisement de trois types de méthodes dont les enjeux et les modalités dans lesquelles elles ont été

mobilisées seront précisés.

## ***2.1. Le choix du terrain - une interface emblématique au sud de Beyrouth***

Le choix de terrain pour cette recherche est dicté principalement par l'hypothèse que nous cherchons à confirmer et approfondir. L'hypothèse sous-jacente à ce choix suggère que c'est bien dans les interfaces les plus emblématiques que s'affirment des interconnexions et interrelations inattendues. Partant de là, l'étude a sélectionné un site métropolitain parmi les plus reconnu et les plus identifié comme ligne de rupture résultat de l'héritage de la guerre civile ou de confrontations plus récentes. Elle porte d'une part sur la limite administrative entre la municipalité de Beyrouth et la Banlieue Sud qui, selon les données électorales<sup>12</sup> marque une interface entre les communautés chiites et sunnites d'une part (voir figure 1). Elle se déploie d'autre part, sur l'ancienne ligne de démarcation, l'ancienne rue de Saïda, issue de la guerre civile (1975-90) et définie comme zone tampon entre les communautés chrétiennes et musulmanes, et qui joue encore aujourd'hui un rôle structurant dans les représentations et dans les pratiques et les stratégies des acteurs.

### **2.1.1. Caractéristiques de l'entité territoriale ciblée**

Les quartiers jouxtant ces deux interfaces ont constitué le terrain d'étude (Figure 1). Les limites de cette entité territoriale ne correspondent pas à des limites administratives précises en tant que telles. Le périmètre a été défini en se basant sur une compilation d'études antérieures de délimitation de ces espaces (Farah, 2011; Hafeda, 2019; Hafeda & Bou Akar, 2011; Harb, 2003; Kastrissianakis, 2012; Verdeil, 2013a, 2017). A partir de cet ensemble territorial, trois sous-ensembles qualifiés ici de quartiers ont été identifiés.

---

<sup>12</sup> Les listes électorales constituent les seuls documents officiels qui nous renseignent désormais sur la structure de la démographie confessionnelle (Verdeil & Faour, 2007)

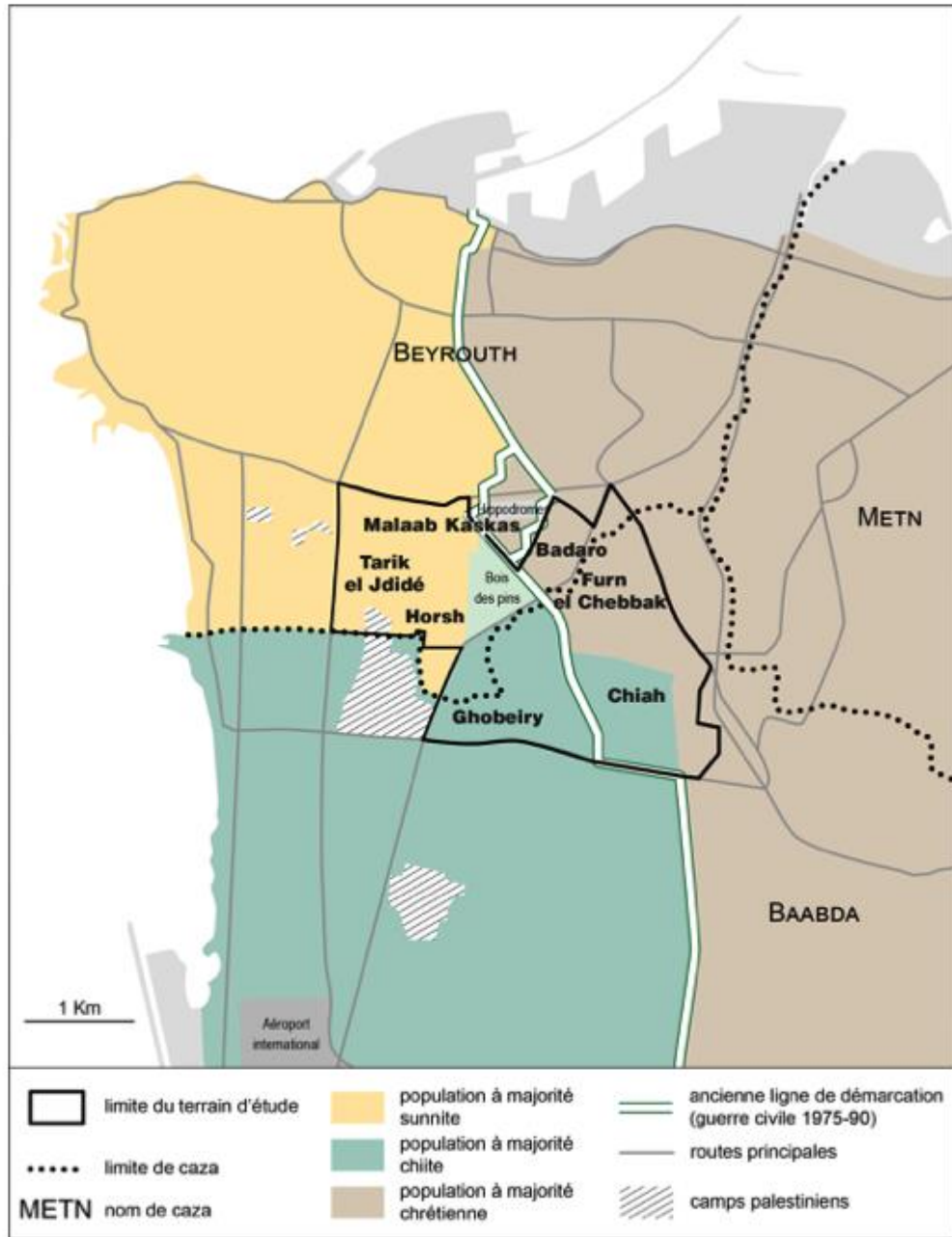


Figure 1. Le terrain d'étude. Source : Carte faite par l'auteure (Mezher & Chbat, 2021)

Le premier quartier est composé par la municipalité de Furn el Chebbak, le secteur Est de Chiah connu sous le nom d'Ain el Remmaneh et la partie Est du secteur du Parc de Beyrouth connu communément sous le nom de Badaro. Furn el Chebbak et Chiah font part de la banlieue Nord Est et Est, et réfèrent à des découpages administratifs complètement

isolés de Beyrouth et qui composent pourtant une continuité administrative de la région du Mont-Liban (Farah, 2011; Kastrissianakis, 2012; Verdeil, 2013a). En outre, ces localités sont présentées comme influencées et gouvernées par les élites locales chrétiennes (Ibid.), et sont peuplées majoritairement par des populations chrétiennes (96% à Furn el Chebbak et 86% à Chiah selon les listes électorales les plus récentes des deux localités)<sup>13</sup>

Le deuxième quartier est défini par les secteurs de Tarik el Jdidé, Malaab et Horsh du découpage administratif Mazraa de Beyrouth. Ces secteurs sont dénommés communément par Tarik el Jdidé, et sont influencés par le mouvement politique moustakbal sunnite<sup>14</sup>. Les résidents de ces secteurs sont essentiellement de confession sunnite. En effet, 80% des électeurs de Mazraa et de ces secteurs particulièrement, sont de confession sunnite (Hafeda, 2019). Le troisième quartier correspond aux municipalités de Ghobeiry connues comme les vieux quartiers de Ghobeiry ainsi que le quartier ouest de la commune de Chiah. Ces quartiers font partie de la banlieue Sud-Ouest de Beyrouth où la population en présence est associée à une majorité communautaire chiite (80% selon la liste électorale de la municipalité de Ghobeiry). En effet, Ghobeiry fait part de la banlieue Sud Ouest de Beyrouth, présentée non pas en tant qu'une banlieue de Beyrouth mais comme un territoire qui se démarque de la ville et des autres banlieues (Nord et Est) par des différenciations autant socio-communautaires<sup>15</sup>, formelle, conséquence d'une appropriation illégitime et anarchique du sol et politique, marquée par la souveraineté du Hezbollah (Harb, 2003). Toutefois, ce territoire associé au Hezbollah ne constitue pas un territoire continu. Au contraire, sa frontière s'imbrique dans Beyrouth municipale pour intégrer la côte ouest de la ville (celle de Jonah et de Ramlet et Bayda) ainsi que des quartiers historiquement mixtes communautairement tel que Zoqaq el Blatt, Bachoura et des quartiers sunnites comme Moussaitbeh, Basta et certaines parties de Ras Beyrouth (Kastrissianakis, 2012). D'une manière similaire, ce territoire intègre des quartiers de la banlieue Est de Beyrouth comme par exemple certains secteurs de Ain el Remmaneh, les plaines de Hadath et de Sahrat al Choueifat (Bou Akar, 2012; Farah, 2011; Tohmé, 2014). L'étalement de ce

---

<sup>13</sup> Les proportions sont calculées des données concernant la composition de l'électorat qui proviennent des listes électorales primaires, publiées par le ministère de l'intérieur et des municipalités début 2017.

<sup>14</sup> « *The area has a Muslim Sunni majority and is under the political power of the Sunni Mustaqbal movement* » (Hafeda, 2019)

<sup>15</sup> Dans la mesure où la population en présence est de la communauté chiite (Harb, 2003).



territoire est le résultat de plusieurs facteurs (Bou Akar, 2012). D'abord, c'est la promotion immobilière destinée à la communauté chiite et l'acquisition des biens fonciers pour s'installer en dehors de la banlieue qui en ont constitué un principal facteur. Puis c'est l'action spatiale (la construction de bâtiments et d'infrastructures) dans ces espaces qui a produit un ordre spatial différent politiquement, socialement et culturellement. De plus, la réglementation urbaine et le zonage ont participé à ce processus d'étalement, dans la mesure où ils ont favorisé la construction de bâtiments résidentiels de masse, appropriés majoritairement par la communauté chiite, et donc ont contribué au changement du profil communautaire de ces espaces d'interface. Toutefois, il est bien noté que même si le Hezbollah influence ces quartiers en dehors « de son territoire », ce parti n'en jouit pas du monopole qu'il exerce dans la banlieue Sud Ouest (Kastrissianakis, 2012). Donc ces quartiers sont présentés en tant « qu'espaces contestés » par le Hezbollah et non pas soumis à son emprise territoriale. C'est pour cette raison que notre attention a porté sur Furn el Chebbak, Ain el Remmeneh et ses quartiers contestés, ainsi que Ghobeiry et Tarik el Jididé, pour le fait qu'ils sont adjacents ; et qu'ils sont imparties des découpages territoriaux associés au groupes communautaires Chiite, Chrétiens et Sunnite, respectivement.

A ces découpages, se superposent les axes routiers (corniche al Mazraa, Avenue Omar Beyhum du côté, Avenue Jamal Abdul Nasser du côté de Chiah, et Avenue Novembre 22/Abdallah El Yafi), notamment d'infrastructures lourdes (Figure 2) qui matérialisent des divisions spatiales, séparant ces quartiers relativement homogènes du point de vue confessionnel.

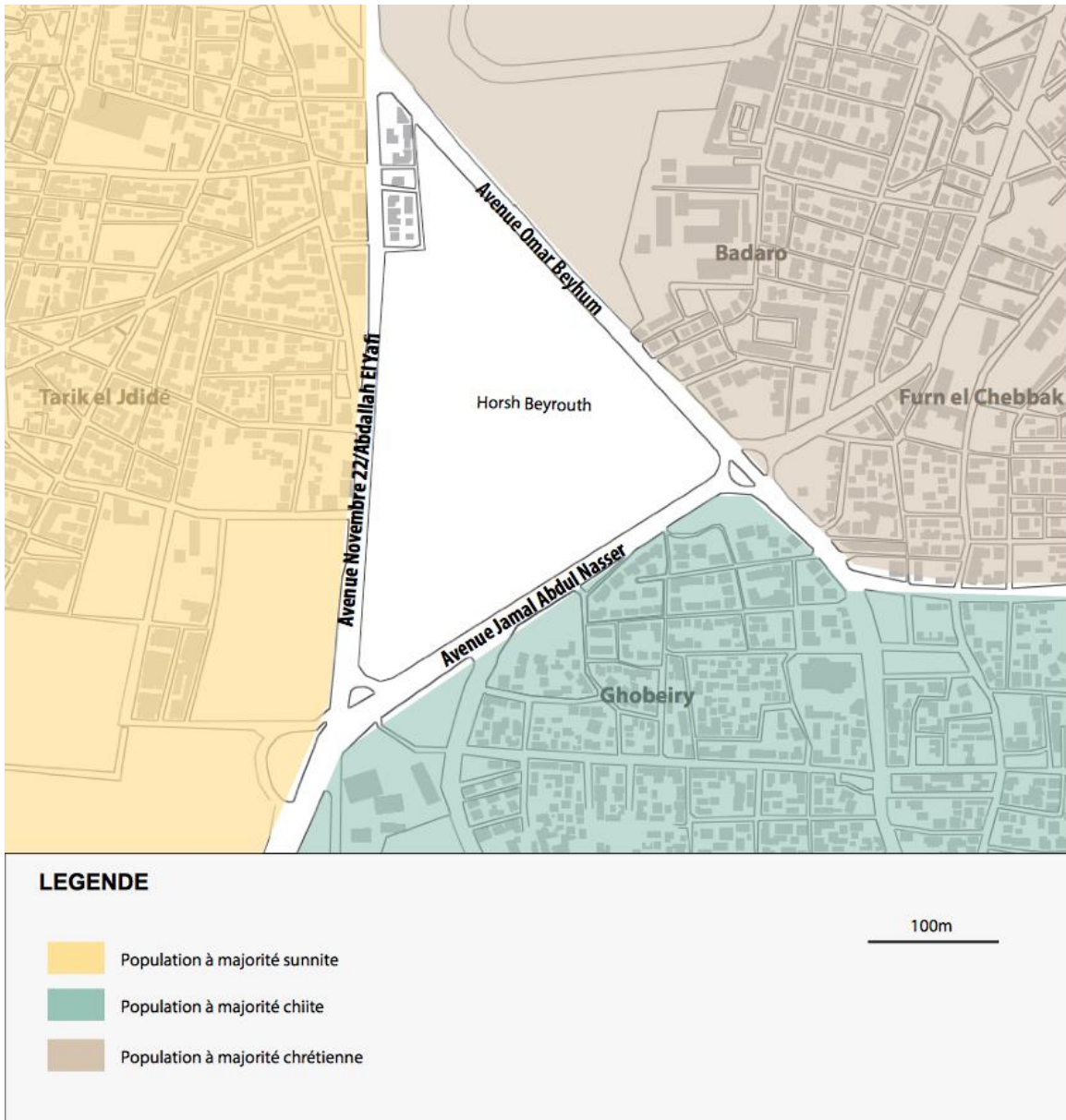


Figure 2. Les divisions spatiales du terrain d'étude. Carte faite par l'auteur

Notre choix du terrain s'est donc appuyé sur cette compilation de données, dans lesquelles l'espace est lisiblement délimité. Et nous avons particulièrement ciblé les quartiers jouxtant les frontières de ces territoires partant du principe que ces derniers sont capables d'articuler une interface ou une zone de contacts propices aux interactions complexes et imprévisibles.

### 2.1.2. Défis rencontrés

Suite à la présentation des différentes zones composant notre terrain, force est d'insister sur la difficulté d'accès à ces zones pour des raisons liées tant à des facteurs contextuels qu'à des raisons émotives essentiellement liées à l'identité de la chercheuse.

Je précise d'abord que le contexte politique ne cesse d'impacter régulièrement certaines libertés de circulation dans la ville. Il a fallu adapter le dispositif méthodologique à ces contraintes. Il fallait par exemple être conscient du fait qu'il est presque impossible de se promener avec un appareil photographique dans certaines zones en vue de filmer ou de photographier. Par ailleurs, le travail a été rendu particulièrement difficile en 2019/2020 en raison de la crise politique majeure qu'a connue le Liban en novembre 2019 ainsi que, plus récemment, de la pandémie du COVID-19. Ces crises ont été accompagnées de fermetures de routes et de « couvre feu », ce qui a limité l'accès à Beyrouth et sa banlieue. De plus, j'ai bien pris conscience des effets que pouvait produire ma propre identité et ma propre appartenance communautaire sur le cours de la recherche dès mon premier contact avec le terrain. Je suis une femme du Metn (Mont Liban -Est de Beyrouth) de la communauté Chrétienne mais je suis également une étrangère du fait que je suis rattachée à une institution étrangère dans le cadre de cette thèse. J'ai été vigilante aux effets que pouvait produire ma propre présence sur le terrain et sur les actions et les entretiens formels et informels avec les différents usagers rencontrés, ainsi que les risques et les tensions auxquelles je pouvais être exposée.

En outre, j'ai expérimenté des « *emotional entanglements* » (Laliberté & Schurr, 2016), ce qui n'était pas sans conséquences sur le déroulement du travail du terrain. En effet, mon contact avec certains lieux a aiguisé mes propres sentiments et sensations qui ont œuvré à m'emmêler à des représentations et pratiques que je cherchais plutôt à appréhender de manière plus distanciée et objective. En effet, le sentiment d'insécurité lié à mon identité de femme de la communauté chrétienne m'ont empêché de m'attarder longtemps dans certains espaces en dehors de l'Est de Beyrouth (bien que cette délimitation fut supprimée depuis longtemps), et notamment dans la banlieue Sud. Ces sentiments n'avaient pas éventuellement lieu d'être en l'absence de raisons justifiées en réalité, mais étaient sans doute influencés jusqu'à une certaine mesure par les récits de violence de la guerre

transmis par les aînés, que je n'ai pas pu mettre à distance facilement. Pour autant, je redoutais que mon investigation-en tant que chercheuse étrangère-, me mette dans des situations pouvant contrecarrer la recherche et me mette en danger, notamment dans un espace contrôlé par des groupes communautaires engagés dans des conflits régionaux voire internationaux. Ma position d'extranéité aurait pu sans doute être interprétée comme une position utilisée pour des fins d'espionnage par exemple. Cette suspicion permanente d'être considérée comme un agent commandité par un certain projet géopolitique m'a empêchée de fréquenter certains lieux auxquels je n'avais aucune justification pour expliquer ma présence. (Comme par exemple les espaces publiques notamment pendant les événements religieux et les fêtes organisées par les partis politiques etc.)

A cela s'ajoute certaines considérations liées à la culture « genrée » à laquelle j'ai été exposée- plus spécifiquement aux conventions qui dictent comment une femme doit se comporter en milieu public - Il est malaisé par exemple qu'une femme fixe longtemps un homme inconnu, et il n'est pas souhaité de s'aventurer seule dans certains endroits pas assez fréquentés ou réservés exclusivement aux hommes, afin d'éviter un harcèlement sexuel ou la sollicitation (non souhaitée) de l'attention masculine. Dès lors l'accès à ces lieux spécifiques n'a pu se faire qu'avec le concours d'un intermédiaire- homme- qui faisait office de garant de la neutralité des échanges sur le plan politique notamment, et qui apaisait mon sentiment d'insécurité lié à mon identité de femme. Ce médiateur faisait partie de mes réseaux de connaissance, des habitants de ces lieux (amis, collègues, anciens collègues); et souvent des membres de ma propre famille (époux, frère, oncle etc.). Malgré, ce contexte d'accès au terrain -sous condition- pour une jeune femme « chrétienne » de « l'Est de Beyrouth », une méthodologie mixte a pu être déployée.

Après avoir interrogé l'adéquation de notre processus de recherche à notre terrain d'étude et présenté un aperçu général des défis croisés, nous précisons notre approche méthodologique.

## ***2.2. Agencement des méthodes pour saisir les modalités de fonctionnement de l'interface et ses répercussions territoriales***

Notre protocole méthodologique repose sur l'articulation d'approches multiples tant que le fonctionnement et la composition de l'interface dépendent de différents acteurs et de divers

moyens à leur disposition (Chapelon et al., 2008). Partant du principe que le concept d'interface est une voie médiane entre deux conceptualisations de l'espace, l'une qui considère les formes et les ordonnances et l'autre qui souligne les conjonctions fluides et imprévues des temps sociaux et des lieux, ainsi que les hybridations de populations mobiles; cette recherche se situe dès lors à l'intersection des différentes interprétations de l'espace (Lefebvre, 2000), en fonction du statut et des intérêts de ses différents acteurs et agents. En croisant une approche multi-située (Tarrus, 1993) attentive aux situations d'interactions et d'échanges particulièrement représentatives des productions sociales atypiques et régulières, à une approche différenciée (Bourdieu, 1980) attentive aux écarts et aux contrastes à différentes échelles et dans différents domaines; un double cadrage est fait dans la finalité d'étudier les interfaces de l'espace beyrouthin.

### **2.2.1. Une approche croisée**

Le premier cadrage s'intéresse particulièrement aux composants politiques et institutionnels des interfaces qui se déclinent au niveau de « l'espace conçu » (Lefebvre, 2000). Il consiste à analyser en d'autres termes, les différentes logiques institutionnelles (métropolisation, fragmentation, extension etc.) sous-jacentes à la fabrique urbaine et territoriale, afférentes dans la mise en place (ou la décomposition) des divisions spatiales communautaires et administratives dans l'espace ciblé. Il vise également à étudier les modalités de gouvernance des différentes collectivités territoriales relatives aux zones d'étude en question, dans la finalité de décrypter les aspirations et les intérêts des réseaux d'actions publique qui se déploient. Il s'agit de voir si ces programmes sont autonomes et/ou orientés vers des enjeux communautaires, culturels spécifiques, affirmant ainsi la fragmentation territoriale ou si au contraire, ils s'inscrivent dans des processus de régionalisation et de métropolisation accentuant ainsi les interactions et les porosités territoriales. Ce cadre vise donc à étudier comment les divisions ont été fabriquées dans l'espace par le *top down* et trois approches le structurent (Tableau 2.). Etant donné que plusieurs travaux antérieurs ont abordé les actions publiques et aménagistes de notre zone d'étude, notre première approche est théorique. Elle présente spécifiquement un éclaircissement des différentes facettes des logiques de la fabrique urbaine et territoriale (en termes de métropolisation ou de fragmentation) portées sur les zones en interface

étudiées, dans la bibliographie existante. Elle examine également les différents documents juridiques de planifications urbaines et territoriales (lois, réglementations, cartes officielles, plans directeurs, décisions municipales etc.) tout particulièrement ceux qui concernent notre terrain, dans la mesure où ils constituent des objets pertinents pour l'analyse des stratégies des décideurs politiques. La seconde est historique et rétrospective. Elle vise d'abord à comprendre l'évolution de la structure urbaine des quartiers, notamment la mise en place des axes et les infrastructures et la manière dont ils ont structuré l'espace depuis le début de son urbanisation, à force qu'ils constituent en ce moment des ruptures urbaines. Elle consiste à analyser également la recomposition des limites administratives au fil de la densification de l'espace, puis elle s'intéresse à l'évolution des mobilités sociales, tout particulièrement à la manière dont les migrations urbaines ont organisé les (ré) appropriations spatiales des quartiers selon le critère de l'appartenance communautaire. Ce regard rétrospectif est considéré comme une démarche indispensable avant d'examiner le caractère contemporain des divisions, partant de l'idée que ces derniers sont le résultat d'un cumul et d'un entrelacs d'actions urbaines et territoriales ainsi que des mobilités urbaines qui se sont articulés au fil du développement urbain de l'espace. La troisième approche est empirique. Elle consiste à étudier *in situ* la manière dont l'action publique affirme (ou conteste) les différenciations sociocommunautaires, à travers la matérialité et l'ambiance urbaine des quartiers, et vise essentiellement le cadre morphologique de ces quartiers, notamment les architectures, et les autres productions spatiales gouvernementales et institutionnelles liées aux institutions politico-religieuses contribuant dans la gouvernance des collectivités territoriales en question.

<b>Approche</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Matériaux</b>	<b>Portée</b>
Théorique	-Documents et bases de données	-Littérature grise -Documents juridiques de planifications urbaines et territoriales (réglementations, lois, décrets lois, schémas directeurs et décisions municipales)	-Les logiques planificatrices institutionnelles
Historique	-Documents et bases de données	-Documents officiels (cartes officielles, recensement officiel) -Littérature grise -Archives historiques	-L'évolution de la structure urbaine des quartiers -La recomposition des limites administratives -L'évolution des mobilités sociales selon le critère communautaire
Empirique	-Immersion in situ -Observation participante	- 500 photographies - Carnet de recherche	-Identification des différences et des similitudes sociocommunautaires dans les aspects morphologiques fonctionnels et idéels de l'espace ciblé.
	-Observation indirecte	-Sites internet et réseaux sociaux des municipalités en question -Archives de presse	
	-Enquêtes par questionnaire avec les usagers	-Soixantaine de questionnaires	-Les mobilités inter-quartiers -Les représentations spatiales -Les rapports affectifs aux lieux
	-Cartes mentales	-Soixantaine de cartes mentales	
	-Entretiens	-30 Entretiens	

Table 2. Les approches, les matériaux d'investigation et leurs portées. Source : N.Mezher (2021)

Un second cadrage s'intéresse à l'espace social rarement envisagé dans les travaux sur les dynamiques territoriales de Beyrouth jusqu'à présent ; tout particulièrement à la manière dont les représentations et les pratiques spatiales bien situées articulent l'interface. Ce cadrage repose sur une approche empirique et porte sur les déplacements inter-quartiers,

les représentations spatiales ainsi que les rapports affectifs aux lieux (Tableau 2.). Dans ce contexte, nous identifions l'espace social à un objet imprégné par des intensités affectives (Laketa, 2016), en mesure de jouer un rôle crucial dans l'orientation des pratiques quotidiennes des usagers (Laketa, 2018). Nous entendons par l'affect, les émotions qui se fixent (stick) sur les espaces et qui ne sont pas sans conséquences sur la construction (ou la déconstruction) des limites entre les usagers et les lieux fréquentés (Ahmed, 2004) et qui par conséquent, se déclinent à travers les différents modes d'expressions (geste, mouvement, paroles, performance etc.) des usagers. Nous insistons dans cette thèse sur l'aspect contingent et relationnel de ces rapports à l'espace et de ces pratiques quotidiennes, aussi tant qu'elles dépendent des intérêts et compétences variables, contingentes et divergentes des usagers. Elles se déploient tantôt d'une manière représentative des intentions institutionnelles, tantôt de manière imprévue et spontanée en résistant et déjouant les contraintes de l'ordre social et politique établi. Elle reflète ainsi un choix individuel et une liberté d'action. Ces pratiques nous permettent dès lors de mettre en avant le décalage entre la manière dont l'espace est perçu et la manière dont il est conçu et permettent ainsi de révéler le « statut et le pouvoir » effectif des divisions sociocommunautaires. Pour cette raison, nous accordons une grande importance à l'analyse des rapports affectifs à l'espace, des représentations des lieux ainsi que les pratiques spatiales de mobilités des Beyrouthins dans la finalité d'interpréter la manière dont les usagers appréhendent les divisions entre affirmation et contestation, donc la porosité ou l'étanchéité effective de l'interface. L'investigation de l'espace social impose dans ce cadre une approche empirique *in situ*. La focale est axée d'une part sur les caractéristiques sensibles matérialisant la manière dont les usagers incorporent (ou brouillent) les différenciations sociocommunautaires ou les composants qui créent des situations d'échanges et d'interactions inédites et atypiques dans les différentes zones en interface ciblées. Donc, en d'autres termes, ce sont les aspects morphologiques et fonctionnels du terrain d'étude ainsi que son ambiance qui sont au cœur de notre intérêt. L'investigation repose d'autre part sur des enquêtes par questionnaires et des entretiens approfondis pour recenser et analyser les pratiques de déplacements inter-quartiers, dans la mesure où elles portent des potentialités de rencontres et d'interactions inter communautaires. Ces enquêtes visent également à comprendre les représentations spatiales et les rapports affectifs aux



lieux. C'est ainsi que nous proposons d'évaluer et de mettre en œuvre le degré de porosité de l'interface.

### **2.2.2. Des méthodes d'investigation mixtes**

Notre approche croisée s'appuie donc sur quatre principales méthodes d'investigation (Figure.2.1.). La première consiste en une recherche documentaire qui vise à éclaircir les caractéristiques et le fonctionnement des composants des frontières dans la bibliographie existante. Cette recherche documentaire vise à cerner d'une part les logiques de la fabrique urbaine et territoriale de l'espace ainsi que les logiques d'action publique pour souligner tout particulièrement comment les frontières sont envisagées et établies institutionnellement. Elle tient d'autre part à un examen des rares œuvres traitant la dimension sociale de l'espace, afin de bien se situer par rapport à ces travaux (déterminer ce qui a été réalisé jusqu'à ce moment afin de bien définir le point de départ pour nos investigations ultérieures). Cette recherche documentaire repose sur différents matériaux, la littérature grise, les documents juridiques de planifications urbaines et territoriales ainsi que les archives historiques et de presse.

La seconde méthode d'investigation consiste en une étude *in situ* du terrain, elle permet une approche immersive et participante de l'espace à micro-échelle de son fonctionnement et de sa pratique quotidienne. Cette seconde méthode est complétée par une observation indirecte des quartiers, à travers le recours au site web et aux réseaux sociaux des municipalités et des organisations non gouvernementales collaborant dans la gestion de ces quartiers. La quatrième méthode est axée sur un dispositif d'enquête par questionnaires d'entretiens qualitatifs et de réalisation de cartes mentales, et porte globalement sur les usagers de l'espace, leurs pratiques et leurs représentations spatiales.

Nous détaillons dans ce qui suit grands types d'investigation mobilisés et les conditions concrètes de réalisation de notre recherche.

#### **2.2.2.1 L'analyse des documents**

La première investigation qui consiste en une recherche documentaire s'appuie sur un ensemble varié de sources et renvoie à trois corpus. Le premier concerne l'ensemble de la littérature à caractère scientifique et grise portant sur les logiques des organisations socio-

spatiales, de la fabrique urbaine et territoriale - ainsi que les actions publiques portées sur la zone étudiée- en ce qu'elles répondent à des programmes de fragmentation ou de métropolisation. Le deuxième corpus comprend des documents juridiques qui font objets de planifications urbaines et territoriales ainsi que d'autres données brutes émis par les acteurs institutionnels au niveau central et local, par exemple des réglementations lois, décrets lois, recensements officiels, des enquêtes et des sondages, des listes électorales, schémas directeurs décisions municipales qui portent spécifiquement sur notre zone d'étude. Ces deux corpus de données nous ont permis de retracer le développement urbain et social des quartiers étudiés depuis le début de leur urbanisation d'une part et d'analyser d'autre part les stratégies aménagistes, tout particulièrement la manière dont elles ont contribué à affermir ou à dissoudre les différenciations socio-spatiales et communautaires dans l'espace. Le troisième corpus regroupe un ensemble d'informations et de données recueillies des sites web et des réseaux sociaux des administrations locales gérant les zones étudiées. Ces derniers nous ont dévoilé les programmes publics, en ce qu'ils affichent une affirmation une contestation (voire une dissimulation) des différenciations socio-culturelles voire communautaires. Pour autant ces matériaux nous ont été utiles dans la mesure où ils exposent des photographies comportant d'intéressants renseignements sur la vie locale, les usagers et leurs pratiques notamment dans des lieux et des moments pour lesquels nous n'avons eu ni la possibilité ni l'occasion de s'y rendre et d'observer. Donc, cet ensemble de données est mobilisé pour deux objectifs : la restitution de l'évolution de la structure urbaine, communautaire et administrative de la zone d'étude, qui est indispensable pour la compréhension du caractère contemporain des divisions d'une part, et d'autre part la logique de l'action publique urbaine et territoriale. Pour l'étude de l'évolution de la structure du cadre urbain, nous avons mobilisé des cartes officielles issues du Bureau topographique de l'Armée française du Levant en 1922 et 1936, ainsi que la carte du ministère de la défense en 1964. Nous nous sommes également appuyées sur l'œuvre d'Eric Verdeil « Beyrouth et ses urbanistes » dans la finalité d'éclaircir les intentions aménagistes sous-jacentes aux actions urbaines qui ont modifié l'espace (Verdeil, 2012). Pour la restitution de l'évolution de l'organisation sociocommunautaire, cette recherche s'est appuyée d'abord sur l'unique recensement officiel de l'année 1932 et sur des évaluations administratives basées sur les états civils (1953 et 1961), voir (Hafeda, 2019).

Etant donné qu'aucun recensement ne fut élaboré depuis l'année 1932, cette recherche s'est fondée sur des enquêtes (par sondage et estimation), publiées par le ministère des plans, la direction centrale de la statistique en (1964) et en (1970), voir (Bourgey & Pharès, 1973). Nous nous sommes référées aux projections et enquêtes élaborées par Nasr (1979), voir (Kassir, 2003). Enfin notre lecture s'est appuyée sur des données des listes électorales<sup>16</sup> dans la mesure où elles constituent les seules données officielles concernant la répartition de la population selon le critère communautaire-confessionnel. En ce qui a trait à l'étude de l'évolution des structures administratives gérant les différentes zones ciblées, ainsi que les réseaux d'action publique qui se sont développés, cette thèse s'est essentiellement appuyée sur la thèse de Farah (2011) qui a abordé succinctement les modalités de gouvernance municipale et du fonctionnement des différents réseaux d'action public dans les banlieues de Beyrouth, tout en mettant l'accent sur l'emprise des groupes communautaires sur l'action publique (Farah, 2011). Nous nous sommes également appuyées sur les multiples travaux portant spécifiquement sur l'étude des programmes municipaux de la banlieue Sud (Hafeda, 2019; Harb, 2009; Kastrissianakis, 2012; Shayya, 2010a; Stephan, 2019). Enfin, le recours aux archives de presse concernant les quartiers étudiés et l'examen mensuel des sites web et des réseaux sociaux des municipalités ciblées nous ont été fort utiles pour interpréter les logiques qui sous-tendent ces programmes locaux. Il s'est agi de voir dans quelle mesure ils sont orientés vers des enjeux communautaires-confessionnels, ou à l'inverse s'ils s'inscrivent dans des processus de collaborations interterritoriales qui dépassent ces enjeux.

#### **2.2.2.2. Approche immersive**

La seconde technique d'investigation est axée sur une approche immersive, descriptive et participante *in situ*, et porte sur l'aspect morphologique et fonctionnel des quartiers. Il s'est agi de voir comment certains composants (in) tangibles transcrivent des différenciations socio-culturelles et des identités communautaires dans la matérialité et l'urbanité de la ville, ou au contraire les embrouillent en contribuant au processus de l'hybridation de l'espace. Et c'est dans ce sens que la focale s'est concentrée essentiellement sur la

---

<sup>16</sup> Il s'agit des listes électorales primaires, publiées par le ministère de l'intérieur et des municipalités début 2017

morphologie du cadre urbain, l'architecture des lieux de vie et de socialisation, les micro-objets urbains anthropiques mobiles et fixes, ainsi que d'autres éléments sensoriels diffus dans l'atmosphère et repérables notamment au niveau visuel sonore et olfactif. Cette approche *in situ* se compose de deux étapes.

La première, vise à cultiver une expérience multi sensorielle dans la zone d'étude avec un regard " neutre" et sans préjugés, avec "une attitude de disponibilité réceptive-autant que possible. La finalité de cette étape est de faire réagir les sens aux sauts et aux changements des systèmes spatiaux des différents quartiers étudiés ; ainsi qu'à leurs structures relationnelles. Je me suis permise dans ce cadre une perception ouverte à tout ce qui pouvait me surprendre et affecter ma propre conduite dans l'espace. L'enjeu consistait également à sélectionner les éléments pertinents pour une analyse plus approfondie. Ces éléments concernent autant des caractéristiques statiques que mobiles, notamment l'organisation de l'espace, la disposition des individus les flux et les interactions sociales (etc.) ainsi que des phénomènes sonores et olfactifs aussi importants. Cette investigation a mobilisé l'écriture d'un journal de terrain et la réalisation de près de 500 photographies par l'intermédiaire d'un téléphone portable. Les notes du journal de terrain ont été rédigées juste après les visites sur le terrain, autant il était difficile de s'attarder de façon immobile dans l'espace public pour des raisons sécuritaires et personnelles citées plus haut. Je redoutais que ma position d'extranéité en terme de genre (femme de la communauté Chrétienne), de tenue vestimentaire (non traditionnelle) dans certains lieux - provoquerais des malentendus ou certaines ambiguïtés. Je craignais également de tomber sans le savoir et le vouloir sur un point stratégique (militaire ou autre) et m'exposer par conséquent à un risque potentiel. Donc il était impératif d'être prudent et de ne jamais se fixer longtemps dans ces quartiers pour prendre une photo, au risque de se faire confisquer l'appareil photographique ou d'être détenu pour des interrogatoires par exemple. Pour cette raison j'ai opté de prendre des photographies par l'intermédiaire du téléphone portable uniquement dans les quartiers les moins risqués pour autant que cette technique permet d'enregistrer rapidement des moments et des informations relatifs à la réalité socio spatiale de l'espace tout en évitant complètement les secteurs influencés par certains partis politiques. Cette technique m'a permis de me souvenir de quelques caractéristiques

spatiales et comportementales pour l'écriture du journal ; et d'enregistrer des détails passés inaperçus pendant ma présence sur place.

Cette approche a débuté avec le commencement de la thèse (en 2017), et était censée se perpétuer jusqu'à la fin de la thèse, mais j'ai dû renoncer à continuer à arpenter mon terrain à l'automne 2019 à cause des crises politiques économiques et sanitaires qui ont vivement et continuellement secoué la ville. J'avais toutefois déjà à ce moment rassemblé tout le matériau nécessaire pour la thèse.

Enfin, cette approche immersive sur le terrain m'a permis de choisir les cadrages pour déployer une analyse plus systématique et approfondie.

La grille de lecture des pratiques spatiales et des interactions entre les individus et l'espace a été construite selon deux principaux degrés de focalisation.

### **2.2.2.3. Approche descriptive in situ et indirecte**

En un premier degré de focalisation, les différents aspects qui m'ont intéressés, sont d'abord les aspects morphologiques constituant le paysage urbain, la façade urbaine tout particulièrement le langage architectural des bâtiments urbains, la façade des rues principales tout particulièrement ainsi que les objets composites fixes et mobiles, tangibles et facilement repérables dans l'espace.

Puis le deuxième degré de focalisation consistait à creuser le tangible, dans une tentative de décrypter l'esprit des lieux ou le *Genius Loci* (Norberg-Schulz, 1980) qui se dévoile en examinant l'ensemble des éléments permettant « l'identification existentielle » (Ibid.) des usagers, ou en d'autres termes les relations fondamentales qu'ils entretiennent avec leur milieu de vie. L'objectif est de voir jusqu'à quelle mesure l'atmosphère distinctive profondément ressentie et sentie dans les endroits ciblés dans cette thèse, contribue à créer un environnement hybride et indifférencié ou le contraire des ambiances exclusives et sélectives en terme communautaire.

Cette étude descriptive s'est articulée autour de trois principaux modules de lecture.

Dans un premier module, mon regard a porté d'abord sur les éléments du paysage urbain, plus précisément la tenue des façades des architectures ordinaires (façade des bâtiments résidentiels, multifonctionnels), ainsi que la tenue des architectures singulières (bâtiments

gouvernementaux, institutionnels et religieux, cimetières etc.). L'intérêt porté à ces dispositifs est le résultat d'un constat cultivé lors de la période immersive. J'ai remarqué que le langage architectural (des bâtiments ordinaires) est cohérent dans les trois zones ciblées, et n'inscrit pas en d'autres termes des césures culturelles dans l'espace. Ce constat m'a incité dès lors à étudier davantage l'aspect du langage architectural dont l'expression se traduit considérablement au niveau des façades des bâtiments. J'ai également focalisé dans ce premier module de lecture sur la sémiotique urbaine, tout particulièrement la toponymie des rues et des espaces publics ainsi que tout objet micro-situé fixe (statues, banderoles, drapeaux et posters), et tout signe porteur d'invocations identitaires religieuses et politiques, ou au contraire, marqueur de croisements et de rencontres intercommunautaires. Je me suis également intéressée aux objets mobiles comme par exemple les passants du quotidien. Il s'est agi de voir jusqu'à quelle mesure ces éléments marquaient dans l'espace une identité culturelle-idéologique ainsi que des conventions comportementales exclusives, par leur simple présence dans l'espace. Dans un second module, mon regard a porté sur les vitrines de commerce, au niveau des rues principales des différents quartiers (comme par exemple la rue al Sabil à Tarik el jdidé, l'avenue Hadi Nasrallah à Ghobeiry, et la rue Damas à Furn el Chebbak). Je me suis intéressée tout particulièrement à la forme des vitrines (le décor, l'habillage et les enseignes) ainsi que leur contenu (produit, positionnement du commerce, stratégie de vente etc.) pour autant qu'ils sont producteurs de milieux ambiants spécifiques. Ces caractéristiques des vitrines commerciales sont effectivement susceptibles de communiquer la culture sous-jacente aux préférences des consommateurs. Elles peuvent également dévoiler les stratégies de ventes (si elles sont ciblées du point de vue culturel ou au contraire, indifférenciées). Dans un troisième module, je me suis penchée sur l'étude des espaces de sociabilité (cafés trottoirs bistrot etc.) dans lesquels se décline manifestement la vie sociale animant ces quartiers. En effet, ces lieux sont des espaces publics par excellence, dans la mesure où ils permettent le brassage ainsi que la coprésence de différents types d'utilisateurs. Pour autant, ces lieux sont semi-privés (plus privés que la rue par exemple) dans la mesure où l'utilisateur est confronté à une marge de choix spécifique relative au type de consommateurs côtoyés, à la configuration ainsi qu'à l'agencement du lieu. En d'autres termes, les espaces de sociabilités représentent des périmètres privatisés jusqu'à une certaine mesure où n'entrent

que celui qui est autorisé de le faire (Lescaux, n.d.-a). Tenant compte de leur double aspect (privé et public), ces espaces ont présenté des renseignements aussi importants à propos du statut social et culturel des usagers du quartier ainsi que les interactions intercommunautaires établies. Mon choix de ces lieux s'est basé sur le simple fait qu'ils étaient considérablement populaires et facilement repérables dans l'espace urbain dès mes premiers contacts avec l'espace. Je me suis essentiellement concentrée sur leur agencement spatial, leur décor, leurs contenus, leurs propositions, ainsi que leurs ambiances sonores et olfactives. Mon regard a porté davantage sur la clientèle de ces lieux, leurs dispositions dans l'espace (genre, âge, codes vestimentaires) dans une tentative de décrypter les formes de sociabilités et les normes comportementales qu'ils développent.

Similairement à l'étape précédente j'ai mobilisé pour cette étape descriptive les deux matériaux utilisés : mon journal de terrain d'une part et la prise de photographies d'une manière rapide par l'intermédiaire de mon téléphone portable d'autre part.

Au total, six séances de 35 heures approximativement ont été prévues pour cette étude descriptive. Ces séances ont eu lieu d'une manière discontinue entre Novembre 2018 et Octobre 2019 afin de voir les espaces à différents rythmes (jours ordinaires et jours de fêtes religieuses, matin, après midi, et soir). Pour l'étude des façades urbaines, des tours en voiture notamment en des heures de pointe ont été faits d'abord dans les différentes zones ciblées. Ces tours en temps de congestion m'ont permis de s'attarder suffisamment pour observer la forme du cadre urbain et les objets micro situés dans l'espace urbain (toponymie posters, graffiti, drapeau banderole statues et autres signes). Ils m'ont également permis de prendre des photographies sans se faire remarquer, lorsque le médiateur conduisait la voiture. J'ai prévu dans ce cadre trois séances d'observation de 12 heures au total pour chaque quartier (dont 4h ont été faites en voiture et 8h à pied). Trois autres séances de trois heures chacune ont été prévues pour l'étude des vitrines de chacune des rues commerciales ciblées. Cette étude a été effectuée à pied et les informations ont été relevées au vif (dans les rues commerciales de Furn el Chebbak et Tarik el Jdidé) et annotées systématiquement dans mon cahier de note. La focale a été essentiellement portée sur la forme et le contenu de ces vitrines. Toutefois, la prise de note au vif n'a pas été possible (pour des raisons contextuelles et personnelles mentionnées plus haut) au niveau des rues commerciales des quartiers de la banlieue Sud Ouest. Les informations ont été

annotées juste après la visite de ces rues. Je me suis servie davantage des réseaux sociaux des boutiques (notamment instagram et facebook) qui m'ont intéressée pour compléter les informations et les détails que je n'ai pas pu saisir directement en situation.

#### **2.2.2.4. Observation participante**

Pour l'étude des espaces de sociabilité, j'ai visité une dizaine de lieux (les plus visibles et populaires) dans les trois quartiers dans l'objectif d'y participer et de les étudier plus systématiquement, *in situ*. Cependant, cela n'a pas été possible que dans les cafés bars de Furn el Chebbak et Badaro (comme par exemple Roy's public house, The Attic bar, Hook café, Aleph B) pour la simple raison qu'ils étaient plus ouverts que les autres cafés situés à Tarik et Jdide et Ghobeiry qui étaient réservés en revanche à une sociabilité plutôt masculine. De plus les cafés bars de Badaro et Furn el Chebbak proposaient des espaces de travail ce qui m'a permis de prendre des notes en situation

L'examen de ces lieux de sociabilité reposait sur une grille de lecture comportant différents critères. Elle consistait d'abord à caractériser l'usage, puis l'agencement intérieur (le mobilier et le décor) de ces lieux et tout particulièrement leurs produits proposés (menu). Ensuite, cette grille focalisait sur la disposition de la clientèle (Genre, âge et code vestimentaire) et leurs comportements, et s'intéressait enfin à l'ambiance olfactive et sonore de ces lieux de sociabilité. Leurs fréquentations se sont déployées d'une manière discontinue, en heures ordinaires (vers midi) et en heures de pointe (pendant les *happy hours* des après-midis, et pendant les soirs des *week-ends*).

En revanche, la fréquentation des lieux de sociabilité de Ghobeiry et Tarik el Jdidé a été beaucoup plus difficile pour des raisons contextuelles (qui tiennent de l'absence d'une présence féminine dans ces lieux) et personnelles (qui renvoient à la crainte de la chercheuse de se rendre et de s'attarder dans des cafés pour homme à l'ouest de Beyrouth). Mais malgré ces inconvénients, des tours urbains organisés par l'organisation non gouvernementale Public Work en Août 2019, m'ont offert l'opportunité d'atteindre ces lieux. En effet, le programme de ces tours urbains portait sur les caractéristiques du tissu urbain et culturel de Tarik el Jdidé et visait entre autres la visite des cafés et d'autres hauts-lieux constituant des *landmark* dans le quartier. J'ai profité de ces visites pour observer



l'intérieur des espaces de sociabilité populaires (comme le café Doughan), et prendre quelques photos.

Ma participation a également eu lieu dans une dizaine de magasins répartis dans les différents quartiers étudiés. J'ai fréquenté ces lieux en tant qu'une acheteuse faisant semblant de rechercher un objet particulier. Cette participation dans ces lieux (notamment les magasins et les boutiques) m'a été fort utile pour comparer leur contenu et pour s'enquérir auprès des vendeurs, d'une manière informelle, sur le positionnement du commerce et la clientèle ciblée sans pourtant se mettre à couvert en tant que chercheuse. Elle m'a permis aussi de s'attarder dans ces lieux, d'observer leurs usagers, d'entendre les clients parler et négocier avec les vendeurs.

#### **2.2.2.5. Les enquêtes**

L'investigation de cette thèse s'est également développée sous formes d'enquêtes par questionnaires, munies d'un dispositif de carte mentale auprès des usagers des zones en interface étudiées. Ces enquêtes ciblent deux objectifs : d'abord, la mesure et l'analyse des mobilités inter-quartiers, puis l'étude des modalités des rapports affectifs des usagers aux différents quartiers étudiés, en ce qu'ils comportent de dynamiques relationnelles socio-spatiales (ancrage, indifférence répulsion, acceptabilité sous condition, intensifications affectives etc.)

L'enquête par questionnaire a été réalisée en 2017-2019 auprès de 60 personnes. L'échantillonnage intègre un critère d'âge (18 à 80 ans) afin de prendre en compte les différentes générations qui ont vécu dans cet espace avant, durant ou après la guerre civile de 1975-90, de sexe et d'appartenance communautaire (chrétien, sunnite, chiite), ainsi que sur le croisement des habitants et usagers de ces espaces. L'échantillonnage relatif aux communautés religieuses s'est fait assez facilement puisque chaque terrain présente une relative homogénéité communautaire. En conséquence vingt personnes ont été identifiées dans chaque quartier selon une répartition comparable par âge et sexe et ventilées de manière équivalente entre usagers et habitants (Tableau 3.).

<b>CRITERES DE SELECTION/ZONE D'ETUDE</b>		Tarik El Jdide	Furn el Chebbak	Ghobeiry	Total
Age	18-30ans	7	8	9	24
	30-60 ans	8	9	7	23
	60 ans et plus	5	6	5	15
Sexe	Femme	10	12	10	29
	Homme	12	11	11	31
Communauté confessionnelle	Chrétienne	-	23	-	23
	Musulmane-Chiite	-	-	21	21
	Musulmane-Sunnite	22	-	-	22
Usager/ Habitant	Usager	7	8	8	20
	Habitant	14	15	13	40
Total /quartier		22	23	21	66

Table 3. Critères de sélection dans chaque zone d'étude. Source : N. Mezher (2021)

Les personnes interrogées ont été identifiées à partir de nos propres réseaux de connaissances et selon la technique de « boule de neige », où chaque interlocuteur nous mettait en contact avec des personnes de sa propre communauté. Au total, les trentaines des femmes interrogées ont entre 26 et 68 ans et 15 d'entre elles ont connu la guerre civile de 1975-90. Les trente hommes ont entre 23 et 82 ans et une vingtaine a connu la guerre civile. Les enquêtes par entretiens semi-directifs ont été effectuées auprès de trente personnes au total (une dizaine dans chaque quartier), de personnes ayant participé à la première phase et ayant donc répondu au questionnaire.

#### **2.2.2.5.1. Objectifs des enquêtes**

Les questionnaires ont porté d'abord sur l'identification des trajectoires, les lieux fréquentés et les parcours d'individus qui habitent, travaillent ou fréquentent régulièrement les zones d'interfaces étudiées. Ce dispositif a permis de recueillir les pratiques spatiales

des habitants et des usagers dans leur quartier de résidence ou de fréquentation ainsi que dans les quartiers limitrophes, dans ce qu'ils ont de fréquent et d'habituel comme les déplacements pour le travail, les études, la formation et aussi dans ce qu'ils ont de moins fréquent et de plus irrégulier comme par exemple les mobilités pour achats ou pour les services, les loisirs ou encore les visites amicales ou familiales (VFR, visiting friends and relatives). Un fond de carte qui permet de tracer les itinéraires des enquêté.e.s, ainsi que la localisation des lieux fréquentés et de l'activité effectuée, a été fourni aux enquêté.e.s et la réalisation de ces croquis s'est faite à la fin du questionnaire, comme un résumé graphique de leurs mobilités

Les questionnaires ont visé davantage la qualification et l'évaluation des différents quartiers étudiés. Ils consistent à recueillir les sensibilités des enquêté.e.s évoquées pour ces quartiers à travers la manière dont ils.elles les décrivent. Pour cette raison nous avons proposé aux participant.e.s des binômes de qualifications antagoniques, susceptibles de traduire les dynamiques de valorisation et de dévalorisation de l'espace, tout particulièrement ce que qu'ils/elles jugent comme lieu acceptable, attrayant ou le contraire, répulsif. Ce choix de binôme repose essentiellement sur le critère de l'accessibilité (*Accessible/Difficile d'accès ; Accueillant/Hostile, Ouvert/Fermé*), du confort (*Bruyant/Calme, Agréable/Désagréable, Attractif/Répulsif*), de l'hygiène (*Propre/ Sale*), de sécurité (*Sécuritaire/ Insécure, Menaçant/Rassurant*) et de la densité (*Animé/vide*). Puis, les enquêté.e.s ont été demandé.e.s de valoriser les quartiers en termes de valeurs de satisfactions, suffisamment graduelles (*Très négatif, Négatif, Neutre, Positif, Très positif*) et de justifier leur choix. Cette question vise une meilleure compréhension des rapports avec les quartiers, du fait qu'elle permet à l'enquêteur de faire une évaluation, à travers laquelle, il synthétise sa cognition, ses opinions, ses ressentis et sa mémoire propres aux éléments de sa spatialité.

Enfin, les entretiens visaient à décrypter les logiques qui motivent ou retiennent l'enquêté.e de fréquenter un autre quartier et donc de franchir les limites administratives et communautaires de son quartier de référence.

#### **2.2.2.5.2. Analyse des données des enquêtes**

L'analyse des résultats des questionnaires a fait émerger les champs d'activités qui favorisent le franchissement des limites des quartiers et qui hiérarchisent les motifs des déplacements dans les différentes interfaces entre les trois quartiers étudiés. Le dispositif de la carte mentale nous a permis de développer une représentation cartographique synthétique illustrant les principaux trajets et les principaux lieux fréquentés. Cette représentation est à la fois le résultat de l'analyse de ces cartes et des informations fournies lors de l'enquête par questionnaire. Les objets dessinés et mentionnés (rue, lieu) par les interlocuteurs sont listés puis comptés et représentés dans la carte synthétique selon des tailles variables en fonction du nombre d'occurrence. Dans cette carte nous avons été contraints à ne porter aucune mention des lieux de résidence des participants pour des raisons sécuritaires, notamment la protection de leurs données personnelles. Pour cette raison, nous avons modifié les trajets, en localisant des lieux de départ sur des axes de voirie à proximité des secteurs qu'ils habitent ou utilisent. C'est donc les degrés de porosité de ces interfaces définis par l'évaluation de l'espace ainsi que la qualification des activités liées aux franchissements des limites qui ont été mis en évidence par ces questionnaires

Les qualificatifs choisis par les interlocuteurs pour décrire les différents quartiers ciblés ont été comptés et traités en nuages de mots. Cette technique nous a permis d'avoir une image des variations d'intensités affectives qui s'accrochent (*stick*) aux différentes zones étudiées, potentiellement à l'origine de l'éloignement ou le rapprochement des usagers de ces zones.

Les résultats de l'enquête portant sur l'évaluation des quartiers a permis de construire des chorèmes représentatifs des rapports affectifs aux quartiers. Ces dynamiques ont été représentées par le biais du logiciel Adobe illustrator CS6, en des vecteurs (Figure 3.) avec des épaisseurs et de couleurs variant en fonction de leur récurrence et de la valorisation sélectionnée (négative, neutre, positive). La valorisation négative a été formalisée par des vecteurs d'une couleur bleue indiquant une association affective négative. La valorisation neutre a été concrétisée par des vecteurs en couleur gris clair annotant une association affective neutre. Les vecteurs de couleur grise foncée, représentent les rapports affectifs ambivalents. Et enfin les vecteurs en couleur rouge représentent la valorisation positive.

évaluation du quartier

- Très Positif (Thick place)
- Positif (Thick place)
- Neutre/Absence (Thin place)
- Négatif (Thin place)
- Très Négatif (Thin place)
- Ambivalence
- le signification (Sticky place)

Rapport affectif

- Association positive
- Association neutre
- Association negative
- Association ambivalente

Mobilités Inter-quartiers effectives

- Frequentation
- ← → Mise en distance
- Moins que 50% des usagers
- Plus que 50% des usagers

Figure 3. Représentation de rapports affectifs et socio-spatiaux. Source : N.Mezher (2021)

Ces mêmes vecteurs de différentes couleurs, ont également représenté les mobilités effectives inter-quartiers selon leur direction indiquant, soit la fréquentation, soit la mise en distance du quartier en question (Figure 3.). Et cette interprétation n'a été possible qu'en croisant les résultats de l'enquête par questionnaire, concernant à la fois les mobilités et le rapport affectif à l'espace de chaque participant. Cette analyse a contribué à examiner la manière dont l'affect influence les mouvements des participants dans l'espace, et de mieux décrypter la complexité de leur rapport socio-spatial. Ces résultats ont également permis de saisir les modalités d'appropriation<sup>17</sup> de l'espace, et de répartir en conséquence l'espace en zones affectives selon des typologies différentes. Les notions « Thin places », « Thick places » (Casey, 2001) et « Sticky places » (Laketa, 2018) ont été fort utiles pour la distinction des différentes configurations affectives de l'espace. Les « Thin places » désignent les lieux qui manquent de « rigueur et de substance » pour en investir un lien affectif, « *places that offer nothing to hold the self in place* » (Casey, 2001) et provoquent dès lors l'éloignement du sujet, voire la rupture avec le lieu. Les « Thick places », au contraire, renvoient aux zones attractives qui enrichissent l'expérience affective et par conséquent, motivent l'appropriation spatiale. Par ailleurs, les « Sticky places » réfèrent aux lieux imprégnés d'intensités affectives autant variables, contingentes et divergentes qu'elles ne peuvent être réduites à un système de classification binaire et fixe. Afin de représenter les quartiers en termes de zones affectives, nous avons converti les valeurs de satisfaction proposées (positif, négatif etc.) en des diagrammes circulaires, indiquant ces valeurs par des angles proportionnels à leur fréquence, avec différentes couleurs. Puis, les

<sup>17</sup> Dans ce contexte l'appropriation spatiale renvoie non seulement à l'appropriation de l'espace au sens concret, mais désigne plutôt un engagement affectif (ancrage, attachement) et une forme d'identification au lieu, dépendante de l'identité de l'utilisateur (Moles et Rohmer, 1998).

configurations (Thick, Thin or Sticky places) sont interprétées à partir de ces représentations graphiques. Les justificatifs de l'évaluation recueillis ont permis de mieux comprendre et analyser les liens affectifs que les enquêtés entretiennent avec les différents quartiers en question, (comme par exemple, le malaise, la crainte, le sentiment d'exclusion et d'insécurité, le manque d'intérêt, l'appréciation, l'attachement etc.).

Les entretiens ont contribué à approfondir la compréhension des logiques sous-jacentes aux mobilités des individus et surtout d'apporter des éléments interprétatifs de leurs comportements et de leur perception de l'espace. Dans ce cadre, une typologie mise en œuvre par Bolzman et Vial (2007), reprise par Dubois et Rérat (2012), qui différencie trois grandes logiques de déplacements, économique, utilitaire et culturelle, nous ont fourni une grille de lecture pertinente pour saisir, à partir des mobilités des enquêtés à Beyrouth, les logiques qui sous-tendent le franchissement des limites des trois quartiers étudiés. La logique économique renvoie au différentiel du coût du marché et du travail entre les différents quartiers. Le facteur utilitaire réfère au différentiel de l'offre des biens et des services. Le facteur socio-culturel renvoie aux préférences, aux différences de cultures et du mode de vie, et aussi au degré de connaissance du quartier voisin. Nous avons mobilisé la notion de vulnérabilité faisant référence à un affect qui retient ou incite l'action dans la finalité de cerner les perceptions que se font les populations des interfaces étudiées. Cette notion permet de comprendre la volonté de franchissement des frontières inter-quartiers puisqu'elle renvoie à la sensibilité aux autres ou au sentiment d'exposition à un risque potentiel. Dans ce sens elle peut exprimer une certaine passivité de comportement qui exclut l'action donc le déplacement de l'autre côté de la frontière pour des considérations politiques, intersectionnelles, de genre, de catégorie sociale, d'appartenance religieuse ou bien de pesanteurs mémorielles (celles de la guerre par exemple). A l'inverse, la vulnérabilité peut traduire une capacité à agir, à s'engager dans une certaine incertitude et à résister à des situations imposées (Boehringer & Ferrarese, 2015; Butler et al., 2016; Ziarek, 2013) comme cela a été le cas lors des manifestations nationales d'octobre 2019 contre le système politique et confessionnel du Liban. Cette lecture par les vulnérabilités a été pragmatique dans la mesure où elle définit un cadre pertinent pour cerner les pratiques de mobilités des populations à Beyrouth et exprime le fait que ces mobilités ne peuvent être réduites à des catégorisations fixes car elles sont imprévisibles tant les

bouleversements socio-politiques sont récurrents. Donc, le dispositif d'enquêtes a été adapté à trois principaux objectifs : le premier consiste à recenser les pratiques spatiales, de déplacements inter-quartiers tout particulièrement, et à décrypter les champs d'activités motivant ces déplacements. Le second vise à étudier la manière dont chaque zone est perçue et qualifiée pour les différents participants d'une part et à recenser, visualiser et comprendre d'autre part les rapports affectifs aux lieux. Ce dispositif sert également à interpréter les configurations affectives (*thick, thin, sticky places*) des différents quartiers. Ensuite, les entretiens approfondis cherchent à dépouiller et analyser les logiques d'action qui sous-tendent ces déplacements (ou le manque de déplacements) inter-quartiers. Ces trois objectifs portent donc sur la compréhension de la manière dont les différents usagers de l'espace définissent effectivement l'interface par leurs mobilités et la manière de percevoir et se représenter l'espace ; et de voir comment, réciproquement l'interface influence les modalités d'appropriations et de représentations de l'espace.

### ***Conclusion***

Ce chapitre présentant la méthodologie et le terrain abordé a ainsi permis d'explicitier les choix réalisés pour répondre au défi de l'étude des interfaces de Beyrouth. Le terrain d'étude sélectionné constitue une interface originale entre trois quartiers de Beyrouth dont les composantes communautaires, religieuses et politiques sont bien identifiées. C'est en effet dans cet espace qu'une réactivation permanente des tensions socio-communautaires s'est reproduite dans le passé et se reproduit continuellement. Toutefois, l'accès au terrain n'a pas été facile. Nous avons relevé des défis d'ordre contextuel liés aux contraintes sociétales et sécuritaires au Liban en 2018 et surtout en 2019 ainsi que des défis d'ordre personnel liés à mon identité en tant qu'enquêtrice. Par conséquent, il a fallu inventer des modes d'accès alternatifs à l'information et aux populations concernés. Il fallait être conscient du fait qu'il est presque impossible de se promener avec un appareil photographique dans certaines zones en vue de filmer ou de photographier. Par ailleurs l'accès aux populations enquêtées n'a pu se faire qu'avec le concours d'un intermédiaire qui faisait office de garant de la neutralité des échanges sur le plan politique notamment. La méthodologie adaptée au défi de l'étude des interfaces de l'espace Beyrouthin tire pleinement parti d'une approche simultanément différenciée attentive aux écarts et aux

contrastes, ainsi qu'une approche multi-située attentive aux échanges et aux interactions à différentes échelles et dans différents domaines. Elle complète ainsi la perspective qui conçoit l'interface comme une structure ou une ordonnance spatiale consécutive d'une induration des rapports de force des différents agents de l'espace d'une part, et un moment privilégié des hybridations de populations mobiles d'autre part. C'est à cette approche que s'appliquent les trois grands axes d'investigation méthodologique des interfaces de Beyrouth entrepris dans cette thèse. Le premier axe -un travail un peu distant du terrain- concerne l'analyse des corpus des bases de données de la littérature grise et archives de presse, d'informations et d'enquêtes des multiples acteurs politiques contribuant à la production territoriale dans les trois zones d'études, pour voir comment ces derniers construisent et instituent les divisions socio-spatiales ou au contraire développent des collaborations et des interdépendance inter-municipales. Le deuxième axe concerne une immersion in situ et une observation directe et participante des objets du paysage urbain et des phénomènes articulant l'ambiance urbaine pour voir comment les différents acteurs (notamment les groupes politiques et les usagers) appuient (ou déconstruisent) les différenciations socio-spatiales d'une part, et comment ils articulent des situations d'échanges et d'interactions intercommunautaires d'autre part. Le troisième axe concerne les enquêtes et les entretiens, des questionnaires et des cartes avec les usagers des trois zones d'études, pour décrypter les modalités des rapports affectifs aux lieux entre mise en distance et mise en proximité d'une part, et pour mettre à jour les mobilités inter quartiers et les recenser d'autre part. Les entretiens approfondis sont élaborés dans l'objectif de comprendre les représentations spatiales des différents participants, tout particulièrement les logiques qui les retiennent ou les motivent à se déplacer au-delà des limites de leurs localités. Croiser ces trois axes permet d'envisager l'analyse à la fois à fine et à large échelle et de confronter largement les logiques des aménageurs, aux codes implicites des usagers transcrits dans les aspects morphologiques (paysage urbain) et les aspects fonctionnels (pratiques spatiales, mobilités inter-quartiers) de l'espace. La porosité des espaces d'interface de Beyrouth est donc étudiée dans ce croisement de méthodes et d'approches.



## Conclusion générale de la première partie

Deux questions sont soulevées dans cette partie. La première consiste à saisir en quoi une entrée par les interfaces permet de revisiter les modalités de fonctionnement et d'articulation des différents espaces Beyrouthin, et de contester ainsi les visions d'enclavement et de fragmentation qui dominent les rhétoriques de cette ville. La seconde est de savoir comment envisager les différentes caractéristiques des différents espaces de Beyrouth, jouxtant les majeures divisions socio-communautaires, administratives et spatiales, afin de saisir les modalités de fonctionnement des interfaces entre ces espaces, ainsi que leurs impacts sur les organisations socio-spatiales.

Dans ce cadre, cette partie offre d'abord une analyse des littératures francophones et anglophones travaillant l'interface et les autres objets géographiques connexes. Puis, elle confronte les différentes références répertoriées avec les travaux concernant les organisations socio-spatiales de Beyrouth. Cette analyse a permis de faire émerger deux figures de l'interface comme système produit et producteur d'espace.

Dans sa première figure, l'interface renvoie à une structure organisant l'espace, conçue comme une induration de rapport de forces entre les différents acteurs (décideurs politiques et usagers de l'espace) et d'autres agents (fixes et mobiles) participant au niveau de la production territoriale. La lecture de l'interface interpelle dans ce cadre l'articulation des trois formes de l'interprétation spatiale : l'espace conçu, vécu et perçu (Lefebvre, 2000). Elle consiste à aborder d'abord les objets de planification et l'action publique pour étudier la manière dont les divisions sont imposées dans l'espace par le pouvoir. Et elle suggère de croiser ensuite des méthodes ethnographiques et anthropologiques pour cerner les pratiques spatiales et les représentations spatiales, et voir ainsi la manière dont les usagers appréhendent les divisions entre affirmation et contestation. L'interface peut pour autant référer à une structure mobile dans la mesure où le contrôle du territoire est « réticularisé » et disséminé à l'intérieur et en dehors du territoire, et que les rapports avec les espaces sont individualisés et représentés selon des divisions personnalisées (reconnues collectivement) autre que celles reconnues par le droit des villes et des pays. Il convient aussi de considérer l'aspect temporel de l'interface, aussi tant que les appropriations territoriales sont éphémères et temporaires. Au contraire l'interface peut perdurer aussi longtemps après sa

dissolution des droits des villes, dans la mesure où les usagers continuent à reproduire des territorialités et des legs du passé. Dans sa seconde figure, l'interface renvoie à une zone de contact, un processus ou une conjonction mouvante et imprévue des temps sociaux, et des lieux. Cette figure se conjugue aux typologies de porosité d'espace qui soulignent les relations rhizomiques (non hiérarchisées), les enchevêtrements des domaines, des échelles et des limites, ainsi que l'éclatement des espaces de référence et des ancrages. L'étude de ces phénomènes interpelle la mobilisation d'un paradigme qui permet de rendre compte tout particulièrement des situations d'interactions, et d'interdépendances représentatives des systèmes spatiaux. Ce dernier devra reposer sur des méthodologies ethnographiques croisant des observations multi-situées, et l'analyse des mobilités représentatives de la population en présence, de différentes natures et à multi-échelles. Ces deux figures paraissent prometteuses pour appréhender les interfaces de Beyrouth. Elles permettent une relecture de l'espace à l'aune de l'articulation des différentes formes de production spatiales et territoriales (représentations de l'espace/stratégies territoriales, pratiques spatiales/tactiques-appropriations territoriales ; espace de représentation/associations territoriales). Elles contribuent aussi à développer une approche relationnelle des espaces de Beyrouth, au-delà des approches qui appuient la fragmentation territoriale. L'entrée par l'interface contribue ainsi à faire émerger des dynamiques plus fluides du fonctionnement de la ville, et à alimenter de nouvelles stratégies de développements collaboratifs à plusieurs échelles et domaines.

Cette partie présente également la méthodologie et le terrain abordés.

Le terrain d'étude constitue une interface originale entre trois quartiers de Beyrouth dont les composantes communautaires, religieuses et politiques sont bien identifiées, par une compilation de données officielles, brutes et de la littérature académique. De plus, c'est dans cet espace que des tensions sociocommunautaires se sont reproduites dans le passé et se reproduisent continuellement. L'accès au terrain n'a pas été facile. Les obstacles relevés sont d'ordre contextuel, liés à des contraintes sociétales et sécuritaires au Liban en 2018 et surtout en 2019, et d'ordre personnel, liés à l'identité de la chercheuse. Il a fallu dès lors, inventer des modes d'accès alternatifs à l'information et aux populations concernés. La méthodologie adoptée repose sur une approche simultanément différenciée attentive aux écarts et aux contrastes, ainsi qu'une approche multi-située cherchant les échanges et les

interactions à différentes échelles et dans différents domaines. Cette double approche s'appuie sur trois grands axes d'investigation. Le premier axe tient de l'analyse des corpus des bases de données de la littérature académique et archives de presse, d'informations et d'enquêtes des multiples acteurs politiques des trois zones d'études. L'objectif est de cerner comment ces derniers (re)produisent les divisions socio-spatiales ou au contraire développent des collaborations inter-municipales qui contestent ces divisions. Le deuxième axe relève d'une immersion in situ et d'une observation participante du terrain. Il se concentre sur des objets du paysage urbain, les comportements des usagers et d'autres composants sensibles diffus dans l'ambiance urbaine. L'intérêt est de cerner les modalités dont les différents acteurs en présence (notamment les groupes politiques et les usagers) incorporent (ou déconstruisent) des différenciations socio-spatiales ou des situations d'échanges et d'interactions intercommunautaires dans la matérialité et l'urbanité de la ville. Le troisième repose sur des enquêtes par questionnaires et des cartes avec les usagers des trois zones d'études, pour mettre en évidence et recenser des mobilités inter-quartiers d'une part et pour décrypter les modalités des rapports affectifs aux lieux entre mise en distance et mise en proximité d'une autre part. Il repose aussi sur des entretiens approfondis pour comprendre les représentations spatiales des différents participants, tout particulièrement les logiques qui retiennent ou motivent leurs mobilités inter-quartiers. Le croisement de ces différents axes permet dès lors d'appréhender l'analyse et de confronter largement les logiques des aménageurs, aux codes implicites des usagers incorporés dans les aspects morphologiques (paysage urbain) et les aspects fonctionnels de l'espace. La porosité de l'interface entre ces quartiers de Beyrouth sera donc abordée dans ce croisement de méthodes et d'approches.

## Deuxième Partie

### **Les logiques planificatrices, l'action publique et la fabrique des divisions spatiales, sociocommunautaires et administratives**

#### *Introduction*

C'est un des deux cadres principaux qu'aborde cette partie de la thèse, en interrogeant la manière dont les divisions spatiales, sociocommunautaires et administratives ont été appréhendées par les institutions publiques au fil de l'urbanisation de l'espace. Elle invite en d'autres termes à se demander sur la nature, l'étendue et l'exercice des composants politiques de l'interface, qui s'incorporent dans les lois, les réglementations et l'action publique. Cette partie comprend deux chapitres :

Le chapitre 3 interroge les logiques institutionnelles de la fabrique urbaine, sociale et administrative (métropolisation, fragmentation, extension etc.), mobilisées au fil de la densification de l'espace, afin de cerner jusqu'à quelle mesure les décisions aménagistes étaient afférentes (explicitement ou tacitement) dans la constitution de ces divisions.

Cette réflexion s'effectue autour de trois questionnements : Le premier s'intéresse au développement de la structure urbaine des quartiers, tout particulièrement les logiques qui ont orienté la mise en place des axes et les infrastructures, constituant désormais une coupure urbaine. Le second examine la recomposition des limites administratives au fil de la densification de l'espace, et le troisième interroge les mobilités sociales, tout particulièrement les modalités des (ré) appropriations spatiales des quartiers selon le critère de l'appartenance communautaire. En croisant les majeures étapes de l'histoire de l'aménagement de l'espace et son développement urbain, ce chapitre repose sur une lecture de divers objets de planification : lois, réglementations, codes, cartes et tout document d'information telles que les registres, les archives officiels, historiques ou de presse etc.,

susceptibles d'expliquer les conditions politiques et sociales de l'urbanisation de l'espace.

Le chapitre 4 invite à interroger le positionnement des administrations locales - les seules institutions publiques dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative pour intervenir dans la gestion de l'espace - face à ces divisions. C'est la manière dont ces administrations transcrivent (ou dissimulent) les identités communautaires et confessionnelles dans l'univers matériel et idéal des espaces, ainsi que les mesures adoptées pour reconnecter spatialement les espaces et transcender les discontinuités administratives, qui en sont issues. C'est ainsi que ce chapitre s'intéresse aux aspects morphologiques (paysage urbain), fonctionnels (modalité de gestion de la vie locale, projets territoriaux) et idéels (récit de ville et imaginaires inculqués dans l'univers idéal de l'espace) incorporant l'action publique communale. Le chapitre s'appuie dans ce cadre sur une base de documentation composée de textes juridiques connexes au droit administratif et de travaux antérieurs ayant analysé l'action publique des municipalités en question dans cette thèse. Nous avons mobilisé également une approche *in situ* portant sur l'aspect morphologique de l'espace, tout particulièrement les signes matérialisant l'action publique. Cette étude empirique est complétée d'une observation indirecte axée sur une analyse d'un corpus d'informations et de données recueillies des sites web et des réseaux sociaux des administrations locales en question, ainsi que des archives de presse (ou média).

## **Chapitre 3- Les logiques institutionnelles planificatrices de la fabrique urbaine, et mobilités sociales**

### ***Introduction***

Ce chapitre consiste à analyser les différentes logiques institutionnelles de la fabrique urbaine et territoriale, tout particulièrement la manière dont elles ont contribué explicitement et implicitement à forger les divisions spatiales, administratives et communautaires dans l'espace ciblé dans cette thèse (voire chapitre 2). Nous rappelons brièvement que ces lignes correspondent effectivement à deux types d'objets spatiaux : Le premier concerne des limites administratives et le second des axes de transport. D'une part la limite administrative entre la municipalité de Beyrouth et la banlieue Sud qui marque la répartition entre le quartier Tarik el Jdidé, un quartier composé d'une population à majorité Sunnite, et la localité de Ghobeiry peuplée en majorité, par la communauté chiite. D'autre part, l'ancienne ligne de démarcation durant la guerre civile (1975-90), la rue de Saïda, qui garde un rôle de maintien dans la répartition administrative des localités ainsi que les communautés chrétienne et musulmane à Beyrouth, et qui joue encore aujourd'hui un rôle structurant dans les représentations et dans les pratiques et les stratégies des acteurs. A cela s'ajoutent les axes routiers notamment d'infrastructures lourdes qui matérialisent des divisions spatiales, séparant des quartiers relativement homogènes du point de vue confessionnel (voir chapitre 2, Figure.2.)

Partant de l'idée que ces divisions spatiales sont le résultat d'un cumul d'actions urbaines ainsi que des formes d'organisation socio-spatiales qui se sont articulées au fil du développement urbain de l'espace, une approche historique et rétrospective se pose dès lors. Plusieurs questions sont abordées dans ce chapitre. Quelles étaient les raisons sous-jacentes à la mise en œuvre des axes de voirie qui jouent désormais le rôle de rupture ?

Étaient-ils construits antérieurement, synchroniquement ou postérieurement à l'urbanisation des quartiers ? Est-ce qu'ils étaient conçus pour séparer des organisations socio-spatiales bien établies auparavant ? Est-ce que l'organisation socio-spatiale et la structure administrative de l'espace sont le résultat d'interventions politiques qui se sont déployées du *top down* (des décisions planificatrices institutionnelles) ou qui au contraire se sont forgées (*du bottom up*) à partir des mobilités sociales ? A savoir que les limites administratives de Beyrouth ainsi que celles des localités des faubourgs de Beyrouth, ne furent pas reconnues officiellement par le pouvoir dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (Farah, 2011; Hafeda, 2019). Est-ce que la non-reconnaissance de ces limites interceptait une volonté institutionnelle de métropolisation ? Quelles sont les raisons qui ont ultérieurement contribué au découpage administratif de l'espace ?

Pour pouvoir répondre à ces différentes questions, nous avons mobilisé des objets de planification divers : lois, réglementations, cartes et tout document d'information telles que les registres, les archives officielles, historiques ou de presse etc., en mesure d'expliquer les conditions politiques et sociales de l'urbanisation de l'espace. C'est à la lumière de ces données que notre lecture s'est articulée autour de trois focales constituant les trois parties de ce chapitre. La première concerne le développement de la structure urbaine des quartiers. Elle propose d'examiner les stratégies planificatrices expliquant la mise en place des axes et les infrastructures, constituant désormais des ruptures urbaines. La deuxième partie s'intéresse aux modalités de recomposition des limites administratives de l'espace en question. Enfin la troisième partie vise les mobilités sociales. Elle propose d'étudier la manière dont les migrations urbaines ont organisé les (ré) appropriations spatiales des quartiers en fonction du critère de l'appartenance communautaire, tout en examinant le positionnement des autorités publiques face à ces migrations.

C'est ainsi que ce chapitre présente le contexte des quartiers dans leur histoire depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle-la période qui a marqué le début de leur urbanisation- dans l'objectif de cerner la possibilité et les modalités de la contribution des stratégies planificatrices institutionnelles dans la fabrique des divisions spatiales communautaires et administratives.

### ***3.1. Les principales étapes de l'histoire du développement urbain des quartiers***

Cette première partie explicite le développement urbain de l'espace ciblé dans cette thèse. Elle vise dans un premier temps à étudier tout particulièrement, les logiques d'aménagement expliquant la mise en place des infrastructures urbaines (notamment les axes routiers) qui désormais constituent des coupures urbaines. Dans ce cadre, nous avons mobilisé de différentes cartes officielles de Beyrouth, pour saisir les majeures transformations qu'ont subies les quartiers étudiés ; tout en soulignant les intentions aménagistes des principaux projets et travaux urbains qui ont porté sur ces quartiers à fur et à mesure de leur développement.

Dans un second moment, cette partie tente d'examiner l'efficacité des textes juridiques de planification face aux intérêts des collectifs et des groupes communautaires influents dans l'espace. L'objectif est de cerner la contribution de la planification urbaine dans la fabrique des divisions socio-spatiales, et communautaires. Dans ce cadre, la thèse repose sur des décrets-lois, des documents et des rapports relatifs à l'exercice du droit d'urbanisme.

#### **3.1.1. Les premières tentatives de planification : La ville nouvelle non aboutie**

La lecture des cartes officielles<sup>18</sup>, produites pendant le mandat Français (Figure 4. Figure 5.), permet une datation approximative du début du développement urbain des quartiers. Cette lecture a également dévoilé des renseignements concernant les intentions aménagistes à l'origine de la mise en œuvre des axes de transports à l'époque, notamment la rue Saïda. Il paraît d'abord que le développement des quartiers a débuté vers les années 30, et que la densification de Tarik el Jdidé a évolué à partir du terminus du Tramway et la rue viaire prolongée de ce terminus vers le Sud tout en perçant l'ouest du Bois des pins. Puis, l'urbanisation s'est poursuivie vers le sud Ouest (zone définie par zone de sable) en acheminant le développement de la rue de l'orphelinat musulman (désormais reconnue par rue Tarik el Jdidé) et de la rue Salim el Boustani. En effet, la comparaison de la carte de l'année 1936 avec celle de l'année 20, montre que le bâti s'est développé de part et d'autre de ces rues.

---

<sup>18</sup> Dessinées au Bureau topographique de l'Armée française du Levant en 1922 et 1936



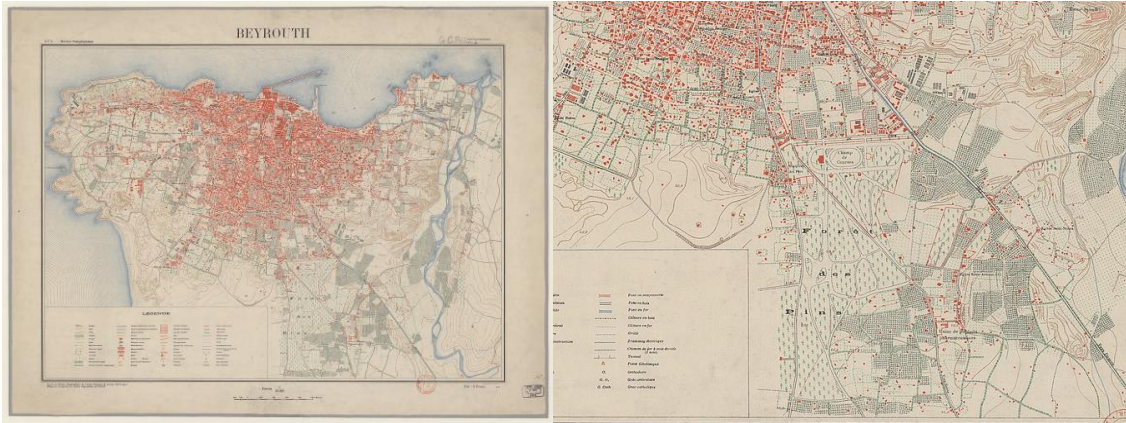


Figure 4. Carte de Beyrouth 1922. Source : Bureau Topographique de l'Armée Française du Levant A.F.L. (1922)<sup>19</sup>

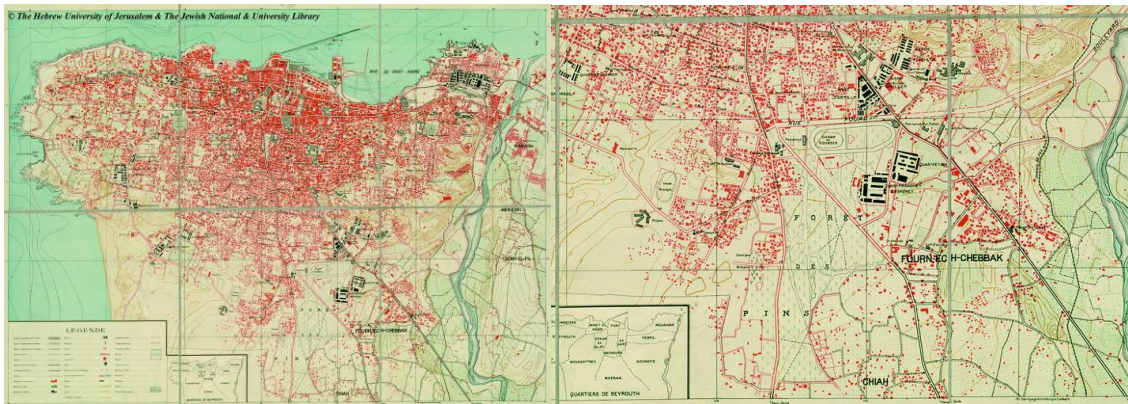


Figure 5. Carte de Beyrouth 1936. Source : Bureau Topographique des Troupes Françaises du Levant T.F.L. (1936)<sup>20</sup>

Ces cartes montrent aussi que la densification de Furn el Chebbak s'est développée synchroniquement au percement de la rue Damas, puisque le bâti s'est constitué de part et d'autre de cette rue, notamment à la proximité de la régie du tabac bien représentée dans la carte de l'année 1936 (Figure 5.). D'une manière similaire, l'urbanisation de Chiah et Ghobeiry semble être orientée par le prolongement de la rue vers Saïda, découpant la zone boisée. Nous pouvons constater dès lors que le percement des différents axes de voiries (la

19: [Beyrouth / dessiné au Bureau topographique de l'Armée française du Levant | Gallica \(bnf.fr\)](#)

20 Ibid.

rue de l'orphelinat musulman, la rue longeant le bois des pins, la rue Damas et la rue Saïda), les chemins de fer et du tramway, ont influencé et canalisé l'étalement graduel de la ville. En outre, ces cartes ne déterminent pas la limite de la ville ni les limites administratives entre les localités de la banlieue Sud, comme Furn el Chebbak Ghobeiry, Chiah, Badaro et Tarik el Jdidé. Elles ne mentionnent pas ces localités - à l'exception de Furn el Chebbak, dénommée dans la carte de l'année 1936 - bien que ces dernières étaient communément reconnues par leurs habitants à cette époque (Khūrī, 1975; Nasr, 2013; Pharès, 1977). L'absence de ces informations nous incite à interroger les intentions aménagistes de l'époque<sup>21</sup>. A savoir si les autorités mandataires refusaient de reconnaître officiellement ces localités, pour la simple raison que l'indépendance administrative de ces localités ne s'adaptait pas aux visions urbaines de l'époque. En effet, les organismes publics, la régie du cadastre et le service des travaux, créés au début du mandat Français, ont été chargés de planifier la ville en réponse à l'étalement urbain de l'époque, et ont été sollicités à élaborer un réseau routier fonctionnel convenable à l'expansion de la ville. Des urbanistes et des consultants notamment Français (Danger et Ecochard) ont projeté une vision urbaine à l'échelle de l'agglomération. Ils ont proposé une extension de la ville en forme « de villes nouvelles » rattachées à la ville mère- une conception inspirée des principes paysagers hygiénistes, et l'idéologie moderniste et « égalitaire » des années vingt. Ils ont plaidé également la nécessité d'élaborer un cadre administratif, à l'échelle de l'agglomération, intégrant les localités des faubourgs de Beyrouth. Pour cette raison, les autorités mandataires, ne souhaitaient pas accorder dès lors des systèmes administratifs indépendants à ces localités (Farah, 2011; Pharès, 1977). En conséquence, les circonscriptions foncières de ces localités n'étaient pas représentées dans les cartes officielles. Toutefois, cette vision urbaine n'a pas été mise en vigueur effectivement. La première raison avancée pour expliquer l'échec de ce projet, fut l'inaptitude du pouvoir central à l'époque, de créer un cadre administratif à l'échelle de l'agglomération convenable pour le nouveau découpage, capable de contenir la résistance des puissances locales face à une telle vision urbaine (Verdeil, 2012). La seconde raison était l'absence

---

21 Nous précisons qu'à cette époque, la gouvernance administrative de notre zone d'étude était centralisée sous la tutelle du Haut-Commissariat Français. Bien qu'une commission municipale fût créée, cette dernière fut dirigée par un préfet (Mutasarrif) nommé par le gouvernement et mis sous tutelle du haut commissariat français

d'un corpus juridique assujettissant le développement urbain au plan d'ensemble projeté, bien que des requêtes et des appels en fussent évoqués<sup>22</sup> (Ibid.). Les différents obstacles étaient d'abord la pression des sociétés capitalistes françaises proches du cercle des autorités mandataires, dont les intérêts financiers étaient défavorisés dans les plans proposés. Puis celle de la société locale, notamment les propriétaires fonciers des faubourgs de Beyrouth qui avaient eu recours à la force négative pour résister à de telles décisions aménagistes (Farah, 2011). C'est ainsi que ce projet fut mis à l'écart. Il n'en résulte que quelques travaux réalisés, tout particulièrement la mise en place de quelques équipements (le stade sportif-prison des sables-équipements militaires à Badaro, la régie de Tabac, des gares routières et ferroviaires à Furn el Chebbak) et des infrastructures routières projetés, tel que c'est indiqué dans la carte de Beyrouth en 1943 (Figure.6.).

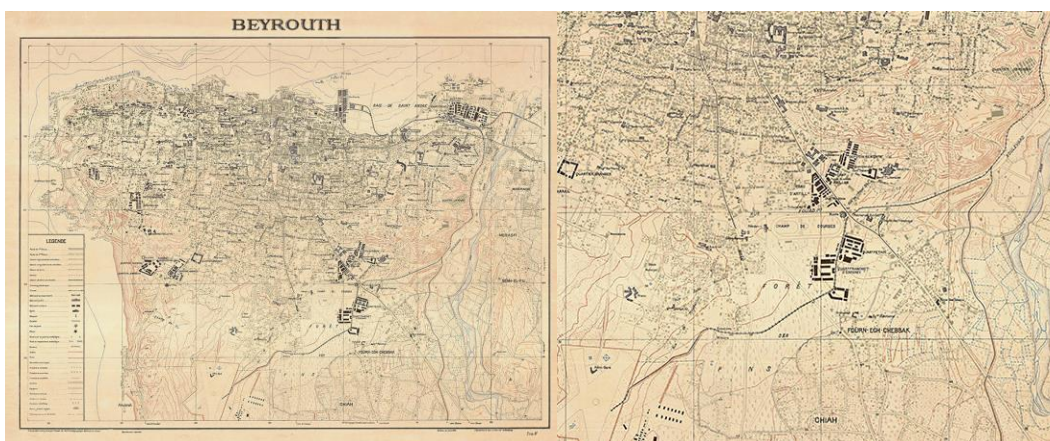


Figure 6. Carte de Beyrouth 1943. Source : Annexe de l'Institut Géographique National au Levant (1943)<sup>23</sup>

Pendant les mandats de la première république Libanaise, les services d'urbanisme ont de nouveau sollicité la question de la planification de l'expansion de la ville, et tout particulièrement celle de la mise en place d'un réseau routier fonctionnel convenable à l'étalement urbain, au plutôt possible. La nécessité de l'intégration de nouveaux espaces de

---

<sup>22</sup> Le statut administratif de l'urbanisme restait imprécis. À la suite de son plan, Danger proposa une loi en 1934, qui ne fut pas approuvée. Il en fut de même, en 1936, pour une proposition de loi de Joseph Naggear définissant la procédure pour l'établissement de « plans des zones suburbaines et des groupements régionaux d'agglomération.

<sup>23</sup> [Beyrouth / dessiné au Bureau topographique de l'Armée française du Levant | Gallica \(bnf.fr\)](#)

la banlieue fut de nouveau avancée. Un nouveau plan directeur,<sup>24</sup> reprenant une grande partie des réseaux routiers projetés antérieurement, et une loi de zonage furent ainsi mis en œuvre. Notre zone d'étude était conçue dans sa majeure partie en tant qu'une zone engagée et boisée, juxtaposant des villes nouvelles (Figure 7.).

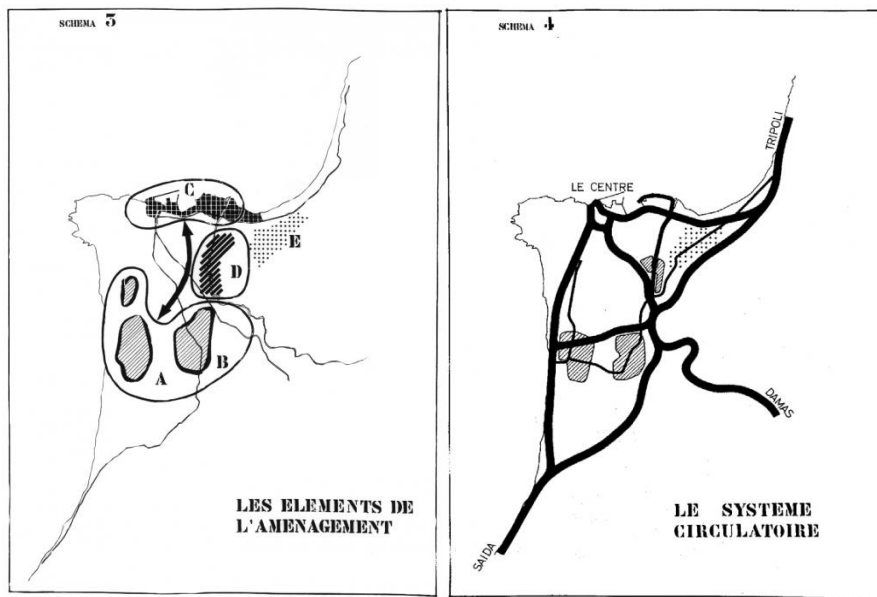


Figure 7. Les principes du plan directeur. Source : Plan directeur de Beyrouth et ses banlieues, 1963.IFA, Archives du xx<sup>e</sup> siècle, Fonds Écochard

A et B : zones de ville nouvelle ; C : port et industrie ; D : fleuve de Beyrouth, couloir de transit ; E : cité d'habitat laborieuse.

“Ce plan dessinait une ville livrée à l'automobile, sans qu'aucune réflexion sur des modes de transport alternatifs ne soit évoquée.” (Verdeil, 2012)

Mais le concept global de ce projet de ville fut abandonné pour une seconde fois, et la loi de zonage qui en résulte porta uniquement sur la répartition de la ville en 10 secteurs de servitudes, définis uniquement par la forme urbaine, en d'autres termes, le coefficient d'exploitation du sol et la hauteur du bâtiment<sup>25</sup>. C'est ainsi que le zonage garda l'hétérogénéité de l'usage des sols, sans définir officiellement les limites de l'urbanisation de la ville.

<sup>24</sup> (Ce plan projette une cité ouvrière et une ville nouvelle qui sortirait « des dunes du sables projetées dans les plans d'Ernest Egli, et qui sont inspirés des propositions d'Ecochard)

<sup>25</sup> Le décret n° 6285 du 11 septembre 1954



### 3.1.2. De la métropolisation à la fragmentation spatiale

Par ailleurs, la carte du ministère de défense produite de 1964 (Figure 8.), montre un espace plus urbanisé, et considérablement modifié par l'aménagement de nouveaux axes de voiries, qui paraissent constituer de coupures urbaines, séparant des quartiers et des secteurs urbanisés antérieurement.

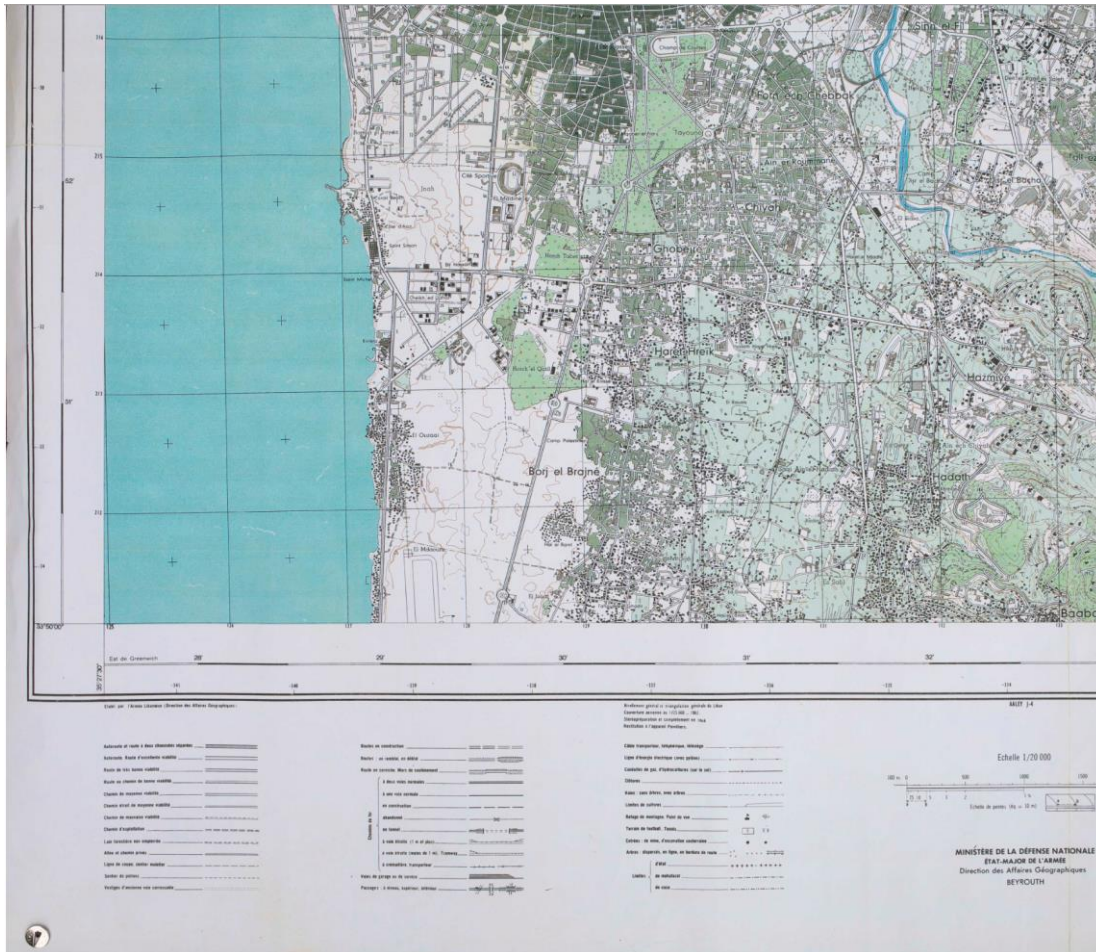


Figure 8. Carte Beyrouth 1964. Source : Ministère de la défense nationale Etat-Major de l'armée. Direction des affaires géographiques. Beyrouth (1964)

Ce constat est bien tangible si l'on compare cette carte avec la carte de l'année 1936 (Figure 5.). Cela nous a conduites à examiner les conditions politiques de planification, relatives à la réalisation de cette carte. En effet, cette carte a été élaborée pendant la période du mandat présidentiel du général Fouad Chéhab, un régime qui cherchait à mettre

en place une politique volontariste de régulation socio-économique à l'échelle nationale (Tābit, 2001), en s'appuyant essentiellement sur un projet de développement incorporé dans le rapport de l'IRFED<sup>26</sup>. Dans ce cadre, ce régime a réussi à introduire par conséquent, des réformes institutionnelles décisives, dans une tentative d'élaborer une planification économique et spatiale équitable. L'urbanisme y constituait un essentiel outil de mobilisation dans ce contexte, et fut articulée autour d'une réflexion portée notamment par les idéologies dominantes du fonctionnalisme, de l'hygiénisme et du développement. Partant de là, les stratégies de ce régime consistaient à renouveler les procédures de l'urbanisme en particulier, et intégrer un code d'urbanisme plus restrictif pour contrecarrer la bureaucratie, perçue comme une principale pesanteur face au projet du grand Beyrouth (Verdeil, 2012). Par conséquent, deux organismes furent élaborés au sein du ministère des travaux publics.<sup>27</sup> : La Direction Générale de l'Urbanisme d'une part, et le Conseil supérieur de l'urbanisme d'autre part. De plus, le ministère des travaux a été doublé par un conseil exécutif des travaux publics et par un autre conseil indépendant chargé du suivi des projets de Beyrouth. En réponse à la problématique de l'étalement urbain incontrôlé vers les faubourgs de Beyrouth à l'époque, M.Ecochard fut chargé d'établir le plan directeur de Beyrouth et de sa banlieue (1963). Il propose un prolongement de la limite administrative de la ville au niveau de l'agglomération, et projette un développement urbain polynucléaire autour d'espaces et de ceintures verts et un système viaire adapté. Dans ce plan notre terrain d'étude fut définie dans sa majeure partie, en tant qu'une zone urbaine engagée (puis une zone d'habitat à moyenne densité) séparant une zone de ville nouvelle à l'ouest, et une zone d'habitat à densité moyenne à l'est (Figure 9.). Dans ce plan, la construction fût limitée, et se heurta par conséquent aux intérêts économiques des grands notables urbains s'appropriant la majeure partie de l'espace (Farah, 2011).

---

<sup>26</sup> Rapport IRFED-Liban (Institut international de recherche et de formation éducation en vue du développement), *Besoins et possibilités de développement du Liban* (3 volumes réalisés de 1959 à 1963). L'IRFED, fondé en 1958 par Louis-Joseph Lebreton, inspiré par Gaston Bardet, s'appuie sur une économie humaniste pour la planification du développement.

<sup>27</sup> Cette administration est chargée de réaliser les plans d'occupation des sols, les plans directeurs et les plans régionaux. "Ces plans fixent les règles d'aménagement avec un zoning et quelques considérations prospectives. Cette administration définit également le tracé des voiries d'importance moyenne, que les administrations locales sont chargées de réaliser" (INGELS Ch., « les organismes chargés de la reconstruction, in lettre de l'ordre N°7, 1997).

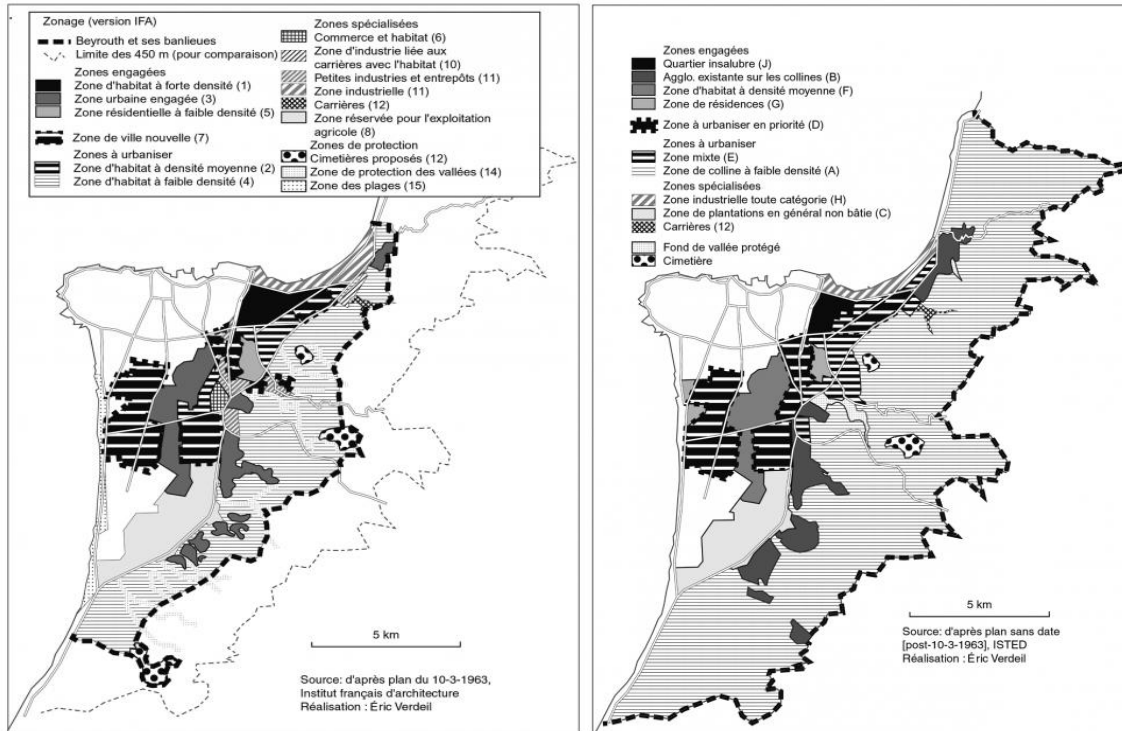


Figure 9. A gauche, Zonage proposé par Ecochard, version IFA. A droite, zonage proposé par Ecochard, version ISTED. Source : E.Verdeil (2012)

Toutefois, ce projet ne fut pas appliqué, pour différentes raisons. D’abord, l’insuffisance de cadres, et « *de techniciens pour mener à bien le plan d’exécution* »<sup>28</sup> en fut avancée comme une entrave principale à ce projet. Puis, la divergence des motivations entre Ecochard et l’administration d’urbanisme, qui témoignait « *d’une différence d’interprétation sur la fonction du plan directeur* » (Verdeil, 2012), fut également décrite comme une cause qui a contribué implicitement à la mise en écart de ce projet. Alors qu’Ecochard cherchait à dégager des priorités pour l’action (estimation des besoins et (estimation des besoins et localisation des équipements convenables), l’administration d’urbanisme s’en tenait à disposer exclusivement de législations claires et simples à mettre en œuvre, face à une urbanisation contraire à l’ordre souhaité. Dans cette optique les préoccupations étaient de disposer au plus tôt possible d’un schéma routier. Par conséquent, le décret 16029 publié le 4 avril 1964, approuve les axes routiers proposés par

<sup>28</sup> Eddé, *L'Orient*, 1er mai 1964

Écochard. Les préoccupations urbanistiques cherchaient également à préciser des règlements de lotissement et de construction pour contrecarrer rapidement une croissance anarchique. Pour autant, l'administration d'urbanisme adopta une position de compromis, comme conséquence à l'hostilité des propriétaires privés, des municipalités et des grands notables urbains qui craignaient d'être mis sous la tutelle de l'administration centrale par un tel projet de métropolisation. Ainsi, le plan mis en vigueur « *adoucissait au mieux les sévères coefficients d'Écochard* » (Ibid.). Le zonage fut dès lors moins contraignant du point de vue de la définition fonctionnelle des périmètres (Ghorayeb, 2020). C'est ainsi que ces conditions (entre autres) ont convergé à l'application d'un urbanisme de « règlements de lotissement et de construction »<sup>29</sup> au détriment d'un urbanisme volontaire sollicité par Ecochard.

Donc c'est dans cette perspective que la plupart des réseaux viaires projetés, ont été approuvés en 1964 et exécutés, comme le montre une série de décrets portant sur la politique urbaine de voirie des années 60<sup>30</sup>. Pourtant deux propos ont été cités pour expliquer les enjeux sous-jacents à la mise en place de ces axes viaires. Le premier voyait que l'objectif de ces tracés est de déstructurer des espaces communautaires relativement homogènes (Beyhum, 1991) par des coupures urbaines fortes dans la finalité de renforcer les liaisons entre des espaces divisés communautairement et les intégrer dans une échelle urbaine plus large. Le second propos y voyait une intention de militarisation de l'espace. Il étayait que le régime Chéhabiste cherchait à éventrer et contrôler les quartiers soulevés contre la république Libanaise en 1958, par l'intermédiaire des ces percés viaires (E. Huybrechts & Douayhi, 2014). En revanche, cette intention fut invertie aussi tôt que les intersections de ces axes ont constitué (ultérieurement) pour les acteurs de la guerre civile contrôlant les localités, des lieux stratégiques pour installer les check points du contrôle du passage de l'Est à l'Ouest de Beyrouth. C'est ainsi que la rue de Saïda a incorporé-entre autres entités spatiales (rue Damas, Bois des pins et l'hippodrome)- la ligne de démarcation divisant la ville en deux fragments (Beyrouth Est et Beyrouth Ouest). En effet, la ligne de démarcation constituait un objet construit par les miliciens de la guerre

---

<sup>29</sup> « Les règlements locaux d'urbanisme m'ont fait l'effet d'être pratiquement des règlements de lotissement et de construction », Michel Courtier (Verdeil, 2012)

<sup>30</sup> Voir archives de *Al-Jarida al-rasmiya* (journal officiel de la République libanaise), Beyrouth.



pour constituer « un support de leurs exactions » et ne fut pourtant appropriée par aucune partie en combat (Ibid.). D'une manière similaire, l'axe viaire corniche Al Mazraa, divisa l'espace Beyrouthin en deux zones de conflit l'une relayée aux miliciens Mourabitoun (du côté de Tarik el Jdidé) et l'autre (au nord, du côté de Mazraa ), au mouvement Amal (chiite) et du parti socialiste progressiste druze (Hafeda, 2019). Et plus tard, en janvier 2007 précisément, l'espace subit au niveau de cet axe viaire de violentes tensions entre les deux communautés chiite et sunnite soutenant respectivement par le mouvement Amal chiite et le Moustakbal sunnite (Ibid.). C'est ainsi que le projet de métropolisation de Beyrouth fut gelé et la planification volontariste fut transformée en un urbanisme de règlements de lotissement et de construction, pas forcément restrictif en termes d'usage au sol. Toutefois, les axes viaires projetés furent exécutés, sans prendre pour autant en considération le zoning (l'affectation au sol notamment) convenable au système viaire souhaité. Ces axes viaires créèrent en conséquence de coupures urbaines entre les quartiers et furent ainsi un support d'extraction des groupes communautaires en présence dans l'espace.

### **3.1.3. De la démarcation à la reconstruction : Réémergence de nouvelles divisions dans la ville**

Dans les années 70, les études d'urbanisme sollicitent à nouveau l'échelle du grand Beyrouth aboutissent au Livre Blanc (un outil de diagnostique de la réalité urbaines au début des années 70) puis projettent un nouvel périmètre dénommé « la Région métropolitaine à Beyrouth », de 1983 à 1986. Cependant la vision de métropolisation affichée ne prenait pas en compte la réalité de l'espace. En effet la nouvelle géographie confessionnelle qui divisait la ville et spatialisait les appartenances idéologiques et confessionnelles à l'époque n'était pas prise en considération dans le schéma directeur de la région métropolitaine de Beyrouth (SDRMB)<sup>31</sup> élaboré par une mission franco libanaise en coopération avec l'IAURIF<sup>32</sup> en 1986.

---

<sup>31</sup> Ce schéma traduit une prise de position qui affirme les limites de Beyrouth, à une échelle métropolitaine, bien que les faits sur terrain appuient la fragmentation territoriale

<sup>32</sup> IAURIF , « Le schéma directeur de Beyrouth, ou les méthodologies d'incertitude pour établir la charte du consensus urbain », in cahiers de l'IAURIF N°81, p.37

Dans l'après-guerre, l'aménagement de la ville fut confié à certaines organisations publiques et privées (SOLIDER et Elyssar, CDR) et non pas aux administrations centrales d'urbanisme. C'est ainsi qu'un grand périmètre de la municipalité de Ghobeiry fut administré par l'établissement public Elyssar, chargé de l'aménagement du littoral Sud-ouest de Beyrouth. L'objectif était de construire des logements sociaux pour reloger la moitié des occupants illégaux de l'espace, de relocaliser les activités commerciales existantes, et libérer ainsi la bande littorale pour y installer des projets touristiques en mesure de financer une part des dépenses de ce projet. (A savoir que la population à reloger était supposée d'être indemnisée par la rentabilité touristique de ce projet, ainsi que par le ministère des déplacés et le ministère de l'habitat). Ce projet visait en d'autres termes de régulariser la trame urbaine, lotir des terrains non lotis et/ou non attribués, détruire les constructions illégales (voir la troisième partie), et réaménager l'espace en zone mixte (habitat, commerce, services petites industries) et en zone touristique. Il visait également à décloisonner la zone pour la construction d'infrastructures autoroutières en mesure de disposer un accès rapide à l'aéroport et au Sud du pays. Cependant ce projet se heurta effectivement aux requêtes des partis influents dans la banlieue Sud Ouest, qui ont fait l'objet de tractations et négociations (Harb, 2011) qui n'étaient pas sans conséquences sur le cours de ce projet. Par ailleurs, un projet de reconstruction de la ligne démarcation fut avancé. Ce projet visait à « *banaliser l'ancien secteur des combats afin de revenir à une vie normale* » (CDR-IAURIF, 1993). Il cherchait par conséquent à renforcer les liens transversaux entre quartiers, tout en évitant l'installation d'équipements de grande structure, pour minimiser la séparation (du moins visuelle) entre quartiers (Ghobeiry/Furn el chebbak) (Farah, 2015). Cette logique de banalisation de l'espace, était sans doute influencée par les critiques qui se sont opposées aux travaux de reconstruction du centre ville, dans la mesure où ces derniers ont fait de ces lieux des usages contradictoires avec leur historicité, refoulant le considérable impact de la guerre sur l'urbanité de la ville tout en appuyant la ségrégation socio-spatiale (Ibid.). L'intention de banaliser l'espace fut néanmoins critiquée parce qu'elle ne prenait nullement en compte ni la spécificité de l'espace ni les dégâts immatériels psychologiques et affectifs de la guerre civile pour autant qu'elle traitait « *les plaies de la guerre civile, par une fuite en avant* » (E. Huybrechts & Douayhi, 2014). De toute façon, ce projet ne fut approuvé pour deux

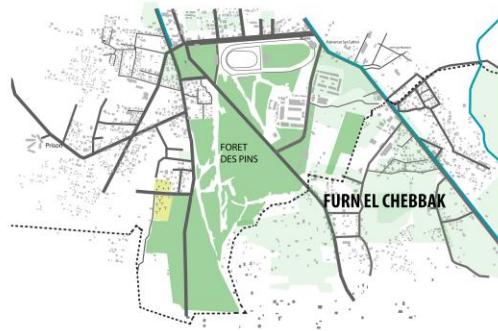
éventuelles raisons (Verdeil, 2001). La première renvoie à son potentiel compétitif au désavantage du projet de reconstruction du centre ville, qui fut la priorité du gouvernement à l'époque. La seconde raison, est liée à l'absence d'une puissance politique appropriant l'espace, susceptible de faire accepter ce projet tant au niveau local que central (à savoir que la ligne de démarcation fut *un no man's land*, ou une *terra incognita* pour les différents partis de la guerre après quinze ans de combat). En conséquence, la reconstruction qui s'est déployée dans cet espace était limitée et s'est inscrite plutôt dans des politiques sectorielles (travaux d'assainissement, rénovation de réseau de téléphone, d'eau, d'électricité, réhabilitation des routes endommagés, etc. ...). Il en fut de même pour le quartier de Tarik el Jdidé et les autres secteurs de Beyrouth municipale (Abou-Merhi, 2008).

En dernier lieu, un schéma directeur (SDATL) établi en 2002. Il proposait d'élargir le périmètre de la région métropolitaine pour inclure les régions urbaines centrales (une part de Keserouan, de Jbeil, des villes d'estivages notamment, et même Iqlim el Kharroub). Néanmoins, le territoire projeté, n'obtint aucune traduction politique effective (Verdeil, 2018).

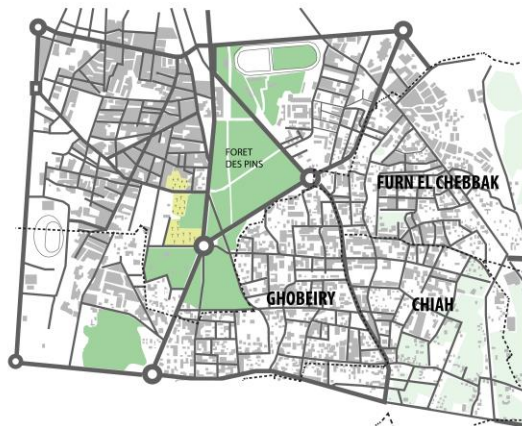
Après avoir croisé les principales étapes de l'histoire de l'aménagement de l'espace et son développement urbain nous pouvons retenir les principaux renseignements suivants (Figure 10.) :



1922



1936



1964

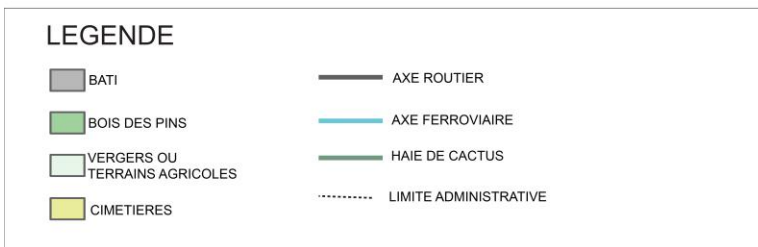


Figure 10. Carte synthétique du développement urbain des quartiers.

Source: N.Mezher (2021)

Nous soulignons d'abord, que la rue Saïda- ayant constitué la ligne démarcation pendant la guerre civile- a été mise en place bien avant la densification de l'espace. Cette rue a en effet anticipé et orienté l'expansion de la ville vers ses faubourgs vers le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Elle a été conçue dans un contexte d'un projet de ville basé sur les concepts hygiénistes et fonctionnalistes proposant d'intégrer la banlieue, légèrement urbanisée dès lors, dans le but de créer de nouvelles villes connectées à la ville mère, un projet qui ne fut pas mis en vigueur. Puis nous constatons que la plupart des axes routiers, notamment ceux qui encerclent le bois des pins désormais, ont été conçus et réalisés dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle dans le cadre d'un projet de métropolisation, visant à fragmenter des quartiers relativement homogènes pour les connecter à l'échelle de l'agglomération. Toutefois, avec l'avènement de la guerre civile et contrairement à l'ambition affichée, ces axes de voirie furent transformés en supports des exactions des acteurs de la guerre. Et la rue Saïda tout particulièrement, a constitué une partie de la ligne de démarcation divisant la ville en territoires communautaires. Nous pouvons enfin constater que la planification n'a pas contribué explicitement dans le processus de mise en place des divisions communautaires, ou dans des pratiques d'exclusion et d'inclusion à l'exemple de la ville de Jérusalem (Chiodelli, 2016). En revanche, l'urbanisme n'a pas réussi à faire valoir la vision urbaine à l'échelle de l'agglomération souhaitée, dans la mesure où il s'est heurté à divers problèmes, dont le principal était la logique des rapports de force politique des partis influents au niveau local.

Suite à cette étude rétrospective, il nous reste à cerner la manière dont l'aménagement urbain fonctionne actuellement, les mécanismes et outils en œuvre et leurs contributions dans la construction de ruptures communautaires.

#### **3.1.4. La politique urbaine actuelle et la mise en place de ruptures socio-communautaires**

La lecture des modalités du fonctionnement de la politique urbaine actuelle, a mis le jour sur des failles et des échappatoires, notamment au niveau de la restrictivité juridique des outils d'urbanisme face aux intérêts individuels et collectifs (rattachés -ou non- aux groupes communautaires), ce qui par conséquent a contribué (et contribue désormais) d'une manière tacite à la fabrication des différenciations identitaires-communautaires dans

l'espace. Afin d'étayer ce propos, nous présentons d'abord les rôles octroyés à chacun des principaux acteurs stratégiques, en examinant l'efficacité des actions aménagistes et la possibilité que ces dernières soient contrecarrées par les intérêts individuels ou collectifs. Puis nous présentons un aperçu sur le mode de fonctionnement des plans, (schémas directeurs) et les réglementations en vigueur, ainsi que les corpus juridiques qui y sont rattachés. L'objectif est de cerner les biais qui entravent le fonctionnement de ces instances aux profits des enjeux locaux et communautaires. Nos données s'appuient essentiellement sur l'œuvre « *Le droit de l'urbanisme au Liban* » (Lamy et al., 2010). En effet, quatre autorités principales interviennent désormais dans le processus et le contrôle et du développement urbain, qui sont les suivants : Le CSU, la DGU, le CDR, les administrations locales, et des sociétés d'aménagement privées ou des établissements publics. En premier lieu, le Conseil Supérieur de l'Urbanisme (CSU)<sup>33</sup> est octroyé un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique urbaine au Liban. Cet organisme est chargé de « toutes les affaires d'urbanisme »<sup>34</sup>. Son avis est plus particulièrement requis en matières suivantes : de plans de lois ou de décrets d'urbanisme, de projets de modifications de lois d'urbanisme et les décisions relatives aux permis de construire et de lotir et enfin de tout projet d'infrastructure. Cependant, certains biais contraignent les capacités d'action de ce dernier en tant que planificateur stratégique. Le CSU est effectivement assujéti à un court délai (un mois avec délai supplémentaire de dix jours), pour soumettre son avis quant à un projet d'aménagement lancé par l'administration locale (ou autre autorité), à défaut de quoi son positionnement est interprété comme favorable. De plus, La loi de 1983 lui avait attribué le rôle d'opérer un suivi de la législation de l'urbanisme et de la construction. Et, l'article 3 de la loi permet aux représentants des administrations locales, concernées dans les décisions, d'être sollicités. Par conséquent, l'action de la CSU s'est transformée en une pratique de gestion des affaires municipales et des demandes individuelles, plutôt qu'un rôle de La seconde autorité est la Direction Générale de l'Urbanisme (DGU)<sup>35</sup>. Cet organisme participe au processus décisionnel de la planification urbaine. La DGU est chargée, de la planification urbaine en coordination avec le Conseil Supérieur de

---

<sup>33</sup> Créée par la loi du 24 septembre 1962 (loi de l'urbanisme), modifiée depuis notamment la loi 215 du 26 mai 2000.

<sup>34</sup> L'article 2 de la loi de l'urbanisme de 1983

<sup>35</sup> Sa création date des années 1960 et son fonctionnement est désormais régi par le décret du 21 juin 1997 modifié. <sup>[1]</sup><sub>[2]</sub>

l'Urbanisme<sup>36</sup>. Elle est composée essentiellement par des services spécialisés, qui pour l'essentiel ne disposent pas des capacités leur permettant d'assurer leurs prérogatives de planification. En effet, la DGU est marginalisée par la création du CDR. Elle s'occupe à assister les requêtes des administrations locales dans le cadre de l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme (Localiban, n.d.). En troisième lieu, le CDR (le conseil de développement et de reconstruction), fut activé suite à la fin de la guerre civile pour élaborer un programme de reconstruction. Son champ de manœuvre comporte tous les domaines ayant trait à la reconstruction. Ce dernier participe également au processus décisionnel de la planification. Il est confié la responsabilité de l'élaboration des programmes d'aménagement urbain d'une part, et de la mise en œuvre d'un cadre d'orientation général pour l'organisation urbaine qu'il formule au conseil du ministère pour approbation, d'autre part. Cet organisme est rattaché au premier ministre et est également en mesure d'intervenir au niveau des décisions et la gestion des affaires municipales. Il constitue en d'autres termes l'instrument incontournable en matière de planification, de financement, et même d'exécution des projets urbains. Le CDR est avancée en tant qu'une société monopolisée par d'acteurs issus des différentes élites confessionnelles (Chardon, 2012). Par conséquent, ils constituent un instrument parmi d'autres (Solider, caisse des déplacés, conseil du Sud) dont ces élites se servent pour fournir des biens publics à leur communauté (Ibid.), et s'offrir « *des opportunités d'appropriation et d'usage privatif des ressources* » (Hariri-Haykal, 2011). En quatrième lieu, les administrations locales ne participent au processus décisionnel de la planification urbaine qu'en formulant un avis consultatif. En revanche, le décret-loi de 1977 sur les municipalités a confié aux municipalités un large champ d'action en matière de politique urbaine. Par contre le décret-loi de 1983 a limité leurs prérogatives, ne serait ce que pour leur attribuer uniquement un rôle consultatif dans la mise en œuvre des décisions de planification. Et par conséquent, le conseil municipal est uniquement confié à veiller à l'application des règles d'urbanisme et les codes de constructions sur le territoire de sa collectivité territoriale. En d'autres termes, il est chargé des prérogatives suivantes : « la démolition des constructions illégales et la restauration des ruines aux frais des

---

<sup>36</sup> Son organisation et son fonctionnement sont actuellement régis par le décret du 21 juin 1997 modifié.

propriétaires, conformément aux dispositions de la loi sur la construction, et l'attribution des autorisations de construire et des permis d'habiter»(Lamy et al., 2010). Enfin, la société civile n'est pas impliquée dans le processus du développement urbain. En effet, les textes n'accordent pas à la société civile le droit de participer dans les processus d'établissement des plans d'urbanisme.

Dans l'ensemble, des problèmes endémiques dans la lisibilité du fonctionnement de ces autorités centrales sont mis en évidence (Ibid.). Ils comportent entre autres, un chevauchement des compétences des autorités d'urbanisme, des divergences au niveau de la juridiction, une surcharge de formalités administratives et, même, une absence de pouvoirs exécutoires jusqu'à une certaine mesure. Et en conséquence, c'est le CDR- une institution autonome rattachée aux acteurs issus des élites confessionnelles- qui constitue l'interlocuteur incontournable en matière de planification de financement et d'exécution de projets urbains.

Les plans d'urbanisme en vigueur appréhendent l'aménagement du territoire sur deux échelles : nationale et locale. Au niveau national, un plan d'aménagement territorial, le SDATL (le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire Libanais) a été approuvé juridiquement et adopté, le 20 juin 2009 par décret (n°2366) en Conseil des ministres. Ce plan est un cadre d'orientation générale, obligatoire pour toute autorité publique, et n'est pas opposable pour les cas particuliers. En effet, tous les schémas directeurs (régionaux ou locaux) doivent être compatibles avec ce dernier. Par contre, l'élaboration des schémas directeurs et de règlements d'urbanisme est facultative pour les autorités locales (mais impérative pour les autorités régionales). En revanche, les textes d'urbanisme ne disposent pas de législations relatives à l'occupation du sol. Il n'existe que des normes régissant la forme urbaine (Coefficient d'exploitation au sol, gabarits reculs etc.). Ces normes sont dictées par le code de construction et non pas les textes d'urbanisme, et sont par ailleurs opposables aux demandes de permis de construire et prévoient des dérogations dans des cas particuliers. Pour autant, une loi mise en vigueur en 1983 a autorisé le recours fréquent à des lois d'exceptions pour justifier des tractations légalisées sur terrain, en période de guerre civile. En conséquence, la régularisation de situations illégales s'est transformée en une pratique courante, imputant ainsi les procédures contentieuses en matière d'urbanisme. Nous citons à titre d'exemple, la légalisation d'exploitation illégale d'une partie du bois



des pins, comme par exemple le Décret loi 2009 qui a légitimé les empiétements de certains établissements rattachés à institutions religieuses (tout particulièrement, l'école Al Doha, ainsi que l'établissement de protection sociale de l'association al Makased, datant de la période de la guerre civile. Nous citons aussi la décision municipale n° 151 consacrant une partie du parc à cette association. Ces légalisations (entre autres) ont par conséquent profondément transcrit des marquages identitaires confessionnels dans la matérialité de l'espace.

Pour résumer, nous soulignons d'abord que l'illisibilité des textes en matière de distribution des rôles des acteurs d'urbanisme convergent en un chevauchement des compétences et en conséquence au blocage de l'action efficace de l'autorité centrale. Ces textes confient par ailleurs des attributions étendues à un organisme autonome (CDR), rattaché aux élites confessionnelles. Les administrations locales ne disposent pas de rôles de premier plan. Au contraire, leur apport est consultatif, et sont censées superviser les règles d'urbanisme et les codes de construction sur le territoire. Elles sont chargées de proposer des plans (facultativement), mais en revanche, sont autorisées d'imposer leurs plans en cas d'absence de l'avis de l'administration centrale dans les courts délais qu'ils disposent. Enfin, l'absence de législations connexes à l'occupation du sol, l'aspect opposable des normes de construction et les lois d'exception pour justifier les situations illégales sur terrains sont potentiellement susceptibles de contrecarrer les procédures contentieuses en matières d'urbanisme, au profit des intérêts des propriétaires, des collectifs, et des organismes rattachés (ou non) aux élites confessionnelles. Nous avons ainsi cerné les conditions qui offrent potentiellement aux collectifs, investisseurs privés, élites confessionnelles, institutions religieuses entre autres, l'opportunité d'intervenir en matière d'aménagement urbain et contribuer ainsi à transcrire des différenciations communautaires /culturelles dans l'espace jusqu'à une certaine mesure.

### ***3.2. Evolution de la structure administrative de l'espace***

Suite à la présentation du développement urbain de l'entité spatiale ciblée dans cette thèse, des logiques planificatrices à l'origine de la mise en place des axes routiers ayant constitué des ruptures spatiales entre les quartiers en question, et après avoir examiné l'efficacité des

politiques urbaines face aux enjeux des groupes politiques influents, il demeure essentiel d'éclaircir l'évolution de la structure administrative de l'espace.

Il convient d'explicitier tout particulièrement le processus à l'origine de la fragmentation territoriale de l'agglomération Beyrouthine proposée par les planificateurs, et la genèse des entités administratives intégrant les quartiers envisagés dans cette thèse.

### **3.2.1 La genèse des entités administratives**

Nous précisons que les limites administratives de Beyrouth ainsi que celles des localités des faubourgs de Beyrouth, ne furent pas définies officiellement dans les représentations cartographiques de la ville ni dans dans les plans directeurs projetés, dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est que vers la fin de la deuxième décennie du mandat que les entités administratives ont été reconnues officiellement. Il en fut cité que c'est bien la pression des acteurs locaux (les fa'aliyyāt) de ces localités- face à l'intention d'annexer les faubourgs de Beyrouth- qui a joué un rôle de premier plan dans la définition de ces limites administratives (Farah, 2011). En effet, ce sont les acteurs locaux de Furn el Chebbak<sup>37</sup>, qui ont forcé les autorités mandataires à définir un découpage administratif qui reconnaît officiellement la localité, en s'imposant à travers la mobilisation populaire, le contrôle et le blocage des rues (Eddé, 2013). C'est ainsi que le cadastre français a été contraint à reconnaître les circonscriptions foncières de la municipalité de Furn el Chebbak à partir de 1930 (Clerc-Huybrechts, 2009), et plus tard (1936), ceux de la municipalité de Chiah, suivant la même logique (Ibid.). L'indépendance administrative de Furn el chebbak et de Chiah est avancée comme une affirmation de l'ampleur du pouvoir des autorités locales pour autant qu'ils étaient susceptibles de réorienter un projet urbain (Farah, 2011). Ainsi les limites administratives de Beyrouth furent bien définies (Figure 11.). Dans ce découpage, les zones connues désormais par Badaro et Tarik el Jdidé furent intégrées au périmètre administratif de Beyrouth, dans le quartier Mazraa. Et, Furn el chebbak ainsi que Chiah furent reconnues comme deux administrations locales indépendantes de Beyrouth.

---

<sup>37</sup> Nous désignons par acteurs locaux: les clans familiaux , les notabilités locales , l'église ou la paroisse (notamment maronite) et l'organisation du Wakf (Farah, 2011).

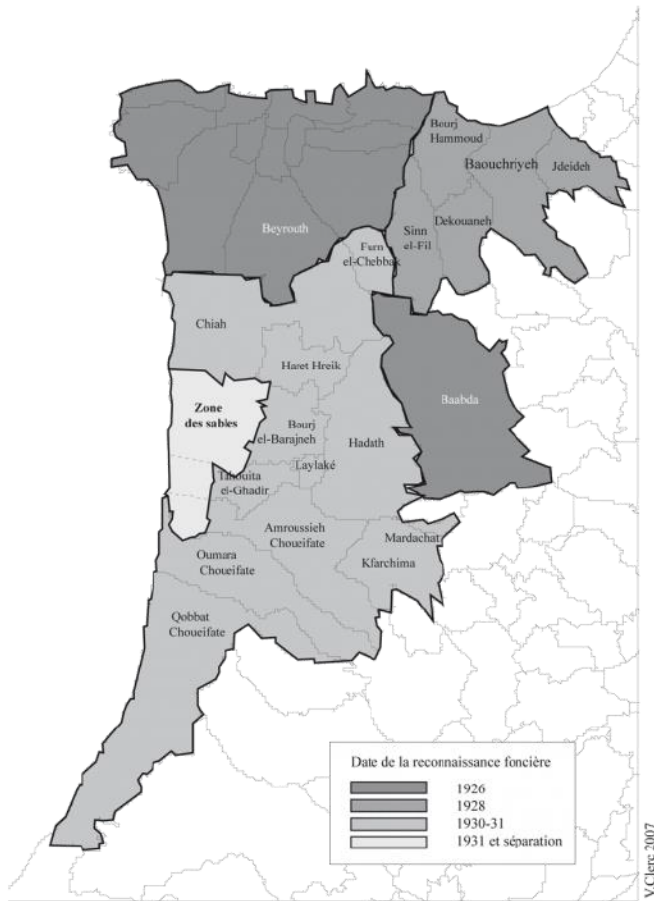


Figure 11. Reconnaissance foncière de la banlieue de Beyrouth. Source : V.Clerc (2007)

La situation qui s'est présentée dans le cas du schisme de la municipalité Ghobeiry de Chiah est sensiblement différente de celle de Furn el Chebbak et Beyrouth municipale. (A savoir que Ghobeiry constituait un quartier au sein du périmètre administratif de Chiah, vers la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.) Farah (2011) souligne que les raisons à l'origine de ce schisme ont été essentiellement liées au changement de la démographie communautaire de Chiah, ainsi qu'au système de représentativité des groupes communautaires appliqué au sein du conseil municipal. En effet une tradition, issue d'un accord officieux<sup>38</sup> entre les acteurs locaux (les fa'aliyyāt) de Chiah, consistait à répartir les sièges du conseil entre les communautés proportionnellement à leur démographie, de sorte que quatre sièges étaient confiés à des représentants de la communauté chrétienne maronite et un seul siège pour

<sup>38</sup> Cette tradition est définie dans un accord officieux sur base du recensement de 1932 mais sans aucune base légale.

celui de communauté Chiite. Cependant, vers les années 50, la densification du quartier Ghobeiry, modifia la démographie confessionnelle de la localité, et contribua à un contrepois à l'avantage de la communauté chiite. Ce changement a remis par conséquent en cause l'équilibre de la représentativité entre les communautés au sein du conseil municipal, définie par la tradition adoptée dès lors. En conséquence, des négociations se développèrent entre les deux partis et contribuèrent ainsi à modifier l'accord concernant la répartition communautaire équitable au sein du conseil municipal. Cependant ce nouvel accord procura à chaque communauté la capacité de blocage décisionnel, qui se traduit par conséquent, en un vide exécutif pendant les années 1953 et 1955. Les acteurs locaux se décidèrent alors, suite à des négociations, de diviser l'entité territoriale de Chiah en deux administrations locales : l'une à majorité communautaire chiite à Ghobeiry, et l'autre à majorité communautaire chrétienne, maintenant la dénomination de Chiah. Et la limite urbaine que représentait la route Saïda défini dès lors la frontière administrative et communautaire (entre chrétiens et musulman chiites). Des situations similaires se présentèrent dans d'autres localités de la banlieue de Beyrouth (tout particulièrement dans Haret Hreik, Mrayjé, Laylaké et Tohwitet Al Ghadir qui se détachèrent d'une manière similaire de la municipalité de Chiah). Ainsi, les sécessions des municipalités sont interprétées comme un affermissement des pouvoirs des espaces politiques locaux, qui n'ont pas pu avoir lieu sans la pénétration des leaders politiques nationaux dans les politiques locales ou l'inverse (Farah, 2011). En d'autres termes, la fragmentation territoriale de l'espace Beyrouthin s'est imposée par le *Bottom up* (les puissances locales) mais a été soutenue par le top down (les leaders politiques nationaux).

### **3.2.2. Renforcement du pouvoir de tutelle de l'administration centrale**

Dans les années 60, et tout particulièrement sous le mandat du président Chéhab, l'administration centrale chercha à renforcer son pouvoir de tutelle - qui toutefois alla de pair avec une politique systématique de municipalisation du territoire Libanais - dans l'objectif de contrecarrer l'ascension du pouvoir des espaces politiques locaux. C'est ainsi que le gouvernement établit une loi<sup>39</sup> consistant à diviser le territoire Libanais en 8 divisions du 1er degré (*Muhafaza*), où chaque division est dirigée par un directeur général

---

<sup>39</sup> Le décret sur le découpage administratif du territoire libanais n°116 du 12/06/1959 (*en arabe*).

(*Muhafiz*), nommé par décret pris en conseil des ministres et directement subordonné au ministre de l'Intérieur et des municipalités, donc au pouvoir central. Puis, chaque *Muhafaza* est découpée en divisions du second degré (les *Cazas*). Ces divisions sont dirigées par un *Caïmacam* (un fonctionnaire) désigné par le pouvoir central, soumis à l'autorité directe du *Muhafiz*. La tutelle administrative, est exercée successivement et par palier par le *Caïmacam*, le *Muhafiz* et le Ministre de l'Intérieur (Figure 12.)

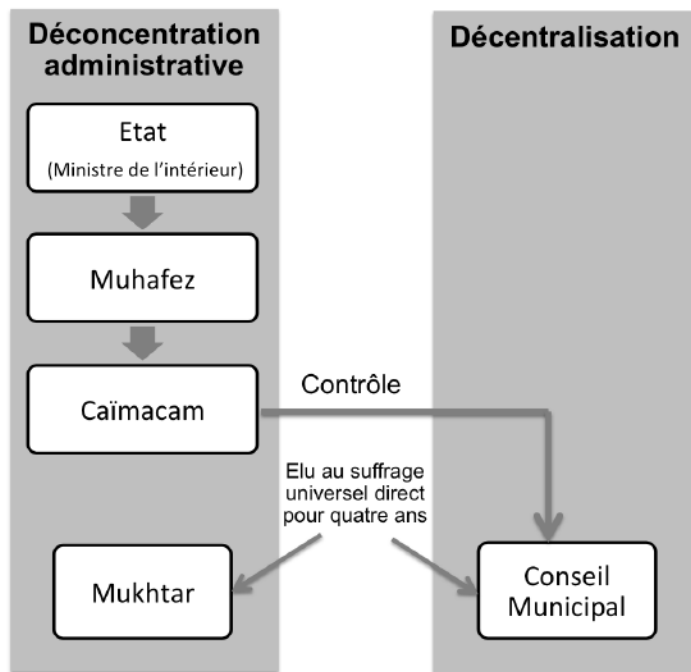


Figure 12. Administration des collectivités territoriales. Source : N.Mezher (2021)

Dans ce cadre, le pouvoir central (incarné par le ministre de l'intérieur, le *muhafez* et le *Caïmacam*) était susceptible de dissoudre un conseil municipal, dans le cas où celui-ci commet des erreurs importantes et répétées et qui portent préjudices aux intérêts municipaux. Ces administrations centrales étaient également dotées du droit de suspendre provisoirement et n'importe quand, l'exécution d'un arrêté municipal, pour des raisons sécuritaires notamment. De plus, le *Caïmacam* était en mesure de substituer le conseil municipal, dans le cas où le conseil ou son président refuse de se conformer à la loi et aux

règlements. Cette position est avancée comme une ambition de créer une centralisation forte qui favorise l'émergence d'élites alternatives aux puissances locales (Harb, 2014). Elle fut décrite également comme une intervention pour répondre à la recommandation de renforcer les pôles régionaux, issus du diagnostic de la fragilité d'ensemble de l'économie libanaise, mis en œuvre par la mission IRFED (Ibid.). Pour autant, la déconcentration administrative prenant figure par le *Mukhtar* et son conseil fut sauvegardée. Il s'agit d'une forme institutionnelle du pouvoir local qui persiste depuis l'époque de l'empire ottoman. Le *Mukhtar* est le représentant du plus petit organisme étatique au niveau de la localité. Son champ d'action couvre des fonctions officielles, comme les inscriptions aux registres nationaux de natalités, de mortalités et de mariages parmi la population au sein de sa localité, la mise en application de circulaires, bulletins administratifs et des opuscules du ministère de l'intérieur. Pour autant, il joue le rôle du conseil municipal, notamment dans les petites localités n'ayant pas de municipalité. Le *Mukhtar* et son conseil sont élus au suffrage universel direct pour quatre ans (selon la loi datée du 27 Novembre 1947). C'est ainsi que, Ghobeiry, Chiah et Furn el Chebbak furent par palier sous la tutelle du Caïmacan du Caza de Baabda, et le *Muhafiz* de la Muhafaza Mont-Liban. Par ailleurs Tarik el Jidé et Badaro étaient inscrits dans le quartier Mazraa faisant part de la municipalité de Beyrouth, qui fut dotée d'un statut différent des autres administrations locales (selon la loi de 1963 sur les municipalités confirmée par celle de 1977). En effet c'est le *Muhafiz* qui est assigné le rôle d'administrateur, et le ministre des affaires municipales qui est confié le pouvoir de contrôle du conseil administratif. Ce conseil fut composé de 24 membres élus au suffrage universel, et les sièges furent répartis (selon une tradition sans fondement légal) entre les communautés d'une manière équitable : douze chrétiens et douze musulmans, plus spécifiquement, huit sunnites, trois chiites, un druze, trois maronites, trois grec orthodoxe, un catholique, trois arméniens, un protestant, et un autre Chrétien. En particulier le quartier Mazraa, qui nous intéresse dans cette thèse, fut représenté par sept *Mokhtars* : six *Mokhtars* représentant la communauté sunnite et un seul représentant la communauté Chrétienne. Cette répartition fut également fondée sur une tradition de représentativité basée sur les données de la démographie confessionnelle du quartier issues des listes électorales, basées sur le recensement des années 30.

### 3.2.3. Marginalisation des administrations locale par les acteurs de la guerre civile

Pendant la guerre civile les institutions municipales ont été progressivement marginalisées de l'espace local (Farah, 2011; Harb, 2014), et ont été absorbées par de nouveaux acteurs : des partis politiques puis par leurs milices dans la tentative de s'imposer en lieu et place de l'État (Ibid.) – et encore par des institutions rattachées officiellement au gouvernement mais accaparées par les milices. (A titre d'exemple, le Conseil du Sud, le Conseil du développement et de la reconstruction (CDR). A Beyrouth Est (notamment dans le secteur Ain el Remmaneh), des "comités supérieurs locaux" (qui regroupaient des représentants de la municipalité, des notables, des responsables des institutions publiques, des responsables des partis chrétiens, les chefs des associations locales et autres) ont été développés pour gérer le domaine public des localités (Osseiran & Babonaux, 1982). Puis ces conseils ont été remplacés par des « comités populaires » formées exclusivement par les responsables des milices (Ibid.). Ensuite les Forces Libanaises (milice Chrétienne) y imposent un quasi-état<sup>40</sup>, et développèrent une administration milicienne qui prend le contrôle du territoire (Picard, 1994). Ils fixèrent sa conscription, ses taxes, ainsi que ses propres services sociaux et son idéologie christianisée (Ibid.). En revanche, à Beyrouth Ouest l'administration est passée sous le contrôle des milices palestiniennes, progressistes et musulmanes (Ibid.). Tout particulièrement Tarik el Jdid fut sous l'influence des Mourabitoun et ensuite de l'OLP (organisation de libération de la Palestine) (Hafeda, 2019). Cette dernière a imposé son autorité administrative sur l'espace et s'est chargée des services du quartier jusqu'à son retrait en 1982. Ensuite, avec la chute de l'OLP, Tarik el Jdid fut détenue par des associations privées, notamment islamistes (Public work studio, 2017). Par ailleurs, la municipalité de Ghobeiry s'est maintenue et a contribué dans la gestion de la vie locale à travers ses capacités limitées (le ramassage des déchets, etc.) (Osseiran & Babonaux, 1982). Toutefois, la localité a été partagée en deux zones d'influence : l'Est de la localité sous l'influence du Hezbollah, alors que l'Ouest ainsi que le secteur Ouest de Chiah ont été contrôlés par le mouvement communautaire Amal (Ibid.). Dans sa zone d'influence, le Hezbollah a réussi à mettre en place un réseau de citernes

---

<sup>40</sup> Après avoir absorbé toutes les autres milices concurrentes (PNL, Gardiens du cèdre, Tanzim) dans la région centrale et à Beyrouth-Est

dans des endroits publics et a développé une organisation « Jihad AlBinaa » qui a entrepris des travaux publics tel que l'élargissement et l'ouverture de rues et le ramassage des déchets (Haddad, 2007). En dépit de l'ascension de l'influence des milices, un cadre juridique fixant la fonction des administrations territoriales a été élaboré vers le début de la guerre civile. Il s'agit notamment de la loi (1977) sur les municipalités<sup>41</sup>, promulguée sans être pour autant en phase avec les réels bouleversements que subissait le pays sur terrain. En effet, cette loi ne reconnût aucune de ces nouvelles autorités spatiales construisant et organisant leurs territoires aux échelles socio-spatiales, communautaires et administratives.

#### **3.3.4. La réémergence des administrations locales et fragmentation territoriale**

Dans l'immédiat de l'après-guerre, l'espace n'a pas connu de nouveaux découpages administratifs, à l'exception des découpages définissant de nouveaux secteurs spécifiques relayés administrativement à des établissements publics ou des sociétés foncières privées, pour mener les travaux de reconstruction. Le gouvernement de l'après-guerre a proposé de tenir l'activité politique locale en reportant les élections municipales tout au long de la décennie 1990. Le prétexte était que les divisions de la guerre étaient d'une actualité brûlante et se déclinaient dans les revendications de fédéralisme, de cantonisation ou d'autres formes d'éclatement territorial (Harb, 2014). Il aura ainsi fallu attendre huit ans pour organiser les élections locales (1998). Et, la loi de 1977<sup>42</sup> sur les municipalités est restée pratiquement adoptée vingt ans après sa création sans modernisation relative aux transformations socio-économiques et politiques du pays. Dès lors, les conseils municipaux de Furn el Chebbak et de Chiah furent représentés par des clans familiaux, un nombre considérable d'associations de notables locaux relais au pouvoir central, ainsi que de membres affirmant leur affiliation à la présidence de république à l'époque (Farah, 2011). A partir de 2009, et suite au retour des grands leaders communautaires chrétiens, les sièges des conseils municipaux furent remportés par des des clans familiaux partisans ou relais à ces leaders (Ibid.). Et en conséquence les régimes municipaux de ces localités furent sous la tutelle de ces partis politiques. Suivant la même logique, le régime municipal à Ghobeiry fut représenté et géré depuis 1998 jusqu'à présent par le Hezbollah et ses

---

<sup>41</sup> Décret législatif n° 118, en date du 27/6/1977

<sup>42</sup> Décret législatif n° 118, en date du 27/6/1977



associations (Farah, 2011). En ce qui a trait au conseil municipal de Beyrouth, les listes électorales qui ont remporté les élections dans les trois mandats successifs, ont été suggérées par une coalition interconfessionnelle des partis politiques. Le quartier Mazraa en particulier fut représenté par 14 mokhtars Sunnites et un Chrétien, partisans ou représentants du parti politique Moustakbal Sunnite (Hafeda, 2019). Dans l'ensemble, les municipalités sont dominées par les groupes communautaires, dans le cadre d'une lutte plus générale pour le pouvoir politique au niveau national (Haase & Antoun, 2015). Par ailleurs, de nouvelles constructions supra-municipales se sont constituées en 2000 pour renforcer la fragmentation territoriale. Les deux principales unions municipales dans l'espace de la banlieue beyrouthine comprennent, l'union des municipalités du Sahel el Metn el Janoubi qui rassemble des municipalités majoritairement chrétiennes de la banlieue Sud Est de Beyrouth, d'une part, et la coopération dans la banlieue sud Ouest d'autre part, qualifiée *Dahié* qui rassemble toutes les municipalités majoritairement musulmanes, Chiites (Verdeil, 2013b). Ces délimitations administratives et politiques ne portent effectivement aucune référence à Beyrouth et traduisent la continuité dans l'indépendance administrative des localités par rapport à la ville (Ibid.). Pour l'essentiel, la carte de la ville qui se profile ne présente pas désormais une distinction fonctionnelle entre un centre et une périphérie, mais des divisions politiques communautaires-confessionnelles entre autres. Les banlieues ne sont plus des banlieues de Beyrouth, mais des espaces développant leurs propres centralités fortes, faites d'institutions liées droit, ou d'une manière indirecte aux élites confessionnelles. C'est ainsi que l'agglomération Beyrouthine s'est transformée en des espaces souverains de ces derniers.

Après avoir analysé les logiques planificatrices sous-jacentes à la fabrique urbaine, et après avoir expliqué les modalités de recomposition des limites administratives ; il convient d'examiner les mobilités sociales, les migrations urbaines tout particulièrement, qui s'y sont déployées au fil du développement de l'espace. L'objectif est de voir si les divisions communautaires se sont inscrites par le *top down* (les autorités institutionnelles) ou par le bas (les mobilités et les appropriations spatiales).

Dans la partie suivante, la focale est axée sur les (ré) appropriations spatiales des quartiers en fonction de la composante de l'appartenance communautaire, ainsi que le positionnement des autorités publiques face à ces organisations spatiales.

### ***3.3. Migrations urbaines et (ré) appropriations spatiales des quartiers selon la composante de l'appartenance communautaire***

Dans cette partie, nous présentons la manière dont l'espace étudié a été approprié au fil de sa densification. Partant de l'idée que l'appropriation spatiale s'est déployée selon le critère de l'appartenance confessionnelle, nous nous sommes penchées sur l'étude de l'évolution de la démographie confessionnelle des quartiers en question dès le début de leur urbanisation, tout en interrogeant le rôle qu'ont joué les planificateurs urbains dans ce processus. Cette recherche s'appuie d'abord sur l'unique recensement officiel de l'année 1932, sur des évaluations administratives basées sur les états civils (1953) et (1961) présentes dans les archives municipales ou des Mokhtars de Beyrouth (Hafeda, 2019). Elle s'appuie également sur des enquêtes (par sondage et estimation) repérées dans des archives historiques : Les travaux de Bourgey et Pharès (1973) et publiées par le ministère des plans, la direction centrale de la statistique en (1964) et en (1970) ainsi que des projections et des enquêtes repérées dans les travaux de Nasr (1979), de Kassir (2003), Hanf (2015) et de Kanafani-Zahar (2015). Nous reposons également notre lecture sur des données de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de l'Ile-de-France (IOURI, 1993) d'une part et d'une autre part sur les listes électorales<sup>43</sup>, étant donné qu'elles sont les seules données officieuses qui désormais nous renseignent sur la structure de la démographie communautaire- confessionnelle.

#### **3.3.1. L'exode rural et régional et le regroupement communautaire**

L'étalement de la ville vers notre zone d'étude s'est déployé dans la première moitié du 20ème siècle. Les interventions du pouvoir central (régime du mandat Français) ont influencé jusqu'à une certaine mesure le processus de l'appropriation spatiale de la ville, selon la composante confessionnelle. En effet, l'autorité mandataire cherchait des moyens

---

<sup>43</sup> Source: le ministère de l'intérieur.

pour accroître la proportion de la communauté chrétienne (Al Sahili, 2016)<sup>44</sup> -qui était son alliée au pouvoir- dans la ville pour en garantir une large majorité et faire par conséquent un contrepoids à l'expansion de la population musulmane (sunnite) soutenant le mouvement unitaire arabe opposé au mandat français (Jaulin, 2009)<sup>45</sup>.

### 3.3.1.1. L'exode rural du début de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle

Dans cette perspective, le pouvoir légua une étendue déserte, (connue désormais par Tarik el jdidé), à des familles chrétiennes (Public work studio, 2017). Néanmoins, ces familles lotissent cette étendue et revendent les parcelles à des familles de Basta notamment de la communauté confessionnelle sunnite. Ces parcelles furent construites, et constituèrent ensuite une zone cible pour des migrants ruraux des familles de la communauté musulmane sunnite d'Iklīm al Kharroub (Ibid.).<sup>46</sup> Face à cette expansion, le régime encourageait l'exode rural de la population maronite du Mont Liban vers Beyrouth, par le moyen de recrutement de personnels chrétiens dans les services publics relayés au pouvoir (Al Sahili, 2016)<sup>47</sup>. Ainsi, Furn el Chebbak subit l'exode rural d'une population chrétienne d'origine du village de Deir AlKamar au Chouf (Kassir, 2003) et des migrants citadins de Beyrouth, notamment chrétiens (Pharès, 1977). Ces migrants s'installèrent notamment autour de la route de Damas (Figure 3.2) pour profiter des activités du souk, de ceux de la régie de Tabac, qui imposaient un important pôle industriel à l'époque, ainsi que des services des sociétés concessionnaires autour des gares routières et ferroviaires. En effet, le recrutement des personnels dans ces services, se faisait sur une base confessionnelle, au profit de la communauté maronite.<sup>48</sup> La partie Nord Est de Chiah, (connue désormais par Ain el Remmaneh) a été recherchée par des migrants en provenance du Caza de Jezzine de confession notamment chrétienne maronite. Bien qu'une population de confession Chiite était bien installée depuis la période ottomane dans la partie nord ouest de la localité (le quartier communément connu par Ghobeiry à l'époque), la communauté chrétienne

---

<sup>44</sup> en arabe

<sup>45</sup> En effet les chrétiens maronites revendiquaient la création d'un État libanais aux frontières élargies, placé sous la protection de la France (Jaulin, 2009)

<sup>46</sup> en arabe

<sup>47</sup> en arabe

<sup>48</sup> (En effet, le recrutement des personnels dans ces services, se faisait sur une base confessionnelle, au profit de la communauté maronite) (Al Sahili, 2016)

constitua dès lors, plus du tiers des résidents (Pharès, 1977), comme conséquence à ces migrations rurales.

### **3.3.1.2. Les migrations urbaines régionales de la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle**

Vers la fin des années 40, Tarik el Jdidé constitua une zone d'accueil des familles palestiniennes de confession notamment sunnite, de classes sociales moyenne et modeste. Les familles les plus démunies s'installèrent dans les terrains « al Daouk » qui furent reconnus ultérieurement par les camps des Palestiniens de sabra (Public work studio, 2017). En contraste, la population à majorité chrétienne de Furn el Chebbak, Ain el Remmaneh et Badaro fut augmentée par une frange de réfugiés de la bourgeoisie palestinienne Chrétienne (6% des résidents– soit 2500 personnes.), ainsi que par une frange de réfugiés économiques de la bourgeoisie syriennes de la confession chrétienne (8% des résidents) (Nasr, 1979). Les proportions des populations des communautés maronites et chiites à Furn el chebbak se sont composées de la manière suivante : 6,5 % pour la communauté Chiite et 47% pour la communauté chrétienne (maronite) et le reste pour les autres communautés chrétiennes (Ibid.). En revanche, Chiah connut un fort changement démographique, vers le début des années 50. En effet, la localité fut visée d'une intense vague d'immigration de la communauté chiite en provenance rurale, notamment de Baalbek, Ryak ou Tyr. Les immigrants s'installèrent dans le quartier de Ghobeiry au sein des familles chiites existantes. Ils se sont regroupés en clans tribaux tout en conservant leur cohésion rurale en ville. En effet, 3776 habitants, de la communauté chiite originaire du Liban Sud et 78,6% des résidents à l'époque s'installèrent à Ghobeiry (Buccianti, 1973). Dès lors, la balance démographique fut en faveur de la communauté de confession chiite (Ibid.). En proportion, la communauté chiite constitua 75% de la population et la communauté chrétienne (maronite) 2% des habitants du quartier Ghobeiry, alors qu' à l'Est, dans le quartier Ain el Remmaneh, la communauté chrétienne maronite constitua 53,5 % des habitants et la communauté chiite les 13% (Nasr, 1979). C'est à partir de ces données que l'hypothèse de la conception des axes routiers dans les années 60 (comme nous avons vu plus haut) pour déstructurer les quartiers homogènes et déséquilibrer ces regroupements communautaires, fut avancée (Beyhum, 1991). Pourtant, l'homogénéisation communautaire des espaces s'est accentuée graduellement suite aux

années 58 (Hafeda, 2019) et encore davantage pendant la guerre sous l'emprise des miliciens (E. Huybrechts & Douayhi, 2014).

### **3.3.1.3. Entre déplacements forcés, occupation illégale et imprécision des données : une uniformisation identitaire de l'espace**

Le processus de l'appropriation spatiale selon le critère de l'appartenance confessionnelle s'est accentué comme résultat aux affrontements et déplacements forcés de la population par les miliciens, lors de la guerre civile. Les premiers affrontements armés se sont déclenchés entre les miliciens de la droite Chrétienne du quartier de Ain el Remmaneh et ceux de la gauche du segment adjacent de Chiah<sup>49</sup> (Kassir, 2003). Puis ces affrontements se sont propagés vers le centre de la ville, qui s'est rapidement transformée en une « frontière » (Ibid.). A savoir que les combats se sont déployés graduellement et les fronts se sont produits au sein du tissu urbain, où la population était en elle-même militarisée et non pas victime des appareils militaires imposés à elle (Ibid.). La mobilisation militaire s'est déclenchée selon une dynamique de proximité ; et les activités militaires (échanges d'artillerie entre quartiers résidentiels, les tirs isolés des francs-tireurs etc.) déterminaient la démarcation entre les groupes communautaires. Ainsi, les combats se sont déployés graduellement de quartiers en quartiers, de sorte que le quartier en face se transformait en une « *terra incognita où l'on ne pouvait s'aventurer sans s'exposer à se faire enlever et liquider* » (Kassir, 2003), aux barrages miliciens. En conséquence, la géographie communautaire se définissait par la sélection démographique basée sur le transfert forcé<sup>50</sup> ou volontaire (pour des raisons de sécurité) des populations sur la base de leur appartenance religieuse (Kanafani-Zahar, 2015), et les quartiers initialement homogènes (du côté confessionnel) facilitaient ce transfert des populations (Kassir, 2003). Quant à la proportion des déplacements<sup>51</sup>, le nombre total de musulmans ayant quitté Beyrouth-Est (par peur, ou par intimidation) est estimé entre 115000 et 120000 ; et vers la fin de l'année

---

<sup>49</sup> Tell-Za'tar-Dikwaneh, Karantîna-Maslakh furent également des épices d'affrontements entre ces différents miliciens (Kassir, 2003).

<sup>50</sup> Les transferts forcés des populations étaient essentiellement organisés par la force des massacres, dont l'objectif spécifique était de propager la terreur, et par les enlèvements et les assassinats sur « foi de la carte d'identité » (Kanafani-Zahar, 2015).

<sup>51</sup> L'estimation du nombre total de déplacement de la population Libanaise serait comprise entre 600 000 et 800 000 personnes. (Kasparian & Beaudoin, 1991).

1976, l'Est de la ville serait pratiquement vidée de la population musulmane (Hanf, 2015). Nasr (1985) estimait que le nombre était aux alentours de 133 000 déplacés de la communauté chiite, et 24 000 personnes de la communauté Sunnite (dont 20 000 palestiniens). En revanche, plus de 15000 personnes Chrétiennes de la banlieue Sud-Ouest et 10000 personnes de Beyrouth Ouest furent déplacées vers l'Est de la ville entre 1975 et 1976, selon les mêmes logiques (Nasr, 1985). Des critères politiques (non confessionnels) influençaient également ces déplacements. En effet, 15 000 personnes chrétiennes furent forcées aussi à se déplacer de l'Est de la ville (par mesures d'intimidation) en raison de leurs affiliations politiques<sup>52</sup> (Ibid.). Ainsi l'uniformisation identitaire selon la composante confessionnelle et politique s'est dessinée graduellement pour se cristalliser dès les premiers mois de la guerre civile, en deux majeurs territoires Beyrouth Est qui était recherchée par la communauté Chrétienne d'une part, et la partie Ouest qui était recherchée d'autre part par la communauté musulmane (M. F. Davie, 1994) ou les partis de gauche. Donc, les lignes de démarcation furent instaurées en obéissant la répartition au sol des différents groupes communautaires définissant des lignes de divisions. Elles semblent également influencées par des considérations d'ordre militaire et stratégique (voir plus haut) définissant un *statu quo* ne devant pas être transgressé (Kanafani-Zahar, 2015). Bien qu'un nombre considérable des Beyrouthins rejetaient la nouvelle réalité de la ville et risquaient leur vie en ignorant ces lignes de division<sup>53</sup>, les quartiers limitrophes à ces lignes se sont graduellement évidés de population tant qu'ils ont subi de pertes matérielles et humaines. Ces lignes limitaient intensément les déplacements des Beyrouthins et menaçaient leur mode de vie certes, mais moins que 10 passages au niveau de ces lignes permettaient les mobilités sociales, le passage de la marchandise et l'urgence médicale etc. entre Beyrouth Est et Beyrouth Ouest (Ibid.). Le passage le plus connu était celui du musée (*Mathaf*) localisé entre Barbir (l'hôpital) et l'immeuble Olivetti de côté de Beyrouth Est. L'état sécuritaire, la fermeture et l'ouverture du passage étaient signalés par les médias (Ibid.).

---

<sup>52</sup> « Ils étaient membres des partis de gauche ou du Mouvement national libanais et par conséquent, considérés comme suspects par les milices chrétiennes qui exerçaient un contrôle local » (Hanf, 2015).

<sup>53</sup> Il est estimée que 20000 personnes ont été victimes d'enlèvements et d'assassinats perpétrés pour freiner toute tentative de transgression de ces nouvelles limites (Corm, 1992)

En addition à ces déplacements, l'exode rural et régional furent intensément accentués vers le début des années 70 pour former progressivement ce qui a été qualifié par « *la ceinture de misère* » (Verdeil, 2002). La périphérie Sud Ouest de Beyrouth fut la zone la plus touchée par ces migrations, et fut surpeuplée de 265000 habitants de plus. La majorité de ces migrants étaient de la communauté chiite<sup>54</sup>. Les premiers venus se logèrent d'abord dans les centres balnéaires, du Saint-Michel et du Saint-Simon, sur les plages de la banlieue sud, d'une manière illégale (Clerc-Huybrechts, 2009; Nasr, 1985; Schemeil, 1977). Puis une nouvelle vague de migrants furent installés dans des terrains mis à leur disposition par une décision de la municipalité de Ghobeiry à l'époque (Farah, 2011). Et de plus en plus, la nouvelle population déborda cet espace pour former ce qui va être connu par « *les quartiers irréguliers* » (Clerc-Huybrechts, 2009). Ces quartiers se sont rapidement urbanisés d'une manière anarchique, par l'occupation illégitime de terrains, puis par la construction illégale de bâtiments (sans permis de construire et contrairement aux règlements de construction et d'urbanisme) (Charafeddine, 1987).

Ces quartiers ont ensuite formé le continuum urbain nommé « *Dahia* » un toponyme qui s'est progressivement imposé pour désigner un territoire à majorité chiite (Harb, 2003). En chiffre, la densification atteint en 1990, 400000 à 500000 habitants par 16 km<sup>2</sup> et une densité maximale de 82000 habitants au km<sup>2</sup>.<sup>55</sup> Et, les Taux de constructions non-réglementaires constituent 40 % des constructions totales et sont occupés par 150 000 habitants<sup>56</sup>.

A la sortie de la guerre civile, les quartiers à l'est de la ligne de démarcation comprenaient une population à majorité chrétienne, alors que les quartiers à l'Ouest de Beyrouth, étaient peuplés par les communautés musulmanes (IAURIF, 1993)<sup>57</sup>. Et depuis la fin de la guerre civile, aucun recensement officiel ne fût élaboré. Ce n'est que les listes électorales qui nous renseignent désormais sur la structure de la démographie confessionnelle. Cependant les territoires que ces données dessinent, n'incluent pas la distribution géographique des groupes confessionnels au lieu de résidence du fait que l'état civil n'enregistre pas cette

---

<sup>54</sup> En effet, près de 200000 migrants de la communauté chiite provenant du Sud fuyant l'invasion israélienne, et de la Bekaa essentiellement, s'installèrent dans la banlieue Sud (Nasr, 1985)

<sup>55</sup> Source : le CCED (The Consultative Center for Studies and Documentation), 1990

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Selon les données de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de l'Ile-de-France (IAURIF, 1993),

distribution. En d'autres termes, les territoires ressortis de ces documents officiels ne reflètent que les pratiques de votes-à base confessionnelle- de la population et ne réfèrent en aucun sens aux mobilités résidentielles, ni à d'autres pratiques quotidiennes (Verdeil et al., 2013). Ces listes électorales<sup>58</sup> affirment désormais une appropriation des quartiers selon le critère confessionnel : Furn el chebbak est une municipalité constituée d'une population à majorité Chrétienne (96%), Chiyah (Ain el Remmaneh) une population à majorité Chrétienne (86%) , Ghobeiry une population à majorité chiite (80% des électeurs) et minorité sunnite (20%) et Mazraa (découpage administratif de Beyrouth comportant Tarik el Jdide) une population à majorité sunnite (80%) et minorité chiite (10%) et chrétienne (10%). Toutefois, certains faits mettent la lumière sur une mobilité résidentielle qui transcende les limites confessionnelles définies par ces listes électorales. En effet, une offre résidentielle intercommunautaire s'est développée dans les quartiers limitrophes à l'ancienne ligne de démarcation (notamment Ain el Remmaneh, Hadath, Sahret el Choueifet) vers la fin des années 90. Selon Farah (2011), cette offre a été sollicitée par des promoteurs immobiliers de la communauté chiite (non loin du cercle des tandems chiites - Hezbollah et Amal), ayant acheté les biens fonciers des anciens notables chrétiens de l'espace, (Farah, 2011); en réponse à la demande des ménages de la classe moyenne de la communauté chiite, qui cherchaient à déménager de la banlieue Sud Ouest vers de zones moins denses (Ibid.). Les promoteurs s'intéressèrent particulièrement à Aïn el Remmaneh, à partir de 2006, vue la localisation de ce quartier à proximité d'un important axe routier (la rue Saïda). En conséquence, les autorités locales à l'est de l'ancienne ligne de démarcation, touchées par cette mobilisation résidentielle, dénoncent ce développement immobilier sous prétexte de déséquilibrer le profil communautaire de la zone, au profit de la communauté chiite et de contredire ainsi « le pacte de vie commune » entre musulmans et chrétiens. Ce fait a par conséquent incité les municipalités de l'Est de Beyrouth à chercher des moyens (comme par exemple la mobilisation et l'intimidation des citoyens que nous allons explorer dans le chapitre suivant) pour empêcher la vente des terrains à des propriétaires d'une autre communauté (particulièrement chiite) (Ibid.).

---

<sup>58</sup> Les proportions son calculées des données concernant la composition de l'électorat qui proviennent des listes électorales primaires, publiées par le ministère de l'intérieur et des municipalités début 2017.



Pour entamer, nous retenons de ces données les essentiels points suivants : D'abord, la migration régionale et rurale a joué un rôle de premier plan dans le processus de l'organisation socio-spatiale de l'espace Beyrouthin. L'appropriation de l'espace s'est déployée selon le critère de l'appartenance confessionnelle. Elle fut influencée jusqu'à une certaine mesure par des moyens et mécanismes mobilisés par l'autorité mandataire (comme par exemple la lègue de terrains, recrutement des employés dans les services publiques à Beyrouth selon le facteur confessionnel, pour encourager l'exode rural d'une communauté spécifique). Mais l'organisation socio-spatiale fut essentiellement déterminée par le *bottom up*, notamment le choix des migrants de s'installer auprès de la même communauté confessionnelle existant dans la ville au préalable. Puis, les regroupements communautaires se sont graduellement intensifiés, malgré les tentatives de les déséquilibrer par des actions aménagistes, pour aboutir à une uniformisation identitaire confessionnelle totale de l'espace déterminée par les déplacements volontaires et/ou forcés de la population, pendant la guerre civile. Dans l'après-guerre aucun recensement ne fut établi pour savoir la réalité de la répartition des groupes communautaires. Ces renseignements sont uniquement fournis par les listes électorales dans lesquelles les césures communautaires sont bien affirmées, bien que certains faits (cités plus haut) remettent en question les données de ces listes.

### ***Conclusion***

Dans ce chapitre nous avons croisé les principales étapes de l'histoire de l'aménagement de Beyrouth, avec le développement urbain des quartiers ciblés dans cette thèse, l'appropriation de ces quartiers et la recomposition des limites administratives de l'espace. Les principaux objectifs de cette réflexion consistent à présenter le contexte de ces quartiers dans leur histoire d'une part, et de voir la manière dont les stratégies territoriales ont contribué à affermir (ou à dissoudre) les ruptures spatiales-socio-communautaires et administratives d'autre part. En s'appuyant sur des archives historiques et d'autres données brutes, nous avons pu reconstituer le suivant :

D'abord, la mise en place des ruptures sociocommunautaires, politico-administratives et spatiales ne sont pas définies exclusivement par le top-down. En revanche, nous constatons que les décisions aménagistes n'ont pas réussi à faire valoir une vision urbaine à l'échelle

de l'agglomération dans son ensemble, proposée par des urbanistes, et des consultants locaux et étrangers (notamment Français) à maintes reprises dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette vision s'est heurtée en effet aux logiques des puissances locales des faubourgs de Beyrouth, dont les intérêts étaient défavorisés par les zonages projetés. Ils ont démontré par conséquent une preuve de leur position de force pour autant qu'ils ont été en mesure de détourner le projet urbain, et de s'imposer comme des autorités administratives indépendantes.

En ce qui concerne les logiques planificatrices expliquant la mise en place des axes et les infrastructures, constituant désormais une coupure urbaine et ou sociocommunautaire : il nous semble que la rue Saida (l'ancienne ligne de démarcation) a été élaborée bien avant l'urbanisation de l'espace comme le montre la carte officielle des années 20. Les infrastructures routières encerclant le bois des pins ont été conçues dans les années 60, dans le cadre d'un projet de métropolisation qui n'a jamais été mis en vigueur.

En ce qui a trait à l'évolution de la structure administrative de l'espace, nous constatons qu'un cadre administratif à l'échelle de l'agglomération Beyrouthine n'a jamais existé. Bien qu'il fût proposé, sa réalisation a été contrecarrée en premier lieu par l'indépendance administrative des localités de la banlieue de la ville, vers la fin de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. La genèse des entités administratives de la banlieue sud fut éventuellement le résultat de la pression des puissances locales, notamment les grands notables urbains entre autres. Puis, c'est la guerre civile qui a marqué la grande fragmentation territoriale de l'espace Beyrouthin, pour autant que les pouvoirs administratifs fussent absorbés par les miliciens. Enfin, dans l'après-guerre les administrations locales furent représentées par les partis politiques confessionnels à travers l'accès de leurs partisans/relais aux sièges des conseils municipaux. Pour autant, de nouvelles constructions supra municipales furent constituées pour affirmer la continuité de l'indépendance administrative de la banlieue de Beyrouth et appuyer la fragmentation territoriale de l'espace

Relativement à l'évolution de l'organisation sociale des quartiers ciblés dans cette thèse, les données confirment que la densification de l'espace est essentiellement le résultat des migrations rurales et régionales – et s'est déployée selon le critère de l'appartenance confessionnelle. Bien que l'autorité centrale ait intervenu dans ce processus au début de l'urbanisation de l'espace, l'organisation socio-spatiale dépendait essentiellement des

logiques des migrants de conserver une cohésion rurale et communautaire au sein de la ville. Donc l'appropriation de l'espace a été définie plutôt par le *bottom up*. La densification de l'espace selon la composante confessionnelle s'est graduellement intensifiée, malgré les tentatives de la déséquilibrer par la médiation des actions aménagistes des mandats des régimes politiques de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Les regroupements communautaires-confessionnels se sont ensuite cristallisés en des territoires idéologiques pendant la guerre civile, comme résultats aux affrontements et aux déplacements volontaires ou forcés de la population par les miliciens selon le critère confessionnel. Depuis la fin de la guerre, aucun recensement officiel concernant la géographie confessionnelle ne fut élaboré. Elle est représentée en revanche par les listes électorales, qui ne sont pas à jour avec la réalité quotidienne et les récentes mobilités résidentielles intercommunautaires, que d'autres faits confirment (les discours municipaux par exemple). Les données de ces listes affirment pourtant une appropriation de l'espace selon la composante confessionnelle.

Dans le chapitre suivant, nous proposons d'interroger l'action publique communale, afin de voir les modalités dont les autorités locales appréhendent les divisions urbaines, communautaires et administratives, en question dans cette thèse.

## **Chapitre 4- L'action publique communale, entre affirmation et dissimulation des divisions**

### ***Introduction***

Ce chapitre interroge l'action publique communale des pouvoirs locaux gérant les quartiers de la zone d'étude en question. C'est la manière dont ils articulent, et appréhendent les ruptures communautaires, urbaines et administratives (voire Chapitre 2) qui est en issue. Il s'agit de voir, en d'autres termes si l'action publique est autonome et/ou orienté vers des enjeux communautaires, culturels spécifiques, affirmant ainsi les divisions - ou si au contraire, elle s'inscrit dans des processus de régionalisation et de métropolisation accentuant ainsi les interactions et les porosités territoriales. Plus précisément, nous nous intéressons à l'action publique qui s'inscrit dans deux ordres distincts : l'ordre morphologique d'une part, pour décrypter la manière dont l'aspect physique des quartiers enregistre l'action publique. Et nous focalisons sur l'ordre fonctionnel des municipalités d'autre part, qui relève du mode de la gestion de la vie locale.

Dans ce cadre, ce chapitre croise deux approches. La première est théorique. Elle s'appuie sur les textes juridiques connexes au droit administratif, afin d'éclaircir les prérogatives mises à la disposition des autorités locales dans les législations. Elle repose également sur des travaux antérieurs ayant analysé l'action publique des municipalités en question dans cette thèse. Après avoir cerné ces prérogatives, la seconde approche mobilisée est empirique. Elle repose sur une observation directe des lieux afin de voir la manière dont l'action des municipalités en question s'incorpore dans la matérialité et l'ambiance de l'espace. Elle s'appuie également sur une observation indirecte, portant sur un corpus d'informations et de données recueillies des sites web et des réseaux sociaux des

administrations locales gérant les quartiers, ainsi que des archives de presse (ou media). Dans ce contexte, notre focale a porté spécifiquement sur les récits municipaux fédérateurs<sup>59</sup>, les décisions municipales, les programmes publics (l'ensemble des activités sociales et culturelles entre autres), ainsi que les projets territoriaux développés.

Quatre parties constituent alors ce chapitre. La première expose la nature, l'étendue et l'exercice des responsabilités des municipalités mises à leur disposition par les législations, afin de cadrer plus précisément nos éléments d'investigation. La seconde traite le positionnement des pouvoirs locaux face aux divisions communautaires. La question est de voir comment ces régimes municipaux produisent les interfaces communautaires, la manière dont ils articulent ces interfaces, soit en affirmant les enclavements identitaires dans l'univers municipal soit en créant des conditions d'hybridations inter-communautaires. La troisième partie traite la question de la rupture spatiale, tout particulièrement la posture des autorités locales vis-à-vis des coupures urbaines engendrées notamment par les axes routiers. Dans la quatrième partie, nous abordons la question de la gouvernance de ces localités, plus précisément la manière dont les entités territoriales gérant l'espace (re) définissent (ou non) le territoire à travers leurs réseaux de coopérations supra municipales.

#### ***4.1. Marge de manœuvre des autorités municipales :***

Cette première partie vise à étudier la marge de manœuvre dotée aux administrations locales par les instances législatives, pour pouvoir cadrer notre focale sur le champ où se meut l'action publique et pour voir également jusqu'à quelle mesure les actions urbaines municipales sont encadrées par les législations – ou au contraire répondent aux intérêts des collectifs (relayés-ou non- aux élites confessionnelles) disparates et incohérentes.

Nous appuyons cette étude essentiellement sur des textes du droit administratif (la loi 1964, 1977 et 1983).

La municipalité est effectivement la seule institution publique qui possède une personnalité juridique et une autonomie administrative et financière. Le premier article de la loi sur les

---

<sup>59</sup> nous désignons par récits fédérateurs, les récits sur lesquels la municipalité fonde et légitime son action publique

municipalités en vigueur<sup>60</sup>, qualifie le conseil municipal en tant qu' « *une administration locale qui exerce, sur son territoire, les prérogatives morales et qui jouit de l'autonomie financière et administrative reconnue par la loi* » ; partant du principe que « *tout acte ayant un caractère public ou d'utilité publique, dans les limites de son territoire relève de son champ d'action.* » Le conseil municipal est élu au suffrage universel, directement du peuple, et son renouvellement se déploie tous les six ans <sup>61</sup>.

Le champ d'exercice du conseil municipal est décrit d'une manière générale dans les articles 47, 49, 50 et 67 de la loi, et couvrent essentiellement : « *les finances municipales (tels le budget, le compte final, les crédits budgétaires, les dettes destinées à la réalisation des projets, la fixation des taux des taxes municipales), les programmes généraux des travaux publics, l'organisation de la circulation, le nettoyage, les affaires sanitaires, les projets d'eau, d'électricité et d'éclairage, la dénomination des rues, la planification de la voirie, la création de jardins et de places publiques, la planification urbaine, l'organisation et la fixation du tarif des transports, l'aide aux clubs, aux associations et à l'ensemble des activités sanitaires, sociales, sportives et culturelles, la supervision des activités éducatives et du fonctionnement des écoles officielles et privées, la participation aux projets d'intérêt public.* » <sup>62</sup> De plus, les municipalités sont dotées « *du droit d'association avec d'autres municipalités (...) de créer ou gérer des écoles officielles, des logements sociaux, des piscines, des hôpitaux publics, des dispensaires, des musées des bibliothèques publiques, des théâtres, des cinémas, de clubs, des stades, etc.* » <sup>63</sup>

En d'autres termes, la loi reconnaît l'administration locale comme une personnalité morale et une institution décentralisée qui jouit d'une indépendance administrative sur le plan décisionnel ou exécutif. Et lui dispose dès lors un champ d'action qui recouvre presque tous les services publics. Néanmoins, l'autorité locale subit intensément le contrôle du pouvoir central. En effet, les articles 60, 61 et 62 de la loi municipale<sup>64</sup> assujettissent les

---

<sup>60</sup> Décret-loi n°118 du 30 juin 1977

<sup>61</sup> Articles 10 et 11 du Décret-loi 118/77

<sup>62</sup> Voir centre de ressources sur le développement local au Liban (Localiban, n.d.)

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Ces articles ne sont pas mis à jour par rapport aux contextes socio économiques : notamment, en ce qui concerne les fortes dévaluations de la livre libanaise depuis la fin des années 80 . En effet, le conseil municipal ne peut engager de transactions dont le montant était supérieur à 10°000 livres libanaises - l'équivalent d'environ quatre mille dollars en 1977 et de sept dollars américains en

municipalités au contrôle du ministre de l'intérieur, du *Muhafez* et du *Caïmmacam*<sup>65</sup>, en termes financiers. Ces dernières sont mises sous la surveillance de plusieurs organismes de contrôle (Conseil de la fonction publique, cour des comptes, inspection générale comptes, le contrôleur général des finances. etc.). En outre, le pouvoir central est susceptible d'intervenir *directement ou indirectement dans les actes, les décisions et la gestion des affaires municipales, par des actes justifiés par des décrets éparpillés* (Karam, 2009). Il impose parfois une autorité arbitraire sur les conseils municipaux -en contradiction avec la loi municipale - en mesure de bloquer la capacité d'action des espaces administratifs locaux (Ibid.). Nous soulignons donc le large pouvoir de contrôle exercé par l'Etat central sur les activités du conseil municipal, et par conséquent, la limitation du rôle du pouvoir local. En outre, une autre forme institutionnelle du pouvoir local coexiste avec les municipalités : Le *Mukhtar* et son conseil. Ces derniers sont élus au suffrage universel direct pour quatre ans, et sont chargés d'assumer essentiellement de fonctions officielles qui couvrent les inscriptions aux registres nationaux, de natalités, de mortalités et de mariages qui concernent la population enregistrée dans localité exclusivement.

66

Concernant la planification urbaine, et comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les municipalités ne disposent pas du droit de participation dans le processus de la planification, mais sont dotées d'un rôle consultatif.<sup>67</sup> Elles sont pourtant confiées de surveiller l'application des règles d'urbanisme et les codes de construction sur le territoire, et par conséquent sont autorisées de démolir les constructions illégales sur le territoire. En outre, les administrations locales peuvent établir (facultativement) des schémas directeurs locaux, qui devraient être impérativement conformes au SDATL (nous rappelons que le SDATL n'est pas opposable pour les cas particuliers), et soumis auprès de l'administration centrale CUS. Le CUS évalue le projet d'aménagement dans un délai de un mois avec un supplément de 10 jours à défaut de quoi, son avis est interprété comme favorable. Cette

---

1999 - sans obtenir l'accord du caïmmacam nommé par l'autorité centrale (d'après la loi du 25-4-publiée dans le Journal officiel du 17-6-1999)

<sup>65</sup> nous rappelons que le Muhafez et le Caïmmacam sont nommés par le ministre de l'intérieur et sont soumis à son autorité hiérarchique directe.

<sup>66</sup> Selon la loi datée du 27 Novembre 1947

<sup>67</sup> Voir l'article 3 de la loi de 1983

procédure est perçue comme une impasse permettant aux municipalités de faire valoir leur propre planification (voir chapitre 3). En revanche, le public ne participe pas au processus de la planification et la gestion du territoire. La participation se limite exclusivement aux élections municipales et législatives. Aucune procédure de concertation, de débat ou d'enquête publique n'est en effet prévue par les textes réglementaires. Les décisions municipales s'affichent tout simplement à la porte du siège de la municipalité, et les habitants de la localité devraient se conformer à ces décisions et aux arrêtés municipaux et payer leurs contributions fiscales.

Donc pour résumer, les compétences de la municipalité couvrent essentiellement l'organisation de voirie communale, les bâtiments et les espaces publics communaux, les décisions sur les travaux publics communaux et l'organisation des services publics communaux ainsi que l'exercice du droit d'association avec d'autres municipalités ; alors que l'inscription aux registres nationaux de la population est assumée par les *Mukhtars*.

A la lumière de ces données, cette étude se focalise essentiellement sur l'action spatiale incorporée dans le paysage urbain : La morphologie des bâtiments ou des espaces publics créés et gérés par les municipalités, ainsi que la sémiologie urbaine (la toponymie urbaine qui relève des prérogatives municipales). Nous examinons également la structuration de la circulation routière, plus précisément la manière dont les différents quartiers en question dans cette thèse sont interconnectés. Nous envisageons aussi l'aspect fonctionnel des administrations locales : les programmes publics élaborés, les activités culturelles organisées ou soutenues par les autorités locales, les organisations publiques et non-publiques soutenues par ces autorités, et les décisions sur les travaux publics communaux et l'organisation des services publics. Et enfin nous nous appuyons sur les projets territoriaux en œuvre (c'est-à-dire les coopérations supra municipales) et les logiques qui les sous-tendent.

Nous interrogeons également la dimension idéale de ces municipalités, articulée par les récits de ville *dominants*, autrement dit, ceux des représentants des conseils municipaux ou des *Mukhtars*. A souligner l'importance des récits de ville pour autant qu'ils sont éminemment spatiaux et constituent un cadre important à considérer pour envisager les divisions socio-spatiales (Caldeira, 2000; Certeau, 2011)



Dans la partie suivante, nous étudions les différenciations sociocommunautaires à l'aune de l'action locale et des récits de villes des différents représentants des régimes municipaux en question : Chiah, Ghobeiry Furn el Chebbak, et Beyrouth municipale (tout particulièrement des *Mukhtars* de Mazraa)

## ***4.2. Les différenciations communautaires au prisme de l'action locale et des récits de ville***

Dans cette partie nous présentons la manière dont les municipalités appréhendent les divisions communautaires-confessionnelles (entre affirmation et dissimulation).

Cette étude repose sur une observation directe et indirecte des lieux d'une part, pour voir comment l'action locale transcrit (ou non) les valeurs communautaires dans la matérialité de l'espace public. Elle s'appuie d'autre part sur les récits des représentants municipaux, et ceux des *Mukhtars*, repérés dans les publications municipales, les archives de presse, et la littérature académique. L'objectif est de voir comment les régimes municipaux transmettent (ou dissimulent) les identités communautaires et confessionnelles dans l'univers idéal des collectivités territoriales.

### **4.2.1. Incorporation des identités communautaires-confessionnelles dans l'univers matériel et idéal des municipalités**

Nous soulignons d'abord que les régimes des municipalités de Chiah et Ghobeiry notamment, fondent les récits fédérateurs de leurs municipalités sur les rhétoriques des partis politiques communautaires qu'ils représentent, et cherchent par conséquent à légitimer et accrocher des pratiques culturelles et les valeurs idéologiques de ces partis politiques dans la vie locale. En effet, les régimes municipaux de Ghobeiry sont depuis 1998 des représentants ou des partisans du Hezbollah (Bollens, 2012). Ces régimes qui se sont succédés se sont déclarés enraciner les valeurs du Hezbollah, tout particulièrement « la résistance islamique »<sup>68</sup>, dans les pratiques gestionnaires de l'administration locale (Farah, 2011). Ils ont œuvré à accrocher également les valeurs d'une approche conservatrice de l'islam au sein du tissu social de la municipalité (Harb, 2009). Les références à l'islam se manifestent uniquement dans les discours de légitimation qui

---

<sup>68</sup> Qui réfère à l'action militaire et politique du parti contre l'occupation israélienne (ou contre sa menace).

anticipent l'action municipale, mais ne marquent pas pour autant les démarches de l'action (Ibid.). Ces références se déclinent dans l'aspect morphologique et fonctionnel de l'administration locale. Au niveau du paysage urbain, des rues et des places publiques sont dénommées par les noms des militants « de la résistance » tombés « en martyres » et des leaders du Hezbollah ou encore ceux de la révolution islamique iranienne. Nous citons à titre d'exemple : l'avenue Khomeiny, la rue Imad Mughnieh , Mostafa Chamran , Samir Kontar, Hadi Hassan Nasrallah, Imam Moussa el Sader, etc. Toutefois, la légitimité de ces dénominations a souvent été larvée de controverse, comme dans le cas de la rue nommée « Mustafa Badr-el Din ». En effet, ce toponyme a suscité les protestations du premier Ministre à l'époque (le leader du Mousta'bal sunnite, Saad Al Hariri), qui a décrit cet acte comme « *une sédition en soi* » (Kodmani, n.d.) sous prétexte que Mustafa Badr el Din était un des accusés dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafik el Hariri (son père)(Noun, 2018). Toutefois la municipalité a défendu sa décision, au moment où le ministre de l'intérieur réclamait le retrait de cette dénomination (Ibid.), étant donné que les textes juridiques<sup>69</sup> accordaient aux administrations locales le droit de dénommer les rues sans aucune contrainte.

De plus, l'installation des statues imposantes des leaders des alliés régionaux des partis politiques chiïtes influents à Gobeiry (comme la statue du leader iranien Qassem Suleimani) marque aussi leur influence dans cette localité.

L'influence des partis politiques chiïtes est aussi soulignée dans les plateformes de réseaux sociaux officielles de la municipalité, à travers les photos profil et les publications sanctifiant *la résistance* islamique (Figure 13.)

---

<sup>69</sup> Voir les articles 47, 49, 50 et 67 de la loi de 1977



Figure 13 . La page officielle de la municipalité de Ghobeiry, le 22 Juillet 2019

Pour autant, le pouvoir local renforce les ressources du Hezbollah au niveau social. En effet, c'est le centre de recherche du Hezbollah qui est chargé de mener des enquêtes socio-économiques pour orienter les projets urbains du régime municipal; et de réviser les recettes fiscales (Harb, 2014). La municipalité collabore également avec le système associatif du parti dans la gestion des services sociaux et urbains (Ibid.).

Au niveau culturel, le régime municipal intervient dans la gestion du domaine public en encourageant la résistance et en pratiquant la censure de toutes les activités perçues comme « *libertines et dépravées* » (Harb, 2009), et contradictoires à la rigueur morale religieuse revendiquée par l'islam (Farah, 2011). Plus spécifiquement la municipalité interdit la vente et la consommation de l'alcool dans le domaine public, sans pour autant s'introduire dans le domaine privé pour le prohiber, et censure les affichages publicitaires exposant des produits qui ne respectent pas la rigueur demandée. La diffusion de certains canaux satellites est également interdite dans ce contexte (Ibid.).

De plus, le régime municipal organise des événements de commémoration « *des martyrs* » du Hezbollah et soutient des activités culturelles, des séminaires et ateliers de formations organisés par les associations liées directement ou indirectement au Hezbollah. Les appels aux candidatures à ces ateliers sont affichés au quotidien dans les réseaux sociaux (Facebook notamment) et dans le site web de la municipalité.

La situation qui se présente dans la municipalité de Chiah et Furn el Chebbak est sensiblement différente. Nous nous appuyons sur la thèse de Farah (2011) pour éclaircir le cas de ces deux municipalités.

D'abord, les membres des conseils municipaux de Furn el Chebbak et de Chiah furent, depuis 1998, des clans familiaux partisans ou rattachés aux grands leaders communautaires

chrétiens (Farah, 2011) (Voir chapitre 3 pour plus de détails). Et à Chiah tout particulièrement, deux tandems se rivalisent pour intégrer la municipalité à leurs zones d'influence : Les forces libanaises cherchent à ancrer, d'une part, l'image « *du bastion de la résistance Chrétienne* » (Ibid.) dans la représentation collective du quartier. Et d'autre part le mouvement Amal tente d'altérer la symbolique de certains lieux en modifiant leur toponymie ou en imposant-communément et non pas officiellement- des dénominations ayant des références connexes du parti Amal. A titre d'exemple, le nom de « la rue Maroun el Misk » est remplacée par « *rue Khalyat AlMisk* » (cellule du Musk) ; ainsi que celui de la rue dénommée « *Charee Chouhadaa AlBarid* » (rue des martyrs de la poste), référant à des lieux emblématiques et au « martyrs » du mouvement. En ce qui a trait au positionnement de la municipalité par rapport à ces rhétoriques, nous soulignons qu'au premier mandat (1998) le discours du régime municipal de Chiah, embrassait la rhétorique des partis politiques chrétiens de la droite, qui trouve en Ain el Remmaneh (le secteur Est de Chiah), un symbole de la résistance des Chrétiens face au projets territoriaux des autres partis (de la gauche essentiellement) de la guerre civil (l'OLP notamment). Toutefois, cette posture n'exclut pas une volonté d'ouverture vers les leaders politiques des communautés chiites de la banlieue Sud Ouest limitrophe. En d'autres termes, le discours municipal appuyait la rhétorique du bastion de la résistance Chrétienne, mais en détournant son sens initial, jusqu'à une certaine mesure. Le sens de la « résistance chrétienne » est rendu moins « belliqueux » pour autant qu'il soit mis en rapport étroit avec une bonne interaction entre différentes communautés fondées sur « *le respect réciproque* ». Donc dans ce sens, la municipalité semble réconcilier les revendications de la droite chrétienne avec une volonté d'ouverture sur les acteurs de la banlieue sud, notamment le Hezbollah. En revanche, la municipalité de Chiah ne prend pas en compte les revendications du mouvement Amal. Et, les quartiers dans lesquels ce mouvement est influent jusqu'à une certaine mesure (les quartiers *Maroun el ras* et *Bir el abed*), sont appréhendés comme des espaces squattés pendant la guerre, dont la situation devrait essentiellement être réglée. En contraste, la toponymie urbaine officielle appuie l'identité chrétienne de la municipalité. Les secteurs et les rues sont effectivement nommés selon les noms des églises existantes (Mar Mekhael et Mar Antonios, ou Mar Gerios,) ou selon les noms des anciens grands notables chrétiens de la municipalité. Au niveau social, le conseil municipal renforce les sources de l'église

maronite et collabore avec ses associations, et lui accorde un rôle important dans la gestion de la vie locale. L'administration locale soutient les activités des associations cadrées (scouts, confréries, mouvement de jeunesse) par la paroisse Mar Mekhael (maronite), et réciproquement la paroisse joue un rôle décisionnel au sein du conseil municipal, et influence ainsi la décision municipale. Pour autant, une association caritative étroitement liée à l'église maronite constitue le lobby à l'arrière-plan de la municipalité, où se développe et se maintient le réseau des clans familiaux. C'est ici que se fabriquent les listes électorales lors des élections municipales. (Nous précisons à ce titre que la représentativité des candidats du conseil municipal est maîtrisée par les clans familiaux articulant cette association caritative.)

D'une manière similaire, le régime municipal de Furn el Chebbak tient à transcrire et consolider l'« identité chrétienne » de la municipalité. Il suffit d'une simple observation des espaces publics gérés et aménagés par la municipalité pour faire ce constat. Nous citons à ce titre l'exemple du jardin « *de la sainte vierge* » et du « *Dr. Emile Ghouryeb* » dans lesquels sont installées d'imposants sanctuaires mariaux. Au niveau de l'action sociale, le régime municipal collabore avec les paroisses de la municipalité, comme par exemple la paroisse de Mar Nohra. En effet, le conseil utilise le bâtiment de cette paroisse comme centre pour développer sa propre activité. Il contribue également dans l'organisation des événements religieux. Toutefois, le régime œuvre à former une complémentarité entre son action et celles des associations religieuses existantes, et non pas une « symbiose » à l'exemple de la municipalité de Chiah et de Ghobeiry. Au contraire, le régime veille à se présenter comme le principal acteur publique au sein de la municipalité (Farah, 2011).

#### **4.2.2. Des mesures exclusives affirmant l'enclavement et le repli sur soi**

En outre, des actions d'exclusion socio-communautaire, sont mises en jour à Chiah et à Tarik el Jdidé notamment. Comme nous l'avons précisé plus haut, la municipalité de Chiah ne rend pas compte les revendications des partisans du parti Amal en présence dans quelques secteurs de la municipalité. Au contraire, ces secteurs sont perçus comme des espaces squattés et sont écartés du projet municipal (Ibid.). Pour autant, le parti Amal est exclu de la gestion administrative dans la mesure où il n'est pas concerté. Et, les projets

locaux qu'il propose ne sont pas pris en considération (comme par exemple le changement de la toponymie urbaine, voir plus haut). En revanche, le travail municipal se concentre exclusivement sur des secteurs ayant une valeur mémorielle (comme par exemple *Mar Mekhael* et *Mar Antonios*, ou *Mar Gerios*, *Karm AlZeitoun* et *souk Mouawad*). En outre, le régime municipal désapprouve la migration urbaine de la population de la banlieue Sud Ouest (de confession Chiite notamment) vers les quartiers à l'Est de l'ancienne ligne de démarcation depuis l'après guerre (voir Chapitre 3). Il perçoit ces mobilités résidentielles comme un défi pour l'identité confessionnelle de la localité. La municipalité adressa cette question et l'a qualifié par « l'étalement chiite » vers Chiah (Farah, 2015). Et par conséquent les préoccupations municipales se concentrent effectivement sur la recherche de mesures efficaces pour freiner ces mobilités. Cette connotation péjorative (jusqu'à une certaine mesure) montre en effet que la municipalité voit dans cette migration urbaine une sorte d'invasion communautaire. Il semble aussi que l'autorité locale craint la répétition de l'expérience de la période de l'avant guerre civil où le changement de l'équilibre démographique (confessionnel) a intensément affecté le rapport de force entre communauté chrétienne et chiite au sein du régime municipal, et a ensuite modifié le découpage administratif de la commune (voir chapitre 3). Dans ce cadre, la municipalité tente de contrôler le processus de vente et d'achat du foncier immobilier (l'achat de terrains et l'installation à Ain el Remmaneh d'une population de la communauté chiite en d'autres termes) nonobstant les législations qui ne mettent pas à la disposition du pouvoir municipal ce droit. Ces mesures constituent dès lors des tactiques territoriales aussi tant qu'elles formalisent de revendications personnalisées, non fixées institutionnellement (Kärrholm, 2007). Ces tactiques consistent à mobiliser et à intimider d'abord les habitants originaires de Aïn el Remmaneh (autrement dit les habitants chrétiens) et les inciter à ne pas vendre ni louer leurs propriétés à des ménages non chrétiens. Puis, une campagne de mobilisation officieuse a été mise en œuvre pour mobiliser des investisseurs originaires de Chiah à acheter le foncier mis sur le marché, de financer de nouveaux projets résidentiels et les revendre à prix abordable aux jeunes habitants de la localité, parce que ces derniers rencontrent des défis économiques face à la spéculation sur les prix de l'immobilier, ce qui les obligent de quitter leur localité vers des zones plus périphériques (Ibid.). De plus, la municipalité a acheté les biens immobiliers mis sur marché sous prétexte de sauvegarder

« la répartition confessionnelle de la localité »<sup>70</sup>. Ces mobilisations allaient de pair avec des décisions officielles qui contraignent les promoteurs immobiliers de la communauté chiite de vendre la moitié des habitats nouvellement construits à des ménages de la confession chrétienne et l'autre moitié à des ménages de la confession Chiite.<sup>71</sup> D'une manière similaire, un des *Mukhtars* de *Mazraa* dénonce les mobilités résidentiels de la Banlieue Sud vers le quartier dans la mesure où-selon eux- elles menacent de modifier le profil communautaire du quartier (Hafeda, 2019). Ce sont en effet, des critères économiques (la spéculation sur les prix de l'immobilier) associés à des critères sociaux (conflits entre héritiers) qui incitent désormais des propriétaires de Tarik el Jdidé à vendre leurs biens immobiliers. Ainsi les locateurs sont obligés à se déplacer vers des zones plus périphériques (moins chères) ou vers le village d'origine. Selon les données administratives<sup>72</sup>, 10 familles sunnites ont déménagé du quartier et ont été remplacées par 9 familles de la communauté chiite, en 2009. Pourtant, ces migrations « communautaires » ne sont pas reconnues officiellement, et représentées dans les cartes de la ville. Le *Mukhtar* de *Mazraa*<sup>73</sup>, refoule cette réalité aussi tant que « les nouveaux » venus ne sont pas enregistrés à *Mazraa* mais dans une autre localité. Il s'appuie donc sur les données des listes électorales qui, selon lui constituent l'unique référence officielle pour reconnaître la démographie confessionnelle du quartier. Toutefois, il adresse l'importance de la question de « la migration communautaire » et précise qu'il a sollicité « Dar al Fatwa » (la suprême autorité sunnite) à mettre à la disposition des anciens habitants sunnites de Tarik el Jdidé des logements abordables du côté du prix pour qu'ils ne déménagent plus du quartier.

D'une manière général, il nous semble que ces mesures et ces récits exclusifs, traduisent une sorte d'enclavement et un repli sur soi, qui ne peuvent qu'accentuer la rupture socio-communautaire entre les habitants de Ain el Remmaneh et la banlieue Sud d'une part, et de Tarik el Jdidé et la banlieue Sud d'autre part. Ces récits stigmatisent en effet le migrant, en l'assimilant à un partisan d'un mouvement communautaire qui cherche à renverser le rapport de force existant entre les partis politiques, par le biais de l'étalement territorial. En

---

<sup>70</sup> Voir le site internet officiel de la municipalité de Chiah

<sup>71</sup> Source : Entretien informel auprès d'un employé à la municipalité

<sup>72</sup> Source : Enquête auprès du Mukhtar Ghareib Hassan de *Mazraa* en 2009, menée par M.Hafeda (voir Hafeda, 2010)

<sup>73</sup> Ibid.

outre, ils dévoilent une certaine absence de communicabilité avec la nouvelle population résidente pour voir plus précisément les conditions qui les ont incités à se déplacer, en dehors du référent de l'étalement territorial.

#### **4.2.3. Des actions qui transcendent les enclavements communautaires :**

En addition à ces récits et ces mesures exclusives, nous retenons des actions qui transcendent les divisions communautaires.

Nous soulignons d'abord qu'à Ghobeiry les récits de marquages idéologiques se limitent uniquement à l'univers symbolique de la municipalité, sans conditionner pour autant le domaine du développement local. La municipalité établit dans ce cadre des collaborations avec des organisations nationales, régionales et internationales (Harb, 2009). Ces coopérations transcendent souvent les intérêts ou les contraintes idéologiques et s'établissent dans différents contextes (Ibid.). Elles revêtent tantôt la forme du soutien moral, ou bien de l'assistance logistique et technique, et se tissent tantôt dans le cadre de financement des projets urbains (sous forme de don ou de crédits) (Harb, 2003). Nous citons à titre d'exemple, les coopérations avec la banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, le UN-Habitat, les bailleurs de fonds arabes (Koweït, Arabie Saoudite) et européens, l'organisation mondiale de la santé, Greenpeace, associations affiliées à des états Européens, entre autres. La municipalité collabore aussi avec l'Etat Libanais pour différentes raisons. Nous précisons d'abord que les approches aménagistes de la municipalité sont plutôt modernistes et hygiénistes (Farah, 2011). Dans ce contexte, l'action municipale œuvre à améliorer les infrastructures, embellir les quartiers par la plantation massive de verdure (Ibid.). Et, elle veille aussi à faire valoir la réglementation urbaine, souvent au désavantage des revendications des groupes communautaires en présence<sup>74</sup>. Et pour cette raison, la municipalité collabore avec la FSI (force de sécurité intérieure) pour supprimer des infractions sur les biens publics et privés de tout genre et sans exception. La municipalité a aussi accepté d'appliquer un plan sécuritaire en 2013 suite aux attentats successifs qu'a subi la banlieue Sud<sup>75</sup>. Une force de sécurité mixte,

---

<sup>74</sup>Source : Entretien avec Mr. Maan, le maire de Ghobeiry, Télévision AL Manar avril 2019

<sup>75</sup> Source : discours du maire de Ghobeiry, Mohammed Saïd al-Khansa, lors d'une tournée dans la région, voir archive du website de la municipalité, 2013.



composée d'éléments de l'Armée libanaise, des Forces de sécurité intérieure (FSI) et de la Sûreté générale (SG) a remplacé la police municipale et le service d'ordre du Hezbollah qui contrôlaient la municipalité. Les forces de sécurité ont établi un certain nombre de barrages routiers dans les rues principales et secondaires de la région. Ce plan consiste à renforcer la présence de sécurité dans la banlieue, « *car de nombreuses forces de sécurité disparates ne conviennent plus.... Le plan vise l'arrestation d'hommes recherchés, de criminels, de passeurs, etc.* »<sup>76</sup> Ce plan cible aussi l'organisation du trafic, la prévention et la suppression des violations des bâtiments. Ces coopérations qui se mènent avec l'Etat, hors du champ du service d'ordre des groupes communautaires influents à Ghobeiry, peuvent jusqu'à une certaine mesure être assimilées à des tactiques qui cherchent à rendre la gestion urbaine de l'Etat plus efficace dans le quartier. L'objectif, selon le maire de Ghobeiry, est de contester l'argument de l'illégalité de ces quartiers, sur lequel s'appuie l'Etat pour en justifier sa négligence.<sup>77</sup> Il s'agit en d'autres termes, de couper court aux prétextes des compagnies de l'électricité et de l'eau (des administrations centrales) qui refusent de desservir certains secteurs de la municipalité, en raison de présence d'infractions et d'irrégularités. Dans cette perspective, la suppression des infractions permettra à la municipalité de bénéficier des actions urbaines de l'état, et contribuera ainsi à « *modifier l'image de la municipalité* ». <sup>78</sup> En outre, la municipalité collabore avec la municipalité de Beyrouth et les Forces de sécurité intérieure (FSI) pour supprimer tous les posters et symboles ayant des connotations confessionnelles-communautaires notamment au niveau des axes routiers principaux, conformément à une décision ministérielle issue en 2015<sup>79</sup>.

A Badaro, le récit urbain *dominant* transcende les différenciations confessionnelles. Selon le Mukhtar Fares Mrad, (un des Mukhtar du quartier Mazraa à Beyrouth, intégrant le secteur du parc, Badaro) le quartier est « *neutre* » du point de vue communautaire (Issa, 2015). C'est plutôt un espace où aucun parti confessionnel n'a réussi à imposer sa souveraineté. Et ce critère a contribué (selon lui) à attirer récemment ce qu'il a appelé « *la migration des pubs* », dans la mesure « *où aucun parti politique ne peut imposer des*

---

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Source : Entretien avec Mr. Maan, le maire de Ghobeiry, Télévision AL Manar avril 2019

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Voir archive du website de la municipalité de Ghobeiry, 2015

*impôts aux propriétaires de ces pubs sous prétexte de les protéger contre l'abus, comme il est le cas dans d'autres quartiers de Beyrouth* »<sup>80</sup>. Il déclare que cette condition a également attiré la migration résidentielle des jeunes qui désirent s'installer à Beyrouth loin des tensions communautaires. Par ailleurs, le régime municipal de Furn el Chebbak, accepte « *des dynamiques d'intégration métropolitaine* » pour des raisons utilitaires. A savoir que plusieurs institutions et établissements publics et privés sont installés au sein de la localité et par conséquent sont gérés par des administrations « extérieur » au cadre du régime municipal.

Donc pour résumer, pouvons constater que les administrations locales de Ghobeiry, Chiah et Furn el Chebbak, transcrivent les différenciations socio-communautaires dans l'univers idéal et symbolique de leurs communes. Ces différenciations se manifestent dans la matérialité de l'espace, à travers la sémiotique urbaine, (toponymie des rues, statues inaugurées etc.) ainsi que dans les récits de ville. Elles se manifestent également dans les modalités de gestion de la vie locale (la censure de certaines activités notamment), dans l'exclusion de certains partis du projet territorial, et enfin dans les mesures déployées pour contrecarrer les mobilités résidentielles intercommunautaires menaçant les profils communautaires existants. En revanche, les différenciations sociocommunautaires s'estompent dans la mesure où l'action publique transcende les contraintes idéologiques radicales comme à Ghobeiry par exemple, dans le cadre du développement local.

Après avoir donné un aperçu du positionnement de chaque régime municipal vis à vis les différenciations sociocommunautaires, il convient d'étudier leurs postures face à la majeure rupture urbaine engendrée par les infrastructures routières traversant et séparant les différents quartiers en question dans cette thèse.

---

<sup>80</sup> (Issa, 2015) (Traduit de l'arabe)

### ***4.3. Positionnement des autorités locales vis à vis de la coupure urbaine :***

#### ***Des actions et des décisions perpétuant la majeure rupture urbaine au niveau du secteur du parc de Beyrouth***

Dans cette partie, nous focalisons essentiellement sur le positionnement de la municipalité de Beyrouth vis-à-vis des ruptures urbaines identifiées dans notre terrain d'étude, et perpétuées par les infrastructures routières. Nous précisons d'abord que les quartiers en question dans cette thèse (Furn el Chebbak , Badaro, Chiah, Ghobeiry), similairement à presque tous les quartiers de l'agglomération beyrouthine, sont bien connectés aux réseaux viaires depuis les années 60 (voire chapitre 3). Toutefois, ces infrastructures viaires, tout particulièrement, celles qui encerclent Horsh Beyrouth engendrent des coupures urbaines à l'échelle du micro (des quartiers), surtout que les voies de circulation douce et sécurisée sont presque absentes. Pour autant le parc qui devait connecter les quartiers environnants (Furn el Chebbak, Ghobeiry et Tarik el Jidde) est clôturé et ne possède qu'un seul accès, et sépare donc ces quartiers.

Cette thèse porte tout particulièrement sur l'action publique qui couvre cet espace, connu officiellement par le secteur du parc- qui intègre dans sa majeure partie le bois des pins (ou Horsh Beyrouth). Notre objectif consiste à étudier la posture des décideurs administratifs par rapport à cette rupture urbaine : La question qui se pose est de savoir (1) s'ils identifient un projet de reconnexion de l'espace au quartier, ou si (2) au contraire ils intensifient et perpétuent cette rupture spatiale pour des raisons particulières. A savoir, Horsh Beyrouth est une propriété de la municipalité de Beyrouth depuis 1878 (Shayya, 2010a), et le régime municipal de Beyrouth est confié depuis cette période le droit de gérer cet espace. Nous présentons en premier lieu l'aspect de cette rupture, puis nous présentons l'action publique qui se déploie dans cet espace.

#### **4.3.1. Les aspects de la césure**

Nous soulignons que Horsh Beyrouth, est présenté en tant qu'une césure physique profonde dans la ville (Stephan, 2019), plutôt qu'un espace d'interface ou une zone d'interaction intercommunautaire. Cet espace est en effet découpé du contexte urbain environnant par trois axes viaires - l'Avenue Omar Beyhum du côté de Badaro, Avenue

Jamal Abdul Nasser du côté de Chiah, et l'Avenue Novembre 22/Abdallah El Yafi du côté de Qasqas (voir Figure 14.) ; ainsi que par une clôture tout au long de son périmètre. Et rares sont les liaisons douces, désignées aux piétons pour qu'ils puissent accéder facilement à cet espace. Trois accès sont perceptibles. L'un du côté de Tarik el Jdidé, l'autre du côté de Ghobeiry et le troisième du côté de Badaro .Pourtant Horsh Beyrouth n'est accessible que de l'entrée du côté de Badaro, selon des horaires fixés par la municipalité de Beyrouth.

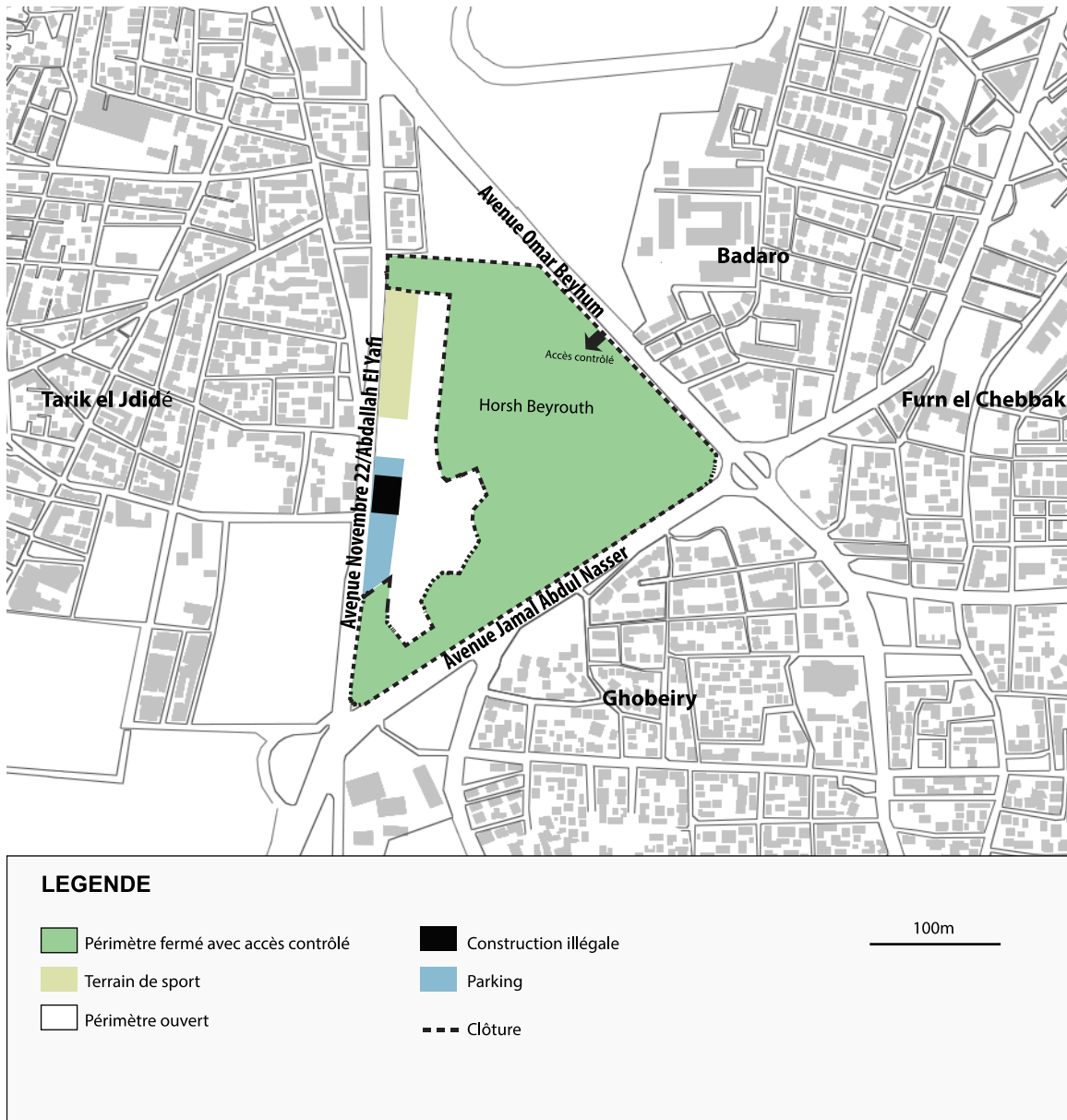


Figure 14. Les divisions spatiales de Horsh Beyrouth. Source : N.Mezher (2021)

De plus, cet espace est traversé par des divisions internes. En effet une grande surface de l'espace, dénommée par « *Hadi'it Qasqas* » (Jardin de Qaskas) est quasiment séparée du parc par une barrière qui par conséquent bloque l'accès direct de Qaskas au parc (Figure 4.4). Les raisons qui expliquent ces ruptures spatiales tiennent effectivement de plusieurs décisions aménagistes majeures mises en vigueur à partir de la deuxième moitié du 20ème siècle. La clôture du parc est le résultat d'une décision datant de l'année 1960. C'est

conformément au décret loi 1960 qu'il a été imposé de clôturer l'espace sous prétexte de le protéger des abus et de l'exploitation excessive des arbres existants (Shayya, 2010a). Et cette décision a créé en conséquence, une rupture tant au niveau spatiale que social. En effet, Horsh Beyrouth jouait le rôle d'un espace public, approprié notamment par les habitants de Tarik el Jdidé. Ces habitants fréquentaient cet espace pour le loisir et pour célébrer des événements religieux (Ayyas, 2014). Et par conséquent, il était reconnu communément par « *Horsh el-Eid* », ou *le bois de la fête*. La mise en place de cette clôture a mis fin à ces activités festives traditionnelles Beyrouthine, et a séparé ainsi les habitants de Beyrouth de cet espace public (Shayya, 2010b).

Les axes de voirie sont le résultat de décisions aménagistes des années 60. En 1964, une loi de zonage a défini l'emprise de zone *non aedificandi* du Horsh Beyrouth, en réponse à la proposition d'Ecochard qui consistait de sauvegarder ce parc- face à l'étalement incontrôlé de Beyrouth - en le définissant en tant qu'une ceinture verte, autour de laquelle devait se développer une structure urbaine polynucléaire (voir chapitre 3). Cependant, le plan issu du décret de juillet 1964 fut modifié relativement aux intentions initiales d'Ecochard : La vision de la ville polynucléaire fut écartée, et le plan ne définit que l'emprise des zones industrielles, l'emprise des zones à protéger, les collines boisées classifiées « *en zones peu denses* », et l'emprise des zones *non aedificandi* (horsh Beyrouth et les plages) (Verdeil, 2012). En outre, la plupart des réseaux viaires projetés ont été approuvés en 1964 et exécutés, suite à une série de décrets (Ibid.). Toutefois, ces axes ont été détournés de leur dessein initial (qui consistait à desservir la ville mère aux structures polynucléaires). En conséquence, Horsh Beyrouth fut découpé du contexte urbain par trois axes viaires et fut délimité ainsi en une surface triangulaire, isolée des quartiers limitrophes.

#### **4.3.2. Une volonté politique de (re)connexion du tissu urbain et sociale remise en question par les actions et les décisions urbaines en œuvre**

Suite à ce que cet espace fut complètement détruit pendant la guerre civile, la municipalité de Beyrouth décida de le fermer sous prétexte de mener les travaux de reconstruction. Cette décision ne fait qu'aggraver l'isolation du parc et son écartement du quotidien des usagers, surtout que l'accès en est devenu très restrictif et nécessitait une autorisation municipale, jusqu'à la date de sa réouverture au public, en juin 2016. Depuis cette date, le

parc a été rouvert au public, selon des horaires spécifiques (horaires d'ouverture fixés par la municipalité) pour des raisons logistiques et sécuritaires, plus spécifiquement pour le manque des ressources financières, matérielles et humaines pour l'entretien, la sécurité et la protection du parc. Et c'est également pour ces mêmes raisons que le parc n'est désormais accessible que par une entrée parmi les trois, celle du côté de Badaro (M.H., 2016). Cependant, d'autres raisons « invisibles » d'ordre socio-politique sont avancées pour expliquer la limitation de l'accès du public à Horsh Beyrouth. En effet, la zone du parc est décrite comme « très sensible d'un point de vue sécuritaire » (Ibid.). A savoir que le parc a été une zone d'affrontement intercommunautaire durant la guerre civile. De plus, il se situe à proximité d'un camp palestinien, un endroit où les forces armées Libanaises n'entrent pas. Il est sollicité à ce titre de chercher la « vraie raison du côté d'un certain équilibre à préserver » (Ibid.). Cette hypothèse énonce en d'autres termes, que la limitation de l'accès au parc sous-tend éventuellement une intention de prévenir son appropriation illégale, de stabiliser aussi le rapport de force des différents groupes communautaires en présence à proximité du parc. Ainsi la fermeture des entrées de Ghobeiry et de Kaskas, contraignent les usagers à se détourner vers Badaro pour accéder à Horsh Beyrouth ; et à traverser des infrastructures viaires lourdes, non sécurisées pour se rendre d'un quartier à l'autre<sup>81</sup>. A cela s'ajoutent les contraignants horaires d'ouvertures et de fermetures du parc qui pourraient sans doute ne pas convenir aux différents usagers de l'espace. Pour ces différentes raisons, il nous paraît que Horsh Beyrouth crée ainsi une coupure surfacique plutôt qu'une interface qui met en contact les différents groupes sociaux et religieux de la population Beyrouthine. Face à cette problématique, un concours a été lancé par l'ONG Nahnoo et l'ordre des ingénieurs en partenariat avec la municipalité de Beyrouth et d'autres ONG, notamment Pomed (Projet sur la démocratie au Moyen-Orient), Beirutiyat et l'Association des urbanistes (UPA), à travers lequel des étudiants et professionnels, parmi les architectes, les urbanistes et les paysagistes. L'objectif de ce concours est de proposer une vision urbaine pour reconnecter les usagers de Beyrouth à ce lieu emblématique de la ville. Pourtant l'intention de la municipalité de Beyrouth d'en faire un espace public intégré dans le tissu social beyrouthin est remise en question si nous

---

<sup>81</sup> Constat tiré dès notre premier contact avec le terrain

considérons l'action municipale en œuvre, les horaires d'ouverture contraignants, la limitation de l'accès, etc. A cela s'ajoute la décision qui a bloqué des initiatives de l'ONG Nahnoo de lier Tarik Jdidé au Jardin de Kasaks. Dans ce contexte, la municipalité a confisqué le matériel mis en place dans ce cadre <sup>82</sup>; d'autant plus que les décisions municipales qui ont légalisé les nombreux empiétements sur le terrain. Nous citons à titre d'exemple la décision municipale n° 202, qui a prévu le don d'une partie de Horsh Beyrouth à l'association Mohammad Mehdi Shams el Din (association religieuse islamique chiite rattachée au Hezbollah). Il convient aussi de citer la décision municipale relative au découpage de la parcelle 2639 de Horsh Beyrouth. Cette décision a aussi prévu l'octroi d'un tiers de la parcelle à la communauté chiite et deux tiers à la communauté sunnite pour l'emplacement des cimetières. Nous citons aussi le Décret loi 2009 ayant légalisé la construction des établissements scolaires (rattachés à des institutions religieuses comme par exemple l'école Al Doha) et l'établissement de protection sociale (de l'association al Makased); sans oublier le changement de zoning sur une surface de 3365 m<sup>2</sup> pour la régularisation des abus des scouts al-Rissala<sup>83</sup> datant de la guerre civile ainsi que la décision municipale n° 151 ayant consacré une partie du parc à cette association. Il est également indispensable d'évoquer la permissivité manifestée à l'égard de la construction d'un hôpital de campagne non conforme au projet global d'aménagement du Horsh Beyrouth (M.H., 2016), malgré une opposition de la société civile et même de certains responsables politiques.

Pour l'essentiel, l'action publique se résume à une collaboration avec des ONG pour soutenir des activités organisées ou des concours pour inciter des experts à réfléchir aux moyens de reconnecter les différentes entités spatiales (Ghobeiry, Chiah, Tarik el Jdide , Badaro, Horsh Beyrouth). Pourtant, l'action sur terrain remet en question cette volonté. En effet, les actions et les décisions urbaines de la municipalité (la permissivité et la légalisation d'exploitation illégale de l'espace notamment) ont contribué à la réduction systématique de la surface du bois des pins d'autant plus qu'elles ont perpétué la ségrégation urbaine. Et encore davantage, elles ont participé à inscrire un marquage

---

<sup>82</sup> Voir site web officiel de l'ONG Nahnoo

<sup>83</sup> Association dirigée par le chef du parti chiite Amal, Nabih Berri



identitaire-confessionnel dans la mesure où les groupes communautaires religieux ont réussi à s'approprier cet espace public.

Après avoir présenté la manière dont les autorités publiques contribuent à transcrire (ou à dissoudre) les différentiations socio-communautaires ainsi que leur posture face à la majeure rupture spatiale, il nous reste à clarifier la question sur le pilotage et la coordination de l'action publique.

#### ***4.4. Les collaborations supra-municipales : absence d'un projet territorial d'ensemble***

Dans cette partie nous analysons les formes de collaborations qui s'articulent entre les différentes municipalités en question dans cette thèse pour voir si ces dernières identifient des projets concrets à l'échelle de l'agglomération faisant ainsi preuve d'une cohérence d'ensemble, ou au contraire sont orientées par des logiques incohérentes et incompatibles, contribuant par conséquent au processus de la fragmentation administrative.

Nous examinons d'abord les logiques qui justifient les formations des structures supra municipales existantes, en s'appuyant sur les données des travaux de Huybrechts et Verdeil (2000), ainsi que sur la thèse de Farah (2011)

Puis nous analysons les coopérations inter- municipales mises en œuvre.

##### **4.4.1. Les logiques sous-jacentes aux structures administratives supra-municipales**

Nous soulignons en premier lieu, qu'aucun palier administratif au niveau de l'agglomération Beyrouthine n'a jamais été élaboré. L'absence de cet échelon administratif a été mise en avant comme une vraie pierre d'achoppement au développement d'une action à l'échelle métropolitaine<sup>84</sup> (É. Huybrechts & Verdeil, 2000). La raison expliquant l'absence de ce cadre administratif est tout simplement liée au désintérêt des décideurs politiques face à un tel projet (Ibid.). Pour autant les structures institutionnelles (municipalités et fédérations de municipalités) sont critiquées comme inadaptées à la gestion métropolitaine par manque de moyens financiers, surtout que la loi limite leur

---

<sup>84</sup> « Les raisons en sont à chercher dans l'absence d'institution de gestion et de suivi à l'échelle métropolitaine, tant administrative que politique, qui aurait pour tâche d'évaluer à moyen et long terme les conséquences de la mise en place de projets stratégiques au fur et à mesure de leur mise en œuvre et d'adapter en fonction les projets » (É. Huybrechts & Verdeil, 2000)

capacité d'action (Ibid.). Toutefois la nécessité de la constitution de cet échelon est à revoir, sachant que la présence d'une autorité métropolitaine ne garantit pas nécessairement une meilleure coordination des politiques publiques- surtout que le problème de distribution de la représentation (au sein de ce palier) selon le critère confessionnel en risque de prendre le dessus comme dans le cas des institutions administratives existantes.

En revanche, comme nous l'avons déjà explicité dans le chapitre 3, l'espace ciblé dans cette thèse est géré par quatre entités territoriales (la municipalité de Beyrouth, Furn el Chebbak, Chiah, Ghobeiry) constituant deux unions de municipalités Sahel el Metn el Janoubi et l'union de la banlieue Sud :

(1) D'une part, Furn el Chebbak, Chiah forment avec la municipalité de Hazmieh l'union Sahel el Maten el Janoubi sans pour autant constituer une vision d'ensemble au niveau de la gouvernance du territoire de l'union. La logique qui sous-tend ce type de collaboration intercommunale s'appuie en effet sur le critère culturel <sup>85</sup> (voire communautaire). En effet, le président du conseil municipal de Chiah justifie cette union par le prétexte qu' « *il est plus logique de mettre en place des unions municipales avec des communes partageant les mêmes caractéristiques culturelles* » (Farah, 2011).

En outre, le régime municipal n'affiche aucun intérêt pour constituer une collaboration avec la municipalité de Beyrouth et ne présente pas de visions politiques claires concernant l'agglomération Beyrouthine (Ibid.).

D'une manière similaire, la municipalité de Furn el Chebbak trouve que l'élargissement de l'union pour intégrer les municipalités de la banlieue Sud Ouest « *est impossible* », suite à ce que ce projet fut proposé, sous le prétexte que l'union municipale devrait présenter une continuité territoriale et des caractéristiques socioculturelles proches, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, la municipalité cherche à s'élargir pour englober les municipalités de l'est.

Cette union ne proposait aucune vision territoriale jusqu'à présent. Elle se limite pourtant à affirmer les bases politiques des groupes communautaires chrétiens.

---

<sup>85</sup> Source: entretien mené par Jihad Farah auprès du maire de Chiah, en 2006, voir (Farah, 2011)

(2) La municipalité de Ghobeiry compose d'autre part avec les municipalités de Haret Hrek et Bourj el Barajné l'union de la banlieue Sud. Cette union, mise en place en 2008 est avancée comme un dispositif incontournable pour le Hezbollah afin qu'il puisse s'assurer une importante complémentarité entre les municipalités qu'il influence dans la perspective de poursuivre les efforts de reconstruction (suite à la guerre de 2006). En outre, elle est mise en avant comme un levier important afin que le Hezbollah développe son projet territorial porté sur la banlieue Sud de Beyrouth dans sa globalité. Tout particulièrement, Ghobeiry ne présente pas de stratégies d'ensemble ni un projet territorial, qui détermine la place de la commune au sein de banlieue Sud et dans l'agglomération. Bien qu'au préalable la municipalité s'est prononcée favorable vis-à-vis à la création d'une union regroupant toutes les municipalités de la banlieue Sud de Beyrouth, elle s'est montrée réticente ultérieurement, similairement aux différents partis (la municipalité de Furn el Chebbak et Chiah). Les raisons expliquant ce virement sont d'ordre technique qui renvoie aux moyens réduits de la majorité des municipalités, et politique, lié à la question d'autonomie administrative qu'aucun des régimes municipaux ne veut céder (Farah, 2011). Ainsi la mise en place des fédérations de municipalité est décrite comme une conséquence à la polarisation communautaire. Par ailleurs, ces unions ne proposent désormais aucun projet territorial englobant et aucune structure de coordination entre les entités administratives qu'elles intègrent. En revanche les collaborations s'articulent autour de ce que l'on peut appeler de fragments d'intérêts et des portions de mobilisations limitées que nous allons présenter dans le paragraphe suivant.

#### **4.4.2. Les collaborations inter-municipales : des fragments d'intérêts partagés**

Il n'existe pas de projets communs entre la municipalité de Ghobeiry et les municipalités de Chiah et Furn el Chebbak d'une part et Furn el Chebbak et Beyrouth d'autre part. La coordination entre les municipalités de Ghobeiry et Chiah/Furn el Chebbak se limite à la prêter des engins, et à des réunions de solidarité concernant des questions communes (comme par exemple des revendications de droits auprès du ministère des finances. etc.) Par ailleurs, la municipalité de Ghobeiry collabore avec la municipalité de Beyrouth dans le cadre de la gestion de la zone partagée à Sabra, dans laquelle s'imbrique la limite administrative de ces deux administrations locales. Une première coopération fût mise en

œuvre en 1998, pour la conception d'un marché populaire (une sorte de marché aux puces) dans l'objectif d'y installer les marchands ambulants de Beyrouth. Une deuxième coopération s'est établie entre ces deux municipalités, avec l'assistance des Forces de sécurité intérieure, dans le cadre d'une campagne de suppression des empiétements sur la voie publique partant du quartier « Farhat » jusqu'à « Ared jaloul »<sup>86</sup>

Cette campagne vise à supprimer en premier lieu les souks illégaux qui se développent d'une manière anarchique en faisant obstacle à la circulation entre Ghobeiry et Tarik el jdidé, donc à dégager les voies entre Beyrouth municipale et la banlieue Sud. Et en second lieu, elle cherche à réduire la congestion aux niveaux des entrées de la capitale pour encourager les mobilités résidentielles- des habitants de la banlieue Sud qui travaillent à Beyrouth municipale notamment - vers des banlieues plus lointaines et réduire ainsi la densité de la banlieue Sud<sup>87</sup>. Pour autant, cette campagne consiste à organiser les flux viaires et piétons par une application stricte des codes de circulation. Ainsi, cet espace partagé entre les deux municipalités favorise le développement d'une interface au niveau administratif entre les deux municipalités, grâce à des intérêts partagés qui portent sur le dégagement des voies de circulation entre la banlieue Sud et Beyrouth, ainsi que sur la suppression de la mainmise sur les biens publics et privés.

Une autre coopération lie ces deux municipalités dans le cadre de la gestion des eaux usées et fluviales. Cette coopération a contribué à lier les canalisations des eaux usées des quartiers à l'ouest de Ghobeiry au réseau de Beyrouth. Toutefois ce champ de gestion a montré jusqu'à quelle mesure l'administration est fragmentée. Le regard situé à Ghobeiry reçoit les eaux usées et fluviales d'une partie du grand Beyrouth puis l'eau est emportée par la station de pompage ps2-sultan Ibrahim de Ghobeiry vers la station d'épuration (de Ghadir). Cependant cette station de pompage est demeurée inactive quatre ans après sa construction(en 2014) à cause d'un désaccord entre les partis sur la question de son financement et sa maintenance. Dans la mesure où cette station devra traiter une grande partie des eaux usées de Beyrouth municipale, la municipalité de Ghobeiry réclame une participation financière de la part de la municipalité de Beyrouth. Néanmoins, cette dernière refuse d'y contribuer sous prétexte que le financement des travaux de pompage

---

<sup>86</sup> Entretien avec Mr. Maan, archives de la Télévision AL Manar, avril 2019

<sup>87</sup> Ibid.

relèvera de manière plus appropriée de la responsabilité du CDR qui à son tour refuse de disposer ce financement. En dépit de ce litige, un accord entre les différents partis s'est trouvé (en août 2018) pour la remise en fonctionnement de cette station,<sup>88</sup> sans pourtant établir les travaux de maintenance nécessaires surtout que la station est restée plusieurs années sans activité. Pour ces raisons techniques, la station n'était pas en mesure de fonctionner d'une manière appropriée le jour (le 16 novembre 2019) où la capitale a connu de fortes pluies. Et en conséquence, les eaux usées et fluviales inondent le long de la côte maritime de Beyrouth. Pour autant, le blocage de l'évacuation principale, à proximité de l'hôtel Eden Bay, sur la plage de Ramlet el-Baïda a intensifié ces inondations du fait que l'eau a été canalisée vers la pompe de Sultan Ibrahim qui n'était pas susceptible de recevoir la surcharge de la quantité de l'eau (Babin, 2018). Le CDR a entrepris les travaux de réparation de la station de pompage de Ghobeiry suite à cet incident, et joua ainsi le rôle de l'intermédiaire entre la municipalité de Ghobeiry et celle de Beyrouth. Suite à cet événement, les pouvoirs ont été invités à envisager une gestion globale plus vigilante concernant la station de pompage de Ghobeiry. D'ailleurs, le gouverneur de Beyrouth à l'époque Mr.Ziad Chebib, décrit cet incident en tant « qu'une leçon » (Ibid.) pour les trois partis impliqués dans la gestion des eaux usées pour surmonter cet échec et trouver une résolution finale à ce problème, sans pour autant divulguer un plan stratégique relative à ce sujet. Ainsi, les inondations ont clairement mis en exergue la nécessité de la mise en place d'une gestion intégrée des eaux usées et fluviales, car désormais, les réseaux dépassent les limites administratives entre les deux municipalités. Par conséquent, une nouvelle dimension, administrative, de l'interface entre les deux municipalités et l'Etat devra émerger afin de faciliter la gestion de ce risque.

Comme nous l'avons précisé, la municipalité de Ghobeiry forme avec Bourj el Barajné et Haret Hrek l'union des municipalités de la banlieue Sud, et collabore systématiquement avec ces municipalités. En conséquence, la municipalité est engagée dans le projet d'ensemble de cette union désigné par le projet « Dahiyati » (ma banlieue)<sup>89</sup>. Ce projet vise essentiellement à redresser l'image de « la zone anarchique et illégale » qui a longtemps

---

<sup>88</sup> La direction technique de l'Office des eaux de Beyrouth et du Mont-Liban (EBML) reprend la responsabilité de la station

<sup>89</sup> Source: le website officiel de l'union des municipalités de la banlieue Sud

stigmatisé la banlieue Sud, et s'articule autour de quatre axes de travaux<sup>90</sup>. Le principal axe concerne la circulation viaire, tout particulièrement le problème de la congestion<sup>91</sup>. Le second axe vise l'aménagement paysager et l'embellissement des espaces publics. Dans ce contexte, un processus de plantation massive des municipalités et une réalisation de Graffiti se déploient pour animer l'ambiance des quartiers. Le troisième axe concerne le nettoyage et la gestion des déchets. Dans ce cadre, une unité de nettoyage dans l'Union des municipalités est établie. Pour autant, cette unité dispense la participation des associations de la société civile aux campagnes de nettoyage et de sensibilisation pour la gestion des déchets. Enfin le quatrième axe vise la suppression des empiétements sur les biens publics et privés.

Par ailleurs, il n'existe aucun projet territorial et aucune structure de coordination entre cette union de municipalité et l'union Sahel el Metn al Janoubi.

Donc pour l'essentiel, les entités territoriales gérant l'espace en question ne disposent pas d'une vision d'ensemble au niveau de l'agglomération. Les fédérations municipales existantes sont articulées selon le critère culturel (voire communautaire) et sont mises en avant comme des leviers aux services des groupes communautaires afin de faire valoir leurs projets territoriaux et à consolider leurs bases politiques. Ces fédérations ne disposent ni de structures de coordination inter-fédérations ni de projets communs entre ces fédérations. En particulier, nous avons mis au jour quelques intérêts qui lient la municipalité de Ghobeiry et la municipalité de Beyrouth, comme par exemple la gestion de la zone de Sabra ainsi que la gestion des eaux usées et fluviales. Nous avons essentiellement focalisé sur l'exemple de la gestion des eaux pour mettre le jour sur l'inefficacité des coordinations des politiques publiques qui ont abouti par conséquence à l'inondation de la capitale Libanaise par les eaux usées. Nous avons ainsi mis le point sur l'importance de ces intérêts et sur leur potentialité de créer des interfaces administratives susceptibles de mettre en place une gestion plus intégrée et plus efficace.

---

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> Les réalisations de ce projet couvrent essentiellement la conception d'un système de signalisation lumineuse, la gestion et le contrôle du trafic routier dans une salle de contrôle gérée par l'union des municipalités, le contrôle des infractions de circulation par la mise en place des patrouilles de la police de l'union des municipalités de la banlieue sud, la suppression des obstacles aux niveaux des voies circulaires principales et secondaires, la conception des places de parking, la création d'un parc de stationnement; et enfin la construction de ponts piétonniers sur l'autoroute Hadi-Nasrallah et sur l'ancienne route de l'aéroport

## ***Conclusion***

Ce chapitre s'intéresse à la manière dont les interfaces communautaires, urbaines et territoriales de notre terrain d'étude sont définies par l'action municipale, sachant que les municipalités constituent les seules institutions publiques dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative pour gérer les localités.

Cette étude s'est structurée en quatre axes. Le premier présente un éclaircissement concernant les attributions des autorités locales ainsi que leurs prérogatives afin de cadrer notre angle de vue. Partant de là, trois cadres ont été fait : le premier concerne l'aspect morphologique (le paysage urbain et la sémiologie urbaine), tout particulièrement : les espaces publics communaux et la toponymie urbaine. Le second cadre concerne l'aspect fonctionnel liée à la manière dont les régimes municipaux gèrent la vie locale, ainsi que la manière dont ils exercent le droit d'association avec d'autres municipalités. Le troisième cadre interroge l'espace idéal, dans lequel sont projetés les récits fédérateurs des municipalités. Et c'est donc à partir de cet axe de lecture que découlent les axes suivants de ce chapitre.

Le second axe explicite la manière dont les autorités locales appréhendent les différenciations communautaires. En effet, les administrations locales de Ghobeiry, Chiah et Furn el Chebbak, accrochent des différenciations socio-communautaires dans l'univers matériel et idéal de leurs localités. Ces différences s'incorporent dans la matérialité de l'espace, à travers la sémiotique urbaine, (toponymie des rues, statues inaugurés etc.) et dans l'univers idéal à travers les récits de ville, et la censure de certaines activités comme à Ghobeiry notamment. Elles se manifestent dans les décisions et les mesures exclusives : comme l'exclusion de certains partis du projet territorial, ainsi que les discours de mobilisation et de stigmatisation visant à contrecarrer les mobilités résidentielles intercommunautaires. Néanmoins, ces ruptures sociocommunautaires s'estompent jusqu'à une certaine mesure dans le domaine du développement local dans la mesure où l'action transcende les contraintes idéologiques radicales comme à Ghobeiry par exemple.

Le troisième axe se concentre tout particulièrement sur les postures des administrations locales vis-à-vis de la majeure rupture urbaine, engendrée par les axes routiers dans notre terrain d'étude. Nous avons d'abord décrit l'aspect de la césure spatiale puis nous avons

présenté les actions locales relatives à ce sujet. Après avoir focalisé sur l'action communale de la municipalité de Beyrouth tout particulièrement, vu qu'elle est la seule institution responsable du secteur du parc, nous avons tiré le suivant : Bien que la municipalité ait sollicité la question d'établir un vison d'ensemble pour reconnecter les quartiers limitrophes au parc, pourtant l'action sur terrain conteste cette volonté pour autant qu'elle manifeste une permissivité face à l'exploitation illégale de l'espace. Cette posture a contribué par conséquent à la réduction systématique de la surface du parc et a perpétué la ségrégation urbaine ainsi que son appropriation par les différents groupes communautaires influents.

Le quatrième axe se concentre essentiellement sur les formes de collaborations inter-municipales qui s'articulent afin de cerner les projets territoriaux en œuvre et de voir si ces derniers manifestent une cohérence d'ensemble. En effet, les entités territoriales en présence ne disposent pas de structures de coordination supra-municipale efficaces ni de projets communs à l'échelle de l'agglomération de Beyrouth. Les impasses sont d'ordre politique (liées aux divergences des législations, l'influence des partis politiques) et technique (limitation des ressources financières.)

Donc nous pouvons déduire que dans l'ensemble, l'action publique communale affirme d'une manière implicite et explicite les divisions socio-communautaires, urbaines et administratives. Néanmoins, nous avons mis le point sur des intérêts communs tels que les projets de développement, la gestion des eaux et des portions de mobilisations susceptibles d'articuler des interfaces liant les administrations locales pour des coordinations plus intégrées et plus efficaces. Un tel résultat nous invite à se demander sur la nécessité de délaisser une approche surplombante, qui consiste à (re)définir de nouveaux territoires mais de faire émerger et/ou créer des intérêts ou des marges de mobilisations communes incontournables, en mesure de réorienter l'action publique.



## Conclusion générale de la 2<sup>ème</sup> partie

Cette partie cherche à identifier les composantes politiques de l'interface. Elle tente de cerner, en d'autres termes, les logiques planificatrices et politico-administratives à l'origine de la mise en place des ruptures spatiales, communautaires et administratives, qui traversent désormais l'espace en question dans cette thèse.

En s'appuyant sur des archives historiques, la littérature académique et d'autres données brutes, nous avons d'abord mis en évidence que ces ruptures n'ont pas été imposées d'une manière systématique par le haut (*le top down*). Néanmoins les administrations centrales d'aménagement n'ont pas réussi à faire accepter une vision urbaine à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble – projetée au début du 20<sup>ème</sup> siècle-pour autant qu'elles se sont heurtées au rapport de force politique des acteurs locaux en présence.

Nous nous sommes intéressées tout particulièrement aux logiques expliquant la mise en place des infrastructures routières créant désormais des ruptures urbaines. Il paraît que ces infrastructures ont été le résultat d'une planification non aboutie. Les logiques planificatrices consistaient (probablement) à fragmenter des quartiers relativement homogènes du point de vue communautaire pour les connecter à l'agglomération Beyrouthine. La (re) composition de la structure administrative de l'espace au fil de son développement a été également au cœur de cette investigation, afin de décrypter les conditions politico-administratives expliquant la mise en écart de la vision urbaine à l'échelle de l'agglomération, ainsi que les découpages administratifs qu'a connus cet espace en particulier. Nous soulignons d'abord que le projet de métropolisation de Beyrouth a été éventuellement contrecarré par l'indépendance administrative des localités de la banlieue de la ville, vers la fin de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Les découpages administratifs de la banlieue Sud sont le résultat de la pression des puissances locales, notamment les grands notables urbains entre autres, dont les intérêts étaient défavorisés par ce projet. Le découpage de la municipalité de Chiah marque également un tournant aussi important de ce projet de métropolisation. Il a été le résultat d'un conflit autour d'une répartition communautaire équitable au sein du conseil municipal de la localité mixte du point de vue communautaire/confessionnelle au préalable. La distribution équitable de la

représentation selon le critère communautaire a entraîné un vide exécutif, suite à ce qu'elle a procuré aux différents partis la capacité de blocage décisionnel. Par conséquent, les acteurs locaux influents dès lors se décidèrent-suite à des négociations- de diviser cette localité en deux entités territoriales distinctes, représentant chacune une communauté spécifique.

Puis, c'est la guerre civile qui a marqué la grande fragmentation territoriale de l'espace Beyrouthin, dans la mesure où la ville a été divisée en deux grands territoires Beyrouth Est et Beyrouth Ouest. Dans l'après-guerre, et surtout depuis 2009, les administrations locales- les uniques institutions publiques dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative - furent représentées par les groupes communautaires influents dans les différentes localités. Ces groupes ont démontré par ailleurs une preuve de leur position de force pour autant qu'ils fussent en mesure de s'imposer comme des autorités administratives indépendantes.

Puis, la focale a été axée sur les mobilités urbaines, tout particulièrement les modalités des (ré) appropriations spatiales des quartiers selon le critère de l'appartenance communautaire, ainsi que les intentions des autorités publiques par rapport à ce sujet. Il semble que l'appropriation de l'espace dépendait d'abord des logiques des migrants qui cherchaient à perpétuer la cohésion rurale et communautaire au sein de la ville. Elle a été ensuite déterminée par les déplacements volontaires ou forcés de la population par les miliciens pendant la guerre civile. Les quartiers initialement homogènes ont facilité effectivement le transfert des populations. Et depuis la fin de la guerre civile, aucun recensement officiel portant sur la démographie confessionnelle n'a été élaboré. Les seuls documents officiels, sont les listes électorales issues du recensement de 1932, qui affirment pour autant une appropriation des localités selon le critère confessionnel.

Cette partie a également analysé les modalités de fonctionnement des composantes politiques de l'interface. Elle a examiné en d'autres termes, le positionnement (entre affirmation et contestation) des autorités gestionnaires de l'espace en question, par rapport aux discontinuités communautaires, spatiales et administratives qui marquent cet espace. Elle a souligné les modalités dont les différentes autorités locales transcrivent des différenciations confessionnelles dans l'espace matériel, fonctionnel et idéal des collectivités locales.

En effet, les différenciations communautaires/confessionnelles se manifestent à Ghobeiry, Chiah et Furn el Chebbak, dans la matérialité de l'espace, dans la sémiotique urbaine (toponymie des rues, statues inaugurées etc.) tout particulièrement, et dans les récits fédérateurs des municipalités (Ain el Remmaneh est représentée comme un bastion de la résistance chrétienne, alors qu'à Ghobeiry sont accrochés les valeurs de la résistance islamiques). Ces différences marquent la fonctionnalité de l'espace, c'est-à-dire la modalité de la gestion de vie locale (comme la censure de certaines activités). Les ruptures se définissent également par les décisions et les mesures exclusives : comme l'exclusion de certains partis du projet territorial, ainsi que la stigmatisation des mobilités résidentielles intercommunautaires. En revanche, ces ruptures sociocommunautaires s'estompent jusqu'à une certaine mesure dans le domaine du développement local dans la mesure où l'action locale transcende les contraintes idéologiques radicales souvent.

Cette partie souligne aussi que ces autorités locales en question ne développent aucune vision d'ensemble susceptible de reconnecter les quartiers et transcender les discontinuités spatiales et administratives. Les entraves sont d'ordre fonctionnel (le manque de moyens financiers, la loi qui limite leur capacité d'action) et politique (rapport de forces qu'aucun ne groupe communautaire n'est enclin à céder). Toutefois nous avons pointé des éléments d'intérêts communs et de marges de mobilisations limitées (comme la gestion des eaux usées entre autres) incontournables, susceptibles de réorienter l'action publique vers une gestion plus efficace et intégrée, de créer des interfaces au niveau administratif en d'autres termes.

Suite à avoir examiné la posture des autorités publics vis-à-vis des divisions spatiales, communautaires et administratives qui traversent notre terrain d'étude, cette thèse invite à s'intéresser plus largement à l'appropriation de ces espaces d'interface, par les usagers, et aux pratiques spatiales effectives qu'ils déploient à fine et à large échelle.

## Troisième Partie

### L'interface à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces

#### *Introduction*

Cette partie vise à étudier les interfaces intercommunautaires à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces en question dans cette thèse. L'objectif est de voir comment les usagers appréhendent les divisions communautaires entre affirmation ou contestation, à partir de leur disposition dans l'espace, et la manière dont ils le façonnent, le pratiquent, le ressentent et le représentent.

Cette étude s'appuie sur l'idée que l'interface est une construction sociale incorporée dans la matérialité de la ville et son ambiance, par les comportements et les actions des usagers. Et davantage, l'interface est considérée comme une construction de dimension symbolique et affective qui transcrit dans les mentalités des usagers une organisation spatiale spécifique susceptible de déterminer leurs pratiques et appropriations spatiales.

Plus spécifiquement, cette partie cible trois objectifs qui feront objets de trois différents chapitres :

Dans le premier chapitre, la focale est portée sur les aspects composant « l'ambiance urbaine » des espaces en interface. Elle cible tout particulièrement, les composants morphologiques visibles et les composants fonctionnels et dynamiques caractérisant ces espaces d'autre part. Ce chapitre repose sur une approche immersive, descriptive *in situ* dans l'objectif d'identifier les différences / similitudes incorporées dans l'espace. Il vise aussi à interpréter la manière dont ces composants participent à définir l'aspect de l'interface, en créant soit des environnements différenciés et exclusifs, soit des environnements hybrides, de rencontre et d'interaction entre les différentes communautés

en présence dans la ville. Le deuxième chapitre s'intéresse aux pratiques spatiales de déplacement effectives ainsi que les représentations spatiales des usagers. Notre objectif est d'étudier comment les usagers et les habitants des différents quartiers jouxtant les divisions de Beyrouth, donnent sens à l'interface par leurs stratégies de déplacement. Il s'agit de comprendre comment les divisions impactent les mobilités, en termes d'évitement et de franchissement de certains lieux. En s'appuyant sur un travail d'enquête, ce chapitre répond à deux objectifs : Le premier cherche à identifier et recenser des mobilités inter-quartiers ainsi que les champs d'activité qui motivent ces mobilités. Le second vise à cerner les représentations spatiales et les logiques d'actions, qui freinent ou motivent le dépassement des divisions spatiales et les interactions socio-spatiales. Enfin, le troisième chapitre s'intéresse à la dimension affective des espaces en interface, et cible les modalités des rapports affectifs des usagers aux différents quartiers étudiés, en ce qu'elles comportent de dynamiques relationnelles socio spatiales (ancrage, indifférence, répulsion etc.). Ce chapitre se fonde sur l'idée que les rapports affectifs influencent jusqu'à une certaine mesure les appropriations sociales de la ville. Et, souligne ainsi la part des qualités sensibles des espaces ainsi que les émotions et affects qu'ils génèrent, dans le processus de construction des territorialités individuelles et collectives. Nous proposons dans ce contexte un travail d'enquête qui porte sur les sensibilités des usagers aux différents espaces étudiés (peur, incompréhension, indifférence, curiosité etc.)

## **Chapitre 5 - Un regard sur l'ambiance de l'espace social : des différences et des similitudes marquant la complexité de l'interface**

### ***Introduction***

Ce chapitre cherche à étudier la manière dont les majeures divisions sociales communautaires et administratives de Beyrouth impactent l'ambiance des espaces vécus des quartiers jouxtant les majeurs divisions traversant Beyrouth (voire chapitre 2).

Le regard est porté sur des éléments qui construisent l'ambiance des différents quartiers étudiés, afin de voir comment certaines caractéristiques morphologiques et fonctionnelles inscrivent des différenciations socio-spatiales et culturelles dans l'urbanité et la matérialité de la ville et en affirment des organisations identitaires (Malmberg, 1980). Et au contraire, pour identifier la présence de structures relationnelles (Raffestin & Bresso, 1982) qui brouillent les différences, et contribuent au processus de l'hybridation des territoires. L'ambiance urbaine désigne « *l'atmosphère matérielle et morale* » de la ville (Hégron & Torgue, 2010) définie par l'ensemble des modalités sensorielles de l'individu (visuel, auditif, olfactif etc.) (Thibaud, 2015). Dans cette optique, l'accès à l'ambiance urbaine de ces espaces emblématiques de Beyrouth invoque une approche in situ, et interpelle un double registre d'analyse à articuler : La sémiotique urbaine (architecture, objets fixes et mobiles dans l'espace, ainsi que les différents signes perçus sentis et ressentis au niveau sensible) d'une part, et l'expérience des usagers avec les lieux d'autre part (Ibid.). Ce chapitre tient de l'hypothèse forte que l'interface est une construction sociale par excellence et suppose que même si les divisions sont instituées et construites par le pouvoir, elles peuvent également être contournées, déjouées et contestées par les usagers (Certeau, 2011), dans leur espace approprié et vécu (Lefebvre, 2000). Pour cette raison, notre focale a porté sur les divers éléments sensibles, constituant l'espace vécu des usagers

et des habitants, identifiés lors de notre imprégnation préliminaire dans le terrain. Il s'agit tout particulièrement des éléments morphologiques anthropiques (fixes ou mobiles tel que la tenue des façades des architectures ordinaires, les objets fixes micro-situés sur ces façades comme les statues les banderoles, graffiti etc.), et sensoriels (les odeurs, les sons) caractérisant l'ambiance urbaine ; ainsi que les éléments fonctionnels, manifestes tout particulièrement au niveau des espaces publics de sociabilités (par exemple les boutiques et les cafés restaurants). Ces éléments sont essentiellement incorporés par les comportements et les dispositions des usagers dans l'espace (codes vestimentaires, comportement, rituels, etc).

Plusieurs questions sont abordées dans ce chapitre. Comment les divisions sont exprimées dans la matérialité et dans l'atmosphère de l'espace des habitants ? Comment les comportements des habitants et des usagers reproduisent ou transgressent les divisions ? Quels sont les éléments qui représentent et dévoilent des similitudes ou les différences des valeurs culturelles ? Quels sont les éléments qui incitent les interactions intercommunautaires ou qui manifestent des potentialités de rencontre ? Nous interrogeons en d'autres termes les modalités et les possibilités de certains aspects morphologiques et fonctionnels de l'espace de transcrire des différenciations socio-spatiales et des identités particulières dans la matérialité et l'urbanité de la ville ; ou au contraire de les embrouiller et contribuer ainsi au processus de l'hybridation de l'espace.

Pour répondre à ces interrogations, la première partie restitue d'une manière synthétique les états des connaissances et les méthodes mobilisées (voire chapitre 1 et 2 pour plus de détails). La deuxième partie explicite succinctement les résultats.

### ***5.1. L'interface, une configuration incorporée dans la forme et l'ambiance urbaine***

Dans la mesure où l'interface est une construction sociale (Kolossoff, 2005), ses aspects (frontière/zone de contact et de brassage intercommunautaire) s'incorporent dans les morphologies et les objets urbains ainsi que les différents symboles sensibles de l'espace vécu du quotidien. Ce propos tient de l'idée forte que la forme urbaine est influencée entre autres conditions (politiques économiques, etc.), par des inerties culturelles, traduisant

« *les mentalités, les traditions religieuses, les conceptions de l'habitat et même de la ville* » (Allain, 2004). Et par conséquence, elle est représentative des rapports socio-spatiaux, des dynamiques culturelles et notamment des territorialités des sociétés. Ces territorialités individuelles et collectives sont en mesure d'inscrire des marquages identitaires spécifiques (Malmberg, 1980) perceptibles, ou encore des hétérotopies/hétérocronies, des espaces autres/temporalités autres (Foucault, 2004) et des anti-mondes (Cruse, 2009) qui altèrent les repères de ceux qui les fréquentent. Ainsi, la forme urbaine de la ville et son ambiance, sont susceptibles de manifester de rupture, de saut, et de changement de système spatial (Brunet, 1968; Gay, 1995; Hubert, 1993). En revanche, les espaces urbains (notamment les zones en interface) peuvent dévoiler des configurations et des atmosphères, caractérisant une zone de contact autant abondante en contradiction que « les différences se brouillent » à son niveau (Gilbert et al., 2014). Ce type d'interface nous ramène à penser aux différentes notions « *de porosités territoriales* » (comme par exemple « l'hybride, l'interstice, l'entre-deux, l'intervalle, le terrain vague, le trans, le pluriel, le multi, la malléabilité » etc. ) (Gwiazdzinski, 2007). Ces configurations tiennent d'objets composites facilement repérables par les sens, qui traduisent « *la posture de l'ouvert et de l'interdépendance pour le territoire* » (Ibid.). Pour autant, ces notions qualifient également des quasi-objets inclassables instables, aux effets incertains et non réversibles à un seul modèle spatio-temporel de territorialité, mais qui traduisent pourtant, une intention de transgression de l'ordre socio-politique établi (Ibid.). Dans la mesure où la notion « *ambiance* » désigne « *l'atmosphère matérielle et morale qui environne un lieu* » (Hégron & Torgue, 2010) et réfère au croisement des données physiques de l'espace et ce que les sens perçoivent et ressentent (Augoyard et al., 2010). L'analyse de l'interface à l'aune de l'ambiance urbaine invoque dès lors une approche simultanément subjective et objective qui articule essentiellement deux composantes. D'une part les objets physiques naturels et anthropiques qui composent et interagissent avec les espaces architecturaux et urbains. Et d'autre part, les sujets, autrement dit les usagers qui fréquentent, perçoivent et ressentent les phénomènes physiques des environnements urbains. L'étude de l'ambiance urbaine implique en d'autres termes une observation personnelle de la morphologie de l'espace, les pratiques sensibles des usagers ainsi que les dynamiques culturelles qui s'y développent. Et, invoque dès lors d'exalter et de mettre en exergue l'identité ou l'esprit du



lieu (sens of place) plutôt que de se figer uniquement dans les limites des cadres normatifs et des standards de confort de l'espace (Augoyard, 2010).

### **Encadré 1. : Approche immersive et éco-descriptive**

Nombreux sont les travaux qui posent la question de l'importance de l'ambiance dans les études urbaines, et en proposent des méthodes relatives au modes d'accès. Nous citons parmi ces travaux, l'ouvrage de Grosjean et Thibaud (2001), le réseau International Ambiances (*Le Réseau Ambiances | The Ambiances Network*, n.d.), « *Faire une ambiance* » (Augoyard, 2010), et enfin « *Ambiance in action* » (Thibaud & Siret, 2012)

Parmi ces travaux, notre étude mobilise l'approche de Cosnier (2001), qui propose une méthode d'observation in situ immersive et descriptive, ainsi que celle de Thomas et al. (2010) dans la mesure où elles s'appliquent plus que d'autres méthodes à notre étude, et à notre terrain d'étude et ses contraintes.

Partant de l'idée que l'espace urbain ne se constitue qu'à travers le regard et l'expérience de ceux qui le pratiquent le fréquentent et l'imaginent (Grosjean et al., 2001), plusieurs méthodes d'observation in situ et de descriptions sont proposées.

Parmi celles-ci, la méthode de Cosnier (2011) interpelle le chercheur à envisager les comportements des usagers qui fréquentent l'espace dans leur environnement quotidien, avec un regard neutre et sans préjugés, avec « *une attitude de disponibilité réceptive* », partant de l'idée « *qu'il est impossible de prévoir ce que l'on va trouver* ». Cette méthode se compose de trois étapes d'étude :

Dans une première étape (période d'imprégnation), l'observateur-chercheur cultive son expérience multi sensorielle dans la zone d'étude. Il articule les éléments jugés pertinents pour l'analyse des pratiques et des espaces observés. Il s'agit autant des caractéristiques qualificatives statiques et mobiles -tel que l'organisation de l'espace, la disposition des individus les flux et les interactions sociales (etc.)- que des phénomènes sonores et olfactifs aussi importants.

Dans une seconde étape (l'étude éco descriptive), l'observateur établit les endroits les plus pertinents (Thomas, 2004, 2010) et définit ainsi sa grille de lecture et d'analyse.

L'approche immersive et critique de l'espace, consiste à se mettre dans la peau des usagers de l'espace afin de comprendre et de découvrir les comportements sociaux, et incarner l'utilisateur affecté par l'ambiance et les formes urbaines. Après le travail d'immersion, le chercheur recule, et prend le rôle d'un observateur qui cherche à décrire les lieux et de mettre en valeur les spécificités de l'ambiance d'une manière objective. Ensuite pour l'analyse, le chercheur révèle sa propre perception tout en regardant depuis chaque angle les différents composants qui affectent les pratiques sociales sensibles.

Finalement, la démarche s'achève par l'observation participante et les enquêtes afin de compléter les données de sa propre expérimentation de l'espace par celle des usagers.

L'enjeu principal de ces enquêtes est de comprendre les sensibilités physiologiques, psychologiques et cognitives des usagers à l'espace. La méthode de parcours commentés est proposée comme une approche des ambiances dans le cadre d'une démarche *in situ* (Thibaud, 2001). Elle consiste à demander à des usagers réguliers, d'effectuer une promenade en milieu urbain et de décrire leurs perceptions, leurs représentations et leurs sensibilités aux lieux à fur et à mesure de leur cheminement. Toutefois, la méthode de parcours commenté, n'a pas été possible dans notre zone d'étude pour autant que la prise de contact avec la population dans le contexte de crise sociale économique et sanitaire que nous avons confrontée a été difficile. (Voir chapitre 2). C'est ainsi que nous nous sommes contentées de conduire des enquêtes par questionnaire afin de construire les sensibilités des usagers à l'espace tout en ayant recours à des personnes intermédiaires. Cette investigation est développée dans le chapitre 7.

### **5.1.1. Démarche de l'analyse de l'ambiance urbaine : Alternance de méthode : Approche directe immersive, et observation indirecte de l'espace.**

Notre protocole méthodologique s'appuie sur une approche multi sensorielle *in situ*, dont l'objectif est de découvrir l'espace et de faire réagir nos sens à tous les phénomènes qui le caractérisent. Il était important dans cette phase de se permettre une perception réceptive, simultanément différentielle-attentive aux différences, et multi située, et surtout ouverte à tout ce qui pouvait nous surprendre et avoir un effet sur notre propre conduite dans

l'espace, sans aucun préjugé. L'enjeu est de connaître l'espace à travers nos propres sens et à travers l'observation de ses usagers, leurs comportements et leurs rapports socio-spatiaux.

La prise de note et la prise de photographies/ l'enregistrement audio-visuel par l'intermédiaire d'un téléphone portable étaient nécessaires dans cette étape. Les notes ont fait objet d'un journal de terrain et ont été rédigées juste après les visites sur le terrain, autant il était difficile de s'attarder de façon immobile dans l'espace public (voire chapitre 2 pour plus de détails). Nous avons eu également recours à des photographies de presse et des réseaux sociaux (facebook, twitter) ou des *web sites* officiels des ONG et des municipalités étudiées. Nous avons alterné ces deux méthodes d'expérimentation in situ /observation indirect (prise de photographie/recours à l'image vidéo sur internet), afin d'approfondir le travail d'observation et d'analyse de l'ambiance urbaine, dans la phase descriptive.

Pour l'essentiel, cette approche simultanément neutre et critique a contribué à organiser notre lecture dans un cadre spécifique et à formuler une grille de lecture. Cette grille de lecture s'appuie sur une méthodologie comparative qui consiste à étudier les dispositifs spatiaux et comportementaux comparables entre quartiers, représentatifs des territorialités des usagers. Nous rappelons que notre grille comporte trois modules qui correspondent à des degrés de focalisation différents<sup>92</sup> :

Le premier module concerne la tenue des façades des architectures ordinaires (façade des bâtiments résidentiels, multifonctionnels). L'objectif est de comparer ces dispositifs afin de voir si la forme et la fonction des espaces privés marquent (ou embrouillent) des différences dans l'espace. Nous précisons ici que notre analyse se limite aux dispositifs architecturaux et urbains façonnés par des propriétaires privés c'est-à-dire les usagers et non pas par les institutions du pouvoir. L'analyse des établissements du pouvoir ainsi que les actions urbaines (aménagement des rues, des espaces publics, et les prérogatives des institutions de l'Etat font l'objet du chapitre 2). Dans ce premier module, nous nous sommes intéressées également aux objets micro-situés fixes et mobiles repérables au niveau de ces façades et au niveau des espaces privés (ou semi publiques) visibles (comme

---

<sup>92</sup> Les raisons qui nous ont conduites à sélectionner ces éléments plutôt que d'autres, ainsi que les modalités de récolte de données sont bien explicités dans le chapitre 2.

par exemple les graffiti, les statues, les banderoles etc.). De plus, nous nous sommes penchées à observer les passants du quotidien et des usagers en dehors du quotidien participant à des événements particuliers (parades festives, manifestation etc.). Nous nous sommes intéressées aux dispositions des usagers (leurs codes vestimentaires, leur gestes et comportements) afin de voir jusqu'à quelle mesure ils marquent dans l'espace une identité culturelle- idéologique ainsi que des conventions comportementales exclusives, par leur simple présence dans l'espace.

Dans un second module, la focale est portée tout particulièrement sur les vitrines de commerce, au niveau des rues principales des différents quartiers (rue Damas à Furn el Chebbak, Rue al Sabil à Tarik el jdidé et avenue Hadi Nasrallah à Ghobeiry). C'est la forme des vitrines (le décor, l'habillage et les enseignes) ainsi que leur contenu (produit, positionnement du commerce, stratégie de vente etc.) qui ont constitué le centre de notre intérêt, pour autant qu'ils sont générateurs de milieux ambiants particuliers et sont effectivement susceptibles d'incorporer -à travers l'offre commerciale proposée- les intérêts et la culture de leurs usagers.

Enfin, les lieux de sociabilité (cafés, bistrot, bar etc.), les plus populaires et les plus visibles (ayant un impact direct sur l'environnement urbain) ont constitué un 3<sup>ème</sup> module de lecture. Nous nous sommes essentiellement penchées sur les usages de ces lieux, leurs configurations spatiales, leur décor, leurs contenus et leurs ambiances sonores et olfactives. Notre regard a porté davantage sur la clientèle de ces lieux, leurs dispositions dans l'espace (genre, âge, codes vestimentaires) ainsi que les formes de sociabilités qu'ils développent. En effet, ces lieux sont des espaces publics par excellence, et permettent le brassage ainsi que la coprésence de différents types de population (ou le contraire). Cependant ces lieux sont aussi moins publics que la rue dans la mesure où l'utilisateur est confronté à une marge de choix spécifique quant au type de clientèle côtoyé et la configuration et l'agencement du lieu. Ils créent ainsi des périmètres privatisés (Lescaux, n.d.-b) et peuvent dans cette mesure être exclusifs.

Dans l'ensemble, ces différents lieux de sociabilité étudiés dévoilent des renseignements importants à propos du statut social et culturel des usagers de chaque quartier, tout particulièrement la manière dont ils transcrivent (ou dissimulent) les divisions communautaires dans l'espace et son environnement.

## ***5.2. Une multitude de configurations socio-culturelles.***

Dans cette partie nous présentons les résultats de notre investigation qui porte sur la manière dont les caractéristiques matérielles et comportementales de l'espace vécu définissent l'interface.

### **5.2.1. Une cohérence formelle et fonctionnelle des espaces de vie et ressemblances au niveau de la conception de l'habitat de la ville**

Comme explicité précédemment, nous avons porté un soin particulier, à la tenue des façades des bâtiments et infrastructures domestiques, tout particulièrement aux langages architecturaux de ces bâtiments, et leur fonctionnement, afin de voir si la forme et la fonction de ces constructions présentent des similitudes ou des contrastes au niveau culturel- architectural. En effet les différenciations culturelles sont souvent présentes dans le paysage physique (Kolossov, 2005) et se déclinent à travers les contrastes spatiaux, notamment architecturaux (Allain, 2004). Nous nous sommes essentiellement penchées sur les façades sur rue- étant le lieu privilégié d'expression du langage architectural (Ibid.).

Nous avons identifié trois typologies architecturales, d'usages mixtes (commerce au RDC, des bureaux au premier et 2ème étage et des logements résidentiels aux étages courants) qui prédominent l'ensemble du terrain d'étude. D'abord, nous avons repéré « *des immeubles à vérandas et/ou à kiosque* » (M. Davie, 2004) (Figure 15.). Ces immeubles se caractérisent par leur nombre d'étages (2 à 4 étages) et portent des Vérandas ou des kiosques « *en encorbellement, flanqués de trois ouvertures généralement rectangulaires* » (Ibid.). L'ossature de ces bâtiments est en béton alors que les murs sont « *en pierre ramlé* ». Ces constructions sont décorées notamment dans les styles homologues à ceux de l'Art nouveau, Art déco, mauresque ou baroque (mais dans une forme simplifiée de ces langages). En effet, cette typologie architecturale date de la période du mandat français (la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle) et s'est développée avec l'introduction du béton dans le pays (Ibid.). Un autre type d'architecture anonyme est identifié dans les trois quartiers, il s'agit de simples constructions en béton de un à deux étages maximum. Ces constructions sont souvent le résultat de langages architecturaux importés, librement adaptés par des professionnels locaux (Saliba, 2009)



Figure 15. Type 1, Immeubles à vérandas et/ou à kiosque. Collage fait par N. Mezher (2021)

Le deuxième type identifié est une architecture ayant de références modernes mêlant des formes et des caractéristiques associées au « modernisme corbuséen » (trame modulaire et libération de la façade etc.). Ce type d'architecture s'est développé dans les années 50-70 et reprend les formes, les volumes et même les détails de l'architecture moderne régionale et internationale de cette époque (Figure 16.)

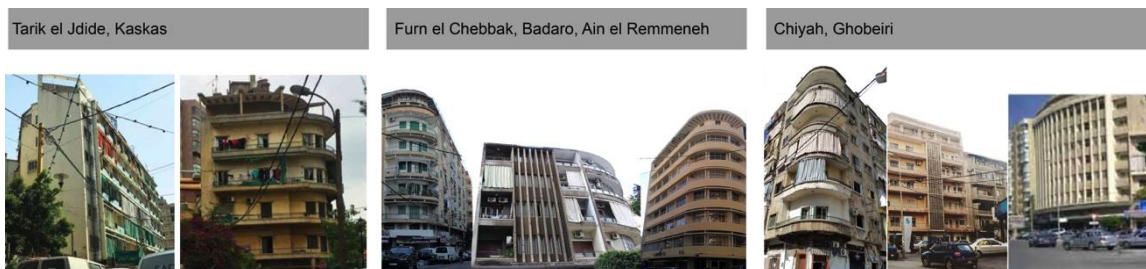


Figure 16. Type 2, Architecture ayant des références modernes. Collage fait par N. Mezher (2021)

Le troisième type identifié est l'architecture de l'après guerre et contemporaine. Cette architecture est éclectique du point de vue esthétique et conceptuel, jusqu'à une certaine mesure. Toutefois la majorité de ce type de constructions se ressemblent en termes de structure, volume, matériaux, hauteurs et ouvertures, plan et organigramme (Figure 17. Figure 18. et Figure 19.) et ne marquent pas de remarquables différences dans l'espace

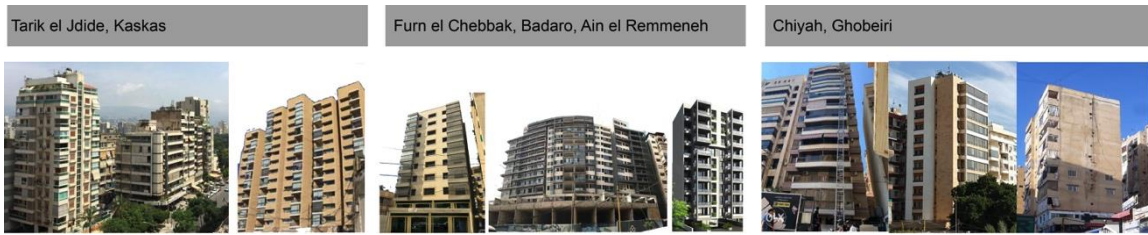


Figure 17. Type 3, Architecture de l'après-guerre. Collage fait par N.Mezher (2021)



Figure 18. Plans des appartements contemporains repris des annonces immobilières de vente dans chaque quartier. Source : Site web d'AZ Developers, Propiline et de Ghobeiry 702, 2020

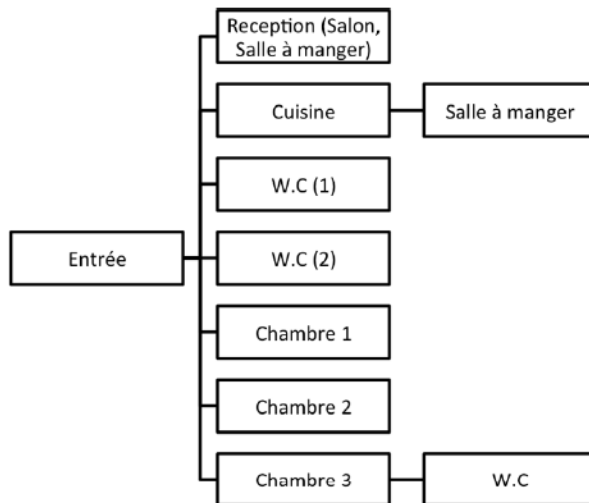


Figure 19. L'organigramme commun des logements dans les trois quartiers. Source : N.Mezher (2021)

Dans l'ensemble, les conceptions des espaces de vie dans les différents quartiers ne manifestent pas de remarquables césures au niveau culturel-communautaire. (Figure 18. Figure 19.). Les contrastes observés sont pourtant liés aux langages architecturaux et les modes de constructions prescrits par les différentes époques de production de ces bâtiments, et utilisées globalement. L'observation du langage des façades sur rue nous renseigne sur la manière dont ces constructions ont été produites dans le temps, et manifeste une cohérence formelle, et des similitudes dans la manière dont l'espace de vie est conçu au niveau des trois terrains pendant de différentes époques.

### 5.2.2. Une forte variation de symboles religieux et politiques par quartier

Notre regard a porté également sur des objets micro-situés fixes et mobiles (graffiti, posters, banderoles, statues, comportements des passagers et des collectifs, codes vestimentaires etc.) porteurs d'invocations religieuses et politiques remarquables.

En effet, les usagers traduisent leurs organisations religieuses, leurs aspirations idéologiques ainsi que leurs polarisations politiques - confessionnelles et sectaires divergentes et contradictoires à travers ces signes.

#### 5.2.2.1. Des marqueurs identitaires à Tarik el Jdidé



A Tarik el Jdidé nous identifions des portraits de l'ex secrétaire général du mouvement future, décédé, Rafik el Hariri et de son fils Saad el Hariri (secrétaire actuel du mouvement), ainsi que des banderoles exprimant les affinités partisans des habitants de Tarik el Jdidé «*nous sommes tous partisans de cheikh Saad Rafic Hariri*» (Voir M.Azakir/Reuters (2017)<sup>93</sup> . Ces affinités partisans s'expriment autant à travers ces posters et banderoles qu'à travers les bains de foules offertes à ce leader et les célébrations lors de son passage dans le quartier (voir SawtBeirut (2020)<sup>94</sup>).

D'une manière similaire, des portraits de Recep Tayyip Erdoğan (président de la république de Turquie), et le drapeau de la république de la Turquie se dressent pour concrétiser une aspiration aux territorialités du passé, tout particulièrement de l'ancien empire ottoman et des califats islamiques, et pour incorporer une révérence à l'actuel président de la république de la Turquie, perçu en tant que « descendant des califes islamiques ». En effet, l'objectif de l'habitant de Tarik el Jdidé ayant dressé ce drapeau est de rendre hommage à « *l'empire ottoman de ces ancêtres qui est le dernier califat islamique de l'histoire ... Et pour que le président de la république de la Turquie s'avise de ses nombreux partisans à Tarik el Jdidé* »<sup>95</sup> (Tr.agency, 2019)

Nous identifions aussi des portraits de Gamal Abd el Nasser et d'Ibrahim Quoleilat (chef du parti Nassérien connu par le nom de Mourabitoun) et des slogans du parti politique Mourabitoun : « *Mourabitoun ... Ce qui a été usurpé ne pourrait être récupéré que par la force* » (Figure 20.)

Ces signes incorporent dans l'espace l'aspiration à l'idéologie Nassérienne qui prône le panarabisme des années 50, le rejet du libéralisme économique, du colonialisme et notamment de l'Etat d'Israël perçu par ce mouvement comme une colonie occidentale sur les terres « *de la nation arabe.* »

---

<sup>93</sup> (Marsi, 2017)

<sup>94</sup> (SawtBeirut, 2020)

<sup>95</sup> Traduit de l'arabe



Figure 20. A gauche : le portrait de Gamal abed el Nasser et de Ibrahim Quoleilat. Source : N.Mezher (2021). A droite : le logo de Mourabitoun

A ces figures se mêlent des symboles religieux, formalisés notamment par le code vestimentaire des femmes (la majorité des femmes rencontrées au quotidien portent le foulard islamique) d'un côté, et d'un autre côté par des motifs décoratifs spécifiques pour célébrer des fêtes religieuses musulmanes (lanternes, guirlandes en forme d'étoiles ou de croissants de lunes des banderoles de vœux lors des fêtes). Des plus des pratiques traditionnelles religieuses se développent dans l'espace public (comme par exemple des sacrifices, des abattements de bovins lors de la fête d'adha, l'offrande des aumônes et des cadeaux, des parades lors des fêtes religieuses etc.) (Figure 21.)



Figure 21. A gauche : Sacrifice de bovins lors des fête d'adha. Au milieu : présentation d'aumônes. A droite : passagères du quotidien. Source : page officielle de Facebook, du groupe Souk al Sabil

#### 5.2.2.2. Des marqueurs identitaires à Furn el Chebbak

A Ain el Remmeneh et Furn el Chebbak nous repérons des graffitis représentant « la croix biseauté » (le logo des forces libanaises) et « le cèdre stylisé » (le logo des Kataeb) (M. F. Davie, 1993), des portraits d'anciens chefs de milices (Bachir el Gemayel, Samir Geagea), des drapeaux et de banderoles de ces partis politiques accrochés sur les façades des espaces privés. La plupart des ces banderoles identifiées comportent des slogans du parti, exprimant « la résilience des chrétiens » et une mise en garde contre toute tentative d'intimidation de la population de ces quartiers. A cela s'ajoutent des lieux de mémoires et des monuments en hommage aux miliciens tombés « en martyrs » durant la guerre civile. (Figure 22.)



Figure 22. A gauche : Mémoriel d'un martyr des Kataeb chrétiens. Au milieu : Portrait de Bachir el Gemayel. A droite : Drapeau Libanais et drapeau des forces Libanaises. Source : N.Mezher (2021)

En outre, des sanctuaires mariaux, des statues du Christ et des saints (patrons de la communauté chrétienne maronite) sont dressés dans les espaces semi-publics (notamment au niveau des entrées des bâtiments résidentiels, des trottoirs, et des devantures des magasins) pour contribuer à marquer religieusement l'ambiance urbaine. Les fêtes religieuses chrétiennes sont également représentées dans ce quartier par des motifs décoratifs et sont formalisées par des pratiques dans l'espace public (comme par exemple les processions des rameaux, et des vendredis saints etc.)

### 5.2.2.3. Des marqueurs identitaires à Ghobeiry

A Ghobeiry nous identifions des banderoles et des drapeaux représentant des logos du mouvement Amal et du Hezbollah. Nous repérons aussi des portraits du secrétaire général du Hezbollah et du imam chiite Moussa el Sadr ainsi que des affichages de portraits « de martyrs » du parti ou des plaques à l'entrée des bâtiments, marquant le lieu de résidence « d'un martyr » du Hezbollah, ou des monuments et des lieux de mémoires érigés en hommage à ces derniers. Des défilés de la milice du parti et des rassemblements en masse sont organisés pour leur rendre hommage en des moments festifs. En outre, des parades des motards du mouvement Amal et du Hezbollah marquent de temps à autre des démonstrations symboliques de force de ces partis et provoquent des conflits et des dissidences entre les habitants d'Ain el Remmaneh et du secteur ouest de Chiah. Ces caractéristiques politiques se conjuguent à des symboles d'aspects religieux :

Nous y repérons aussi des banderoles de 'âyat du Coran ou des vœux notamment lors des fêtes religieuses. La majorité des femmes et adolescentes passant dans la rue portent le voile islamique ou Hijab de couleur sombre et noire -à la différence des femmes au hijab en couleur vif à Tarik el Jdidé, notamment les jours qui précèdent Achoura, en signe d'allégeance, et portent soit un long manteau noir qui couvre tout le corps ('abâya) ou une longue chemise et un pantalon.

D'une manière générale, nous avons identifié de différents symboles qui marquent des différenciations spatiales abruptes, et qui constituent des lieux et des moments « autres », des « hétérotopies » en d'autres termes, dévoilant simultanément un ici et un ailleurs (Foucault, 2004)). Ces « hétérotopies », juxtaposent des imaginaires spatiaux et territoriaux qui sont en eux-mêmes incompatibles : L'un qui s'identifie à l'idéologie nationaliste arabe des années 50 et l'autre à celle de la droite Chrétienne, par exemple. Et ces imaginaires sont souvent contradictoires même au sein d'un quartier (Tarik el Jdidé) concédé comme homogène du point de vue politique/confessionnel. En outre, ces différenciations socio-spatiales renvoient également à des « hétérochronies » (Ibid.). Cette notion dénote le lieu en rupture avec la temporalité ordinaire de la ville. Et dans le cas de notre terrain, à Tarik el Jdidé tout particulièrement, les usagers articulent et révoquent des territorialités du passé (celles de l'empire Ottoman, panarabisme etc.), par des signes (banderoles posters etc.)

bien matérialisés. C'est ainsi que ces lieux « autres » articulent des ruptures et des discontinuités dans l'espace dans la mesure où ils produisent des discontinuités spatio-temporelles avec l'entourage et le quotidien de la ville, et affirment l'appropriation communautaire qui rend la ville de plus en plus hétéroclite.

#### **5.2.2.4. Des comportements tendues entre affrontements intercommunautaires et transgression aux normes**

En outre, ces différents quartiers ont manifesté récemment, des tensions et de violents affrontements intercommunautaires qui ont accentué la césure socio-communautaire, notamment entre Chiah et Ain el Remmaneh depuis novembre 2019 –juin 2020.

Ces affrontements se sont accompagnés par la menace, l'accusation, l'intimidation et l'agression physique et verbale, accompagnée de la destruction des figures religieuses (Antonios, 2020) vénérées par les différentes communautés en présence. Nous citons à titre d'exemple l'incident pendant lequel un groupe chiite a été intimidé à Ain el Remmaneh, de la part des résidents chrétiens (Ibid.). Les agressions physiques contre un partisan du mouvement de Amal participant à un jeu de Poker à Ain El Remmaneh (Azhari, 2019), et la menace par des armes et l'intimidation des habitants de Ain el Remmaneh par des partisans du mouvement Amal (Abou-Rizk, 2020), marquent aussi les tensions à caractère communautaire/confessionnelles entre les résidents de l'interface. A cela s'ajoute aussi la violence verbale, comme par exemple les injures et les diffamations touchant les symboles religieux, tout particulièrement Aïcha, l'épouse du Prophète (Ibid.).

En revanche, nous avons identifié des phénomènes comportementaux éphémères et transgressifs aux divisions, pendant la révolte populaire du Novembre 2019. En effet des résidents de la communauté chiite et chrétienne, habitant les deux secteurs en interface Ghobeiry et Ain el Remmaneh, se sont révoltés contre l'ordre socio-politique établi (Antonios, 2020). La dimension symbolique régissant ces comportements en moment de révolte, a désigné une transgression et une mise de côté des normes et des conventions sociales relatives à chaque communauté. Des comportements comme par exemple s'habiller en voile noire avec le signe de la croix sur le front constituent non seulement une forme d'altération des normes religieuses mais encore un marquage d'une forme identitaire hybride, qui se distingue des catégories communautaires existantes.

L'aspect hybride de ces manifestations et spécifiquement de cet acte tient de plusieurs critères. Il s'agit d'abord d'une configuration trans (conséquence d'une transgression) et éphémère. Son acteur est une femme qui cherche à contester le système confessionnel établi, de dépasser les bornes dans l'objectif de résister aux menaces des affrontements intercommunautaires. Son moteur est une ambition (personnelle et collective) d'abolir le système politique confessionnel perçu comme germe des tensions entre les Libanais des différentes communautés, d'une part. Cet acte invite à transcender sa propre identité confessionnelle d'autre part. Ainsi, il qualifie « *un hybride anti-catastrophe* » (Gwiazdzinski, 2018), pour autant qu'il dévoile une potentialité d'une co-évolution des ces deux communautés vers des mêmes intérêts et aspirations d'une part, et dans la mesure qu'il se lance d'autre part dans une transfiguration indéterminée et incertaine : il transgresse sans pour autant proposer un modèle remplaçant.

Pour l'essentiel, l'analyse des objets symboliques politiques et religieux ainsi que les comportements des usagers qui composent le paysage urbain du quotidien (et hors quotidien) fait montre de clivages abruptes et de violentes tensions inter-communautaires d'une part. Mais met en évidence d'autre part, un renouvellement et une sorte de co-évolution inter-communautaire qui incite à franchir les frontières et les clivages traditionnels. Ces configurations et cette transfiguration appuient par conséquence l'hybridité de l'interface, en la définissant comme un *entre deux*, ni absolument une frontière ni tout à fait un espace de lien et de rencontre.

### **5.2.3. Les rues commerciales : une hybridation de l'espace et une potentialité de croisements inter-communautaires**

Les rues commerciales et le mode d'inscription des équipements commerciaux dans l'espace (la forme, les composants sensibles, l'usage, le positionnement du commerce, les stratégies de ventes etc.) ont constitué un élément d'intérêt pour ce chapitre, dans la mesure où ils sont générateurs d'ambiances particulières.

Une analyse comparative et succincte des rues commerciales (la rue damas à Furn el Chebbak, la rue al Sabil à Tarik el Jdide notamment) montre une cohérence formelle de ces rues. La largeur des rues et le cadre bâti sont presque similaires, sauf que la majorité des

bâtiments à Ghobeiry semblent être construits ultérieurement à ceux des autres quartiers. Et cela est identifiable si l'on compare la hauteur de ces bâtiments. (Figure 23.)

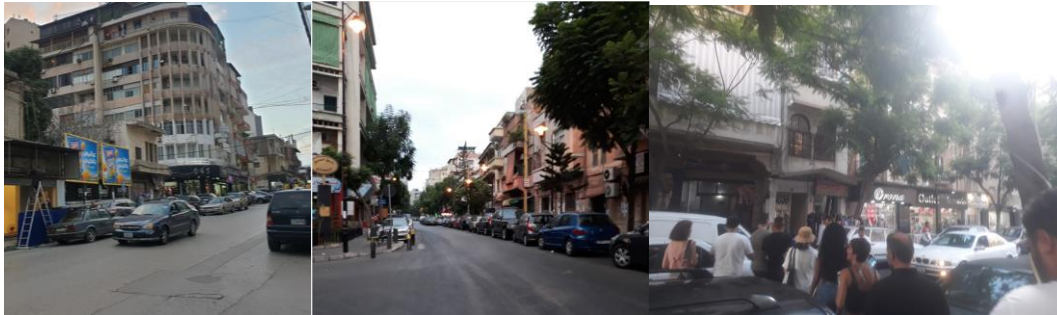


Figure 23. A gauche : Vue sur rue Damas Furn el Chebbak. Au milieu : Vue sur rue Al Sabil Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021)

Cependant nous soulignons une légère différence dans l'aspect langagier des magasins de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation. La majorité des enseignes à Tarik el Jdidé et à Ghobeiry sont écrites exclusivement en arabe. Ces dernières portent essentiellement le nom du métier ou des objets vendus et le nom du patron fondateur du magasin.

En revanche, la majorité des enseignes commerciales de Badaro, Furn el Chebbak et Ain el Remmaneh sont plus en français et en anglais pourvu qu'un considérable nombre d'enseignes commerciales sont également écrites en arabe ou en multilingue (arabe et français ou anglais et/ou français transcrits en arabe.). Par conséquent, ce contraste n'est pas indicatif d'une majeure division linguistique entre Beyrouth Est et Beyrouth Ouest du fait de l'abondance de signalétiques multilingues dans l'ensemble de l'espace. Ce fait nous induit à reconsidérer les généralisations et les stéréotypes qui cataloguent la langue française comme l'apanage de la communauté chrétienne à l'est de Beyrouth d'une part et la langue arabe <sup>96</sup>comme exclusivement caractéristique d'une communauté musulmane à l'ouest (Makki, 2007; Munoz, 2014).

En ce qui a trait au contenu de ces boutiques, nous apercevons un marquage culturel au niveau visuel certes. Toutefois le contenu de la majorité de ces boutiques ne renforce pas

---

<sup>96</sup> Il s'agit notamment des rhétoriques des médias occidentaux durant les quinze années de guerre



nécessairement la rupture communautaire, dans la mesure où la stratégie d'offre en œuvre est non sélective. En effet, les devantures de la plupart des magasins proposent essentiellement des marques internationales et nationales similaires. Bien que certaines boutiques à Ghobeiry et à Tarik el Jdidé ciblent des besoins bien particuliers (du point de vue culturel et religieux) et marquent ainsi une trace identitaire dans l'espace, elles ne compromettent pas pour autant la stratégie de vente indifférenciée adoptée (Figure 24.). Des boutiques pour femmes (boutique de prêt à porter, boutique de lingerie) illustrent parfaitement cet aspect. Ces dernières exposent des mannequins en tenues adaptées à une femme musulmane conservatrice (jupe longue, Hijab, Tuniques, Abaya etc.) mais aussi des mannequins en tenues ciblant des femmes non-conservatrices (T-shirt sans manche, short, maillot de bain etc.). En outre, nous pouvons remarquer des contrastes au niveau des prix entre l'Est et l'Ouest de Beyrouth. Les prix à Ghobeiri et à Tarik el Jdidé sont relativement plus bas que les prix à Furn el Chebbak, Badaro et autres quartiers de l'est de Beyrouth. Ce différentiel de nous a intéressé ultérieurement, lors des enquêtes du fait qu'il nous a parut comme un motif potentiel pour attirer une clientèle globale (voir chapitre 6)



Figure 24. A gauche et au milieu : Devanture d'un magasin à Tarik el Jdide, rue Al Sabil, Source : page officielle de Facebook, du groupe Souk al Sabil. A droite : Devanture d'une boutique à Ghobeiry. Collage fait par l'auteure.

Nous pointons également un différentiel au niveau de l'offre dans des magasins spécifiques (Pâtisseries, Epicerie et Librairies etc.) de part et d'autre de l'ancienne ligne



de démarcation. Nous prenons à titre d'exemple le contenu des librairies situées dans la zone d'étude. La plupart de ces librairies sont à la fois arabophones, francophones et anglophones. Cependant à l'ouest de Beyrouth, le contenu des librairies est plus en arabe que les librairies à l'est de Beyrouth. En effet, « Halabi bookshop » (Il s'agit ici d'un « landmark » à Tarik el Jdidé) et la « Librairie Stephan » à Furn el chebbak illustrent cette différence. « Halabi bookshop » est une librairie indépendante dont les propositions variées, incluent des publications arabes anciennes, rares et bien évidemment les classiques internationaux traduits en arabe que nous pouvons facilement repérer dans la vitrine (Figure 25.) et qui pourraient intéresser un lecteur libanais, peu importe sa communauté.



Figure 25. Devanture d'Al Halabi book shop, Tarik el Jdidé. A gauche et au milieu, source : N.Mezher (2021). A droite, source : Source : page officielle de Facebook, d'Al Halabi book shop

Nous pouvons repérer notamment les livres suivants : Anna Karenine de Tolstoy, Don Quichotte de Cervantès, La Dame de Camélia de Dumas, des publications d'Agatha Christie, Ainsi parlait Zarathoustra de Nietzsche, Tagore et la peste d'Albert Camus, en traduction arabe. Nous y trouvons également des publications d'écrivains et poètes arabophones, comme par exemple Najib Mahfouz, Ghassan Kanafani, Mahmoud Darwish, Saadalla Wannous, Elia Abou Madi, Al Jahiz etc., et des mémoires de Divas et des vedettes arabes, notamment Libanais, Syriens et Egyptiens.

En contraste, le contenu de la librairie à Furn el Chebbak semble être plus francophone, et son point de vente est généraliste avec spécialisation en livres scolaires, et livres pour jeunesse.

Dans la mesure où ces librairies sont spécialisées dans des domaines différents, et ne sont pas sélectives au niveau culturel, elles pourraient plaider à des potentialités d'attraction de différentes catégories de clientèles indépendamment du critère culturel/ communautaire. Cela a été d'ailleurs affirmé par les bibliothécaires des deux librairies, déclarant que leur clientèle ne se restreint pas au niveau local, lors de nos entretiens informels.

Pour l'essentiel, l'observation des espaces de commerce souligne des stratégies de ventes non sélectives et un différentiel au niveau de l'offre et des prix, malgré les quelques différences ambiantes au niveau culturel, comme par exemple le langage de la signalétique, les symboles religieux et politiques et la tenue des mannequins notamment. Il s'agit entre autre d'aspects porteurs de potentialités d'attraction d'un effectif d'une clientèle qui dépasse les limites locales, plaidant ainsi une cause (potentielle) pour les croisements intercommunautaires.

#### **5.2.4. Les lieux de sociabilité comme indicateurs de césures culturelles**

Les lieux de sociabilités (cafés, bistro, bar etc.) ont constitué une pièce maîtresse dans notre contexte, pour autant qu'ils sont indicatifs du statut social et culturel des usagers du quartier et des formes de sociabilité qui s'y déploient. Nous nous sommes particulièrement intéressées aux lieux les plus populaires et les plus visibles ayant un impact direct sur l'environnement urbain.

Notre étude comparative de ces lieux montre de forts contrastes qui se déclinent au niveau des configurations des ces espaces, de leurs contenus, du type de clientèle et des pratiques qui s'y déploient. (Tableau 4.)

Quartier	Tarik El Jdide	Furn el Chebbak/ Badaro	Ghobeiry
<b>usage des Espaces de sociabilités visibles et dominants</b>	Cafés de type "ahwa"	Cafés à usage mixtes- entre un café trottoir parisien, un hip bar Berlinois, et un café de type" third placeou "public living room	Café-restaurant
<b>Agencement interieur/Mobilier</b>	Murs peints en rouge ou en crème, miroirs, téléviseur , des citations coraniques en calligraphie arabe, des calendriers, des portraits, du patron du fondateur, et/ou d'un homme politique,comptoir, une paillasse, un réfrigérateur pour boisson froide non alcoolisée(soda-jus-eau-), des chaises - , des tables de couvertures vertes destinées au jeu (de cartes), des cafetières (rakwa ), des théières et des verres de thé et de café, lumière néon	Bar, avec un arrière bar décoré par des boissons alcoolisées, des verres de vins suspendus, tabourets hauts , bancs, chaises et tables en bois, fauteuils en cuir-ambiances vairées: couleurs sombres lumière tamisée-couleurs claires Lumière néon- Espace pour lecture-Bibliothèques-affichage de stars de Rock-	Jardin- espace de jeux pour enfant- meuble coloré
<b>Contenu</b>	Boissons non alcoolisés,café turk, Thé, batteries de narguilés, jeux de backgammon persan	Boissons alcoolisées et non-alcoolisées, café espresso, café blindé , Burger sandwich, salade, plat/dessert	Thé, café, boissons non alcoolisées
<b>Clientèle Genre/âge/code vestimentaire spécifique</b>	Homme (adultes jeunes,d'âge moyen, âgés)	Homme et Femme (adulte jeunes, âge moyen )	Homme femmede tout âge et enfants, code vestmentaire: majorité de femme en voile islamique
<b>Pratiques</b>	Jeux de cartes/ backgammon persan, Fumer le Narguilé, Regarder un match de foot ou un discours de saad el Hariri, Surveillance de la rue	Rencontres, travail, boire de la bière, un café , manger , le tout seul, entre amis, entre familles, célébrations , karaoke, concerts, expositions, conférences, ateliers artistiques	rencontres, entre familles, entre amis, fumer le narguilé , manger, regarder un match de foot, jeux de backgammon persan
<b>Ambiance sonore</b>	le son du Televiseur, du métal contre verre, (le cliquetis des cuillères) de rires et de cris de colère et de jurons, le claquement des pions et des des dés , des sonneries des portables, le son des narguilés	musique de fond douce (rock), rires, paroles,du verre contre verre, du métal contre verre,sonneries de portables	Paroles, rires, claquement de dés, sonneries de portables, son de narguilés, cri d'enfants, métal contre verre
<b>Ambiance olfactive</b>	charbon de bois, du tabac fumé et du du café Turk.	Tabac, Café, des plats chauds,	charbon de bois, du tabac fumé et du du café Turk, plats chauds

Table 4. Les caractéristiques des espaces de sociabilité ciblés. Source : N.Mezher (2021)

A Tarik el Jdidé nous y trouvons des cafés de type « *ahwa* », similaires aux établissements des cafés des pays de cultures islamiques (Depaule, 2007). Ces espaces à l'exemple du café Doughan (Figure 26.) se caractérisent par leurs façades ouvertes vers les trottoirs et leur simple aménagement intérieur avec des références politiques (affiches de leaders politiques) et religieuses (citations du coran en calligraphie arabe). Ils sont des lieux de sociabilité essentiellement masculine, fréquentés pour les rencontres, les rassemblements autour d'un événement politique, les jeux de cartes, pour boire du café ou du thé et fumer le narguilé. A Ghobeiry (Figure 27.) les espaces sont similaires mais certains sont aussi marqués par une présence féminine en tenue vestimentaire spécifique. (Ces femmes sont en groupes, accompagnées par leurs enfants ou leurs époux et sont habillées en hijab et 'abaya )



Figure 26. Les espaces de socialisation à Tarik el Jdidé. Source : Collage de photographies prise par l'auteur ou restituées des pages de réseaux sociaux (Facebook) de Friends café (page Facebook du café), Café Doughan (prise par l'auteure)



Figure 27. Les espaces de socialisation à Ghobeiry. Source : Page officielle du café [موس طبتنا](#) Ghobeiry en 2019

En contraste, les cafés à Badaro et Furn el Chebbak diffèrent par leur usage et contenu. En effet, ces cafés ont des activités de bar alors que ces activités sont quasiment absentes dans les lieux de sociabilité de Ghobeiri et de Tarik el Jdidé.

Ces espaces semblent favoriser la mixité genrée et sont plus inclusifs étant donné que leur usage est hybride (Figure 28.). Ils disposent de fonctions mixtes -café /restaurant /et bar. Ces lieux nous font penser aux cafés trottoirs parisiens et aux hyp bar Berlinoises (comme par exemple Roy's public house à Badaro) ou à des « tiers-lieux » et des « publics living room » (comme par exemple Hook café et Aleph B à Furn el Chebbak). Ces derniers proposent des espaces sociaux complémentaires du lieu de résidence ou du lieu de travail. Femmes et hommes les fréquentent en tout seul ou en groupe pour le loisir ou le travail (pour travailler, lire, boire de la bière ou du vin, manger, célébrer une fête, pour se rassembler autour d'un concert, un match de football télévisé, ou pour participer à un atelier artistique)



Figure 28. Espaces de socialisation à Badaro et Furn el Chebbak. Source : collage de photographies restituées par l’auteur des pages de réseaux sociaux Instagram de Hook café et Alef B à Furn el Chebbak, et de Roy’s public House à Badaro, en 2019

En somme, la comparaison de ces lieux de sociabilités montre des différences bien tenantes dans les environnements de ces quartiers. Ceux de Ghobeiri et Tarik el Jdidé semblent être plus restreints à des communautés spécifiques pour autant qu’ils soient adaptés à des conventions sociales culturelles particulières que ce soit à travers leurs configurations et décor (citations coraniques sur les murs) ou leurs propositions et contenus (Interdiction de vendre de boissons alcooliques) et sont plutôt réservés aux socialisations masculines. Cependant à Badaro et Furn el Chebbak ces lieux semblent plutôt ouverts à différentes catégories d’usagers.

### ***Conclusion***

En conclusion, ce chapitre porte sur les configurations spatiales des quartiers jouxtant les majeurs divisions communautaires de Beyrouth et leurs ambiances, dans la finalité de voir comment les divisions communautaires influencent l’espace social et son ambiance, et réciproquement la manière dont les usagers en présence dans les différents quartiers

construisent et donnent sens à l'interface. En croisant une approche directe, immersive *in situ*, descriptive, et indirecte de l'espace (via les réseaux sociaux), nous retenons le suivant :

Des césures culturelles prennent forme dans des objets symboliques (statues, mémoriels, banderoles etc.) du paysage urbain et traduisent de représentations culturelles, religieuses et politiques, contradictoires. Ces objets sont facilement repérables et marquent dans chacun des quartiers de rupture, et de changement de système socio-spatial. Ils inscrivent des hétérotopies qui accentuent la complexité de l'espace.

Les espaces de sociabilité populaires, facilement percevable depuis la rue, marquent de forts contrastes au niveau culturel, et nous renseignent sur les conventions sociales et culturelles divergentes (concernant par exemple la place de la femme dans les espaces publics, ainsi que le statut de la vente et de la consommation de boissons alcooliques.)

En outre, l'observation des comportements des usagers met en évidence des rituels culturels différents, et souligne davantage des affrontements et de violentes tensions intercommunautaires récurrentes, depuis novembre 2019, à Ain el remmaneh et le secteur ouest de Chiah, les quartiers jouxtant l'ancienne ligne de démarcation. En revanche, une forme de contestation populaire émerge dans ces mêmes quartiers et remet en question ces ruptures communautaires. Nous avons qualifié cette manifestation par la notion « une trans configuration hybride » (Gwiazdzinski, 2018), pour autant qu'elle cherche à transgresser et contester les frontières intercommunautaires ainsi que les normes religieuses connues. Cette configuration est motivée par une ambition (collective, intercommunautaire) d'abolir le système politique confessionnel ainsi que les divisions communautaires et s'affirme comme une résistance contre la violence. Et, par conséquent, elle met en lumière une forme de co-évolution inter-communautaire vers des aspirations et imaginaires communs, dans un milieu partagé.

Les différenciations culturelles se brouillent au niveau du langage architectural de l'espace de vie, pour autant que le langage des architectures et le type d'habitat sont identiques dans les trois quartiers jusqu'à une certaine mesure. Il en va de même des rues commerciales principales. Les espaces commerciaux sur ces rues semblent porter de potentialités de rencontres et de croisements inter-communautaires, en dépit de leurs différences. En effet ces lieux paraissent susceptibles d'attirer une clientèle globale, dans la mesure où les



stratégies de vente ne sont pas sélectives et manifestent une concurrence en termes de densité et de variété de l'offre de part et d'autre des limites administratives.

Donc, ce chapitre nous a permis de constituer un aperçu sur l'impact des divisions communautaires sur ces quartiers et la manière dont quelques phénomènes articulent et transgressent ces divisions dans l'ambiance de ces quartiers et définissent par conséquent l'aspect de l'interface. Pour l'essentiel, l'interface ne peut indéniablement être réversible à un modèle territorial dominant (frontière ou zone de contact), pour autant que les différenciations et les ruptures culturelles-communautaires s'affirment au niveau des objets symboliques et dans l'ambiance des espaces de sociabilité, ainsi que par des comportements témoignant de la violence physique et verbale envers les personnes d'appartenances communautaires et religieuses différentes. Pourtant ces différenciations s'embrouillent si l'on regarde la forme et le fonctionnement des habitats, et des espaces de commerce ; et si nous considérons les comportements sociaux qui transgressent les normes reconnues, et revendiquent un nouvel ordre politique acquitté du système confessionnel actuel. Ces considérations, nous ramènent à penser notre zone d'étude comme un espace caractérisé par des relations hétéronymes « *heteronymic relationships* » (Karrhölml, 2007), un espace abondant de différentes configurations territoriales de même ampleur, non réversibles à un modèle territorial ultime, en d'autres termes.

Dans les chapitres qui suivent, nous allons compléter nos données en explorant les pratiques spatiales de mobilité des usagers et leurs sensibilités aux différents quartiers de notre zone d'étude. L'objectif, est d'approfondir la compréhension de l'aspect fonctionnel de cet espace d'interface, ainsi que la manière dont la fonctionnalité des lieux observés, influence effectivement les mobilités qui se déploient entre négociation, distanciation et interaction et déterminent ainsi le degré de porosité de l'interface.



## Chapitre 6- Les mobilités inter-quartiers et les territorialités qui en émergent

### *Introduction*

Ce chapitre propose d'étudier la manière dont les divisions communautaires, spatiales et politico-administratives identifiées dans notre terrain d'étude (voir chapitre 2) affectent les pratiques spatiales de mobilité qui s'y déploient. Il vise à analyser également, les modalités dont ces pratiques définissent la porosité de ces zones en termes de rupture et mise en contact. Il s'agit en d'autres termes, d'interpréter les situations d'interfaces émergeant au prisme de ces pratiques<sup>97</sup>.

Nous nous intéressons particulièrement aux pratiques spatiales quotidiennes des usagers et des habitants de l'interface, du fait que celles-ci illustrent les dynamiques construisant (ou déconstruisant) les divisions (Velasco-Graciet, 2009). Dans ce cadre, nous nous penchons sur l'approche selon laquelle les territoires se constituent au gré des pratiques géographiques quotidiennes qui s'établissent au sein de systèmes de relations sociales spatialement articulées par les frontières (Gilbert et al., 2014). Ces pratiques sont portées par des usagers et des habitants aux intérêts et aux compétences variables et divergentes, tantôt institutionnalisées obéissant à l'ordre du pouvoir, tantôt imprévues déjouant l'ordre. Ces pratiques sont institutionnalisées dans la mesure où elles reproduisent jusqu'à une

---

<sup>97</sup> Nous rappelons que dans ce contexte que l'interface réfère à un système localisé, simultanément un produit et un producteur d'espace qui assure les fonctions d'échange et de régulation entre espaces et sociétés (Lampin-Maillet et al., 2010). La notion d'interface peut qualifier une situation de rupture, de frontière, de discontinuité ou bien au contraire, une situation d'interdépendance et d'échange ou encore une situation de gradient d'intensité (Ibid.).

certaine mesure, l'ordre du système au pouvoir, et traduisent ainsi, une certaine « *governmobility* » (Bærenholdt, 2013)<sup>98</sup>..

Dans ce cadre, les usagers intériorisent les frontières construites par ce système et s'y conforment en restreignant leur mouvement aux limites institutionnalisées. A savoir, que la conformité aux injonctions des institutions n'est pas forcément « *une soumission mécanique à une force ni un consentement conscient à un ordre* » (Bourdieu, 1980). Il s'agit au contraire « *des rappels de l'ordre qui ne fonctionnent comme tels que pour ceux qui sont disposés à les apercevoir* » sans pourtant qu'elles soient conscientisées ni calculées (Ibid.). En revanche ces pratiques peuvent se révéler imprévues spontanées et divergentes reflétant les choix des usagers et leur liberté d'action. Et par conséquent, l'utilisateur transgresse ou déjoue les déterminations socio-politiques de l'ordre établi (Certeau, 2011). Notre objectif principal consiste donc à étudier des mobilités quotidiennes des usagers et des habitants pour autant qu'elles révèlent « *le statut et le pouvoir* » des divisions et des déterminations de l'ordre socio-politique (Highmore, 2010; McLafferty & Preston, 2010; Noble, 2009). Et dans notre contexte tout particulièrement, la lecture des mobilités quotidiennes est susceptible de nous révéler le statut effectif des divisions communautaires, ou la porosité de l'interface en d'autres termes.

Donc, ce chapitre vise à répondre à deux questions. Il propose d'abord de recenser les pratiques spatiales des usagers, leur marge de manœuvre dans leur déplacement, et la localisation de leurs activités pour mieux cerner le franchissement des divisions spatiales et mettre en évidence des possibilités d'interactions intercommunautaires. Puis il consiste à analyser les raisons du franchissement des limites des quartiers (ou les logiques qui freinent de franchir les limites) et par conséquent d'interpréter le sens donné par les usagers à ces interfaces. En s'appuyant sur des enquêtes croisant des questionnaires et des entretiens approfondis, ce travail mobilise un travail de terrain mené sur les quartiers jouxtant d'une part l'ancienne ligne de rupture de l'espace urbain en deux parties communautaires durant la guerre civile de 1975-90 à savoir la rue de Saïda ; et d'autre part, aux quartiers jouxtant la limite administrative de Beyrouth qui constituent désormais une limite confessionnelle jusqu'à une certaine mesure. (Voir chapitre 2)

---

<sup>98</sup> Ce terme associe à la fois la notion mobilité et « gouvernementalité » qui désigne « se gouverner soi-même » (Mathelin, 2008). Cette notion réfère aux pratiques issues des compétences et intérêts institutionnalisés (qui incarnent le système du pouvoir)

Avant de présenter les résultats de ce chapitre nous proposons d'éclaircir le protocole méthodologique en œuvre.

### ***6.1. Précisions méthodologiques***

Nous avons procédé à une double enquête par questionnaire et par entretien semi-directif. L'enquête par questionnaire est effectuée en 2017-2019, auprès d'une soixantaine d'usagers. Le repérage des interlocuteurs s'est fait sur la base d'un échantillon qui prend en compte les différences de communautés, de genres et de générations (18 à 80 ans)<sup>99</sup>, ainsi que la distinction entre habitant et usager (voir chapitre 2).<sup>100</sup>

L'objectif de l'enquête par questionnaire est de recenser les trajectoires, les lieux fréquentés et les parcours des individus qui habitent, travaillent ou fréquentent régulièrement les zones d'interface étudiées. Elle nous a permis de recueillir les pratiques spatiales des habitants et des usagers dans leur quartier de résidence ou de fréquentation ainsi que dans les quartiers limitrophes, dans ce qu'ils ont de fréquent et d'habituel comme les déplacements pour le travail, les études, la formation - et aussi dans ce qu'ils ont de moins fréquent et de plus irrégulier comme par exemple les mobilités pour achats ou pour les services, les loisirs ou encore les visites amicales ou familiales (VFR, visiting friends and relatives). Le dispositif d'enquête a été accompagné d'un fond de carte afin que les enquêtés.e.s, tracent les itinéraires, localisent des lieux fréquentés et précisent l'activité effectuée. La réalisation de ces croquis s'est faite à la fin du questionnaire, comme un résumé graphique de leurs mobilités. Cependant, nous étions sollicitées à restituer nous même les trajets de plus que le quart des enquêtés qui ne parvenaient pas à dessiner leur cartes mentales pour des raisons cognitives (une inaptitude à lire un fond de carte et s'y repérer), tout en s'appuyant sur les repères spatiaux qu'ils nous ont fournis.

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de trente personnes au total (dix dans chaque quartier) ont été effectués auprès de personnes ayant participé à la première phase et ayant donc répondu au questionnaire. Ces entretiens nous ont permis de comprendre les

---

<sup>100</sup> A savoir que l'échantillon est non représentative de toute la population en présence dans l'espace, mais est établi en guise d'obtenir une sorte de modèle réduit de la population en présence dans l'espace

raisons des mobilités des individus, et nous ont fourni des éléments interprétatifs de leurs comportements. Les entretiens ont permis, dès lors, de cerner les logiques qui motivent ou retiennent l'enquêté.e de fréquenter un autre quartier et donc de franchir les limites administratives et communautaires de son quartier de référence.

Dans ce qui suit nous présentons les résultats des enquêtes suivant deux sections. La première explicite les différents vecteurs qui incitent (ou freinent) le franchissement des limites des quartiers de référence, la seconde présente les raisons expliquant soit le fait de franchir les limites du quartier, soit de restreindre ses mobilités au sein des périmètres locaux.

## ***6.2. Mobilités inter-quartiers et vecteurs de déplacement et de mise en contact dans les interfaces***

Cette partie présente les résultats des enquêtes interrogeant les mobilités inter-quartiers en vue de mettre en exergue les principaux vecteurs incitant (ou freinant) le franchissement des limites des quartiers ciblés dans cette thèse .En d'autres termes, ce sont degrés de porosité des interfaces ainsi que la qualification des activités (dé) favorisant les franchissements des limites qui sont ici explicités.

### **6.2.1. Les principaux motifs de déplacement inter-quartiers**

L'analyse des résultats des questionnaires met en exergue trois principaux champs d'activités qui motivent le franchissement des limites des quartiers : les achats, les visites amicales et familiales et les loisirs (Figure 29.)

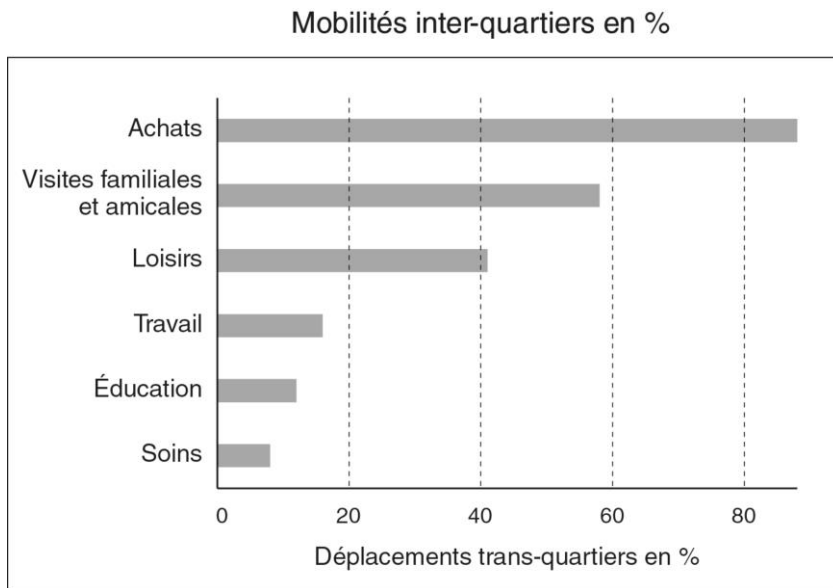
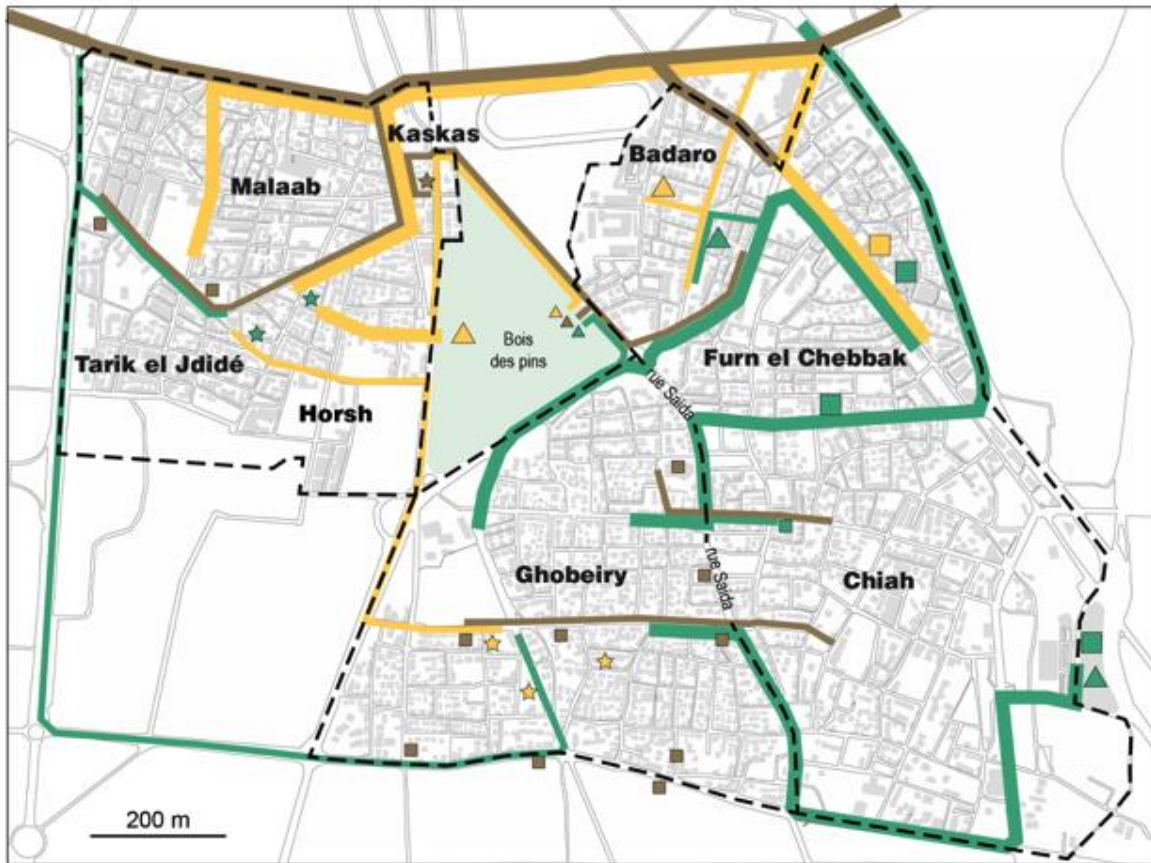


Figure 29. Vecteurs des mobilités inter-quartiers dans l'ensemble de la zone d'étude. Source : enquête de l'auteure auprès d'une soixantaine de personnes. (Mezher & Chbat, 2021)

Dans l'ensemble, les pratiques d'achats constituent le principal vecteur qui favorise les déplacements inter-quartiers dans la mesure où 88% des participants (résidents et usagers) effectuent des achats en dehors de leur quartier de référence ou de leur localité. Les visites amicales et familiales, aux cercles d'amis ou aux parents proches ou éloignés constituent le deuxième motif de franchissement des limites du quartier de référence pour autant qu'il concerne presque 60% des déplacements. Les loisirs, incluant les pratiques sportives, aller au restaurant ou au cinéma, constituent le troisième motif des déplacements inter-quartiers du fait qu'ils s'appliquent à (environ) 40% des trajets effectués par les enquêtés. Toutefois, le travail, l'éducation et les soins médicaux, incombent moins de déplacements inter-quartiers.

Les principaux itinéraires empruntés par les habitants et usagers des trois quartiers sont représentés dans une carte synthétique (Figure 30.). Cette carte montre aussi la localisation et le type des activités effectuées lors des déplacements inter-quartiers. Elle dévoile jusqu'à une certaine mesure une spécialisation de l'attractivité des quartiers. A titre d'exemple

Furn el Chebbak, semble attirer les résidents et usagers d'autres quartiers essentiellement grâce à son offre de loisirs et de restauration en particulier. Ghobeiry et Tarik el Jdidé focalisent quant à eux les mobilités inter-quartiers qui croisent les visites familiales et amicales avec des déplacements pour achats de produits de consommation peu chers ou alors alimentaires spécialisés et très réputés comme la pâtisserie, comme nous le précisons dans la section suivante.



	Déplacements							
	Motifs						Itinéraires	
	Achats		Loisirs		Visites		+	-
intensité	+	-	+	-	+	-	+	-
Interlocuteurs de Tarik el Jdide	■		▲	▲		★	—	—
Interlocuteurs de Ghobeiry	■	■	▲	▲		★	—	—
Interlocuteurs de Furn el Chebak		■		▲		★	—	—

limite des 3 terrains d'étude

Figure 30. Une représentation cartographique synthétique des trajets inter-quartiers. Source : enquête de l'auteure auprès d'une soixantaine de personnes. (Mezher & Chbat, 2021)

Le tracé montre aussi que le franchissement des limites des quartiers s'effectue soit de manière bilatérale directement de part et d'autre de l'interface soit de manière indirecte sur

des trajets plus longs longeant par exemple les limites extérieures du terrain d'étude pour se rendre d'un quartier à un autre. Ces contournements sont dues au fait que les enquêtés ne peuvent pas traverser certains espaces verts comme le Bois des Pins puisque sa traversée n'est pas rendu possible (voir chapitre 4), ou encore des terrains vagues présentant de fortes discontinuités dans l'espace bâti, par exemple au sud de Horsh, où les infrastructures de transports créent des ruptures majeures pour les piétons dans l'espace urbain. La carte met aussi en évidence la forte fréquentation de la rue de Saïda, l'ancienne ligne de démarcation, par les participants des trois quartiers, et souligne ainsi bien son appropriation par ces derniers. Dans l'ensemble, le tracé conteste l'étanchéité des divisions, quoique la porosité des quartiers paraisse conditionnée au type de l'activité effectué.

### **6.2.2. Une forte variation par quartiers des vecteurs d'interaction et de franchissement des limites**

D'une manière générale, cette étude met en évidence une forte variations par quartier des motifs, ou des vecteurs, qui mobilisent les habitants et usagers interrogés dans cette thèse, à franchir et transgresser les divisions à la fois spatiale, socio-communautaire et administrative jouxtant leur quartier de résidence ou de référence. Dans le détail, l'analyse des résultats par quartier affinent la compréhension des motifs de déplacements inter-quartiers : L'analyse des résultats de l'enquête menée auprès de la population de Ghobeiry, dont la majorité est la communauté chiite, met en exergue trois principaux indicateurs d'interactions intercommunautaires (Figure 31.).



### Mobilité des interlocuteurs de Ghobeiry

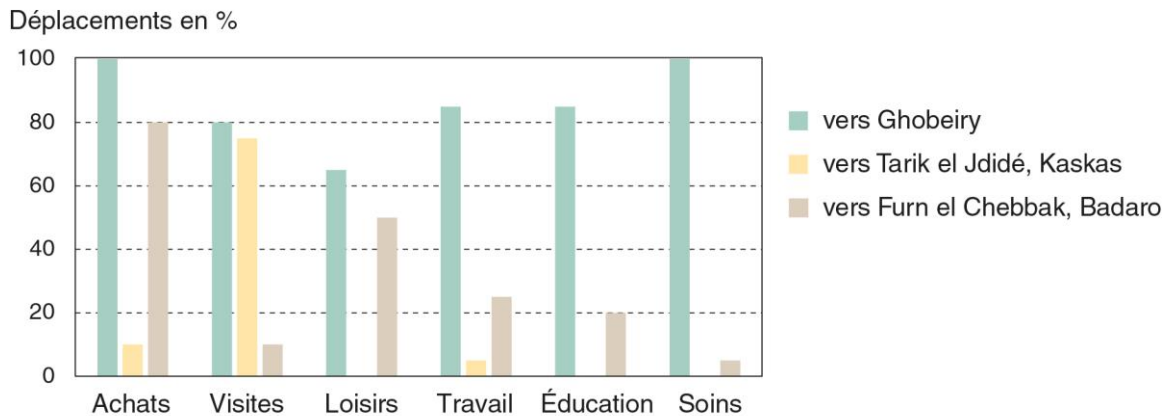


Figure 31. Une représentation cartographique synthétique des trajets inter-quartiers. Source : enquête de l’auteur auprès d’une soixantaine de personnes

Les VFR (visites à des parents et des amis) constituent le premier indicateur d’interactions intercommunautaires. En effet, plus de 70% des sondés rendent des visites à des parents éloignés à Tarik el Jdid. Ces relations de parentés sont dues effectivement aux unions de mariages entre les deux communautés sunnites et chiites en particulier. Les achats constituent un second indicateur de franchissement des limites et de présence d’échange au-delà du différentiel communautaire. Ce sont les centres commerciaux de Furn el Chebbak qui attirent (près de 40%) des interlocuteurs qui s’approvisionnent en produits alimentaires, vêtements et textiles d’ameublement. Les loisirs constituent un troisième indicateur de déplacements inter-quartiers, aussi tant que la moitié des interrogés fréquentent des restaurants à l’Est de Beyrouth et dans les périphéries Nord et Nord Est de la ville. En revanche, les activités professionnelles et l’éducation sont moins propices à des mobilités en dehors des limites du quartier de référence (ou de la banlieue Sud de Beyrouth) à l’exception d’une minorité (presque le quart) des personnes enquêtées qui travaillent dans la banlieue Nord-Est de Beyrouth, ainsi que les 10% des parents qui préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques à Beyrouth et dans la banlieue Est de Beyrouth.

En ce qui a trait aux enquêtes menées à Furn el Chebbak, où réside en majorité une population de la communauté chrétienne, nous retenons les pratiques d'achats comme principaux motifs de déplacements en dehors du quartier de référence (Figure 32.).

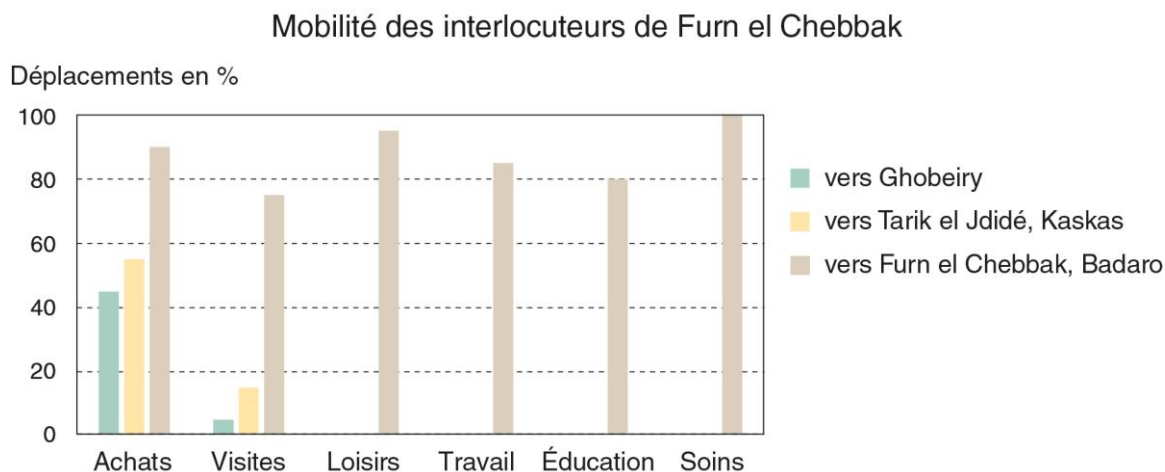


Figure 32. Mobilité des interlocuteurs de Furn el Chebbak. Source : enquête par questionnaire de l'auteure auprès d'une vingtaine de personnes à Furn el Chebbak.

Près de 55% des interrogés se rendent effectivement aux boutiques de Ghobeiry et aux souks de la banlieue Sud Ouest de Beyrouth pour l'achat de produits alimentaires, de produits liés à l'équipement de la maison, au bricolage, et des outillages de mécaniques. Et, Tarik el Jdidé attire presque 30% des sondés pour l'achat des produits alimentaires (les épices et la pâtisserie en particulier). En revanche, les visites familiales et amicales sont moins propices aux déplacements inter-quartiers pour autant qu'elles concernent uniquement moins que 20% des habitants.

Relativement aux enquêtes menées à de Tarik el Jdidé où la population en présence est majoritairement de la communauté Sunnite, ce sont les loisirs et les achats avec respectivement ≈80% et ≈60% des déplacements qui constituent les principaux motifs de déplacements inter-quartiers (Figure 33.)

### Mobilité des interlocuteurs de Tarik el Jdidé

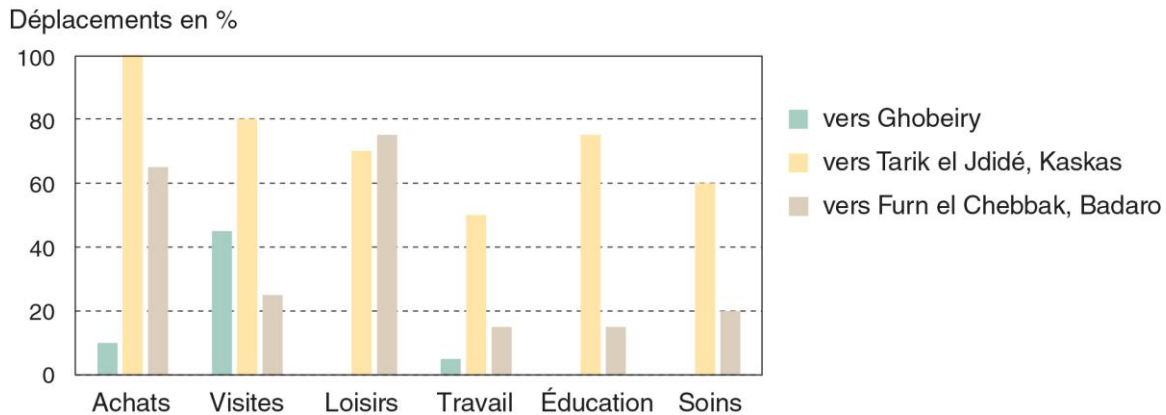


Figure 33. Mobilité des interlocuteurs de Tarik elJdidé. Source : enquête par questionnaire de l’auteure auprès d’une vingtaine de personnes à Tarik el Jdidé

C’est essentiellement Furn El Chebbak qui attire ces déplacements, mais les mobilités de loisirs avec une forte fréquentation de restaurants s’effectuent également au-delà du périmètre d’étude, à Beyrouth Est dans le secteur de Mar Mikhael pour plus de précisions, et surtout dans le centre-ville. La corniche maritime de Beyrouth notamment à Raouché est également qualifiée comme lieu d’attraction pour les loisirs. En outre, des lieux dans la montagne libanaise sont mentionnés par les participants comme des destinations fréquentes de leurs déplacements. Les visites familiales et amicales constituent ensuite le troisième motif de déplacements en dehors du quartier de référence, et comme évoqué pour la zone de Ghobeiry, les réseaux familiaux entre Ghobeiry et Tarik el Jdidé sont importants et marquent ainsi d’importants indicateurs d’interactions intercommunautaires.

### ***6.3. Les logiques sous-jacentes aux déplacements inter-quartiers***

Cette partie s’intéresse aux logiques qui sous-tendent les pratiques spatiales de mobilité. Elle cherche à mettre en évidence les mécanismes expliquant les pratiques qui transgressent les frontières communautaires, ou celles qui se restreignent aux périmètres des quartiers résidentiels ou des localités de référence.

Dans ce cadre, une typologie distinguant trois grandes logiques de déplacements, économique, utilitaire et socio-culturelle, mise en œuvre par Bolzman et Vial (2007), puis

reprise par Dubois et Rérat (2012), nous a fournit une grille de lecture utile pour interpréter, les logiques d'action des enquêtés motivant le franchissement des divisions communautaires dans les trois zones étudiées. Dans ce contexte, la logique économique renvoie au différentiel du coût du marché entre les différents quartiers. La logique utilitaire est engendrée par un différentiel de l'offre des biens et des services, et la logique socio-culturelle renvoie aux préférences, aux différences de cultures et de modes de vie, et aussi au degré de connaissance de l'autre quartier.

Nous avons également mobilisé la notion de vulnérabilité -indiquant un affect qui retient ou incite l'action- afin de comprendre la volonté de franchissement des frontières inter-quartiers. La notion de vulnérabilité renvoie à la sensibilité aux autres ou au sentiment d'exposition à un risque potentiel. Dans ce sens elle peut exprimer une certaine passivité de comportement qui exclut l'action donc le déplacement de l'autre côté de la frontière pour des considérations socio-politiques culturelles ou psychologiques etc. A l'inverse, la vulnérabilité peut traduire une capacité à agir, à s'engager dans une certaine incertitude et à résister à des situations imposées (Boehringer & Ferrarese, 2015; Butler et al., 2016; Ziarek, 2013), comme cela a été le cas lors des manifestations nationales d'octobre 2019 contre le système politique et confessionnel du Liban. La notion de vulnérabilité nous a été utile pour autant qu'elle témoigne le fait que les mobilités ne peuvent être réduites à des catégorisations fixes car elles sont imprévisibles tant les bouleversements socio-politiques sont récurrents.

Donc pour l'essentiel, quatre types de logiques d'actions économique, utilitaire, socio culturelle et de différenciation, liée à la vulnérabilité de l'enquêté<sup>101</sup>, reflètent non seulement les divers degrés de porosité des interfaces étudiées mais également les représentations qui sous-tendent les pratiques spatiales des populations concernées.

Ces typologies sont explicitées en s'appuyant essentiellement sur les citations relevées des enquêtes par entretien.

---

<sup>101</sup> La logique de différenciation identifiée est liée à de multiples formes de vulnérabilité politiques, sociétales, mémorielle et transgressive aux normes

### 6.3.1. La logique économique : moins cher ici, mieux payé là-bas

La logique économique liée aux différentiels des coûts du marché et du travail entre les différents quartiers de notre terrain d'étude justifie d'abord une grande part des déplacements inter-quartiers. C'est effectivement de part et d'autre de la rue Saïda (une ancienne ligne de démarcation) que ce différentiel semble être perçu plus facilement par les participants. Dans l'ensemble, les discours des enquêtés montrent que leurs mobilités inter-quartiers sont expliqués par l'affirmation suivante : *moins cher à l'ouest et dans la banlieue sud ouest, mieux payé à l'est*, et par conséquent confirment nos propres observations sur terrain (voir chapitre 5). En effet, les différentiels des prix des produits du quotidien (produits alimentaires ou l'habillement par exemple) entre les différents quartiers, constituent le motif le plus récurrent dans les discours des résidents pour justifier leurs déplacements vers le quartier voisin.

« *Le prix de certains produits est modique* » (femme âgée de 60 ans, Ain el Remmeneh, qui se rend à Ghobeiry pour des achats ciblés.)

« *Je traverse la route de Saida que pour acheter des produits végétaux. Ils me coûtent presque le quart de ceux de mon quartier de résidence* » (Homme âgé de 65 ans, Furn el Chebbak)

« *Un sandwich vaut 2000 L.L à l'ouest alors que dans notre quartier il coûte 6000 L.L* » (Homme âgé de 43 ans, Furn el Chebbak-Ain el Remmaneh)

Dans une moindre mesure, certains enquêtés évoquent des déplacements hors quartier pour effectuer des achats non quotidiens notamment dans des boutiques spécialisées situées à l'Ouest de la route de Saïda.

*« Je ne traverse la route que pour acheter des vêtements dans les boutiques de solderies de marques étrangères (Outlet) situées à l'ouest » » (Femme âgée de 36 ans, Furn el Chebbak)*

La logique économique renvoie aussi à un différentiel de rémunération entre les quartiers. En effet, les salaires à l'Est de l'ancienne ligne de démarcation sont très attractifs en particulier pour les résidents de Ghobeiry. Et ce différentiel constitue ainsi une motivation supplémentaire de franchissement des limites du quartier de référence.

*« Je travail dans une usine de fabrication de structure métallique à Dekweneh (zone industrielle adjacente à Furn el Chebbak) car le salaire est plus élevé que dans mon quartier.» (Homme âgé, de 46 ans, Ghobeiry)*

### **6.3.2. La logique utilitaire : entre qualité et interdit**

La logique utilitaire qui renvoie à un différentiel de qualité, de diversité et de spécialisation dans l'offre des biens et des services entre les différents quartiers, constitue également un mécanisme qui motive de traverser les frontières administratives et communautaires. En effet, ce différentiel incite près de la moitié des résidents de Furn el Chebbak à fréquenter Tarik el Jdidé et Ghobeiry pour l'achat de certains produits, qu'ils qualifient de meilleurs. Il s'agit notamment de pâtisseries et d'épicerie fine.

*« Je traverse pour acheter de la pâtisserie de la boutique Sadaka qui est plus spécialisée en matière de pâtisserie arabe » (Homme âgé de 55ans, Furn el Chebbak-Aïn el Remmaneh)*

*« Je me rend souvent à Safsouf (pâtisserie à Tarik el Jdidé) qui est réputée et aux épiceries Itani ou Abido parce que leurs produits sont de meilleure qualité » (Femme âgée de 58 ans, Furn el Chebbak-Badaro)*

Dans cette même logique utilitaire, la diversité de l'offre motive également des résidents à se déplacer en dehors de leur localité de référence, où certains produits alimentaires (comme l'alcool) sont interdits ou non disponibles dans les magasins. A savoir, que les pratiques d'achat de produits interdits sont évoquées uniquement par les commerçants qui vendent les produits non disponibles ou par les habitants des quartiers visités. Pour autant, ces pratiques révèlent une certaine émancipation de l'état idéologique et confessionnelle, qui interdit la vente et de la consommation de l'alcool dans les espaces publics (voir chapitre 4)

*« Ils traversent (depuis les quartiers à l'Ouest de la route de Saïda) chez nous, pour acheter de l'alcool. Ils se rendent à l'épicerie Sannine »* (Homme âgé de 35 ans, Furn el Chebbak-Aïn el Remmeneh)

En outre, les différentiels de la qualité des services éducatifs et de loisirs, tout particulièrement la diversité des ambiances festives des lieux de sociabilités (restaurant, café, bistrot) constituent un motif additionnel de franchissement des quartiers de référence.

*« J'ai inscrit mon fils dans une école catholique à Jdeïd... L'éducation est meilleure là bas.... En revanche c'est moi qui me préoccupe de leur enseignement religieux »* (Homme âgé d'une quarantaine, Ghobeiry)

*« Les restaurants et les cafés de Badaro sont différents. L'ambiance est meilleure et me convient beaucoup plus que celle de Tarik el Jdidé »* (Homme âgé de 26 ans, Tarik el Jdidé)

Enfin, la localisation de certaines pratiques d'un côté ou l'autre de la frontière, renvoie aussi à des considérations pratiques et pragmatistes, en lien avec la question de la proximité aux services offerts. Ainsi, des participants préfèrent fréquenter des lieux récréatifs localisés dans les quartiers de référence autant que les lieux situés en dehors des limites, en raison d'absence de liaisons douces susceptibles de les lier aux autres quartiers de Beyrouth et à Horsh Beyrouth tout particulièrement.

*« Je privilégie le jardin publique de mon quartier pour promener mon bébé, parce qu'il est plus accessible à pied que les autres espaces publiques de Beyrouth, Horsh Beyrouth par exemple »*  
(Femme âgée de 28 ans, Ghobeiry)

### **6.3.3. La logique socio-culturelle : pratiques héritées ou de simples préférences ?**

En troisième lieu, la logique socio-culturelle qui renvoie à des aspects liés à l'habitude, à des préférences et à des degrés de connaissance de l'autre, résume bien les propos évoqués par certains enquêtés tantôt pour exprimer le besoin de franchir la limite de son quartier, tantôt pour justifier son choix de rester dans son propre quartier sans désir de se rendre dans d'autres quartiers voisins. En effet, des participants préfèrent acheter de produits des magasins du quartier de référence par préférence ou par habitude. Et à l'inverse d'autres évoquent leurs mobilités comme un choix pour sortir des limites de son quartier et de son environnement proche

*« Même si les prix sont plus bas dans l'autre côté de la route, je suis toujours fidèle aux magasins de mon quartier. Ce sont mes voisins après tout et je préfère les encourager ».* (Femme âgée d'une quarantaine, Furn el Chebbak-Ain el Remmeh.)



*« Nous trouvons plus de variété de produits (tel que les vêtements, chaussure et les textiles) mais les prix sont plus chers (Femme âgée d'une quarantaine, Ghobeiry)*

*« Je ne suis pas habitué à faire la promenade à Horsh Beyrouth, je préfère la corniche maritime » (Homme âgé de 31 ans, Tarik el Jdidé)*

Nous relevons également que le manque d'informations relatives aux offres de loisirs, dans les lieux en dehors du cadre local constitue une raison qui limite les déplacements inter-quartiers.

*« Le Horsh ? N'est il pas interdit au public ? » (Homme âgé de 75 ans Tarik el Jdidé-Kaskas »*

Dans ce cas, les interlocuteurs ne semblent pas être informés de l'ouverture- ni des horaires d'ouverture- de certains espaces publics comme Horsh Beyrouth, qui est pourtant susceptible de jouer le rôle d'une interface urbaine et intercommunautaire, vue sa proximité des différents quartiers (voir chapitre 4).

#### **6.3.4. Une logique de différenciation**

La quatrième logique identifiée est une logique de différenciation, définie par quatre formes de vulnérabilités. La première forme de vulnérabilité est liée à des considérations politiques, la seconde à des considérations sociétales et la troisième à des pesanteurs mémorielles. Ces formes de vulnérabilités (passives) contraignent les mobilités inter-quartiers jusqu'à une certaine mesure. Par contre, la quatrième forme de vulnérabilité est transgressive à l'ordre socio-urbain imposé, et incite à un dépassement des divisions. Nous présentons dans la section suivante, les différents aspects de cette logique de différenciation.

#### **6.3.4.1. Les pesanteurs politiques et sociétales : ici et là-bas**

La première forme de vulnérabilité évoquée par les enquêtés est associée à des considérations politiques comme par exemple l'affiliation à un parti politique, la stigmatisation de certains quartiers dominés par un seul parti ou encore la crainte au quotidien d'une d'une résurgence des conflits armés à l'échelle locale, nationale ou régionale. (Il s'agit précisément de la crainte de la susceptibilité de la banlieue Sud Ouest aux dangers des conflits régionaux, comme l'évoquent certains participants).

L'exemple d'un résident de Tarik el Jdidé qui ne peut se rendre dans le quartier voisin, car sa voiture affiche un autocollant d'un parti politique qui pourrait l'exposer à la violence dans un quartier où ce parti n'est pas le parti dominant, est assez évocateur de cette forme de vulnérabilité. Ces pesanteurs politiques dépassent largement les seules mobilités quotidiennes et motivent certains habitants de Ghobeiry à déménager vers des quartiers perçus comme plus sécuritaires.

*« Je souhaite acheter un appartement à Mansourieh, car on est toujours aux aguets ici »* (Femme âgée de 30 ans, Ghobeiry)

La seconde forme de vulnérabilité mise en évidence renvoie à des considérations d'ordre sociétal liées en particulier au genre. Certaines femmes enquêtées évoquent une crainte de s'exposer dans l'espace public à Beyrouth. Pour autant, cette peur est intensifiée dans certains quartiers où se croisent des facteurs religieux et politiques.

*« Je préfère être accompagnée par mon frère ou mon ami ou quelqu'un que je connais et connu dans la région. Si je me rends toute seule on ne sait jamais ce que l'on ferait de moi là-bas »* (Femme âgée de 42 ans, Furn el Chebbak)

Cette vulnérabilité est aussi liée à d'autres considérations sociétales, telles que l'orientation sexuelle et la tenue vestimentaire etc., signalées par les enquêtés comme des facteurs qui freinent la mobilité inter-quartier.

*« Je serai mal perçu en cheveux longs dans le quartier voisin »*  
(Homme âgé de 20ans, Furn el Chebbak-Badaro)

*« Je ne peux pas me rendre là-bas (Ghobeiry) en jupe ou en sans  
bretelle » »* (Femme âgée d'une trentaine, Furn el Chebbak)

Un autre témoignage vient d'une femme de 25 ans qui dans l'entretien que nous avons eu avec elle, donne l'exemple d'un ami à elle pour mettre en évidence le rejet et l'intolérance que l'on peut confronter dans certains environnements sociétaux si l'on transgresse l'ordre établi. Cette forme de vulnérabilité au rejet constitue un motif pour pour déménager du quartier de référence, et s'expatrier à l'étranger.

*« Un ami a dû quitter le pays pour vivre librement avec son  
conjoint aux Etats Unis. Tu sais ici (en désignant le quartier) deux  
mecs ne peuvent pas être ensemble...»* (Femme âgée de 25 ans,  
Tarik el Jdidé)

#### **6.3.4.2. Considérations mémorielles : entre évitement et contournement**

La troisième forme de vulnérabilité renvoie à des expériences mémorielles intériorisées, en relation avec l'ancienne ligne de démarcation et la violence de la guerre. Ces expériences mémorielles sont présentes et maintenues pour certains, notamment ceux qui ont vécu la guerre civile, et qui évoquent un refus catégorique de franchir la route de Saïda (l'ancienne ligne de démarcation)

*« Je ne vais pas à l'ouest (gharbié en arabe) quelle que soit la  
raison. Je n'ai rien à faire là-bas »* (Homme âgé de 39 ans, Furn el  
Chebbak-Ain el Remmeh)

[Nous précisons dans ce cas que l'usage des termes *Gharbié* (Beyrouth Ouest) et *Shar'ieh* (Beyrouth Est), n'est pas supposé être à l'ordre du jour, surtout que ces divisions ne figurent pas désormais sur la carte géographique actuelle de la ville.]

Cette forme de pesanteur mémorielle traduit un sentiment de vulnérabilité passive qui engendre un différentiel territorial et renvoie à la notion de « murs invisibles » (Di Méo, 2012). Il s'agit de limites produites par l'affect, pas nécessairement matérialisées dans la matérialité de la ville, mais qui pourtant influencent les mobilités en freinant et modifiant certains déplacements quotidiens. En effet, des enquêté.e.s ayant intériorisé des anciennes limites produites par la guerre civile, modifient leurs trajets pour contourner l'ancienne ligne de démarcation et les anciens check points entre Beyrouth Est ou Beyrouth Ouest.

*« Je préfère ne pas traverser le « mathaf » même si le trajet est plus court pour me rendre à mon travail. J'ai de mauvais souvenirs là-bas »* (Femme âgée de 63 ans, Furn el Chebbak)

[L'interlocutrice désigne par « mathaf » le passage du musée de l'ancienne ligne de démarcation, sur la corniche au niveau du musée national et du bois des pins, qui constituait un *check point* entre les deux Beyrouth, pendant la guerre civile]

Ainsi quelques personnes traumatisées par la guerre, interagissent avec les lieux de l'autre côté de la frontière à partir de leurs expériences du passé qui sont maintenues depuis la guerre civile. A savoir que ces évitements et contournements ne concernent pas exclusivement la génération de la guerre, mais se manifestent aussi chez des personnes, plus jeunes, qui préfèrent ne pas traverser l'ancienne ligne de démarcation à cause des récits de la violence de la guerre, transmis par leurs aînés.

*« Je n'ose pas entrer à l'intérieur (en indiquant l'autre côté de la route de Saida) je ne me souviens pas de la guerre, j'avais à peine un an. Mais ma mère et mon père m'ont parlé*

*de ce qui se passait »* (Femme âgée de 29 ans, Furn el Chebbak-Ain el Remmeh)

En effet, cette femme a grandi en considérant que l'autre côté de la route est dangereux du simple fait de la différence religieuse entre les deux quartiers.

En revanche, ces expériences mémorielles avec la violence sont absentes chez près d'un tiers des personnes enquêtées. Elles émergent par contre dans des situations spécifiques et éphémères, comme par exemple lors de troubles passagers et de manifestations qui traversent régulièrement cet espace d'interface - dont les plus récents ont eu lieu entre octobre et novembre 2019. Ces manifestations ont été le théâtre de violences et de confrontations entre les différents acteurs avec et comme conséquences, la mise en place de barrages sur les principaux axes routiers principales qui desservent la capitale, de grèves et confrontations armées entre militants et partisans de partis politiques.

Par conséquent, les habitants de ces quartiers et les Beyrouthins en général ont été conduits à modifier leurs déplacements et à se réinstaller dans une nouvelle représentation des espaces potentiellement dangereux.

*« Rien ne m'oblige à me rendre à Tarik el Jdidé ni dans la banlieue Sud-Ouest en ce moment ; on ne sait jamais quand on barre les routes et quand est-ce que ça éclate de nouveau. La guerre n'est peut-être jamais finie, la seule différence c'est qu'on est trois cantons maintenant, autrefois on était seulement deux »* (Homme âgé de 49 ans, Furn el Chebbak)

*« Je pense que l'autre côté de la rue de Saida est dangereux en ce moment, on barre les routes et cela me rappelle des barrages de la guerre. Je préfère reporter mon activité là-bas jusqu'à ce que la situation s'apaise ».* (Homme âgé de 37 ans, Furn el Chebbak)

Dans ce cas, l'interface prend la forme de « frontière fantôme » (Hirschhausen, 2017). Cette notion dénote « des rémanences spatiales » (Ibid.) du temps de la guerre civile, qui apparaissent d'une manière imprévue dans des situations et des moments particuliers, notamment lors de contestations diverses et qui disparaissent dans les moments ordinaires.

#### **6.3.4.3. La logique de différenciation active : pour un dépassement des normes**

Une logique de différenciation active et transgressive aux normes a émergé très récemment, à partir du 17 octobre 2019, lors des manifestations nationales de grande ampleur qui ont traversé l'ensemble du pays. Cette logique de différenciation dénote une vulnérabilité active dans la mesure où elle s'inscrit dans le champ de l'action et se manifeste comme une force résistante et mobilisante (Butler et al., 2016) contre l'ordre socio-politique confessionnel, et les divisions sociales qu'ils en découlent. Les sujets vulnérables dans ce cas sont les femmes qui subissent plus rudement les effets des divisions religieuses et qui craignent le retour des logiques de guerre et souhaitent empêcher de nouvelles violences et la légitimation des anciennes lignes de démarcations notamment celles qui traversent notre terrain d'étude entre Furn el Chebbak et Ain el Remmaneh (*le secteur Est de Chiah*) d'une part et Ghoreiry d'autre part qui, se sont mobilisées durant le mouvement national d'octobre dernier (Chahine, 2019).

Ces femmes se sont manifestées et se sont exposées délibérément dans l'incertitude et l'imprévisibilité - similairement aux manifestations citées par Ziarek (2013). Ces manifestantes ne disposaient que de bannières, de drapeaux libanais de roses et de leurs propre corps pour conspuer la violence au lendemain des confrontations armées qui ont mobilisé ce mouvement de révolte (Chahine, 2019).

D'une manière générale, ces manifestations ont été un moteur rassembleur et un élément déclencheur de nouveaux comportements certes éphémères mais tellement imprévus qu'ils doivent être mentionnés. Ainsi nous nous rendons compte de ceux qui dénoncent les divisions communautaires, et créent des mobilités au-delà des frontières, dans un paysage incertain. En effet, un grand nombre de personnes ont été motivés à franchir la route de Saida pour la première fois comme en témoigne cette femme citée dans le quotidien *L'Orient le Jour* (28 novembre 2019) « *J'ai vécu toute ma vie à Ain el Remmaneh (secteur*

*Est de Chiah) et je n'ai jamais osé franchir le boulevard, c'est une grande première pour moi »* (Chahine, 2019).

### **6.3.5. L'ampleur des logiques d'action**

En somme, nous identifions quatre logiques qui expliquent le degré de porosité de l'interface :

La première est une logique économique qui repose sur un différentiel du coût du marché et du prix du travail. Cette logique est évoquée par 15 enquêtés sur 30. En effet, 9 sondés de Ain el Remmaneh et de Furn el Chebbak transposent d'un côté leurs pratiques d'achats de certains produits en fonction de calculs économiques comparatifs entre leur quartier de résidence et la banlieue Sud Ouest où le marché est moins cher. D'un autre côté, 6 enquêtés à Ghobeiry adaptent leurs pratiques professionnelles en fonction de la différence du coût du travail qui est plus élevé dans la partie Est de la ville et la banlieue Nord de la ville ou à Mont Liban.

La seconde logique est d'ordre utilitaire. Elle renvoie à un différentiel de l'offre des produits commerciaux des différents quartiers. La majorité des sondés franchissent les limites administratives et communautaires pour l'achat de produits ciblées non disponibles dans leurs localités. Cette logique est évoquée par 23 enquêtés sur 30 dans l'ensemble.

La troisième logique relève d'une dimension socio-culturelle liée aux habitudes et aux préférences des interlocuteurs limitées (ou non) par le différentiel communautaire comme par exemple le choix du système éducatif. Au total, cette logique est évoquée par la majorité des enquêtés tantôt pour exprimer le besoin de franchir la frontière de son quartier (17 sur 30 des enquêtés) et tantôt pour justifier son refus de se rendre dans les autres quartiers (13 sur 30 des enquêtés).

La quatrième logique est différentielle. Elle dépend de quatre formes de vulnérabilité qui adaptent les représentations qui sous-tendent les pratiques spatiales des populations concernées et tout particulièrement les décisions de franchissement des limites du quartier de référence. Les trois premières renvoient à la sensibilité aux autres ou au sentiment d'exposition à un risque potentiel pour des considérations politiques, sociétales, et mémorielles. La crainte de s'exposer dans l'autre quartier est suscitée par des pesanteurs politiques (comme par exemple l'affiliation à un parti politique, la peur du conflit régional)

pour 10% interlocuteurs. Les pesanteurs sociétales, intersectionnelles, de genre, de catégorie sociale et d'appartenance religieuse, justifient les mobilités de 20% des participants alors que la pesanteur mémorielle (liée aux expériences et aux traumatismes de la guerre civile) influence les mobilités inter quartiers de 40% des participants. Parmi cette portion, 5% des interrogés affectés par les traumatismes de la guerre civile, refusent catégoriquement de franchir l'ancienne ligne de démarcation et incorporent par conséquent une forme « de mur invisible » (Di Méo, 2012) dans la ville. Par ailleurs, ces expériences mémorielles ne sont actualisées que dans des situations passagères et provisoires pour 35% de cette portion d'interlocuteurs. Elles incorporent ainsi une configuration similaire à « une frontière fantôme » (Hirschhausen, 2017). En revanche, la quatrième forme de vulnérabilité identifiée renvoie à un mécanisme résistant aux divisions communautaires en incitant à prendre le risque de transgresser ces divisions et de s'exposer dans un paysage aux configurations incertaines et ambiguës. Cette perception de la vulnérabilité liée à des facteurs politiques et sociétaux et mémorielle fourni ainsi des résultats contre-intuitifs dans le sens où les considérations socio-culturelles et mémorielles prennent souvent le pas sur les facteurs politiques actuels. Dans un contexte politico-confessionnel compliqué où les risques d'embrasement sont quotidiens, ce constat montre combien les inégalités de genre et de sexe restent un déterminant majeur qui impactent les comportements et les pratiques spatiales des populations beyrouthines.

### **6.3.6. L'entrecroisement des logiques d'action**

D'une manière générale ces différentes logiques justifiant le fait de se permettre ou de se retenir de franchir les limites des quartiers de référence, s'entrecroisent chez plus que la moitié de interrogés et dépendent du contexte et du moment dans lesquelles l'action de franchir les limites prend place. En effet, ces participants évoquent simultanément deux ou trois logiques pour expliquer leurs mobilités inter- quartiers. A titre d'exemple un sondé traverse les limites de son quartier de référence pour faire des achats pour des raisons économique et utilitaire, mais évoque pourtant une logique de différenciation liée à des considérations mémorielles. Les récents événements (les barrages de routes surtout) actualisent chez lui les anciennes expériences vécues lors de la guerre civile et l'empêchent désormais de traverser provisoirement l'ancienne route de Saïda. Une femme à Furn el



Chebbak se rend à la banlieue Sud Ouest pour les achats de produits moins cher ou de produits ciblés non disponibles dans son quartier de résidence, mais à condition qu'elle soit accompagnée, pour des raisons d'intersectionnalité. En effet, elle craint de s'exposer en tant qu'une femme dans un espace public, où s'impose un ordre sociétal et religieux différent que le sien. Elle évoque donc simultanément les logiques économiques, utilitaires et de différenciation. Une jeune femme à Tarik el Jdidé, préfère l'ambiance des restaurants de la partie Est de Beyrouth (et révèle ainsi une logique socio-culturelle), mais elle craint de s'y rendre en toute seule dans les quartiers de l'est de la ville pour des raisons politiques (et dénote dès lors une logique de différenciation). Cette femme est effectivement affectée par les récits de la guerre, bien qu'elle ne s'en souvienne pas. Elle déclare qu'elle redoute les partisans de la droite chrétienne radicaux, toujours en présence dans certains quartiers. Et c'est pour cette raison qu'elle est toujours accompagnée par ses amis ou collègues chrétiens (perçus comme des garants de neutralité et de bien aise) lorsqu'elle fréquente ces quartiers. Elle retrace aussi l'anecdote de l'un des membres de sa famille qui a été liquidé par un franc tireur de l'un de ces partis, au début de la guerre civile, lors de son passage de la partie Ouest à la partie Est, au niveau du Mathaf, et son oncle qui a disparu depuis le massacre de la *quarantaine* (Massabni, 1977); pour justifier son malaise. Un homme, de Furn el Chebbak, évoque les deux aspects contradictoires de la logique de différenciation. Ce dernier exprime bien qu'il est secoué par le système politico-confessionnel, et qu'il souhaite abolir les divisions socio-communautaires. Il fréquente la partie Ouest de Beyrouth ainsi que sa banlieue Sud Ouest de la ville, pour faire les achats et pour visiter ses collègues et ses amis. Toutefois, il affirme qu'il n'est jamais prêt à vivre dans ces quartiers, ni à passer de longs week-end chez ses amis musulmans (et surtout de la communauté druze). La raison justifiant ce rejet, est à rechercher auprès du traumatisme qu'il a vécu en 1977 lors des représailles sanglantes contre les chrétiens suite à l'assassinat d'un chef politique influent (Le Monde, 1977), pendant la guerre civile lorsqu'il était encore adolescent. « *L'incident était horrible...l'ami a tué son meilleur ami...Si jamais un autre chef serai mort, je suis certain que je subirai le même sort de ceux qui ont été liquidé la veille de cet événement* »

Dans l'ensemble, il nous paraît que la compréhension des logiques qui sous tendent les mobilités inter- quartiers, nécessite le croisement de deux paramètres : les renseignements

relatifs à l'identité du sujet (ses caractéristiques socio-économiques, culturelles, historiques et psychiques) d'une part, et la situation, le contexte, et les conditions socio-spatiaux dans lesquels l'action de franchissement des limites prend place, d'autre part.

### ***Conclusion***

Ce chapitre analyse le degré de porosité des interfaces de Beyrouth ciblées dans cette thèse au prisme des pratiques spatiales de mobilités quotidiennes des usagers en présence dans les quartiers jouxtant ces interfaces. L'analyse de ces pratiques de mobilité s'est déployée par l'intermédiaire d'enquêtes par questionnaires pour recenser d'abord les pratiques de mobilité inter-quartiers, susceptibles de mettre en évidence un potentiel d'interactions intercommunautaires. Puis, c'est à partir des enquêtes approfondies que nous sommes parvenues à cerner des logiques d'actions qui motivent ou retiennent les usagers de traverser et transgresser les divisions administratives, spatiales et sociocommunautaires. D'une manière générale, cette étude a mis au jour la manière dont les différentes fonctionnalités de l'espace influencent les mobilités qui se déploient entre négociation, distanciation et interaction en soulignant qu'une part non négligeable de participants de ces quartiers franchit régulièrement les limites de leur propre quartier de résidence. Ces mobilités ordinaires développent ainsi un pouvoir alternatif qui est tangible dans l'apparente banalité des activités de ces participants. Les mobilités inter-quartiers incorporent une transgression à la fois d'un ordre socio-urbain établi et d'une mémoire collective ou individuelle liée à l'histoire même de cette ville relative à la guerre civile. Ainsi l'espace qui véhicule des symboles politiques, économiques, religieux et sociaux et aussi des valeurs (Chbat, 2011) devient aussi un lieu où se manifeste une large palette de pratiques spatiales qui potentiellement favorise les interactions entre les différents acteurs et donc la porosité de l'interface (Figure 34.).

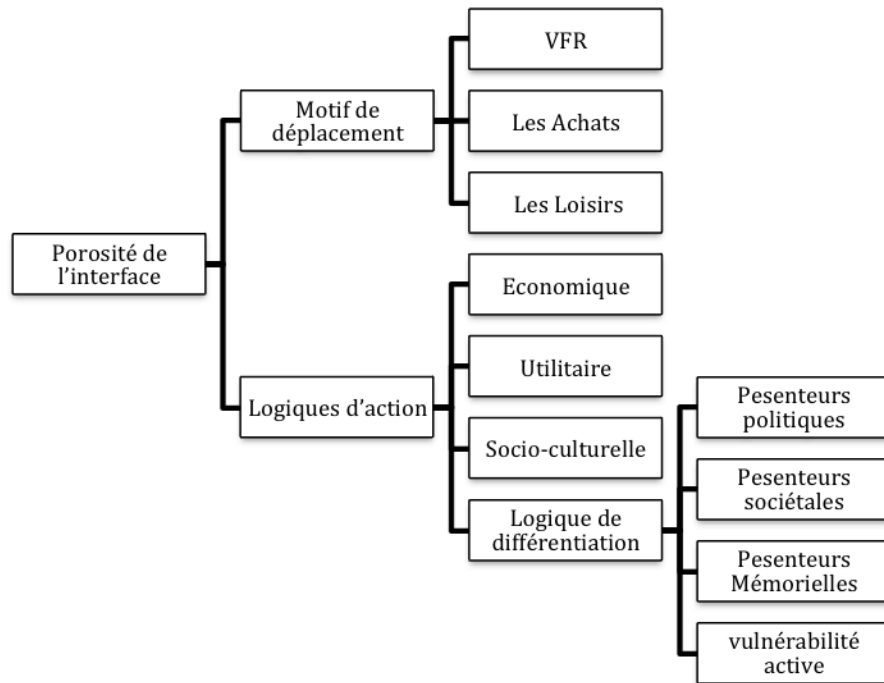


Figure 34. Des déterminants de la porosité de l'interface. Source : N.Mezher (2021)

En particulier, les franchissements de la frontière se font essentiellement dans le contexte des VFR, des achats, et des loisirs. En outre, quatre logiques d'actions, économique, utilitaire, socio-culturelle, et de différenciation influencée par quatre formes de vulnérabilités ont été mises en évidence pour expliquer les raisons qui motivent ou freinent l'action de traverser les limites du quartier de référence. Toutefois la compréhension de ces logiques sous-jacentes à la décision de franchissement des limites du quartier de référence, tient également à la fois des caractéristiques individuelles, qui renvoient par exemple à des critères d'intersectionnalité, des pesanteurs mémorielles liés aux traumatismes de la guerre civile ainsi qu'aux situations géopolitiques du moment. Dans l'ensemble, la mise en perspective des pratiques quotidiennes de déplacements de ces utilisateurs nous a permis de contester l'image la ville figée par des divisions sociales et communautaires exclusives et statiques. Les ruptures existent certes, mais celles-ci ne freinent pas des tendances plus fluides et moins territorialisées de l'appropriation de l'espace. Ainsi, la contextualisation des rapports socio-spatiaux par l'outil de l'enquête ethnographique nous libère de l'image

d'une ville figée par des divisions statiques. L'enjeu qui se pose dès lors, est de poursuivre l'effort de la contextualisation des usagers de leurs pratiques de leurs représentations spatiales, et surtout de leur rapport affectif aux différents quartiers en question, l'étude qui fera objet du chapitre suivant.

## Chapitre 7- La dimension affective de l'espace comme déterminant des rapports de distance et de proximité

### *Introduction*

Dans ce chapitre, nous accordons une attention particulière à la dimension affective de l'espace en question dans cette thèse. L'affect est perçu dans ce contexte comme un mode déterminant des perceptions, des représentations et constructions identitaires, et des actions humaines, tout particulièrement dans les processus d'agencements des spatialités collectives et individuelles (B. Anderson & Holden, 2008; Audas, 2011; Bigando, 2006; Bochet & Racine, 2002; Casey, 2001; Damery, 2008; Faburel et al., 2014; Feildel, 2010, 2013; Labussière, 2009; Lynch, 2008; Martouzet, 2002; Thrift, 2004). Et par conséquent, l'affect ne demeure pas moins un critère afférent dans la construction (ou la déconstruction) des limites ou (liens) entre sujets, espaces, et objets spatiaux en mutation et mouvement (Ahmed, 2004).

La dimension affective de l'espace réfère aux facultés d'émotions et des états d'âme vécus (plaisir, calme, nervosité, ennui, irritation, etc.), à travers lesquelles un lieu spécifique est éprouvé, expérimenté et nous est donné en forme d'affectivité ou d'émotion spatiale. Nous portons particulièrement intérêt à cette forme d'affectivité, dans la mesure où elle est susceptible d'influencer la perception et la représentation de l'espace. Elle se traduit par conséquent en forme de rapport affectif, en provoquant soit une proximité concrète soit une distance de l'espace (Feildel, 2010). En d'autres termes, le rapport affectif lie les individus à certains lieux particuliers qu'ils aiment et recherchent, ou au contraire les mènent à éviter d'autres lieux qu'ils abhorrent. C'est ce rapport affectif à l'espace « *qui nous pousse à rester, à partir[...] bref qui confère notre manière d'être dans l'espace* » (Feildel, 2016). D'après Spinoza, l'affect influence « la puissance d'agir » (Spinoza et al., 1964), c'est à dire la « capacité » ou la « faculté » à réaliser un acte, à partir duquel le sujet « actualise

ses potentialités »<sup>102</sup> (Negri, 1982). D'une manière similaire, la dimension affective de l'espace (re)définit la « *puissance d'agir* » - une des traductions françaises de la notion « *agency* » (Butler, 2010) - qui désigne « *à la fois ce qui est actif ou ce qui exerce un pouvoir, et le 'principe', la force motrice à l'œuvre dans une action donnée* » (Butler & Nordmann, 2017). Cette forme de puissance d'agir « *agency* » est effectivement contenue par les pratiques performatives - essentiellement spatialisées (Gregson & Rose, 2000) - qui inscrivent l'action verbale et gestuelle (Butler & Nordmann, 2017). L'affect est susceptible dès lors d'influencer les pratiques performatives qui dénotent les modalités dont les sujets s'organisent socialement, et construisent leurs identités tendues entre leurs singularités personnelles et leurs appartenances collectives. Il faut absolument souligner l'aspect contingent et relationnel de ces pratiques performatives (Butler, 2006), à partir desquelles le sujet s'identifie à l'ordre social qui prévaut, ou au contraire renonce ou transforme les contraintes de cet ordre. Bien qu'elles tiennent d'« actions antérieures » et accumulent la force de l'autorité à travers la répétition ou la citation d'un ensemble de pratiques antérieures qui font autorité » (Butler & Nordmann, 2017), elles sont pourtant susceptibles de transformer de manière plus ou moins considérable l'ordre social ainsi que le contexte dans lequel elles ont lieu, dans des conditions spécifiques. Le fait de s'identifier à une collectivité s'avère comme une sorte d'un processus social -et non pas un fait naturel- résultat de pratiques performatives répétées et réitérées (Butler, 2006). Et, ce processus ne peut s'accomplir qu'au sein de l'espace social (Gregson & Rose, 2000) pour autant que l'espace renferme en lui-même la puissance d'action entendue comme « *the performative power* », articulée par les registres affectifs qu'il contient (Butler, 2015). Thomas (2005), rend compte de la dimension spatiale de la performativité. Elle montre comment les registres affectifs et émotionnels de certains lieux adaptent les pratiques réitérées et reproduisent et construisent la différence, la ségrégation raciale notamment (Thomas, 2005). Ainsi les différences sociales sont incorporées dans l'espace comme un résultat de ces pratiques performatives réitérées. Et c'est tout particulièrement l'affect imprimé (*sticked*) dans les lieux (Laketa, 2016) qui oriente ces pratiques (Ibid.), et plus largement

---

<sup>102</sup> Ce propos repose sur l'idée que « les affections (*affectiones*) du corps qui augmentent ou diminuent, aident (*augetur*) ou contrarient (*cærcitur*) la puissance d'agir de ce corps, et en même temps (*et simul*) les idées de ces affections » (Spinoza et al., 1964)

encore confère des significations aux lieux, comme le suggère Cloke et al. (2008) « *places are made meaningful only by the embodied and emotional interactions* » (Cloke et al., 2008). Donc ce sont les interactions affectives qui forgent les limites entre l'individuel et le social (Ahmed, 2004, 2013). Dès lors, la dimension affective de l'espace est simultanément une dimension conséquente de l'organisation spatiale, et potentiellement productrice d'organisations socio-spatiales, notamment à travers les modalités dont elle détermine, des différences (Thomas, 2005), les mouvements dans l'espace (Ahmed, 2004), ainsi que les distances et les proximités sociales et spatiales (Goffman, 1967, 1974, 1990, 2009; Hall, 1959; Hall et al., 1968).

Et c'est pour cette raison que cette dimension nous intéresse, pour autant qu'elle nous révèle la manière dont les usagers et les habitants de l'interface en question dans cette thèse, construisent les limites entre l'individuel et le social (le groupe communautaire), ainsi que les modalités dont ils produisent les différences, les distances et les proximités et donnent sens ainsi à cet espace d'interface, à partir de leurs pratiques performatives. Il convient aussi de préciser que l'affectivité spatiale serait essentiellement d'ordre social et historique (Ledrut, 1973; Noschis, 1984). Elle ne concerne pas exclusivement l'individu, mais invite à considérer, plus largement, les contextes sociaux et historiques dans lesquels les émotions s'exaltent (Feildel, 2016). Dès lors, l'approche de la dimension affective des lieux semble pertinente à Beyrouth plus qu'ailleurs, vue le contexte historique de cette ville, les expériences et traumatismes vécus durant la guerre civile (voir chapitre 6), et lors des événements les plus récents (révolte populaire, explosion du port, etc...) qui ont bouleversé cette ville. Ces événements s'impriment « *stick* » (Laketa, 2018) sans doute dans le registre affectif de la ville et adaptent éventuellement les rapports de distance et de proximité des usagers à certains lieux. Et cette approche est particulièrement pertinente pour notre terrain d'étude, qui est une interface emblématique de la ville. Elle intègre les quartiers jouxtant des divisions simultanément administratives, spatiales et communautaires y compris l'ancienne ligne de démarcation ayant divisé l'espace urbain en deux parties communautaires durant la guerre civile de 1975-90 (voir chapitre 2). C'est donc autour de l'hypothèse que cet espace d'interface est chargé d'émotions, en fonction du vécu, de la mémoire, des discours, des pratiques performatives des acteurs, et de ces récents événements qui le traversent, que ce chapitre s'articule .

Pour l'essentiel, ce chapitre consiste à cerner les dimensions affectives des quartiers en question dans cette thèse, ainsi que les modalités des rapports affectifs (ancrage, appartenance, rejet ruptures etc.) qui y sont établis. Partant de l'idée que l'affect participe de nos pratiques performatives qui inscrivent nos discours et incorporent nos appréciations, et jugements de valeurs (Livet, 2002; Nussbaum, 2020) et, que réciproquement - à défaut de les fonder- nous révèlent nos valeurs (Livet, 2002); l'étude mobilise un travail d'enquête de terrain qui porte sur la description et l'évaluation de l'espace.

Avant de présenter les résultats de ce chapitre, une restitution<sup>103</sup> de la méthode mise en œuvre se pose.

### ***7.1. Les modalités d'accès aux rapports affectifs à l'espace : La qualification et l'évaluation du lieu***

Nous pointons d'abord que les dynamismes affectifs s'expriment au travers les différentes modalités d'expressions plus ou moins conscientisées (Cahour, 2006; Laketa, 2018). Dans cette étude, nous avons pris le parti de se concentrer sur l'affect conscientisé par le sujet perçu et facilement verbalisé (Feildel, 2010). Nous avons essentiellement focalisé sur la manière dont les participants qualifient les différents quartiers étudiés, pour autant que l'identification identitaire et territoriale se forge tout particulièrement dans les expressions de satisfaction qui se fondent sur la comparaison inter-groupe communautaire (Di Méo, 2004). L'évaluation est positive lorsque les caractéristiques socio-spatiales comparées sont appréciées. Elle implique dès lors l'adhésion et l'appartenance de l'utilisateur à ce groupe comparé (Tajfel, 1974, 1978). Et au contraire, lorsque l'évaluation est péjorative, elle manifeste plutôt la différenciation et la mise en distance du groupe comparé. En effet, l'évaluation tient des fonctions inextricablement liées ensemble, l'appréciation qui renvoie à l'émotion et l'affect d'une part, et d'une autre part le jugement connexe de la valeur que l'utilisateur projette sur l'espace (Livet, 2002; Nussbaum, 2020). Dès lors, le fait de qualifier et d'évaluer un objet nous renseigne autant sur les caractéristiques matérielles et physiques intrinsèques à cet objet qualifié, que sur les modes de représentations, valeurs, préférences de l'individu qualifiant, déterminés par son identité individuelle et sociale (Barbey &

---

<sup>103</sup> Voir chapitre 2 pour plus de détails



Korosec-Serfaty, 1982). La qualification met aussi en jeu des mécanismes assez complexes tel que les connaissances, les intérêts et les contextes culturels historiques et situationnels qui les articulent (Tappolet, 2002), et constitue un support pour exprimer son appropriation spatiale (Barbey & Korosec-Serfaty, 1982). La qualification fait aussi intervenir la faculté humaine de juger. Cette faculté repose sur des opérations mentales (l'imagination et la réflexion) qui convoquent , « *une communauté de sens* » partagée entre individus et collectifs (Arendt et al., 2009). Ces opérations ont comme critère « *la communicabilité* » avec les autres et sont liées à « *la faculté de voir les choses non seulement d'un point de vue personnel mais dans la perspective de tous ceux qui se trouvent présents* » (Ibid.). Dans ce sens, le jugement exige l'assentiment des autres et cherche une sorte de validité commune. En conséquence, il est potentiellement en mesure de nous renseigner sur un imaginaire collectif partagé concernant l'espace ainsi que sur l'état de communicabilité entre groupes communautaires qui se déclinent à travers l'appréhension du jugement (refus incapacité etc.). C'est effectivement la manière dont le sujet appréhende l'épreuve du jugement qui est indicative d'une aptitude ou d'une « inaptitude de se relier aux autres » (Ibid.), autrement dit, d'un potentiel d'interactions ou de ruptures sociales. C'est ainsi que la qualification de l'espace ne permet non seulement d'atteindre les émotions mais aussi tous les processus (jugements, valeurs, émotions, cognitions, intérêts, communicabilité, projection, contexte culturel etc.) qui articulent le rapport affectif et le mode d'appropriation de l'espace à travers les qualités attribuées à l'espace.

C'est dans la mesure où la qualification de l'espace constitue un support au dynamisme de l'appropriation spatiale de l'utilisateur, que nos enquêtes par questionnaires cherchent à mettre en évidence la manière dont les habitants et usagers qualifient et évaluent les différents quartiers étudiés. Les enquêtes sont menées auprès d'une soixantaine de personnes. L'échantillonnage se base sur la prise en compte des différences d'âge, les différences de sexe et d'appartenance communautaire, ainsi que la distinction entre habitant et usager de ces espaces.<sup>104</sup>

L'enquête cherche à recueillir les expressions du bien-être ou du mal-être, et les sensibilités évoquées par chaque quartier de la zone d'étude à travers la manière dont les

---

<sup>104</sup> Voir chapitre 2 pour plus de détails

enquêtés jugent positivement ou négativement ces espaces. Dans un premier temps, nous avons proposé comme cadre de référence des binômes antagoniques ou neutres pouvant traduire ce que les interlocuteurs jugent comme ambiances urbaines acceptables attrayantes ou le contraire, répulsives. Ces propositions sont les suivantes :

*Comment qualifiez-vous le quartier ?*

*Accessible/Difficile d'accès; Accueillant/Hostile; Agréable/Désagréable; Bruyant/Calme; Attractif/Répulsif; Ouvert/Fermé; Sécuritaire/ Insécure; Propre/ Sale ; Animé/Vide ; Menaçant/Rassurant et autres à préciser .....*

Notre choix concerne tout spécifiquement les critères de l'accessibilité, la densité (vide/animé), la sécurité, le confort et l'hygiène. L'intérêt de ces critères est dans la manière dont ils illustrent les dynamiques de valorisation et de dévalorisation de l'espace, autant que les différentes raisons à l'origine de l'éloignement ou le rapprochement des quartiers ciblés.

Les qualificatifs choisis par les interlocuteurs ont été comptés et traités en nuages de mots. Cette méthode a permis de rendre les expressions les plus récurrentes plus lisibles et d'avoir une image de ce que pourrait être l'ambiance émotionnelle de chaque quartier.

Dans un second temps, le questionnaire a porté sur la perception de ces quartiers en termes de valeurs de satisfactions, suffisamment graduelles pour que l'interrogé puisse y projeter sa position entre deux pôles (positifs et négatifs)

*Comment percevez-vous le quartier ? Très Positif ; positif, Neutre, Négatif, Très Négatif*

Puis, le participant a été demandé de justifier la manière dont il a jugé les quartiers. L'intérêt de cette question, est de mener l'enquêteur à faire une évaluation, à travers laquelle il parvient à synthétiser ses connaissances, ses opinions, ses ressentis et sa mémoire et exprimer plus explicitement la manière dont il se représente l'espace.

Les critères retenus sont ensuite convertis en des diagrammes circulaires, représentant ces valeurs de satisfaction par des angles proportionnels à leur fréquence, avec différentes couleurs. L'absence ou l'indifférence sont marquées par la couleur jaune, le degré négatif est indiqué en bleu clair, le degré très négatif en bleu foncé, le degré positif en orange et le degré très positif en rouge. Ces chorèmes nous ont permis d'interpréter les quartiers en

termes de zones affectives. Dans ce contexte nous avons mobilisé les notions *Thick places* et *Thin places* (Casey, 2001) ainsi que la notion *Sticky places* (Laketa, 2018) afin de distinguer les quartiers en termes de zones affectives construites par les émotions et les jugements des participants. Les *Thick places*, réfèrent d'une part aux zones attractives qui offrent un approfondissement de l'expérience affective et par conséquent, motivent l'appropriation spatiale. Les *Thin places*, renvoient d'autre part aux lieux qui manquent de la rigueur et de la substance pour y investir un lien affectif « *places that offer nothing to hold the self in place* » (Casey, 2001) et qui par conséquent en induisent l'évitement (voire le rejet). En revanche, les *Sticky places* réfèrent aux lieux imprégnés d'intensités affectives tellement variables, contingentes et divergentes qu'elles ne peuvent être qualifiées d'une manière précise, mais qui pourtant contraignent l'appropriation des lieux. Nous avons également représenté- après avoir recensé les jugements formulés par les enquêteurs- les réseaux affectifs qui varient entre rapport positive, neutre, et négative, dans ces chorèmes. Ces réseaux ont été représentés par des vecteurs construits par le biais du logiciel Adobe Illustrator CS6, avec des épaisseurs et de couleurs variant selon la récurrence de la valorisation sélectionnée (négative, neutre, positive). La valorisation négative est représentée par des vecteurs d'une couleur bleue indiquant une association affective négative. La valorisation neutre est formalisée par des vecteurs en couleur gris clair annotant une association affective neutre. Les vecteurs de couleur grise foncée, représentent les rapports affectifs ambivalents. Et enfin les vecteurs en couleur rouge représentent la valorisation positive. De plus, ces mêmes vecteurs de différentes couleurs renseignent aussi sur les mobilités effectives inter-quartiers selon leur direction indiquant, soit la fréquentation, soit la mise en distance du quartier en question.

C'est effectivement en croisant les jugements des enquêtés aux résultats de l'étude sur les mobilités inter-quartiers<sup>105</sup> (chapitre 6) que nous avons tenté de cerner la possibilité et la modalité de l'affect d'influencer les dynamiques relationnelles à l'espace. Nous avons confronté ces différents résultats, partant de l'idée que les relations établies avec l'espace et les sociétés sont fortement complexes. Notre hypothèse est, que ces relations sont éventuellement codifiées (entre autres caractéristiques), par des modèles et des règles

---

<sup>105</sup> Tout particulièrement les raisons et les champs d'activités (VFR, Achats, Loisir, Résidence, Travail, etc.) (Voir chapitre 6) qui incitent les interlocuteurs à se déplacer d'un quartier à l'autre

(Hochschild, 1979, 2003) ou « *des rituels d'interactions* » (Goffman, 1967) acquis et reproduits de manière consciente (ou non). Ces règles ou « rituels » pèsent sur les comportements en situations spécifiques pour « faire une bonne figure » et garder « la bonne face » de soi. Notre hypothèse repose également sur l'idée que ces relations dépendent également de « l'*agency*» (Butler, 2010), autrement dit, de la capacité paradoxale de l'individu à se conformer au déterminismes sociales « *hors de lui* » et de résister de jouer ou de transformer ces déterminismes. Ceci implique en conséquence des modalités de rapport plus subtiles à considérer pour autant qu'elles sont susceptibles d'engendrer de zones affectives plus difficiles à saisir. Pour cette raison, nous avons analysé les expressions des participants en fonction de leurs motifs de déplacements inter-quartiers. L'objectif est donc de saisir plus finement la proximité en œuvre.

A ce stade de la présentation de la méthodologie mobilisé, il demeure essentiel d'éclaircir le lien de la chercheuse avec le terrain, tout particulièrement la manière dont son identité a impacté les réactions et les réponses des participants en dehors de son cercle communautaire. La plupart des enquêtés ayant aperçus « mon identité communautaire » - soit parce qu'elle était patente dans mon discours, accent et mes comportements soit parce qu'ils y sont renseignés- ont éventuellement mis en branle des figurations pour garder « la bonne figure » lors de nos entretiens. Ces derniers étaient plus enclins à éviter de trop longues conversations pour justifier la manière dont ils ont évalué le quartier voisin, ou à estomper leur jugement lorsque ce dernier était plutôt péjoratif, pour sauver la face. A titre d'exemple un interlocuteur de Ghobeiry qui déprécie Furn el Chebbak (Aïn el Remmaneh notamment) se justifiait par des réponses plus ou moins vagues afin d'amortir sa dévalorisation du quartier en ma présence. En revanche, les participants de Furn el chebbak qui dévalorisaient Tarik el Jdide ou Ghobeiry ne se retenaient pas de juger sévèrement et agressivement les quartiers en ma présence, en présumant que je partageais leurs valeurs. Toutefois, ces figurations (surtout l'évitement) ne remet pas en cause ni la validité ni l'objectivité de leurs réponses, quoique ces dernières fussent vagues et générales.

Pour résumer, ce cadre méthodologique, fondé sur une enquête, nous a permis de saisir le rapport affectif à travers la manière dont chaque quartier est qualifié. Elle a également permis d'illustrer à partir de ces qualificatifs, les dimensions affectives (*thick places, thin places, sticky places*) de chaque quartier ainsi que les relations socio-spatiales (mise en

proximité, rapprochement, évitement, rupture etc.), incorporant les supports des territorialités individuelles qui se déploient dans l'espace. L'analyse de ces données a contribué à entrevoir les modalités du fonctionnement de l'interface (barrière, zone de contact ou situation de gradient etc.) tout en soulignant le poids des rapports affectifs avec l'espace sur l'organisation socio-spatiale de notre zone d'étude.

Les résultats sont présentés et interprétés dans la partie suivante.

## ***7.2. Une forte variabilité des rapports affectifs aux lieux***

L'analyse des résultats de l'enquête, fait émerger des dynamismes affectifs et des rapports de distance et de proximité aux différentes zones d'étude, divers et non uniformes. Dans le détail, l'analyse des résultats des enquêtes menées dans chacun des trois quartiers (Ghobeiry, Furn el Chebbak, Tarik el Jdidé) rend la compréhension de ces dynamismes plus subtile.

### **7.2.1. Les rapports affectifs socio-spatiaux des usagers de Ghobeiry :**

#### **Une transcendance de divisions actuelles et du passé de la ville ?**

Nous présentons d'abord les qualificatifs évoqués en forme de nuages de mots (Figure 35.). Cet outil nous a permis de mettre en évidence les qualificatifs les plus récurrents, en leur attribuant une taille proportionnelle à leur fréquence.

Puis, nous avons interprété la signification de ces données ainsi que du degré de satisfaction attribué à chaque quartier.



Figure 35. Qualificatifs retenus par les participants de Ghobeiry. Source : N.Mezher(2021)

La majorité des enquêtés-résidents de Ghobeiry retiennent des qualificatifs appréciatifs de leurs quartiers de résidence « Attractif/Accessible/ouvert/confortable/agréable » qui reflètent à la fois des sentiments de bien aise et d’appréciation, comme des raisons **qui lient** ces usagers aux quartier. Presque la totalité des participants évaluent positivement le quartier (16/21 positif et 5/21 très positif).

En revanche plus que le quart des interlocuteurs de Ghobeiry (résidents et usagers) décrivent Tarik el Jdidé par des qualificatifs plutôt négatifs tels que « inintéressant » ; et « inaccessible ». Ces qualificatifs traduisent jusqu’à une certaine mesure des sentiments de malaise et manifestent des comportements d’évitement jusqu’à une certaine mesure. En ce qui a trait à l’évaluation du quartier, 4 usagers de la 2<sup>ème</sup> catégorie d’âge (de 30 à 60 ans), parmi ce groupe, refusent d’évaluer ce quartier tout simplement parce que : « *il n’y a rien à faire ni à voir ni à juger* », et « *parce que le quartier n’a aucune signification* » pour eux. Toutefois, une minorité d’enquêtés (2 habitants de la première catégorie d’âge, de 18 à 30 ans) qualifient le quartier par « *négatif* » en raison de l’intolérance de l’ordre socio-politique et confessionnel qui en prévaut, les politiques de division actuelle (voire chapitre 3) en d’autres termes, comme le précise ce jeune homme « *l’ambiance politique ne me convient pas* » (un homme âgé de 30 ans). Pour l’essentiel, ce groupe (6/21 des interrogés

de Ghobeiry) refusent tout type lien avec Tarik el Jdidé. En revanche, presque la moitié des enquêtés (12/21) (des résidents notamment, et de toutes les catégories d'âge) retiennent le degré « neutre » ainsi que des qualificatifs neutres « *quartiers ordinaires* » ou plus ou moins appréciatifs « *quartier, animé, bruyant* » mais pas fortement péjoratifs pour évaluer et décrire le quartier. En effet, ce groupe d'interrogés accepte une proximité pour des rencontres bien spécifiques (VFR, *visiting friends and relatives*, voir chapitre 6 pour plus de détails). « *Je ne me rends là bas que pour rendre visite mon oncle* » (un homme âgé de 41 ans). « *Je me rends là-bas pour voir seulement ma sœur et quelques amis* » (une femme âgée de 63 ans). Dans cette figure, la relation aux usagers de Tarik el Jdidé -hors du cadre familial- passe par le côtoiement, engendrant ainsi une forme de sociabilité passive. Par ailleurs, une minorité (3/21) d'interrogés de cette portion se participants qui fréquentent le quartier, qualifient positivement le quartier et le trouvent attractif et dynamique.

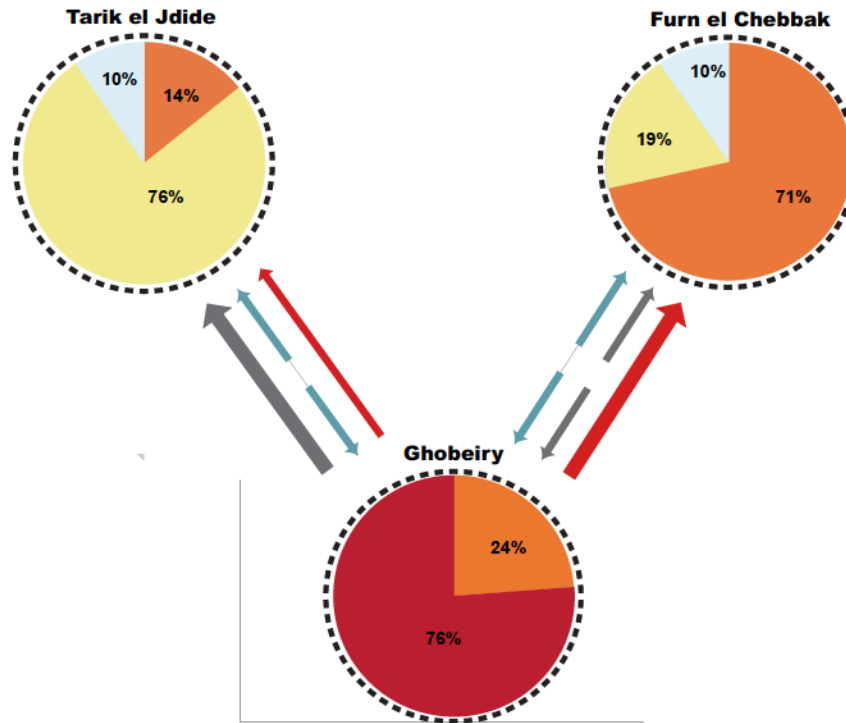
Presque la majorité des enquêtés (résidents et usagers) de Ghobeiry retiennent d'une manière systématique des jugements neutres pour décrire Furn el Chebbak : quartier « *accessible* », « *ouvert* », « *ordinaire* », « *calme* ». Ces qualifications traduisent des sentiments de bien aise et mettent en exergue un lien avec le quartier. En effet, notre étude sur les mobilités inter-quartiers (chapitre 6) souligne que les pratiques d'achats avec près de 80% des déplacements et les loisirs (fréquentation des restaurants) caractérisent les mobilités inter-quartiers des participants de Ghobeiry. En croisant ces résultats, nous pouvons déduire que ce groupe de participants, appréciant Furn el Chebbak approuve une proximité plutôt marchande, pour des raisons utilitaires et socio-culturelles notamment (voir chapitre 6). L'évaluation du quartier pour ce groupe varie entre neutre pour la minorité (4/21 de cet ensemble d'interrogés) et positif pour la majorité (pour les 15/21). Il nous semble dans ce cas que les interrogés - qui décrivent positivement et fréquentent Furn el Chebbak- transcendent jusqu'à une certaine mesure la mémoire liée à l'histoire de la ville, la guerre civile plus spécifiquement, dont la violence et les traumatismes s'impriment (stick) dans le registre affectif de l'espace, et contraignent pourtant le mouvement des interlocuteurs des autres quartiers, comme nous allons le voir plus loin.

Toutefois une minorité d'enquêtés-résidents (2/21), de la seconde catégorie d'âge (de 30 à 60 ans) notamment, déprécie et évitent le quartier. Dans un de ces cas, il nous semble que le quartier est déprécié « *quartier non-intéressant* » et évité pour la raison qu'il est

hors de l'habitus social et l'univers mental de ces usagers comme le souligne cette femme «*Ça ne vient pas à m'y rendre, je n'ai pas l'habitude de le faire* ». Et dans l'autre cas le quartier est évité et déprécié mais il nous paraît bien que l'interlocuteur ne voulait pas donner une justification précise « pour garder sa figure ». En effet ces interlocuteurs de ce groupe de participants, étaient très réticents lors de nos entretiens et cherchaient souvent à couper court poliment à nos conversations comme par exemple « *Ce n'est pas apprécié par ce que .... (hésitation).....c'est très différent..... en effet j'aurais aimé discuter, mais je suis acculé par le travail en ce moment* » (un homme âgé de 50 ans). Etant réservé et respectueux, ce participant déclare qu'il n'apprécie pas le quartier, et suite à une délibération justifie sa réponse par un propos vague : Il trouve l'ambiance différente, sans pourtant préciser en quoi elle est différente et qu'est ce qu'il ressent au juste, et interrompt ensuite la conversation sous prétexte qu'il est occupé. En dissimulant son ressenti vis à vis le quartier, ce dernier entreprend ainsi une figuration d'évitement et de réparation du jugement pour que celui-ci ne fasse perdre la face à personne (l'enquêtrice qui est de la communauté chrétienne, le médiateur et lui-même). Nous ne pouvons interpréter sa réaction au juste, si c'est par crainte de provoquer un déséquilibre par des mots ou des associations d'idées, inappropriés sur ses enquêteurs (la chercheuse et le médiateur) et de les intimider (ou non).

Les résultats retenus nous ont permis de produire un chorème synthétique illustrant la dimension affective du lieu ainsi que la relation affective au quartier (Figure 37.) et de représenter explicitement les formes des interactions qui se forment entre les usagers.





### LEGENDE

#### Evaluation du quartier

■	Très Positif	(Thick place)
■	Positif	(Thick place)
■	Neutre/Absence	(Thin place)
■	Négatif	(Thin place)
■	Très Négatif	(Thin place)
■	Ambivalence de signification	(Sticky place)

#### Rapport affectif

→	Association positive
→	Association neutre
→	Association négative
→	Association ambivalente

#### Mobilités Inter-quartiers effectives

→	Frequentation	→	Moins que 50% des usagers
↔	Mise en distance	→	Plus que 50% des usagers

Figure 36. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des participants de Ghobeiry. Source : N.Mezher (2021)

Cette carte chorématique représente les dynamiques affectives des usagers de Ghobeiry. Elle est composée de diagrammes et de vecteurs retraçant ces dynamiques ainsi que la dimension affective de chaque quartier. L'épaisseur des vecteurs et la grandeur de l'angle de chaque portion du diagramme varient proportionnellement en fonction de leur importance. De plus les directions des vecteurs nous renseignent sur les mobilités inter-quartiers (le sens des flèches indique la fréquentation du quartier ou sa mise en distance)

De cette représentation visuelle (Figure 36.) nous tirons plusieurs renseignements importants relatifs à l'organisation et la signification des espaces pour les interrogés de Ghobeiry.

D'abord, Ghobeiry constitue un *Thick place* pour la majorité des participants, et dévoile ainsi une figure de **proximité affective**.

Tarik el Jdidé renvoie à un *Thin place* pour la majorité de nos participants. Un groupe (6/21), ne s'intéresse pas au quartier et l'évoque d'une manière négative sous prétexte de ne pas tolérer l'ordre socio-politique et confessionnel qui en prévaut, et affirment en d'autres termes une figure de mise à distance. Toutefois, un groupe (12/21) de participants, fréquentent le quartier pour des visites familiales, sans exprimer pourtant de réactions affectives intenses, et font ainsi figure de **proximité passive** (au niveau affectif) ; alors qu'une minorité (2/23) d'enquêtés, de ceux qui fréquentent le quartier éprouvent le quartier positivement et affirment une forme de mise en **proximité affective** jusqu'à une certaine mesure.

Le quartier Furn el Chebbak représente un *Thick place* pour la majorité des enquêtés (15/21) et un *Thin place* pour le reste. Relativement aux dynamismes relationnelles socio-spatiales, la majorité (15/21) fréquentent le quartier pour les achats et les loisirs (voire chapitre 6), l'éprouvent positivement, et affirment ainsi une mise en **proximité affective** jusqu'à une certaine mesure. Un autre groupe (4/21) fréquentent le quartier pour les achats, sans pourtant s'y investir autant au niveau affectif, et forment alors une figure de **mise en proximité** socio-spatiale utilitaire (marchande) et **passive** au niveau affectif. Enfin, un troisième groupe (2/21) évitent le quartier, pour la raison qu'il est en dehors de leur habitus social, sans pourtant expliciter leur ressenti sous la contrainte de ne pas perdre la face, mais mettent pourtant au jour, ce que l'on a qualifié par **une mise en distance respectueuse**.

Ainsi la majorité de ces interrogés articulent des rapports affectifs qui transcendent les traumatismes de la guerre civile et les divisions actuelles de la ville, qui imprègnent cet espace d'interface, et s'incarnent pourtant chez d'autres participants- à travers leurs comportements et leurs conversations- comme nous allons le voir plus loin.

## 7.2.2. Les rapports affectifs socio-spatiaux des participants de Tarik el Jdidé :

### Des rapports affectifs diffus et des performances tendues entre reproduction des déterminations sociales et la transgression de ces déterminations

L'analyse des nuages de mots représentant les différentes qualifications des quartiers (Figure 37.) étudiés pour les interlocuteurs de Tarik el Jdidé, montre jusqu'à une certaine mesure la variabilité de leurs dimensions affectives (Figure.38.)



Figure 37. Qualificatifs retenus par les participants de Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021)

Pour éprouver Ghobeiry, la majorité des enquêtés de Tarik el Jdidé retiennent des jugements plus ou moins dévalorisants qui traduisent des sentiments de peur et de malaise : « quartier dangereux », « désagréable », « bruyant et répulsif ». Presque le quart des enquêtés (résidents) de la deuxième et la première catégorie d'âge (c'est à dire entre 18 ans et 60 ans) qualifient le quartier par « négatif » (7 sur 22) et une minorité par « très négatif » (2/22). Ce groupe d'interrogés (9/22) mettent Ghobeiry hors de leur quotidien pour des raisons liées à l'intolérance de l'ordre socio-culturel et politique du quartier. Néanmoins 13/22 qualifient le quartier par « ordinaire » et sélectionnent le critère « neutre » pour la

raison qu'ils ne s'y investissent pas autant au niveau affectif. Cette dernière portion de participants fréquente pourtant Ghobeiry dans le cadre de visites à des parents qui résident notamment dans le quartier (voir chapitre 6).

En revanche, la majorité de ces interrogés qualifient leur quartier de référence (Tarik el Jdidé) par des qualificatif plutôt valorisants (comme par exemple « animé », « accessible », « agréable », « ouvert » et « propre » qui traduisent jusqu'à une certaine mesure une association positive voire une adhésion au quartier. Et l'évaluation y varie entre positive (15/22) et très positive (7/22).

En ce qui concerne Furn el Chebbak, la majorité (16 sur 20) des jugements sont appréciatifs et témoignent d'une présence d'échanges et d'interactions inter-quartiers.

En effet, la majorité des interrogés de Tarik el Jdidé jugent que Furn el Chebbak est « accessible », « ouvert », « animé », « propre » et « sécuritaire ». Il en découle de ces jugements que Furn el Chebbak constitue une zone attractive pour la majorité de ces usagers (notamment jeunes), comme le précise ce jeune habitant : « *l'ambiance est plus sympa là-bas* » (un homme, âgé de 26 ans). Pour autant, la majorité des interlocuteurs (15 sur 22) retiennent le critère positif. En effet, les loisirs et les achats avec près de 80% et 20% des déplacements respectivement caractérisent les mobilités de ces interlocuteurs - ayant valorisé positivement Furn el Chebbak- vers les quartiers à l'Est de l'ancienne ligne de démarcation (voir chapitre 6).

En revanche, une minorité (3/22) d'interlocuteurs (jeunes et âgés) de Tarik el Jdidé y évoque des sentiments de malaise, d'égarement et de dépaysement. Pourtant ce groupe de participants ne parviennent pas à expliquer parfaitement leur rapport affectif au quartier :

« *je ne me sens pas confortable là-bas, je ne peux pas l'expliquer... je ne connais rien et personne c'est un monde différent et étrange pour moi* » (une femme âgée de 68 ans)

« *Je ne me sens pas à l'aise là-bas .....En fait, c'est difficile à expliquer ... Tu sais à force de nous inculquer l'idée de se limiter à notre propre quartier (Mintaka\*) pendant plus que 30 ans, on s'habitue...Pourtant j'ai des amis qui habitent à l'Est (Charkié\*), eux aussi ne se sentent pas à l'aise ici... Nous préférons nous rencontrer à mi-chemin ou dans des lieux qu'on s'est habitué à fréquenter...comme Hamra par exemple ....* » (Un homme âgé de 33 ans)

La manière dont ce participant aperçoit Furn el Chebbak et les rapports affectifs qu'il entretient avec ce quartier sont diffus pour lui et difficiles à cerner et expliquer, quoi qu'ils le retiennent de fréquenter les espaces en dehors de l'ancienne ligne de démarcation. En effet, les pratiques de ce jeune Beyrouthin et ses amis évoquent le concept de « *Performative agency* » (Butler, 2010). Ce concept réfère aux performativités réitérés du sujet dans lesquelles la conformation aux déterminations socio-politiques et la « *résistance* » à ces déterminations, s'entrecroisent et transcendent ainsi les distinctions antithétiques et simplificatrices entre les notions hégémonie et pouvoir (Rose, 2002). Afin de comprendre pourquoi ce jeune homme et ses amis préfèrent la rencontre à Hamra, il faut considérer la complexité de leurs pratiques spatiales, et ce double jeu de la « *Performative agency* ». Bien que ces derniers contestent le stéréotype du repli sur soi en créant des amitiés hors du cadre communautaire-confessionnel, toutefois les normes socio-spatiales dans leurs répétitions même, prévalent et influencent leurs mouvements dans l'espace. Et c'est pour cette raison que ces usagers se limitent à leur *mintaka* (*quartier de référence*) et ne fréquentent qu'un quartier historiquement mixte au niveau communautaire (M. F. Davie, 1991). Ainsi, l'espace en dehors de l'ancienne ligne de démarcation devient un « *sticky place* » (Laketa, 2016), un lieu où s'impriment les traces de l'ancienne réalité de la ville et ses divisions (Est et Ouest). Et, la « *stickiness* » de ce lieu acquiert une dimension affective qui s'incarne physiquement dans les mouvements et les expressions des sujets performatifs, qui par leurs émotions et leurs actions affirment à la fois l'étanchéité et la porosité de l'interface. En effet, ces derniers tolèrent les liens inter-communautaires, et résistent ainsi à l'ordre d'une part, mais d'une autre part accumulent et reproduisent les déterminations sociales (*social fixities*) et les divisions socio-spatiales tout particulièrement, du fait qu'ils se retiennent de fréquenter les espaces en dehors de l'ancienne de démarcation.

En contraste, des enquêtés (4/22) de la deuxième catégorie d'âge (de 30 ans à 60 ans) notamment, retiennent le critère *neutre* dans la mesure où ils ne connaissent pas assez le quartier et n'ont pas l'habitude de le fréquenter : « *Je ne me rends pas là-bas tout simplement par manque de motif* » (un femme âgée de 59 ans) ; « *je n'est ni l'habitude ni la raison de se rendre à Furn el Chebbak... sinon pourquoi pas ?* » (Un homme âgé de 42 ans). Ils ne parviennent pas par conséquent à se représenter l'espace clairement. Donc il

nous semble que cette portion (4/22) de participants ne s'investit pas affectivement à Furn el Chebbak, du fait qu'ils ne connaissent pas le quartier.

La dimension affective de l'espace, ainsi que les rapports affectifs des interrogés de Tarik el Jdidé aux différents quartiers étudiés (en ce qu'il comporte de dynamique relationnelle socio-spatiale) sont représentés dans la cartographie chorématique synthétisante (Figure 39.)

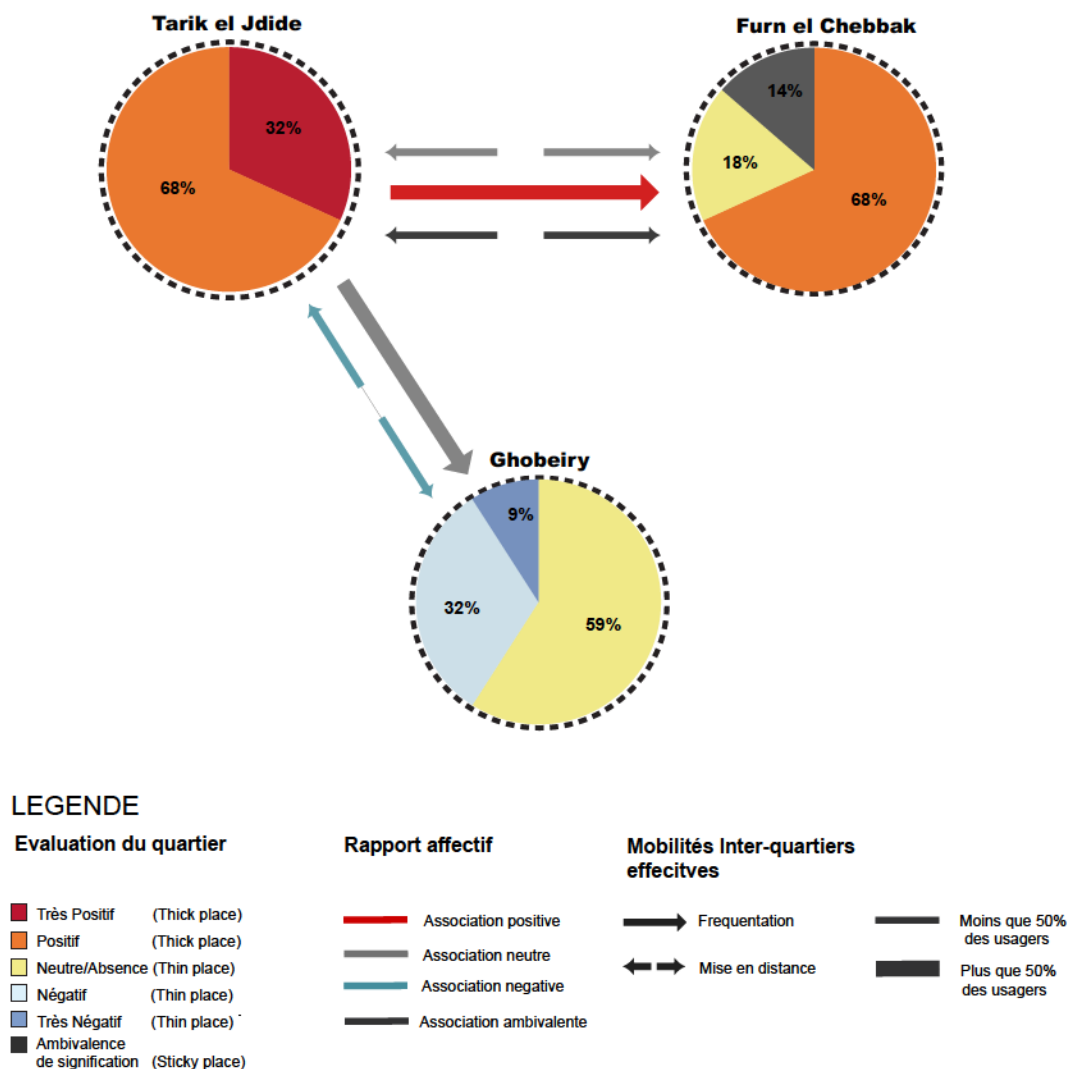


Figure 38. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des usagers de Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021)

La lecture de cette carte montre que Ghobeiry représente un *Thin place* pour la majorité des enquêtés. En effet un groupe (9/22) de participants évitent le quartier et l'évoquent d'une manière négative, en revanche 13/22 mettent en proximité le quartier pour les rencontres familiales essentiellement, sans s'y investir pour autant au niveau affectif, et font figure ainsi **d'une proximité passive**. Tarik el Jdidé représente par ailleurs un *Thick place* pour la majorité des interrogés. Furn el Chebbak, représente un *Thick place* pour 15/22 des participants, ces derniers mettent le quartier en proximité pour les achats et les loisirs et affirment pour autant **une proximité affectueuse**. En revanche, ce quartier constitue un *Sticky place* pour 3/22 des enquêtés dans la mesure où ils ne parviennent pas à cerner explicitement leur émotivité à l'égard de l'espace, mais s'interdisent de le fréquenter. Et, la « stickiness » est engendrée par les pesanteurs des déterminations sociales (*social fixities*) réitérées, créant ainsi des sensibilités diffuses et inexplicables. Toutefois 4/22 ne parviennent pas à se représenter l'espace et le mettent à distance- sans pourtant le dévaloriser- dans la mesure où il est en dehors de leurs connaissances et leur habitus social. Ils dévoilent ainsi une figure **de mise à distance respectueuse**.

### **7.2.3. Les rapports affectifs socio-spatiaux des usagers de Furn el Chebbak :**

#### **Des pratiques socio-spatiales pas forcément influencées par les rapports affectifs**

Avant de voir les résonances affectives des trois quartiers Ghobeiry et Tarik el Jdidé, et Furn el Chebbak, sur les participants de Furn el Chebbak, nous présentons d'abord en nuage de mots, les différents qualificatifs sélectionnés par ces participants. (Figure 40.)



Figure 39. Qualificatifs retenus par les participants de Furn el Chebbak. Source : N.Mezher (2021)

Nous remarquons que plus que la majorité des enquêtés- ont retenu des qualificatifs dépréciatifs pour qualifier Ghobeiry:

Ces qualificatifs traduisent d’abord un sentiment de peur chez ces interlocuteurs « quartier insécurisé », « dangereux » et « hostile ». De plus, ils manifestent des sentiments de gêne « quartier bruyant », « désagréable »; d’étrangeté « quartier différent » et de dégoût « quartier sale ». Toutefois, des mêmes interlocuteurs (5 sur 23) qualifient Ghobeiry à la fois par « accessible » et par des attributions péjoratives « insécurisé » « sale » « hostile » etc. Qualifier Ghobeiry par accessible, met en lumière une possibilité de liens, en dépit de la répulsion du quartier au niveau affectif.

En effet, notre étude sur les mobilités inter-quartiers des participants de Furn el Chebbak (voir chapitre 6), met en exergue une considérable part des déplacements (40%) vers Ghobeiry qui s’effectuent pour l’achat de produits particuliers (produits alimentaires, de produits liés à l’équipement de la maison, et au bricolage) pour des raisons économiques notamment. La confrontation de ces données met alors en évidence des rapports sociaux paradoxaux qui mettent en lumière une proximité utilitaire (marchande) qui transcende les associations négatives et agressives pour une minorité d’interlocuteurs. Ces associations sont agressives dans la mesure où les mots employés ou les idées évoquées étaient sévères,



comme par exemple un quartier « sale », « horrible », « c'est le choc culturel » etc. Ces mots et ces idées sont en effet utilisés non pas seulement pour désigner l'aspect matériel de l'espace, mais tout l'ordre socio-politique du quartier. Donc dans ce sens, ces interlocuteurs mettent en évidence une figure d'une distance agressive mais qui se conjugue paradoxalement à une proximité marchande. Cette figure évoque ainsi le double jeu du sujet performatif qui « se différencie de et est exposé à un monde matériel et social qui rend possibles sa vie et son action » (Butler & Nordmann, 2017). Quant à l'évaluation de Ghobeiry, moins que la moitié (10/23) des enquêtés-résidents et usagers de la deuxième et la troisième catégorie d'âge (30 ans et plus) notamment, ayant retenu le degré « négatif », évitent le quartier et ont justifié leur choix par l'intolérance des différences socio-spatiales qui caractérisent ces quartiers (voir chapitre 3 et 4) et par la crainte de l'exposition à un danger potentiel. « C'est un autre monde horrible que je ne peux pas accepter » (un homme âgé de 48 ans) ; « un quartier misérable horrible et dangereux », (une femme de Aïn el Remmaneh âgée de 37 ans). Pour autant, une minorité d'interlocuteurs-résidents 4/23 refusent d'évaluer le quartier, et expriment un refus de sociabilité avec les habitants de Ghobeiry. « Ça n'a aucun intérêt pour moi ...je ne peux ni interagir ni vivre avec eux (référence à la communauté chiite) » (un homme âgé de 39 ans). Donc il nous paraît évident que ce groupe d'interrogés (14/23) rejettent Ghobeiry de leur habitus et leur univers mental, et perçoivent le quartier d'une manière péjorative. En contraste, moins que le quart des participants (3/23), de la 3<sup>ème</sup> catégorie d'âge (60 ans et plus) notamment ne parviennent pas à expliquer leur rapport affectif au quartier facilement. Une femme âgée de 63 ans raconte par exemple qu'elle a à la fois de belles et de mauvaises souvenirs de ce quartiers. Elle se rappelle de la « belle maison de sa grand mère et son jardin », elle se souvient ausside la manière dont sa famille maternelle a été presque forcée de déménager vers la montagne de Kesrewan pendant la guerre. Toutefois ces considérations ne freinent pas cette femme de se rendre à Ghobeiry « pour acheter des légumes moins chers » et « saluer » son amie d'enfance. Pour un autre homme âgé de 75ans, Ghobeiry représente « les anciens vergers et les anciennes écuries des chevaux de course qui le fascinait » (non loin de l'hippodrome). L'évocation du quartier ravive les souvenirs des rassemblements autour de jeux de cartes avec ses amis de la communauté chiite (même pendant la guerre), les rassemblements autour de la parole de l'imam

« Moussa el Sadr » un imam chiite qu'il appréciait tellement. Toutefois, ces deux participants dénoncent et expriment leur angoisse vis-à-vis le radicalisme et l'extrémisme politico-religieux qui imprègnent désormais les habitants des deux quartiers (Ghobeiry et Ain el Remmaneh) ainsi que la violence qui en découle souvent. Donc pour ce groupe, la modalité des rapports affectifs avec Ghobeiry est ambiguë, elle varie entre ancrage, désolation, malaise, dépréciation, peur, etc... Et en conséquence, nous pouvons déduire que Ghobeiry représente pour eux un « *sticky place* » une zone affective non qualifiable. Et les pesanteurs sont liées aux changements culturels que subit désormais le quartier et qui les empêchent de s'approprier pleinement l'espace<sup>106</sup>.

Enfin, un groupe d'interlocuteurs (6/23) parmi lesquels figurent les interlocuteurs de la première catégorie d'âge (de 18 ans à 30 ans), qui fréquentent le quartier pour les achats, retiennent le critère « neutre » pour évaluer le quartier. Il s'avère que ce groupe d'interlocuteurs se rendent à Ghobeiry, nonobstant que ce quartier n'a aucune résonance affective particulière pour eux, et s'approprient ainsi l'espace dans le cadre d'une sociabilité marchande.

Relativement au quartier Tarik el Jdidé, les jugements varient entre négatifs et neutres. La majorité des enquêtés retiennent des qualificatifs qui traduisent des sentiments d'inconfort « un quartier bruyant » de dépaysement « un quartier différent » et de désintérêt « quartier inintéressant ». Toutefois, ces sentiments n'entravent pas l'accès au quartier. En effet, parmi ces interlocuteurs un groupe (7/23) trouve que Tarik el Jdidé est « accessible ». Pour autant, notre étude sur les mobilités inter-quartiers des usagers de Furn el Chebbak (voir chapitre 6), met en évidence que 30% des déplacements, s'effectuent pour l'achat de produits spécifiques (pâtisserie, épicerie) de Tarik el Jdidé pour des raisons socio-culturelles notamment. En ce qui concerne l'évaluation de Tarik el Jdidé, moins que la moitié des interrogés de la deuxième et troisième catégorie d'âge (de 30 à 60 ans) n'en trouvent aucun intérêt sous le prétexte que le quartier « ne signifie rien » pour eux (un habitant, âgé de 37 ans), ou qu' « il n'y a aucun motif pour s'y intéresser » (un

---

106 Dans ce contexte, l'appropriation spatiale indique non seulement la propriété d'un espace au sens concret, mais aussi un engagement affectif (ancrage, attachement) qui renvoie à un processus d'identification en lien avec l'identité de l'utilisateur (Moles et Rohmer, 1998). Ou bien encore à un « sentiment de soi » (Lipinsky, 1992) engageant durablement un individu à un lieu autant par l'influence de ces sentiments que par l'impact des éléments physiques de l'espace

habitant âgé de 68 ans). A cela s'ajoute l'inaptitude à évaluer le quartier, pour la raison qu'il est en dehors de l'univers mental « *Je ne sais pas comment les choses sont là-bas-ça ne m'intéresse pas tellement puisque je n'ai rien à faire là-bas* » (une femme qui travaille dans une banque à Furn el Chebbak et qui habite à la banlieue Nord Est de Beyrouth). En somme, le quartier est en dehors du quotidien et de l'univers mental de 11/23 des participants. Une minorité de participants (de la première et la seconde catégorie d'âge, de 18 à 60 ans) évitent Tarik el Jdidé parce qu'ils engendrent des sentiments « de crainte » et « de malaise ». Parmi ce groupe d'interrogés ceux qui jugent négativement et sévèrement le quartier. Pour plus de détails, il est « très négatif » pour 1/23 et « négatif » pour 2/23 des interlocuteurs. Pourtant, une portion d'interrogés (2/23) ne parviennent pas à expliquer d'une manière claire le malaise évoqué par ce quartier comme l'évoque cette jeune fille :

« *Je crains Tarik el Jdidé (une femme de 22 ans, -Aïn el Remmaneh)- Moi : Pourquoi ? Il t'est arrivé quelque chose là bas ? La femme : Non rien de particulier, je juste ne me sens pas confortable en tant que femme toute seule là-bas... et peut être ce sont les anciennes histoires de mes parents qui me hantent.... si jamais mes parents aperçoivent que je m'y suis rendu pour n'importe quelle raison, ils n'arrêtent pas à m'appeler pour se rassurer que tout va bien... »*. Tarik el Jdidé représente pour cette jeune femme un territoire, où elle s'est rarement aventurée, pour des raisons d'intersectionnalité (être seule en tant que femme dans l'espace public). Elle est pour autant affectée par les traumatismes de ses parents et les anciennes histoires de violences qu'elle a intériorisées, qui s'impriment (stick) dans l'espace, et qui par conséquent freinent son mouvement dans l'espace. Ces dynamiques affectives définissent ainsi ce quartier en tant qu' « *un sticky place* » (« *a performative embodied space saturated with affect* » dont la résonance affective retient les interactions socio-spatiales.

En contraste, une autre minorité d'interlocuteurs (6/23) de la première catégorie d'âge (entre 18 ans et 30 ans) essentiellement, qui se rend au quartier pour les achats (voir chapitre 6) retiennent le critère « neutre » : ils sont peu ou pas susceptibles de s'y investir au niveau affectif pour la raison qu'ils « *connaissent peu le quartier* » (comme l'a évoqué une étudiante à l'université Libanaise âgée de 20ans). Pour autant, un jeune étudiant, retient le critère positif pour évaluer Tarik el Jdidé, dans la mesure où il en trouve un patrimoine culturel et architectural intéressant et attrayant au niveau esthétique. « *Il y a*

*quelques lieux vraiment attrayants et intéressants ...les anciens bâtiments surtout...c'est dommage que certains d'entre eux risquent de s'effondrer..... »*

En contraste, la majorité des participants (usagers et résidents), de toutes les catégories d'âge utilisent des expressions positives pour éprouver Furn el Chebbak (quartier de référence) et le jugent positivement en retenant « très positif ». Les qualificatifs les plus fréquents sont les suivants : « ouvert », « agréable », « propre », « animé », et « accessible ». Ces expressions traduisent dans l'ensemble, des sentiments de bien être, et reflètent ces quartiers comme des zones attractives (des *Thick places*) pour un engagement affectif et une appropriation spatiale. Pourtant, une minorité de participants (3/23), des habitants Aïn el Remmaneh, de la troisième catégorie d'âge (60 ans et plus) plus spécifiquement, retiennent « insécure » pour décrire leur quartier (*Mintaka*). Ils associent l'insécurité ressentie au changement démographique confessionnel du quartier. « *Le quartier est surpeuplée par la communauté chiite* » pour une femme âgée de 62 ans. L'ancienne ligne de démarcation –la rue Saïda- qui représentait pour elle une zone tampon « *protégeant son quartier de la violence lors de la guerre civile* » n'existe plus. Et, par conséquent, elle craint que son « *quartier se transforme en une scène d'affrontements directs, surtout que la population de l'ouest a migré et s'est installée dans son quartier* ». Donc cette femme, appréhende la migration de la population de la banlieue Sud Ouest vers son quartier comme un risque potentiellement susceptible d'engendrer de la violence et comme un phénomène ayant brouillé le rapport de force existant au profit de l'autre communauté (chiite). Pour autant, un autre habitant de Aïn el Remmaneh, âgé de 73 ans exprime son inquiétude vis-à-vis de ce changement démographique : « *Il suffit, de regarder les façades des bâtiments pour savoir où habitent les ménages de la communauté chiite, pour la simple raison que leurs balcons sont équipés de voilages ou de brise-vue, pour se protéger du vis-à-vis et des regards des voisins. Je ne sais pas ce qui se cache derrière ces rideaux et quelles sont les intentions de ces ménages.* » Tout balcon voilé, représente pour lui une résidence d'un ménage de la communauté chiite et/ou partisan du Hezbollah. Dans ce sens, cet interlocuteur incarne dans son discours celui de la municipalité de Chiah, qui perçoit la migration urbaine des ménages de la banlieue Sud de Beyrouth, comme un étalement de la communauté chiite vers les régions de la communauté Chrétienne (voir chapitre 4). Ce discours municipal appuyant les divisions

communautaires, implique dès lors une disposition affective d'insécurité dans ce cas. Par ailleurs, parmi des interlocuteurs -plutôt jeunes -ayant évalué positivement leur quartier de résidence, et ayant exprimé leur attachement à ce quartier, une minorité (2/23) éprouvent un malaise à l'égard des différences des valeurs culturelles qu'ils confrontent désormais. *« Bien que Ain el Remmaneh signifie beaucoup pour moi, les choses deviennent insupportables jusqu'à une certaine mesure. J'ai été contraint par exemple de renvoyer mon chien chez ma tante à Bsalim (mont Liban) pour éviter les conflits avec mes voisins musulmans qui sont majoritaires dans l'immeuble. Ils ne tolèrent pas l'idée de croiser mon chien dans l'escalier de l'immeuble pour des considérations culturelles et religieuses...J'aime beaucoup ce quartier...mais si jamais l'occasion se présente je m'installerai dans un quartier plus tolérant...»* (Un habitant âgé de 28 ans). Ainsi nous pouvons déduire que Furn el Chebbak représente un « terrain vague » au niveau affectif, pour autant que ce groupe de participants (5/23) l'éprouvent d'une manière ambivalente : Bien que le rapport en soit suffisamment affectueux pour la majorité, certains parmi eux expriment un sentiment d'insécurité et de malaise qui les incite à déménager et s'appropriier un lieu où l'entourage social partage les mêmes valeurs culturelles.

La cartographie chorématique de Furn el Chebbak représentée dans la Figure 41., montre de différents rapports affectifs à chacun des quartiers, et de dynamiques socio-spatiales variables

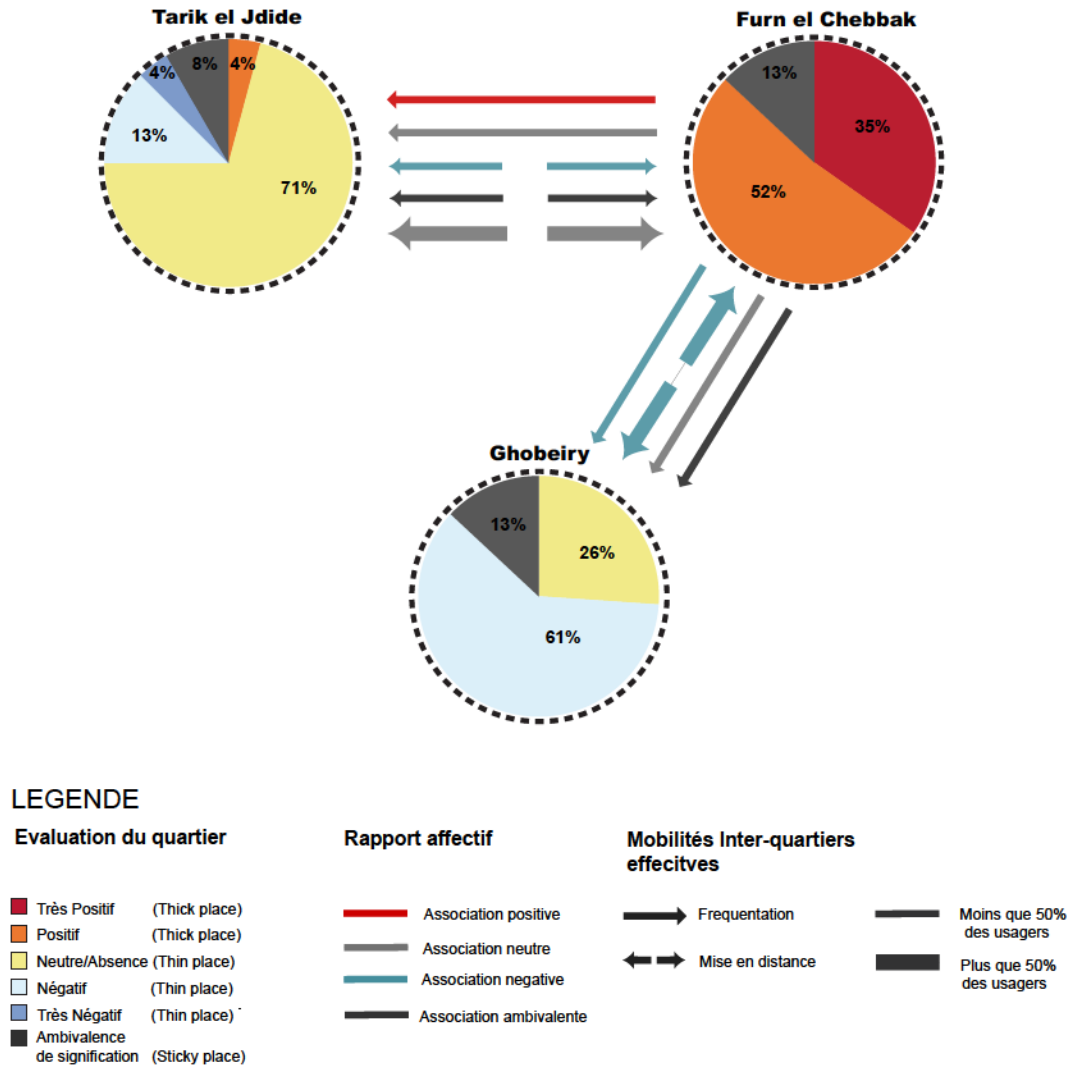


Figure 40. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des usagers de Furn el Chebbak. Source : N.Mezher (2021)

D'après cette carte (Figure 40.), Furn el Chebbak représente un *Thick place* pour la majorité (18/23) des enquêtés du quartier et un *sticky place* pour une minorité (5/23). Et la « *stickiness* » est à rechercher auprès de l'ambivalence des ressentis : l'attachement, l'appréciation et surtout la crainte de la perte du rapport de force politique et du changement des valeurs culturelles. En bref, ces ressentis s'impriment dans ce quartier et influencent la manière dont les interrogés s'approprient l'espace.

Cette carte montre aussi que Tarik el Jdidé représente un *thin place* pour la majorité des enquêtés de Furn el Chebbak, un *sticky place* pour un groupe et un *thick place* pour la minorité (1/23). Relativement au rapport affectif, et les rapports relationnelles à l'espace, un groupe de participants (6/23) se rendent au quartier pour les achats, sans y exprimer pourtant une réaction affective particulière, et affirment ainsi une figure de **mise en proximité marchande et passive** au niveau affectif ; alors qu'une minorité d'interrogés fréquentent l'espace, l'évoquent positivement et pointent ainsi une figure de mise en proximité socio-spatiale affectueuse. En revanche, un autre groupe d'enquêtés (11/23) mettent à distance Tarik el Jdidé et l'évoquent avec neutralité, pour autant qu'il est en dehors de leur univers mental, et manifestent alors une figure **de mise en distance non-agressive (respectueuse)** jusqu'à une certaine mesure. Un groupe (3/23) de participants évitent l'espace et l'évoquent négativement, affirmant ainsi une figure de **mise en distance agressive** pour autant qu'ils qualifient le quartier sévèrement. Enfin un autre groupe (2/23), évitent Tarik el Jdidé et décrivent vaguement le malaise évoqué pour ce quartier et évoquent ainsi une figure de de mise en distance, pour des considérations liées aux pesanteurs de l'intersectionnalité et aux traumatismes du passé.

Ghobeiry incorpore un *thin place* pour la majorité des participants et un *sticky place* pour la minorité (3/23). Moins que la moitié (9/23) des interlocuteurs fréquentent Ghobeiry pour effectuer essentiellement des achats. Cette portion se compose (2/23) de ceux qui ont évoqué négativement et sévèrement Ghobeiry et évoque ainsi une figure **de mise en proximité agressive**. Ainsi la nécessité utilitaire qui les incite à se rapprocher du quartier, prend le pas sur la dimension affective péjorative de l'espace, qui dans ce cas n'est pas en mesure de retenir leurs mouvements dans l'espace, ni d'affecter les pratiques spatiales effectives.

A cette portion, s'ajoutent une minorité d'interrogés ne parvenant pas à évoquer leur rapport affectif au quartier d'une manière claire, pour autant que leur émotivité oscille entre attachement, désolation, peur etc. Ils évoquent ainsi une figure de mise en proximité marchande et de rencontre mais ambivalente. En revanche quatre participants de cette portion n'y éprouvent aucune réaction affective, et affirment ainsi une figure de **mise en proximité passive**. Enfin, un dernier groupe de participants (14/23) mettent le quartier à

distance et l'évoquent négativement et sévèrement et affirment dès lors une figure de **mise à distance agressive**.

### ***7.3. Des rapports affectifs oscillant entre les contraintes des déterminations sociales, les pesanteurs mémorielles et la résistance à ces contraintes***

Nous résumons donc les résultats, avant de conclure. D'abord, nous soulignons que la majorité des participants-habitants apprécient fortement leur quartier de référence. Il en découle une sorte d'adhésion de la part de ces participants à leur propre quartier, alors que les rapports affectifs aux espaces en dehors des limites du quartier de références paraissent plus complexes et plus subtiles à appréhender.

Globalement la manière dont Tarik el Jdidé est évoqué et évalué, par les différents groupes d'enquêtés, varie. Loin d'être uniformes, les résultats de l'enquête définissent ce quartier à la fois comme un *Thick place*, essentiellement pour les habitants du quartier même, un *Thin place* et aussi *sticky place*, pour les résidents et usagers des autres quartiers en questions. Toutefois, une bonne part de ces usagers se rapprochent de Tarik el Jdidé dans le cadre d'une sociabilité de rencontres familiales et pour les achats exclusivement, alors qu'une autre part mettent le quartier en distance du fait qu'il est en dehors de leur univers mental ou parce qu'ils sont affectés par des déterminations sociales qui les retiennent de fréquenter ce quartier.

D'une manière similaire, Ghobeiry est aussi évoqué et qualifié d'une manière non uniforme. Ce quartier incorpore un *Thick place* pour la majorité de ses résidents, un *Thin et un Sticky place* pour une part des habitants des autres quartiers (Furn el Chebbak et Tarik el Jdidé). Toutefois, des habitants et usagers de Tarik el Jdidé acceptent une proximité de Ghobeiry dans le cadre d'une sociabilité de rencontre familiale et font figure ainsi d'une sociabilité familiale mais d'une sociabilité passive en dehors de ce cadre. Et des habitants de Furn el Chebbak, tolèrent la proximité du quartier, dans le cadre d'une sociabilité exclusivement marchande bien qu'une considérable part parmi cette portion rejette l'ordre socio-spatial de ce quartier.

En revanche, Furn el Chebbak est défini comme un *Thick place* par la majorité des



participants, dans la mesure où ces derniers retiennent des qualificatifs appréciatifs et positifs pour décrire et évaluer le quartier. Pour autant, une grande part des enquêtés des quartiers adjacents (Ghobeiry et Tarik el Jdidé) acceptent une proximité pour effectuer des achats, des loisirs, alors qu'une minorité des participants ne s'intéressent pas au quartier. Il s'avère dès lors que le quartier est en dehors de l'habitus social de cette dernière catégorie de participants. Par ailleurs, une autre minorité de participants évitent le quartier, soit pour des raisons masquées sous la contrainte de « sauvegarder une bonne figure », soit pour la raison qu'ils en éprouvent un malaise. Ce malaise est à rechercher auprès des contraintes sociales qui s'incarnent dans leurs performativités ; ou bien auprès d'une mémoire individuelle ou collective hantée par la violence de la guerre. Il nous semble dès lors que les traces de la guerre s'imprègnent (stick) dans l'espace et retiennent les mouvements des usagers.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les dimensions affectives des quartiers produisent et stabilisent les représentations socio-spatiales, dans la majorité des cas étudiés, et adaptent par conséquent les liens et les distances socio-spatiaux plus ou moins complexes. Toutefois, dans certains cas, l'affect se montre insuffisant pour expliquer les mobilités effectives des usagers, dans la mesure où des nécessités utilitaires incitent certains usagers à transcender leur représentation péjorative de l'espace, pour articuler des liens socio-spatiaux. En effet même si certains usagers rejettent certains lieux, ils les fréquentent pourtant pour certains motifs spécifiques.

Si cette recherche pointe sur les modalités des résonances affectives des espaces vécus, susceptibles de retenir le mouvement des usagers et perpétuer le rejet et l'exclusion sociale, elle tente également de mettre au jour des possibilités de liens en mesure de contester les notions dominantes de ruptures sociales.

Loin d'être absolument uniformes, les rapports affectifs et les dynamismes relationnelles qu'elles orientent, se présentent dans la majorité des cas indissociables de l'histoire de la ville, tout particulièrement du rapport de force qui prévalait pendant la guerre civile et qui demeure ancré dans l'espace, des traumatismes de la guerre ainsi que des politiques actuelles de division exercés par les autorités publiques, ou encore l'intersectionnalité etc. Ces rapports sont également régis par les habitus sociaux, et par la « *performative agency* », qualifiant ce double jeu de la reproduction des déterminations sociales et la

résistance à ces deniers. En bref, ces rapports sont déterminés jusqu'à une certaine mesure par des pratiques performatives réitérées et contestées qui s'impriment (that stick) dans les univers mentaux, et s'incarnent dans des dispositions affectives vagues, non structurées et non qualifiées. Ces dispositions sont pourtant susceptibles de créer des barrières et contraindre les mouvements des sujets dans l'espace (la fréquentation de certains lieux chargés de mémoire par exemple), mais aussi de transformer et d'orienter ces mouvements vers d'autres lieux et d'autres alternatives de rencontres inter-communautaires (la rencontre à mi-chemin, dans un lieu en dehors des quartiers de référence). Dans ce sens, ces usagers négocient les divisions qui traversent cet espace emblématique, par leurs pratiques performatives en affermissant ainsi simultanément et paradoxalement l'étanchéité et la porosité de l'interface. Pourtant, un groupe de participants expriment des dispositions affectives qui transcendent le passé de la ville et les divisions actuelles, et tissent pour autant des liens qui accentuent ainsi la porosité de l'interface. Nous citons à titre d'exemple le cas du jeune homme de Furn el Chebbak qui apprécie Tarik el Jdidé et en trouve un patrimoine architectural important à préserver, et le cas des habitants de Tarik el Jdidé, qui trouvent l'ambiance des restaurants ou des pubs dans la partie Est de Beyrouth plus attrayante que celle de leurs quartiers. Donc, il nous semble que c'est à partir de ces relations complexes, engendrées par l'affect, que ces usagers construisent et déconstruisent les divisions socio-communautaires.

### ***Conclusion :***

Ce chapitre souligne la dimension émotionnelle de l'expérience spatiale des usagers des quartiers jouxtant des interfaces communautaires emblématiques de Beyrouth. L'objectif est de cerner les résonances affectives des divisions qui traversent ces quartiers sur les comportements et les représentations de leurs usagers ; et de voir réciproquement la manière dont ces usagers définissent et donnent sens aux interfaces à partir de leur rapport affectif à l'espace. Notre investigation porte tout particulièrement sur le rapport affectif à l'espace, dans la mesure où il s'agit d'une configuration, socialement construite, inscrite dans un contexte culturel et dans un contexte d'interaction sociale; et dépendante d'une

multitude de paramètres simultanément individuels, collectifs, socio-temporels situationnelle et historique, ainsi que des systèmes de valeurs, des conventions et des représentations collectives et individuelles de l'espace. En s'appuyant sur les travaux d'Edward T. Hall, d' Abraham Moles, ou d' Erving Goffman, Butler, Ahmed et Laketa, ce travail tient de l'hypothèse forte que la dimension affective de l'espace s'incarne à travers les comportements et les paroles des sujets agissants, et performatifs; et est en mesure d'y influencer les rapports relationnelles (de mise en distance et de mise en proximité) aux objets et aux espaces, et d'orienter par conséquent les agencements socio-spatiaux.

La focale a été portée sur la dimension sensible de l'affect. Et l'expression verbale de la sensibilité à l'espace nous a constitué la principale voie vers la compréhension du rapport affectif et sa contribution à l'organisation des zones en interface et des sociétés en présence. Dans ce cadre, nous avons tenu à mener des enquêtes par questionnaires portant sur la qualification et l'évaluation de l'espace, dans la mesure où cet exercice constitue une voie d'accès à la signification affective des quartiers étudiés. Ces enquêtes ont été réalisées auprès des interrogés des différents quartiers. Répulsion, Indifférence, incapacité de se représenter l'espace de l'autre, dépaysement à l'atmosphère, identification, bien aise, incommodité, peur, accessibilité etc. ont été reconnus comme manifestations et expressions du rapport affectif à l'espace. Pourtant, les résultats nous ont montré que la manière de se représenter le quartier adjacent (en dehors de la limite administrative) n'était pas absolument uniforme pour les participants habitants et usagers du même quartier. Nous avons réussi à mesurer et représenter la dimension affective de l'espace (qui varie entre *thin* et *thick* place) ainsi que la relation à l'espace (d'ordre affective) et aux sociétés en présence. Nous avons également reconnu des dynamiques de rapprochement et d'éloignement complexes telles que la proximité affective, la proximité passive ou agressive, la mise en distance agressive ou respectueuse etc., à partir de ces figures d'expression. Et par conséquent, nous avons pu tirer plusieurs renseignements concernant la manière dont les usagers construisent cet espace d'interface par leurs affects. Pour l'essentiel, cette recherche montre que dans la majorité des cas, les résonances affectives des différents quartiers étudiés, à l'exception de quelques cas, interfèrent dans le jeu des rapprochements et des distances socio-spatiales. En c'est tout particulièrement l'affect qui contribue dans la construction (et la déconstruction) des barrières entre l'individuel et le

collectif, ainsi qu'entre l'individuel et l'espace, et c'est l'affect qui est susceptible de retenir le mouvement du sujet et de perpétuer ainsi le rejet et l'exclusion sociale. Et au contraire, l'affect est également en mesure de transformer les liens socio-spatiaux, de créer d'autres alternatives pour les rencontres inter-communautaires, et de contester ainsi les stéréotypes dominants de la ville, comme le repli sur soi communautaire par exemple.

Loin d'être absolument uniformes, les rapports affectifs et les dynamismes relationnels qu'ils canalisent varient d'une personne à l'autre. Force à insister que les dispositions affectives et relationnelles ne sont pas identiques pour les personnes habitant le même quartier (ayant la même identité communautaire-confessionnelle). Il s'avèrent que l'histoire de la ville, le rapport de force du passé, les traumatismes vécus pendant la guerre, la réception des politiques actuelles de division exercés par les autorités publiques, l'intersectionnalité, les contraintes « de faire bonne figure », les *habitus* sociales, « *the performative agency* » et son double jeu paradoxal (la performativité reproduisant et déjouant l'ordre établi simultanément), pèsent sur les dispositions affectives et affermissent ou transforment ainsi les différences sociales. Toutefois, cette étude montre des rapports relationnels qui transcendent ces pesanteurs affectives dans la mesure où ils dépendent des intérêts utilitaires et s'affirment ainsi comme des indicateurs de porosités territoriales. Par conséquent, ces dynamiques affectives complexes, procurent de multiples significations à cet espace d'interface qui nous paraît hétérogène, un terrain vague, non réductible à une configuration territoriale précise.

## Conclusion générale de la 3<sup>ème</sup> partie

A l'examen des trois chapitres qui composent cette troisième partie de la thèse, le pouvoir des usagers à articuler des territorialités et une urbanité alternative à celle qui prévalent dans les représentations et les discours dominants de la ville qui appuie la fragmentation socio communautaire et territoriale, est apparue dans toute sa vigueur souvent, mais dans toute sa fragilité aussi. L'analyse a permis de souligner combien ces quartiers jouxtant les interfaces emblématiques de Beyrouth constituent un lieu où s'expriment des territorialités et de mobilités complexes et inattendues, qui contestent ces représentations dominantes de cette ville figée par ses divisions.

Répondant au premier questionnement, l'étude de la manière dont les habitants et usagers de cet espace d'interface appréhendent les divisions communautaires à partir de leur disposition dans l'espace, ainsi que dans la manière dont ils le s'approprient et le façonnent, a montré combien cet espace d'interface est aussi une construction sociale d'ordre matériel et sensible, repérable dans la matérialité et l'ambiance urbaine. L'approche immersive, descriptive *in situ* et indirecte de l'espace, qui s'est articulée autour de trois modules de lecture, a permis de mettre en évidence différents types de situations. Le premier module concernant la tenue des façades des architectures ordinaires (façade des bâtiments résidentiels, multifonctionnels) les micro-objets urbains fixes et mobiles ayant des connotations symboliques ainsi que les passants du quotidien et de l'extra-quotidien, a montré d'abord que les ruptures culturelles s'incorporent essentiellement dans la sémiotique urbaine. En d'autres termes, les différenciations socio-communautaires s'affirment à travers des objets symboliques du paysage urbain qui manifestent de représentations culturelles, religieuses et politiques, divergentes et incompatibles. Certains objets facilement repérables marquent dans chacun des quartiers de rupture de système spatial, ou bien des hétérotopies qui bouleversent les repères spatio-temporels de l'observateur, et appuient ainsi la diversité culturelle des quartiers. L'observation des comportements et les dispositions des usagers, au quotidien et en dehors du quotidien, met en évidence des rituels culturels différents, des affrontements et de violentes tensions intercommunautaires récurrentes, mais aussi une sorte d'« une trans configuration hybride » qui cherche à transgresser l'ordre socio communautaire établi. Cette

configuration hybride, s'exprimant à travers des révoltes populaires, tient d'une aspiration collective et intercommunautaire, d'abolir le système politique confessionnel et les divisions communautaires, sans parvenir de proposer pourtant une alternative. Toutefois, cette configuration met en exergue une possibilité d'une co-évolution inter-communautaire vers des mêmes aspirations, dans un milieu partagé, cet espace d'interface. En outre, les différenciations culturelles s'embrouillent si l'on compare la tenue des façades des architectures ordinaires dans les trois quartiers, pour autant que le langage architectural et le type d'habitat sont similaires.

Le second module a porté sur la comparaison des espaces commerciaux des trois quartiers dans la mesure où ils sont en mesure d'engendrer un milieu ambiant particulier, et de nous renseigner sur les caractéristiques culturelles de la population ciblée par les stratégies de vente. L'observation des vitrines, les contenus et les fonctionnalités de ces espaces, met en évidence que bien ces espaces transcrivent de différenciations socio-spatiales perceptibles dans l'espace, ils offrent pourtant de opportunités de rencontres et de croisements intercommunautaires. Les boutiques proposent en effet des produits qui ciblent la clientèle locale certes, mais visent aussi une clientèle globale, du fait que les stratégies de ventes ne sont pas sélectives et manifestent une concurrence en termes de densité et de variété de l'offre de part et d'autre des limites quartiers. En revanche, le troisième module de lecture qui tient de la comparaison des espaces de sociabilités populaires, dans les différents quartiers étudiés, montre combien les bistro-cafés, restaurants (et autres espaces de sociabilités) transcrivent de forts contrastes au niveau culturel dans l'ambiance urbaine. Pour autant, ces espaces nous renseignent sur les conventions sociales et culturelles divergentes (concernant par exemple la place de la femme dans les espaces publics, ainsi que le statut de la vente et de la consommation de l'alcool.)

Ainsi ces différents aspects analysés répondent à la seconde et la troisième hypothèse de cette thèse en montrant combien cet espace d'interface est chargé de caractéristiques morphologiques et fonctionnelles affirmant les différenciations socio-communautaires dans la matérialité de la ville ; mais met aussi met en évidence de structures relationnelles qui brouille les différences, et contribuent au processus de l'hybridation de l'espace.

Le second questionnement de cette partie de thèse interroge la possibilité et les modalités des interactions intercommunautaires à l'aune des pratiques spatiales de mobilités

quotidiennes des usagers en présence dans les quartiers étudiés. L'analyse des résultats des questionnaires et des entretiens a mis en évidence trois logiques d'actions, économique, utilitaire, socio-culturelle et trois champs d'activités, les achats, les loisirs et les « visiting friends and relatives (VFR) », pour expliquer ces mobilités et, en conséquence, le degré de porosité entre quartiers et les territorialités urbaines qui en émergent. En outre, ces résultats mettent au jour des pesanteurs, politiques, sociétales et mémorielles pour expliquer les logiques qui retiennent les franchissements des limites des quartiers. La compréhension de ces logiques et la décision de franchissement des limites administratives et communautaires tiennent à la fois de caractéristiques individuelles et des situations géopolitiques du moment, et infléchissent dès lors les imaginaires et les lectures simplificatrices de la fragmentation communautaire de cet espace urbain.

Enfin la troisième question ciblée dans cette partie de thèse analyse les résonances affectives des différents quartiers en question, sur les représentations et les rapports relationnels (de mise en distance et de mise en proximité) des usagers, aux objets et aux espaces ciblés dans cette thèse. L'étude s'est déployée à partir d'enquêtes par questionnaires et d'entretiens et a montré que les résonances affectives des différents quartiers étudiés, contribuent dans le jeu des rapprochements et des distances socio-spatiales, chez la majorité des participants. Nous avons en effet reconnu des rapports affectifs variables tels que, le rejet, l'intolérance, l'indifférence, le malaise, le bien aise, l'attachement l'ancrage etc., qui ne sont pas sans conséquence sur les mouvements des enquêtés dans l'espace. Nous avons mis en exergue des relations complexes et subtiles avec l'espace telles que la proximité affective, la proximité passive ou même agressive. Nous avons aussi souligné des formes de mise en distance qui sont tantôt agressives tantôt respectueuses. C'est essentiellement l'histoire de la ville, le rapport de force du passé, les traumatismes de la guerre, la réception des politiques actuelles de division exercées par les autorités publiques, l'intersectionnalité, les contraintes « *de faire bonne figure* » (Goffman, 1967), les *habitus* sociales (Bourdieu, 1980), la « *performative agency* » (Butler, 2010) et son double jeu paradoxal (la performativité reproduisant et déjouant l'ordre établi simultanément), qui influencent ces dispositions affectives et adaptent par conséquent les relations socio-spatiales. Toutefois, dans certains cas, l'affect s'avère

insuffisant pour expliquer ces relations socio-spatiales et ce jeu de distance et de proximité tout particulièrement, dans la mesure où certains participants mettent certains espaces en proximité bien qu'ils les rejettent. Dans ces cas les rapports relationnels des usagers transcendent les pesanteurs affectives pour des intérêts spécifiques, et s'affirment comme des indicateurs de porosités territoriales.

Plus généralement, cette partie a permis plus largement de mieux comprendre l'expérience des territorialités individuelles qui s'engagent dans cet espace emblématique de Beyrouth au prisme de l'analyse de l'ambiance urbaine, des pratiques spatiales de mobilité, et de la dimension affective des lieux. Elle a montré combien les divisions qui traversent les quartiers affectent de manières fortement différenciées les représentations spatiales, ainsi que les mobilités qui se déploient entre négociation, distanciation et interaction. La marge de manœuvre des pratiques spatiales apparaît donc dans toute sa complexité, entre mobilité et ancrage, interaction et rejet, visibilité et invisibilité. Ces pratiques procurent par conséquent à cet espace d'interface l'image d'un entre deux, de zone vague, et dynamique pour autant qu'il est régi par de divergentes formes de territorialités, versatiles souvent, qui tantôt affirment les divisions politiques et tantôt les transgressent. Et par conséquent ces territorialités ne peuvent être réductibles à une forme territoriale figée, et ultime, qui résulte d'une induration de rapports de forces. Une telle perspective permet dès lors de compléter la deuxième figure de l'interface analysée dans la littérature, la figure de l'espace espace-temps à géométrie variable, ou la figure de la conjonction fluide, définie par des moments de relations mixtes et imprévisibles dans différents domaines et à différentes échelles (Amin et al., 2003; Massey, 1994). Enfin, la richesse de ces pratiques spatiales montre bien l'intérêt d'apprécier la capacité mais aussi l'effectivité et la complexité de l'action des individus, dans l'analyse de la fonctionnalité de l'espace métropolitain à Beyrouth.



## Conclusion Générale

La fabrique de l'urbain est envisagée, par les chercheurs, les gestionnaires et les acteurs, d'une part par les pratiques spatiales des individus et des collectifs et, d'autre part, par les stratégies spatiales et les planifications soutenues par les institutions et les collectifs.

Dans ce cadre, les interfaces entre différents systèmes sociaux et spatiaux adjacents constituent des clés de lecture pertinentes pour une meilleure appréhension des dynamiques socio-spatiales et territoriales dans certaines villes, vu les opportunités d'interrelations qu'elles facilitent.

Cette thèse s'est intéressée à un espace d'interface emblématique de Beyrouth, entre trois quartiers contigus de la ville dont les composantes communautaires, religieuses et politiques sont bien identifiées. En s'appuyant sur une approche relationnelle, qui place les mobilités et les pratiques spatiales au centre de l'observation du fonctionnement de l'espace, cette thèse interroge cet espace d'interface dans sa capacité à produire des liens inter-sociaux et intercommunautaires qui transcendent les divisions politiques et socio-communautaires de cette ville. En croisant plusieurs méthodes qualitatives, comme l'observation directe et indirecte de ces lieux, des enquêtes par questionnaires et des entretiens approfondis, elle questionne l'action publique à l'œuvre, ainsi que les pratiques et les représentations spatiales de différentes populations en présence. Elle montre que cet espace articule bien des lieux et des moments de rencontres inattendus, de conflits et de renouveau entre plusieurs communautés.

L'analyse a permis de valider simultanément les quatre hypothèses majeures de cette thèse. La première fait le pari fort que des liens inter-sociaux et intercommunautaires imprévus se déploient dans cet espace d'interfaces. La seconde appuie la présence de césures identitaires/confessionnelles incorporées implicitement et explicitement dans la matérialité de cet espace. La troisième soutient la présence de tendances plus globales et moins territorialisées de l'appropriation de la ville. La quatrième hypothèse suggère que la saisie

des multiples formes d'appropriation de la ville pourrait mettre en exergue des négociations identitaires complexes et un fonctionnement alternatif de la ville.

Cette thèse met d'abord en évidence des caractéristiques affirmant une appropriation communautaire de l'espace Beyrouthin, contenue par la présence de différenciations identitaires/confessionnelles incorporées implicitement et explicitement dans l'espace. Ces différenciations sont l'œuvre des autorités publiques chargées de la gestion de ces quartiers d'une part, et des usagers d'autre part, qui intériorisent et reproduisent l'ordre socio-politique et urbain établi. Toutefois, cette thèse souligne combien dans les espaces d'interface s'engagent aussi des formes d'habiter et de mobilités variables qui tantôt affirment les divisions socio-communautaires, et tantôt les transgressent. Ces mobilités s'effectuent en termes d'activités ciblées, de logiques d'action variées (économique, utilitaire, socio-culturelle et de différenciation) et de dispositions affectives qui adaptent (ou non) les modalités des rapports socio-spatiaux, qui dépendent des caractéristiques identitaires de l'individu, de son habitus et du contexte et du moment dans lequel l'action prend place. L'étude de cet espace confirme aussi largement l'hypothèse de l'intérêt de ces lieux de contacts pour cerner les réseaux sociaux à Beyrouth dans toute leur complexité, et montre bien la capacité des individus à produire des territorialités urbaines alternatives, imprévues et susceptibles d'infléchir les représentations dominantes de la ville.

Les hypothèses ont été étayées en réponse à trois objectifs d'investigation : Le premier consiste à identifier les composantes politiques et sociales de l'interface. Les composantes politiques réfèrent essentiellement aux stratégies d'aménagement et l'action publique qui concernent cet espace d'interface, et soit appuient soit atténuent l'ampleur des différenciations socio-communautaires, administratives ou spatiales. Les composants sociaux renvoient aux pratiques spatiales des usagers en présence dans l'espace, dans leurs manières d'appréhender les divisions entre affirmation, négociation, et transgression. Le second objectif consiste à analyser les modalités de fonctionnement de ces composants et comment ils définissent la porosité de l'interface. C'est tout particulièrement l'examen des pratiques spatiales qui se déploient dans cet espace d'interface, la saisie des territorialités individuelles et collectives à l'œuvre, et enfin, la compréhension des jeux de pouvoir liés aux pratiques spatiales, qui sont en questions dans ce contexte. Le troisième objectif examine les répercussions territoriales de ces composants, leur possibilité d'engendrer de

nouvelles configurations d'organisation et de fonctionnement (enclavement, intégration territoriale, terrain vague etc.)

### **L'interface un objet incontournable pour l'analyse de la fabrique socio-spatiale**

La thèse a d'abord souligné l'intérêt d'envisager les interfaces entre différents systèmes socio-spatiaux contigus dans la ville, dans la mesure où elles sont susceptibles de faire émerger des dynamiques fluides et inattendues du fonctionnement de la ville. C'est au cœur de ces lieux que s'expriment des complémentarités, des différences ou des tensions mais aussi du renouveau entre différentes communautés en présence, et entre différents modes de régulations territoriales. L'analyse détaillée de la littérature anglophone et francophone travaillant les interfaces et tous les objets géographiques connexes, depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, a permis de faire émerger deux principales figures d'étude. L'interface est apparue comme un système produit et producteur d'espace selon deux aspects. Dans une première figure, l'interface renvoie à une frontière articulée résultant d'une induration de rapport de forces entre les différents acteurs (décideurs politiques et usagers de l'espace) et autres agents (matériels et immatériels, fixes et mobiles) gestionnaires de la production territoriale. Elle est aussi apparue en forme de structure mobile et individualisée surtout lorsque le contrôle du territoire est réticularisé et disséminé à l'intérieur et en dehors du territoire, et que les rapports avec les espaces sont personnalisés. Ces rapports définissent des divisions individualisées, produites par les liens affectifs à l'espace qui ne sont pas nécessairement matérialisées par des formes et des structures. Elles s'imprègnent pourtant dans le registre affectif de l'espace, et influencent les mouvements des sujets dans l'espace, soit en créant des distances, soit des proximités avec les lieux et objets spatiaux. Il s'agit ainsi de structures mouvantes dans l'espace-temps. C'est aussi l'aspect temporel de l'interface qui a été souligné dans cette thèse, dans la mesure où les appropriations territoriales sont parfois éphémères ou à l'inverse perdurer aussi longtemps que les usagers continuent à reproduire des territorialités inscrites dans la mémoire et les legs du passé.

Dans sa seconde figure, l'interface est apparue comme un processus articulé à partir d'un système relationnel qui lie plusieurs lieux dispersés et distants. Elle renvoie dans ce sens à des situations où les potentiels de métissage et de croisement entre des individus de différentes origines, classes, cultures, etc. sont présents. Ces situations qui se présentent

sous la forme d'objets composites ou de comportements inclassables et éphémères dévoilent une intention de franchissement et de transgression des normes, et invitent à lire l'interface comme un espace de rencontre. Dans ce sens l'interface s'associe aux typologies de porosité d'espace qui soulignent les entrecroisements des domaines et des échelles, le brouillage des limites, des espaces de référence et des ancrages.

C'est en assumant ces aspects à la fois structurants, processuels et mouvants de l'interface que l'espace Beyrouthin paraît dans toute sa complexité, articulé par l'entrelacs de couches multiples non réductibles à un modèle territorial unique.

### **Le croisement des méthodes pour saisir le fonctionnement de l'interface et sa répercussion sur la fabrique urbaine et sociale de Beyrouth**

Cette thèse a été élaborée au croisement de trois zones d'études jouxtant les divisions administratives, communautaires et spatiales de Beyrouth.

Le terrain d'étude constitue dès lors une interface originale entre trois quartiers (Tarik el Jdidé, Ghobeiry et Badaro -Furn el Chebbak) de l'agglomération de Beyrouth, dont les composantes communautaires, religieuses et politiques sont bien caractérisées à partir d'un cumul de données brutes (documents officiels) et de la littérature académique. Toutefois l'accès au terrain a été rendu difficile par des défis d'ordre sécuritaire et sanitaire, associés à la crise politique majeure qu'a connue le Liban en Novembre 2019 ainsi que, plus récemment, de la pandémie du COVID-19. Ces crises ont été accompagnées de fermetures de routes et de « couvre-feu », ce qui a limité l'accès à Beyrouth et sa banlieue. A ces défis s'ajoutent d'autres obstacles liés à la perception, l'*habitus*, et l'identité<sup>107</sup> de la chercheuse qui contraignaient jusqu'à une certaine mesure son contact avec certains lieux et les personnes engagées dans ce travail de terrain. Malgré ce contexte d'accès au terrain, cette thèse a permis la production d'un matériau pertinent pour saisir ces lieux à forte complexité. Elle a contribué à renforcer une compréhension empirique de cet espace d'interface, et a convergé par conséquent à dépasser les évocations faiblement étayées que les divisions de Beyrouth ont régulièrement suscitées.

Trois axes d'investigation ont présidé à la mise en place de la méthodologie. Le premier renvoie à l'analyse d'un corpus de base de données composé de la littérature académique,

---

<sup>107</sup> Une femme du mont Liban, de la communauté chrétienne, affiliée à une institution étrangère)

d'archives de presse d'informations et d'enquêtes, d'archives historiques, et des sites web officiels des collectivités territoriales gérant les quartiers. Il a permis d'explicitier le contexte historique du terrain d'étude tout particulièrement la manière dont les divisions de Beyrouth ont été constituées au fil du développement de la ville. Cet axe a également permis de mettre en évidence d'une façon inédite comment les acteurs publics contribuent à forger les différenciations socio-spatiales ou au contraire à développer des collaborations et des interdépendances inter-quartiers.

Le deuxième axe, reposant sur une immersion in situ et une observation directe et participante des lieux a contribué à réhabiliter le sens de l'interface à partir de l'aspect formel et fonctionnel des quartiers, dans toute son hétérogénéité. Il a permis d'identifier la manière dont les acteurs (acteurs publics et usagers) transcrivent (ou déconstruisent) les différenciations dans l'ambiance urbaine à partir de l'aménagement des quartiers, des architectures, et des micro-objets anthropiques fixes ou mobiles (toponymies, graffities statues, banderoles, drapeaux etc.) ou à partir de leur simple disposition dans l'espace. L'investigation tient au travail photographique de 500 prises de vue, à l'écriture d'une description épaisse d'observations par le carnet de recherche.

Le troisième axe d'investigation a contribué à cerner le sens de l'expérience des usagers avec cet espace d'interface dans sa complexité. La saisie des pratiques qui s'y déploient ainsi que les représentations spatiales à ce sujet, repose sur un travail d'enquête auprès d'une soixantaine de participants. Une vingtaine de personnes ont été identifiées dans chaque quartier selon une répartition comparable par appartenance communautaire, âge et sexe et ventilées de manière équivalente entre usagers et habitants. Les enquêtes par questionnaires ont interrogé les mobilités inter et intra quartiers, ainsi que les motifs qui incitent (ou retiennent) le participant de franchir le quartier de référence. Ces mobilités ont été également recensées par la réalisation des cartes mentales, comme outil pertinent d'appréhension de spatialités complexes par la performance graphique et orale. Les questionnaires ont également interrogé les sensibilités évoquées aux différentes zones de l'interface étudiées, à partir de binômes de qualifications antagoniques que nous avons nous-mêmes proposés aux participants en tant que référence. Ils ont ensuite porté sur le jugement de l'espace en termes de degrés de satisfaction graduels avec une justification du choix sélectionné. Ces enquêtes ont été complétées par des entretiens approfondis auprès

de 30 personnes (une dizaine dans chaque quartier, ayant participé aux questionnaires), et ont permis de cerner les représentations spatiales expliquant les territorialités individuelles, et tout particulièrement les logiques sous-jacentes aux mobilités inter quartiers, encore peu investiguées, celles qui motivent de transgresser l'ordre socio-urbain ou celles qui incitent à s'y conformer. Ces enquêtes ont permis d'embrasser une très large variété de situations de mobilité.

C'est de manière synthétique que les principaux aboutissements de cette thèse sont présentés dans les paragraphes suivants.

### **Les modalités d'intervention des stratégies aménagistes, et de l'action publique, et les répercussions territoriales**

C'est d'abord les modalités de fonctionnement des composants politiques de l'interface qui ont été investiguées. Au prisme d'un regard rétrospectif, croisant la littérature académique, les archives de presse et d'histoires, les plans d'aménagement, et d'autres documents bruts officiels et non-officiels, cette thèse a explicité le contexte historique de l'espace d'interface étudié. Elle a déchiffré les conditions sociales (les migrations urbaines et les modalités des agencements socio- spatiaux) et politiques (aménagement, action publique) qui ont favorisé la mise en place des divisions urbaines, administratives et communautaires, à fur et à mesure du développement de l'espace, depuis la première moitié du 20ème siècle. La focale a été tout particulièrement orientée vers l'action des administrations centrales et locales qui se sont succédé, afin de voir leurs contributions dans la constitution de ces divisions. La thèse a montré que les divisions sociocommunautaires, administratives n'ont pas été imposées d'une manière systématique par les administrations centrales d'aménagement. Toutefois ces dernières ne sont pas parvenu à faire valoir une vision urbaine à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble, dans la mesure où elles se sont heurtées au rapport de force politique des acteurs locaux en présence et l'important pouvoir de mobilisation à fine et à large échelle dont ils disposaient.

Relativement aux conditions sous-jacentes à la mise en place des axes routiers constituant désormais des ruptures spatiales et communautaires dans la ville, cette thèse a montré qu'*a priori*, ces infrastructures n'ont pas été essentiellement élaborées dans l'intention de

diviser la ville communautairement. La rue Saïda, l'ancienne ligne de démarcation, a été conçue bien avant la densification de l'espace dans le but de connecter Beyrouth vers le Sud. D'une manière similaire, les infrastructures routières encerclant le bois des pins, et constituant désormais une rupture urbaine dans la ville ont été conçues dans les années 60, dans le cadre d'un projet de métropolisation qui n'a jamais abouti. Les données dépouillées (les archives historiques, notamment) ont mis en évidence que les agencements socio-spatiaux selon le critère de l'appartenance confessionnelle ont été conséquents aux migrations urbaines, rurales et régionales, depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'appropriation de l'espace dépendait essentiellement des logiques des migrants afin de sauvegarder la cohésion rurale dans la ville. Puis c'est avec la guerre civile que cette forme d'organisation socio-spatiale selon le critère confessionnel, s'est accentuée surtout avec les déplacements volontaires ou forcés de la population par les miliciens. Et depuis la fin de la guerre civile, aucun recensement officiel n'a été élaboré pour rendre compte de la réalité de la répartition communautaire actuelle. En ce qui concerne les conditions relatives à la genèse des divisions administratives contrecarrant le projet métropolitain de Beyrouth, les données consultées dans cette thèse montrent que c'est bien la pression des puissances locales, notamment des grands notables urbains qui a essentiellement joué un rôle de premier plan dans ce contexte. Puis, la grande fragmentation territoriale de l'espace Beyrouthin s'est perpétuée pendant la guerre civile dans la mesure où les institutions centrales et les pouvoirs administratifs furent absorbés par les miliciens. Ensuite, dans l'après-guerre les administrations locales furent monopolisées par les partis politiques confessionnels par l'accès de leurs relais ou représentants aux sièges des conseils municipaux. En conséquence, de nouvelles entités supra-municipales furent constituées pour affirmer la continuité de l'indépendance administrative de la banlieue de Beyrouth et appuyer la fragmentation territoriale de l'espace.

Puis la thèse a investigué l'action publique communale des pouvoirs locaux gérant les quartiers de la zone d'étude en question. C'est la manière dont ils articulent, et appréhendent les ruptures communautaires, urbaines et administratives en présence qui a été interrogée au prisme d'une investigation théorique d'une part, reposant sur des textes juridiques connexes au droit administratif, ainsi que des travaux antérieurs ayant analysé l'action publique des municipalités en question dans cette thèse. Une approche empirique a

été mobilisée d'autre part. En s'appuyant sur une observation directe des lieux elle a souligné comment l'action publique affirme (ou conteste) les différenciations socio-communautaires, dans la matérialité et l'ambiance urbaine des quartiers, notamment au niveau de la sémiologie urbaine (dénomination des rues, publication municipale et poster affichées dans l'espace public). En mobilisant l'observation indirecte, se basant sur un corpus d'informations et de données recueillies à partir des sites web et des réseaux sociaux des administrations locales en question, ainsi que des archives de presse (ou média), l'investigation a dépouillé les récits fédérateurs des municipalités, les décisions municipales, ainsi que les programmes publics, et les projets territoriaux développés et projetés dans les publications et les entretiens des représentants locaux. Elle a montré que les autorités publiques chargées de la gestion de cet espace, transcrivent des différenciations culturelles- confessionnelles dans l'espace matériel, fonctionnel et idéal, et ne développent aucune vision d'ensemble susceptible de reconnecter les ruptures spatiales et transcender les discontinuités administratives. Elle a montré que les entités administratives en présence ne disposent pas de structures de coordination supra municipales efficaces ni de projets communs à l'échelle de l'agglomération de Beyrouth. Les entraves sont d'ordre politique (liées à l'ambiguïté des législations, et surtout l'influence des partis politiques) et d'ordre technique, qui renvoie à la limitation des ressources financières municipales.

Pourtant, l'investigation a permis de cerner des intérêts communs (les projets de développements, la gestion des eaux, etc.) et des portions de mobilisations en mesure de créer des interfaces liant les administrations locales pour des coordinations plus intégrées et plus efficaces. Enfin, c'est notamment par l'examen de ces intérêts communs que cette thèse incite à dépasser les approches surplombantes de cette ville et se concentrer essentiellement sur les marges de mobilisations communes incontournables, susceptibles de réorienter l'action publique vers une gestion plus intégrée de l'espace.

### **Les modalités du fonctionnement des composants sociaux de l'interface et les territorialités alternatives : Une fabrique d'un espace hétéroclite**

La thèse a ensuite interrogé les composants sociaux de l'interface. Au prisme de l'analyse de l'ambiance urbaine, les pratiques spatiales de mobilité et des rapports affectifs aux



lieux, la thèse a permis de mieux comprendre les territorialités individuelles qui s'engagent, et tout particulièrement, le positionnement des différents usagers vis-à-vis les divisions communautaires, spatiales et administratives, dans cet espace emblématique de Beyrouth. C'est le pouvoir des usagers à articuler des territorialités et une urbanité alternative à celle qui prévalent dans les représentations et les discours dominants, qui est au cœur de la démonstration.

### ***Des caractéristiques morphologiques et fonctionnelles marquant la complexité de l'interface***

En déployant une approche immersive, et descriptive *in situ* de l'espace en question, cette thèse a mis en évidence des caractéristiques morphologiques, et fonctionnelles articulant des différenciations socio-communautaires dans la matérialité et l'ambiance de la ville. En revanche, elle a identifié des structures relationnelles qui brouillent les différences et plaident à des possibilités de rencontres intercommunautaires, et contribuent par conséquent au processus de l'hybridation de l'espace. Les différenciations culturelles sont caractérisées essentiellement dans la sémiotique urbaine, à travers des objets symboliques (banderoles, affiches, mémoriels, statues etc.), incorporant des aspirations culturelles, religieuses et politiques, divergentes et contradictoires. Les comportements et les dispositions des usagers observés au quotidien et en dehors du quotidien, dénotent des rituels culturels différents, des affrontements et de violentes tensions intercommunautaires, mais aussi des configurations qui transgressent l'ordre social. Ces configurations se sont dévoilées lors des révoltes populaires contre le système politique en Novembre 2019. Il nous paraît que cette sorte de transgression relève d'une aspiration collective et intercommunautaire, d'abolir les divisions communautaires, et met ainsi en exergue une possibilité d'une co-évolution inter-communautaire vers des mêmes intérêts, dans un milieu partagé. Les contrastes culturels émergent aussi des espaces de sociabilité (cafés, bistros, restaurants, etc.). Ces espaces révèlent des conventions sociales et culturelles qui diffèrent dans chaque quartier (concernant par exemple la place de la femme dans les espaces publics, ainsi que le statut de la vente et de la consommation de l'alcool.). De plus, les espaces commerciaux diffusent - à travers leurs vitrines, leurs contenus et leurs fonctionnalités- de différenciations culturelles dans l'ambiance qui distinguent les trois

quartiers, mais offrent pourtant des opportunités de rencontres et de croisements intercommunautaires. En effet, les stratégies de ventes de la plupart de ces espaces commerciaux ne sont pas sélectives et manifestent une concurrence en termes de densité et de variété de l'offre de part et d'autre des limites quartiers, et visent ainsi une clientèle globale. En revanche, les différenciations culturelles s'embrouillent si l'on regarde la tenue des façades des architectures ordinaires dans les trois quartiers, du fait que le langage architectural et le type d'habitat sont similaires.

### ***Les mobilités inter-quartiers, et la porosité de l'interface***

Puis cette thèse a questionné les possibilités et les modalités des interactions intercommunautaires, en décryptant des pratiques spatiales des mobilités en jeu dans cet espace d'interface. Cette investigation a cerné le degré de porosité entre quartiers et les territorialités urbaines qui en émergent, en fonction de ces mobilités. En mobilisant des enquêtes par questionnaires et des entretiens approfondis, cette thèse a mis au jour trois principaux champs d'activité, les achats, les loisirs et les « *visiting friends and relatives (VFR)* », caractérisant des motifs de mobilités inter-quartiers. Ensuite, quatre types de logiques d'action, économique, utilitaire, socio-culturelle et des logiques différenciations sont mises en évidence pour expliquer ces mobilités, tout particulièrement ce qui retient ou ce qui incite l'utilisateur à franchir les limites de son quartier de référence. En effet, ce sont essentiellement les logiques économiques et utilitaires qui motivent les mobilités inter-quartiers pour l'achat de produits moins chers ou de produits ciblés non disponibles dans le quartier de référence. En revanche, une logique de différenciation associée à des pesanteurs politiques, sociétales, et mémoriels en rapport avec les expériences et les traumatismes vécus pendant la guerre civile freine ces mobilités, au quotidien pour certaines personnes, et hors du quotidien pour d'autres, comme par exemple lors des mouvements populaires de grande ampleur qui ont traversé l'ensemble du pays en Novembre 2019. Ces mouvements étaient mobilisés contre les divisions sociales et politiques engendrées par le système communautaire et confessionnel au pouvoir, mais étaient pourtant entachés de violence ainsi qu'une tendance à légitimer les anciennes lignes de démarcation, comme contre effet à ces mouvements.

Nous avons en revanche pointé une logique de différenciation transgressive, qui est apparue lors de ces manifestations, pour conspuer la violence qui en était engendrée. Cette logique a constitué un élément déclencheur de nouveaux comportements imprévus et éphémères, qui ont motivé un grand nombre de personnes à franchir et transcender les anciennes lignes de démarcation pour la première fois. Ensuite cette thèse a bien montré comment ces logiques d'action expliquant la décision de franchissement des limites administratives et communautaires s'entrecroisent chez certaines personnes, et combien elles sont différenciées et versatiles dans la mesure où elles tiennent à la fois de caractéristiques identitaires individuelles et des situations géopolitiques du moment.

### ***Les rapports affectifs aux quartiers, et le jeu de proximités et de distances socio-spatiales***

La thèse a également interrogé les résonances affectives des différents quartiers en question, les représentations et les modalités des rapports relationnels aux différents quartiers (de mise en distance et de mise en proximité), à partir des enquêtes par questionnaires. Les résultats de ces enquêtes ont montré que l'affect adapte le jeu des rapprochements et des distances socio-spatiales, chez la majorité des participants. Elle a identifié des résonances affectives variables tels que, la répulsion, l'indifférence, l'incapacité de se représenter l'espace de l'autre, le dépaysement, l'identification, le bien aise, l'inconfort, la peur etc., qui influencent les mouvements des enquêtés dans l'espace. Des dynamiques de rapprochement et d'éloignement complexes ont été également mises au jour. Plus spécifiquement trois types de proximité passive, affectueuse et agressive et deux formes de mise à distance, respectueuse et agressive, sont identifiés. Loin d'être uniformes, ces dynamiques relationnelles varient d'une personne à l'autre, et cela y compris pour les personnes habitant le même quartier (avec la même identité communautaire-confessionnelle). C'est essentiellement l'histoire de la ville, tout particulièrement le rapport de forces du passé, la réception des politiques actuelles de division exercés par les autorités publiques, le besoin « de faire bonne figure », les habitus sociaux, la « *performative agency* » (la performativité reproduisant et déjouant l'ordre établi simultanément, pour mieux négocier son appropriation de la ville) etc., ont été identifiés comme des facteurs pesant sur les dispositions affectives des participants. Ils s'est avéré que chez la majorité des interrogés, l'affect contribue dans le processus de

construction (ou de déconstruction) des limites entre l'individuel et le collectif, ou bien entre l'individu et l'espace, dans la mesure où la dimension affective de l'espace retient le mouvement du sujet et perpétue le rejet et l'exclusion sociale, ou au contraire crée des potentialités de rencontre en contestant ainsi les stéréotypes dominants de la ville, comme le repli sur soi communautaire par exemple. En revanche, dans certains cas, l'affect est apparu insuffisant pour expliquer les rapports avec les lieux et les pratiques spatiales surtout, lorsque certains participants fréquentent les quartiers limitrophes même s'ils les rejettent. Par conséquent, ces liens avec l'espace formalisent une transgression à la fois d'un ordre socio-urbain établi et d'un affect lié à l'histoire de cette ville relative à la guerre civile

Pour conclure, nous pouvons souligner qu'en rendant compte de la richesse des pratiques et représentations spatiales, l'espace d'interface analysé est apparu, complexe et hétéroclite, un entre deux où se déploient différentes formes de territorialités versatiles, non réductibles à un modèle territorial stable et bien déterminé, et fait ainsi écho à la figure processuelle et relationnelle de l'interface. La thèse invite ainsi à entrevoir les formes d'appropriation de ces lieux clés de l'espace Beyrouthin qui ne se réduisent pas à leurs acteurs dominants et montre combien dans cet espace concédé comme fragmenté et dominé par des groupes communautaires, la marge de manœuvre des individus n'est jamais totalement absente. Elle met plus généralement en exergue l'importance des pratiques informelles qui dérogent aux représentations dominantes de cette ville.

L'ensemble de ces résultats contribuent ainsi à une plus grande connaissance des territorialités qui se meuvent dans les interfaces intercommunautaires de Beyrouth. Il complète les recherches déjà mises en œuvre sur les dynamiques territoriales de cette ville et apporte un éclairage nouveau en l'abordant par l'expérience de ces espaces emblématiques. Ces résultats invitent à délaisser une approche surplombante, qui consiste à (re)définir de nouveaux territoires et de nouvelles frontières, au profit d'une démarche qui valorise et/ou crée des communautés d'intérêts ou de pratiques ainsi que des marges de mobilisations communes incontournables, en mesure de réorienter l'action publique vers de stratégies de développement plus collaboratifs. Ils invitent à engager pleinement la dimension socio-culturelle et politique des territorialités individuelles et collectives dans cette démarche.

Enfin cette thèse incite à poursuivre l'investigation dans d'autres espaces d'interface à Beyrouth, ou dans d'autres métropoles dans le monde en privilégiant une approche relationnelle de l'espace, dans la mesure où cette perspective permet de repenser les imaginaires et les lectures binaires et simplificatrices de la grande fragmentation des espaces urbains.

## Bibliographie

- Abou-Merhi, K. (2008). L'identité beyrouthine et la reconstruction. *Géographie et cultures*, 65, 73–89. <https://doi.org/10.4000/gc.1177>
- Abou-Rizk, T. (2020, June 7). La contestation reprend, mais dans un contexte explosif. *L'Orient-Le Jour*. <https://www.lorientlejour.com/article/1220893/la-contestation-reprend-mais-dans-un-contexte-explosif.html>
- Abujidi, N. (2014). *Urbicide in Palestine: Spaces of oppression and resilience*. Routledge.
- Ahmed, S. (2004). Collective Feelings: Or, the Impressions Left by Others. *Theory, Culture & Society*, 21(2), 25–42. <https://doi.org/10.1177/0263276404042133>
- Ahmed, S. (2013). *The Cultural Politics of Emotion*. Taylor and Francis. <http://suss.ebib.com/patron/FullRecord.aspx?p=1562834>
- Al Sahili, H. (2016, March 19). *جول قسي-أزمة-حي بدارو*. *almodon*. <https://www.almodon.com/culture/2016/3/19/جول-قسي-أزمة-حي-بدارو>
- Allain, R. (2004). *Morphologie urbaine: Géographie, aménagement et architecture de la ville*. Colin.
- Altorffer, C., Gwiazdzinski, L., & Zeldin, T. (2016). *L'hybridation des mondes: Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*. Elya éditions.
- Amin, A., Massey, D., & Thrift, N. (2003). *Decentering the nation: A radical approach to regional inequality ; [a catalyst paper]*. Catalyst.
- Ancel, J. (1882-1943) A. du texte. (1938). *Géographie des frontières / Jacques Ancel ; préf. D'André Siegfried*. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4811385f>
- Andel, P. van, & Bourcier, D. (2013). *De la sérendipité dans la science, la technique, l'art et le droit: Leçons de l'inattendu*. Hermann.
- Anderson, B., & Holden, A. (2008). Affective Urbanism and the Event of Hope. *Space and Culture*, 11(2), 142–159. <https://doi.org/10.1177/1206331208315934>
- Anderson, M. (1997). Les frontières: Un débat contemporain. *Cultures & Conflits*, 26–27, Article 26–27. <https://doi.org/10.4000/conflits.359>
- Antonios, zeina. (2020, June 9). À Aïn el-Remmané, chrétiens et musulmans ne veulent pas d'une nouvelle guerre. *L'Orient-Le Jour*. <https://www.lorientlejour.com/article/1221117/a-ain-el-remmane-chretiens-et-musulmans-ne-veulent-pas-dune-nouvelle-guerre.html>
- Appadurai, A. (2003). The production of locality. In R. Fardon (Ed.), *Counterworks* (0 ed., pp. 208–229). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203450994-10>

- Arbid, G., & Khoury, D. (2010). *At the Edge of the City: Reinhabiting Public Space Toward the Recovery of Beirut's Horsh Al-Sanawbar* (F. Shayya, Ed.; 1st edition). DISCURSIVE FORMATIONS.
- Arendt, H., Kohn, J., & Fidel, J.-L. (2009). *Responsabilité et jugement*. Éd. Payot & Rivages.
- Audas, N. (2011). *La dynamique affective envers les lieux urbains: La place des temporalités individuelles et urbaines* [Phdthesis, Université François Rabelais - Tours]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00760921>
- Augoyard, J.-F. (2010). *Faire une ambiance: Actes du colloque international, Grenoble, 10-12 septembre 2008*. À la croisée.
- Augoyard, J.-F., Choay, F., Winkin, Y., & Curtis, D. (2010). *Pas à Pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. A la Croisée. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00993878>
- Ayyas, A. E. R. (2014). Once upon an Eid under the Pines. *Portal 9 Stories And Critical Writing About The City*, 4, 9-11.
- Azhari, T. (2019, November 27). Lebanese face off at civil war flashpoint as tensions rise. *Al Jazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2019/11/27/lebanese-face-off-at-civil-war-flashpoint-as-tensions-rise>
- Babin, J. (2018, December 28). Ramlet el-Baïda broie toujours du noir. *Le Commerce Du Levant*.
- Bærenholdt, J. O. (2013). Governmobility: The Powers of Mobility. *Mobilities*, 8(1), 20–34. <https://doi.org/10.1080/17450101.2012.747754>
- Barbara, A. (2011). *Storie di architettura attraverso i sensi*.
- Barbey, G., & Korosec-Serfaty, P. (1982). Une chambre. *Architecture&Comportement*, 86(2), 171–182.
- Barthe, Y., Callon, M., & Lascoumes, P. (2014). *Agir dans un monde incertain*. Éditions Points. <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01520224>
- Bauman, Z. (2000). *Liquid modernity*. Polity Press ; Blackwell.
- Beirut Urban Lab—Mapping Security in Beirut: A Decade of Research*. (n.d.). Retrieved August 14, 2021, from <https://www.beiruturbanlab.com/en/Details/620/mapping-security-in-beirut-10-years-of-research>
- Bell, P. A. (Ed.). (2001). *Environmental psychology* (5. ed). Harcourt College Publishers [u.a.].
- Berroir, S., Cattan, N., Dobruszkes, F., Guérois, M., Paulus, F., & Vacchiani-Marcuzzo, C. (2017). Les systèmes urbains français: Une approche relationnelle. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27945>
- Beyhum, N. (Ed.). (1991). *Reconstruire Beyrouth: Les paris sur le possible: table ronde tenue à Lyon du 27 au 29 novembre 1990*. Maison de l'Orient.
- Bigando, E. (2006). *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise: Communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle* [These de doctorat, Bordeaux 3]. <http://www.theses.fr/2006BOR30084>
- Bigo, D., & Guild, E. (Eds.). (2016). *Controlling frontiers: Free movement into and within Europe*. Routledge.
- Bochet, B., & Racine, J.-B. (2002). Connaître et penser la ville: Des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie

- sensible autant que rigoureuse. *Géocarrefour*, 77(2), 117–132.  
<https://doi.org/10.3406/geoca.2002.1563>
- Boehringer, S., & Ferrarese, E. (2015). *Corps vulnérables*. L'Harmattan.
- Bollens, S. A. (2012). *City and soul in divided societies*. Routledge.
- Bolzman, C., & Vial, M. (2007). *Migrants au quotidien: Les frontaliers pratiques, représentations et identités collectives*. SEISMO.
- Bou Akar, H. (2012). *Planning Beirut: For the War Yet to Come* [UC Berkeley].  
<https://escholarship.org/uc/item/5nd3p911>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.
- Bourgey, A., & Pharès, J. (1973). Les bidonvilles de l'agglomération de Beyrouth. *Géocarrefour*, 48(2), 107–139. <https://doi.org/10.3406/geoca.1973.1623>
- Brighenti, A. M. (2010). On Territorology: Towards a General Science of Territory. *Theory, Culture & Society*, 27(1), 52–72.  
<https://doi.org/10.1177/0263276409350357>
- Brighenti, A. M. (2014). Mobilizing Territories, Territorializing Mobilities. *Sociologica*, 1, 0–0. <https://doi.org/10.2383/77043>
- Brunet, R. (1968). *Les Phénomènes de discontinuité en géographie: Par Roger Brunet*. Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- Buccianti, L. (1973). *Espace rural et espace urbain dans la proche banlieue sud-est de Beyrouth*. mémoire de géographie université de Lyon II.
- Butler, J. (2006). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. Routledge.
- Butler, J. (2010). Performative Agency. *Journal of Cultural Economy*, 3(2), 147–161.  
<https://doi.org/10.1080/17530350.2010.494117>
- Butler, J. (2015). *Notes Toward a Performative Theory of Assembly*. Harvard University Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctvjghvt2>
- Butler, J., Gambetti, Z., & Sabsay, L. (Eds.). (2016). *Vulnerability in resistance*. Duke University Press.
- Butler, J., & Nordmann, C. (2017). *Le pouvoir des mots: Discours de haine et politique du performatif* (3e éd). Éditions Amsterdam.
- Cahour, B. (2006). Les affects en situation d'interaction coopérative: Proposition méthodologique. *Le travail humain*, Vol. 69(4), 379–400.  
<https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2006-4-page-379.htm>
- Caldeira, T. P. do R. (2000). *City of walls: Crime, segregation, and citizenship in São Paulo*. University of California Press.
- Callon, M. (1986). The Sociology of an Actor-Network: The Case of the Electric Vehicle. In M. Callon, J. Law, & A. Rip (Eds.), *Mapping the Dynamics of Science and Technology: Sociology of Science in the Real World* (pp. 19–34). Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1007/978-1-349-07408-2\\_2](https://doi.org/10.1007/978-1-349-07408-2_2)
- Campbell, D. (1998). *Writing security: United States foreign policy and the politics of identity* (Rev. ed). University of Minnesota Press.
- Casey, E. S. (2001). Between Geography and Philosophy: What Does It Mean to Be in the Place-World? *Annals of the Association of American Geographers*, 91(4), 683–693.  
<https://www.jstor.org/stable/3651229>
- Cattan, N. (2012). Trans-territoire. *L'Information géographique*, Vol. 76(2), 57–71.  
<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-2-page-57.htm>



- Cattan, N. (2014). Repenser la territorialité. L'apport du croisement mobilité et genre. *BSGLg*. <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=173&lang=nl>
- Certeau, M. de. (2011). *The Practice of Everyday Life* (S. Rendall, Trans.; 3rd ed.).
- Chahine, M. (2019, November 28). Les femmes de Aïn el-Remmaneh et de Chiyah unies contre la violence. *L'Orient-Le Jour*.  
<https://www.lorientlejour.com/article/1196574/les-femmes-de-ain-el-remmaneh-et-de-chiyah-unies-contre-la-violence.html>
- Chalas, Y. (2000). *L'invention de la ville*. Anthropos.
- Chapelon, L., Emsellem, K., Allard, P., Christofle, S., Ferrier, J.-P., Fusco, G., Gay, J.-C., Kaddouri, L., Lampin-Maillet, C., Lavaud, L., & Perez, S. (2008). L'interface: Contribution à l'analyse de l'espace géographique. *Espace Géographique, Tome 37, Volume 3*(3), pages 193 à 207. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00565866>
- Charafeddine, W. (1987). *La banlieue sud de Beyrouth: Structure urbaine et économique* [These de doctorat, Paris 4]. <http://www.theses.fr/1987PA040353>
- Chardon, L. (2012, December 27). Corruption. Liban: Les mauvais comptes font les bons amis. *Commerce du Levant*. <https://www.lecommercedulevant.com/article/21461-corruption-liban-les-mauvais-comptes-font-les-bons-amis>
- Charmes, É. (2005). Le retour à la rue comme support de la gentrification. *Espaces et sociétés, no 122*(3), 115–135. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-115.htm>
- Chbat, N. (2011). La représentation des paysages de décharges publiques urbaines au Liban. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 6*, Article 6. <https://doi.org/10.4000/paysage.17759>
- Chiodelli, F. (2016). *Shaping Jerusalem: Spatial planning, politics and the conflict* (0 ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315644462>
- Citroni, S. (2014). *Making the Neighbourhood Relevant. A Study on How Events Territorialise their Outcomes*. 109. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01353463>
- Claval, P. (1973). *Principes de géographie sociale*. Paris : Ed. M.-Th. Génin.
- Clerc-Huybrechts, V. (2009). Les quartiers irréguliers de Beyrouth: Une histoire des enjeux fonciers et urbanistiques dans la banlieue sud. In *Les quartiers irréguliers de Beyrouth: Une histoire des enjeux fonciers et urbanistiques dans la banlieue sud*. Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/63>
- Clifford, J. (1994). Diasporas. *Cultural Anthropology, 9*(3), 302–338. <https://doi.org/10.1525/can.1994.9.3.02a00040>
- Cloke, P., May, J., & Johnsen, S. (2008). Performativity and Affect in the Homeless City. *Environment and Planning D: Society and Space, 26*(2), 241–263. <https://doi.org/10.1068/d84j>
- Collet, A. (2015). *Rester bourgeois: Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*. La Découverte.
- Corm, G. (1992). *Liban: Les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840 - 1992* (Éd. refondue et augm). Éditions Gallimard.
- Cortes, G., & Pesche, D. (2013). Territoire multisitué. *LEspace géographique, Tome 42*(4), 289–292. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-4-page-289.htm>
- Cruse, R. (2009). *L'Antimonde caribéen, entre les Amériques et le Monde* [These de doctorat, Artois]. <http://www.theses.fr/2009ARTO0005>
- Dalby, S., & Toal, G. (Eds.). (1998). *Rethinking geopolitics*. Routledge.

- Damery, C. (2008). *Espace public, patrimoine et milieu affectif: Exemples du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia* [These de doctorat, Pau]. <http://www.theses.fr/2008PAUU1004>
- Dassargues, A., Perrez, J., & Reuchamps, M. (2014). The Tensions between Language and Politics in Belgium: Linguistic or Communitarian? *Revue Internationale de Politique Comparee*, Vol. 21(4), 105–128. [https://www.cairn-int.info/article-E\\_RIPC\\_214\\_0105--the-tensions-between-language-and.htm](https://www.cairn-int.info/article-E_RIPC_214_0105--the-tensions-between-language-and.htm)
- Davie, M. (2004). *Maisons traditionnelles de Beyrouth: Typologie, culture domestique, valeur patrimoniale. Le secteur de Rmeil-Médawwar*. Association pour la Protection et la Sauvegarde des Anciennes demeures (APSAAD).
- Davie, M. F. (1991). Le cloisonnement confessionnel d'une ville: Le modèle beyrouthin. *Mappe Monde*, 8–11. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01075159>
- Davie, M. F. (1993). Les marqueurs de territoires idéologiques à Beyrouth (1975-1990). In P. Fresnault-Deruelle (Ed.), *Dans la ville, l'affiche* (pp. 38–58). Maison des Sciences de la Ville, Université François-Rabelais. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01077504>
- Davie, M. F. (1994). Beyrouth: Quelle capitale pour quel pays ? *Reconstruire Le Liban : Espoirs et Réalités. Actes Du Colloque*, 67–73. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01079424>
- Debord, G. (2001). *Rapport sur la construction des situations: Suivi de Les Situationnistes et les nouvelles formes d'action dans la politique ou l'art*. Éd. Mille et une Nuits.
- Debord, G. (2008). *La société du spectacle* (Nachdr.). Gallimard.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux*. Éditions de minuit.
- Depaule, J.-C. (2007). Les établissements de café du Caire. *Études rurales*, 180, 243–262. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8579>
- Di Méo, G. (1991). *L'homme, la société, l'espace*. Anthropos : Diffusion, Economica.
- Di Méo, G. (Ed.). (1996). *Les territoires du quotidien*. L'Harmattan.
- Di Méo, G. (2004). Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces (A social geography in the triangle of the relationships between men, societies, spaces). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 81(2), 193–204. <https://doi.org/10.3406/bagf.2004.2382>
- Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre. *Annales de géographie*, n° 684(2), 107–127. <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-2-page-107.htm>
- Dubois, Y., & Rérat, P. (2012). Vivre la frontière: Les pratiques spatiales transfrontalières dans l'Arc jurassien franco-suisse. *Belgeo*, 1–2. <https://doi.org/10.4000/belgeo.6249>
- Duff, C. (2010). On the Role of Affect and Practice in the Production of Place: *Environment and Planning D: Society and Space*. <https://doi.org/10.1068/d16209>
- Eddé, C. (2013). La mobilisation « populaire » à Beyrouth à l'époque du mandat, le cas des boycotts des trams et de l'électricité. In N. Méouchy (Ed.), *France, Syrie et Liban 1918-1946: Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire* (pp. 349–375). Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/3200>
- Elissalde, B., Lucchini, F., & Freire-Diaz, S. (2011). *From the Event to the ephemeral City*. 329. <https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02328150>

- Escallier, R. (2006). Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations. *Cahiers de la Méditerranée*, 73, 79–105. <https://doi.org/10.4000/cdlm.1473>
- Faburel, G., Geisler, É., & Manola, T. (2014). Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, 123, 109–119. <https://doi.org/10.4000/mediterranee.7446>
- Falzon, M.-A., Association of Social Anthropologists of the UK and the Commonwealth, & Conference. (2016). *Multi-sited ethnography: Theory, praxis and locality in contemporary research*. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315596389>
- Farah, J. (2011). *Différenciations sociospatiales et gouvernance municipale dans les banlieues de Beyrouth: À travers l'exemple de Sahel AlMatn AlJanoubi et des municipalités de Chiyah, Ghobeiri et Furn AlChebbak* [University of Liege, Liege, Belgium]. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/94024>
- Farah, J. (2015). Projets, arrangements et controverses sur la ligne de démarcation à Beyrouth. *Herodote*, n° 158(3), 93–111. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2015-3-page-93.htm>
- Favier, A. (2014). Municipalités et pouvoirs locaux au Liban. In N. Aajam, Z. al-Kanj, L. Khatib, & S. Moussa (Trans.), *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*. Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/4251>
- Fawaz, M. (2008). An Unusual Clique of City-Makers: Social Networks in the Production of a Neighborhood in Beirut (1950–75). *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(3), 565–585. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00812.x>
- Feildel, B. (2010). *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme* [Phdthesis, Université François Rabelais - Tours]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00537920>
- Feildel, B. (2013). Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 227, 55–68. <https://doi.org/10.4000/norois.4674>
- Feildel, B. (2016). L'émotion est ce qui nous relie. Éléments pour une approche relationnelle des phénomènes affectifs et des dynamiques socio-spatiales. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 11(2), 233–259. <https://doi.org/10.7202/1037108ar>
- Fischer, E. R. (1987). Funciones sintácticas en mapudungu. *RLA: Revista de lingüística teórica y aplicada*, 25, 19–26. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=16302>
- Foucault, M. (2004). « Des espaces autres ». *Empan*, no54(2), 12–19. <https://www.cairn.info/revue-empan-2004-2-page-12.htm>
- Foucault, M., Senellart, M., Ewald, F., & Fontana, A. (2004). *Sécurité, territoire, population: Cours au Collège de France, 1977-1978*. Seuil : Gallimard.
- Foucher, M. (2012). *L'obsession des frontières*. Perrin.
- Foucher, M. (2016). *Le retour des frontières*. CNRS Éditions. <https://doi.org/10.3917/cnrs.fouc.2016.01>
- Frémont, A. (1974). Recherches sur l'espace vécu. *L'Espace géographique*, 3(3), 231–238. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1491>

- Friedman, S. S. (1998). *Mappings: Feminism and the Cultural Geographies of Encounter*. Princeton University Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt7t6x1>
- Gay, J.-C. (1995). *Les discontinuités spatiales*. Economica.
- George, P. (1966). De la Frontière à la Région. A propos de quelques ouvrages récents. *Annales de géographie*, 75(412), 704–706. [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1966\\_num\\_75\\_412\\_17352](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1966_num_75_412_17352)
- Ghorayeb, M. (2020). *Beyrouth 1989, changement de paradigme ?* École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais. <https://www.cairn.info/1989-hors-champ-de-l-architecture-officielle--9782954996127-page-41.htm>
- Gilbert, A., Veronis, L., Brosseau, M., & Ray, B. (2014). *La frontière au quotidien: Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*. University of Ottawa Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt9qh3vm>
- Gilroy, P. (2003). *The black Atlantic: Modernity and double consciousness* (8. print). Harvard Univ. Press.
- Giraut, F. (2013). Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale: Des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? *LEspace géographique, Tome 42(4)*, 293–305. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-4-page-293.htm>
- Goffman, E. (1967). *Interaction ritual: Essays on face-to-face interaction*. Aldine.
- Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience* (pp. ix, 586). Harvard University Press.
- Goffman, E. (1990). *The presentation of self in everyday life* (1. Anchor Books ed., rev. ed). Anchor Books.
- Goffman, E. (2009). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Simon and Schuster.
- Graham, S. (2004). Vertical Geopolitics: Baghdad and After. *Antipode*, 36(1), 12–23. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2004.00379.x>
- Grataloup, C. (2011a). *Faut-il penser autrement l'histoire du monde ?* Armand Colin.
- Grataloup, C. (2011b). La fausse neutralité des continents. *Revue internationale et stratégique, n° 82(2)*, 97–105. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-2-page-97.htm>
- Gregson, N., & Rose, G. (2000). Taking Butler Elsewhere: Performativities, Spatialities and Subjectivities. *Environment and Planning D: Society and Space*, 18(4), 433–452. <https://doi.org/10.1068/d232>
- Grosjean, M., Thibaud, J.-P., & Amphoux, P. (Eds.). (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Parenthèses.
- Guy Di Méo, Les Murs invisibles. (2013). *Annales de géographie, n° 689(1)*, 122–127. <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2013-1-page-122.htm>
- Gwiazdzinski, L. (2007). Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Espace populations sociétés. Space populations societies, 2007/2-3*, 397–410. <https://doi.org/10.4000/eps.2270>
- Gwiazdzinski, L. (2015a). Introduction. *Articulo - Journal of Urban Research*, 11, Article 11. <https://doi.org/10.4000/articulo.3140>
- Gwiazdzinski, L. (2015b). *Le design territorial nouvelle frontière de l'action publique* (p. 470). La Documentation française. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01247792>

- Gwiazdzinski, L. (2018). *GWIAZDZINSKI L., 2016, « L'hybridation au risque de l'inconfort », in GWIAZDZINSKI L., 2016, L'hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation, Grenoble, Elya, collection l'innovation autrement, pp.13-29.*
- Haase, T. W., & Antoun, R. (2015). Decentralization in Lebanon. In A. R. Dawoody (Ed.), *Public Administration and Policy in the Middle East* (pp. 189–213). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-1-4939-1553-8\\_11](https://doi.org/10.1007/978-1-4939-1553-8_11)
- Haddad, N. (2007, January 1). Jihad al-Bina, la cheville ouvrière du Hezbollah. *Commerce du Levant*. <https://www.lecommercedulevant.com/article/11135-jihad-al-bina-la-cheville-ouvriere-du-hezbollah>
- Hafeda, M. (2019). *Negotiating Conflict in Lebanon: Bordering Practices in a Divided Beirut*. Bloomsbury Publishing.
- Hafeda, M., & Bou Akar, H. (2011). *Narrating Beirut from Its Borderlines, 2011*. Heinrich-Böll-Stiftung.
- Hall, E. T. (1959). The anthropology of manners. *The International Executive*, 1(3), 9–10. <https://doi.org/10.1002/tie.5060010305>
- Hall, E. T. (1992). *Le langage silencieux*. Ed. du Seuil.
- Hall, E. T., Birdwhistell, R. L., Bock, B., Bohannon, P., Diebold, A. R., Durbin, M., Edmonson, M. S., Fischer, J. L., Hymes, D., Kimball, S. T., La Barre, W., Frank Lynch, S. J., McClellan, J. E., Marshall, D. S., Milner, G. B., Sarles, H. B., Trager, G. L., & Vayda, A. P. (1968). Proxemics [and Comments and Replies]. *Current Anthropology*, 9(2/3), 83–108. <https://www.jstor.org/stable/2740724>
- Hamman, P. (2005). *Les travailleurs frontaliers en Europe: Mobilités et mobilisations transnationales*. Harmattan.
- Hanf, T. (2015). *Coexistence in wartime Lebanon: Decline of a state and rise of a nation* (New paperback ed). I.B. Tauris.
- Hannam, K., Sheller, M., & Urry, J. (2006). Editorial: Mobilities, Immobilities and Moorings. *Mobilities*, 1(1), 1–22. <https://doi.org/10.1080/17450100500489189>
- Hannerz, U. (1996). *Explorer la ville: Éléments d'anthropologie urbaine*. Les Editions de Minuit.
- Harb, M. (2003). La Dâhiye de Beyrouth : *Geneses*, no51(2), 70–91. <https://www.cairn.info/revue-geneses-2003-2-page-70.htm>
- Harb, M. (2009). La gestion du local par les maires du Hezbollah au Liban. *Critique internationale*, n° 42(1), 57–72. [https://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CR11\\_042\\_0057](https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CR11_042_0057)
- Harb, M. (2011). Post-War Beirut: Resources, Negotiations, and Contestations in the Elyssar Project. *The Arab World Geographer*, 3(4), 272–288. <https://doi.org/10.5555/arwg.3.4.8q0284022441228v>
- Harb, M. (2014). Pratiques comparées de participation dans deux municipalités de la banlieue de Beyrouth: Ghobeyri et Bourj Brajneeh. In N. Aajam, Z. al-Kanj, L. Khatib, & S. Moussa (Trans.), *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*. Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/4251>
- Hariri-Haykal, S. (2011). *L' émergence des normes de tolérance à la corruption: Le cas emblématique du Liban* [These de doctorat, Paris 2]. <http://www.theses.fr/2011PA020036>
- Harvey, D. (1996). *Justice, nature, and the geography of difference*. Blackwell Publishers.

- Hébron, G., & Torgue, H. (2010). *Ambiances architecturales et urbaines. De l'environnement urbain à la ville sensible*. 184. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00995472>
- Herin, R. (1986). Une géographie des rapports sociaux. *L'Espace géographique*, 15(2), 108–110. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1986.4119>
- Highmore, B. (2010). *Ordinary Lives: Studies in the Everyday*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203842379>
- Himanen, P., Torvalds, L., Castells, M., & Hollo, A. (2001). *The hacker ethic, and the spirit of the information age*. Random House Trade Paperbacks.
- Hirschhausen, B. von. (2017). Leçon des frontières fantômes: Les traces du passé nous viennent (aussi) du futur. *LEspace géographique, Tome 46(2)*, 97–105. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-2-page-97.htm>
- Hochschild, A. R. (1979). Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure. *American Journal of Sociology*, 85(3), 551–575. <https://doi.org/10.1086/227049>
- Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler, n° 9(1)*, 19–49. <https://www.cairn.info/revue-travailler-2003-1-page-19.htm>
- Hocquet, M., Garrido, C., & Hirschhausen, B. von. (2017). Berlin par-delà les ruptures. Vivre, raconter et produire les matières de la ville. *LEspace géographique, Tome 46(2)*, 158–173. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-2-page-158.htm>
- Hubert, J.-P. (1993). *La discontinuité critique: Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*. Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.pSORbonne.576>
- Hudson, R. (2004). Conceptualizing economies and their geographies: Spaces, flows and circuits. *Progress in Human Geography*, 28(4), 447–471. <https://doi.org/10.1191/0309132504ph497oa>
- Huybrechts, E., & Douayhi, C. (2014). L'oubli de la ligne. In *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouement du lien social* (pp. 209–220). Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/4423>
- Huybrechts, É., & Verdeil, É. (2000). Beyrouth entre reconstruction et métropolisation. *Villes en Parallèle*, 30(1), 62–87. <https://doi.org/10.3406/vilpa.2000.1294>
- Iooss, F. (2009). L'hétéronymie de Fernando Pessoa. *Psychanalyse, n° 14(1)*, 113–128. <https://www.cairn.info/revue-psychanalyse-2009-1-page-113.htm>
- Issa, R. (2015, November 28).
- Jackson, P. (1980). A Plea for Cultural Geography. *Area*, 12(2), 110–113. <https://www.jstor.org/stable/20001572>
- Jaulin, T. (2009). Démographie et politique au Liban sous le Mandat. *Histoire & mesure, XXIV(1)*, 189–210. <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.3895>
- Jones, M. (2009). Phase space: Geography, relational thinking, and beyond. *Progress in Human Geography*, 33(4), 487–506. <https://doi.org/10.1177/0309132508101599>
- Kanafani-Zahar, A. (2015). Le religieux au Liban: Vecteur de lien, de violence et de conciliation. *Les Champs de Mars, N° 26(1)*, 68–81. <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-irsem-2015-1-page-68.htm>
- Karam, K. (2009). *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban: État des lieux*. CGLU/BTVL, la Diputacion de Barcelone.

- Kärrholm, M. (2007). The Materiality of Territorial Production: A Conceptual Discussion of Territoriality, Materiality, and the Everyday Life of Public Space. *Space and Culture*, 10(4), 437–453. <https://doi.org/10.1177/1206331207304356>
- Kärrholm, M. (2016). *Retailising space: Architecture, retail and the territorialisation of public space*. Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315605951>
- Kärrholm, M. (2017). The temporality of territorial production – the case of Stortorget, Malmö. *Social & Cultural Geography*, 18(5), 683–705. <https://doi.org/10.1080/14649365.2016.1211313>
- Kasparian, R., & Beaudoin, A. (1991). *La population déplacée au Liban 1957-1987*. Institut d'études en sciences sociales appliquées, Université Saint-Joseph, Québec, Canada, Université Laval.
- Kassir, S. (2003). *Histoire de Beyrouth*. Fayard.
- Kastrissianakis, K. (2012). Transformations urbaines et affirmation de nouvelles souverainetés: Le cas de Beyrouth. *Rives Méditerranéennes*, 42, 75–95. <https://doi.org/10.4000/rives.4183>
- Khūrī, F. I. (1975). *From village to suburb: Order and change in greater Beirut*. University of Chicago Press.
- Kodmani, H. (n.d.). A Ghobeiry, une rue au nom d'un «martyr» assassin divise le Liban. *Libération*. Retrieved October 8, 2021, from [https://www.liberation.fr/planete/2018/09/21/a-ghobeiry-une-rue-au-nom-d-un-martyr-assassin-divise-le-liban\\_1680318/](https://www.liberation.fr/planete/2018/09/21/a-ghobeiry-une-rue-au-nom-d-un-martyr-assassin-divise-le-liban_1680318/)
- Kolossov, V. (2005). Étude des frontières approches post-modernes. *Diogene*, n° 210(2), 13–27. <https://www.cairn.info/revue-diogene-2005-2-page-13.html>
- Labussière, O. (2009). Éléments pour une symptomatologie des ambiances urbaines. L'exemple de Venise, à la lumière de Ruskin et de Proust. *Articulo - Journal of Urban Research, Special issue 2*, Article Special issue 2. <https://doi.org/10.4000/articulo.1153>
- Lacoste, Y., & Cléro, J.-P. (2007). Le dépérissement de l'idée de frontière ? *Cites*, n° 31(3), 127–133. <https://www.cairn.info/revue-cites-2007-3-page-127.html>
- Laketa, S. (2016). Geopolitics of Affect and Emotions in a Post-Conflict City. *Geopolitics*, 21(3), 661–685. <https://doi.org/10.1080/14650045.2016.1141765>
- Laketa, S. (2018). Between “this” side and “that” side: On performativity, youth identities and “sticky” spaces. *Environment and Planning D: Society and Space*, 36(1), 178–196. <https://doi.org/10.1177/0263775817723632>
- Laliberté, N., & Schurr, C. (2016). The stickiness of emotions in the field: Complicating feminist methodologies. *Gender, Place and Culture: A Journal of Feminist Geography*, 23(1), 72–78. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2014.992117>
- Lampin-Maillet, C., Pérès, S., Ferrier, J. P., & Allard, P. (2010). *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision du territoire*. Editions Quae. <https://hal.inrae.fr/hal-02593957>
- Lamy, S., Fawaz, M., Yazigi, S., & Hamdan, A. (2010). *Le droit de l'urbanisme au liban* (p. 43). Institut d'urbanisme de l'Académie libanaise des beaux-arts (ALBA)/université de Balamand/Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat (GRIDAUH).
- Laplantine, F. (2005). *Le social et le sensible: Introduction à une anthropologie modale*. Téraèdre.

- Laplantine, F., & Nous, A. (2001). *Métissages: De Archimboldo à zombi*. Pauvert.
- Law, J., & Mol, A. (2002). Local Entanglements or Utopian Moves: An Inquiry into Train Accidents. *The Sociological Review*, 50(1\_suppl), 82–105. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2002.tb03580.x>
- Le Monde. (1977, March 19). Plusieurs dizaines de chrétiens ont été tués en représailles du meurtre de Kamal Joumblatt Le dernier hommage au chef druze. *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/03/19/plusieurs-dizaines-de-chretiens-ont-ete-tues-en-represailles-du-meurtre-de-kamal-joumblatt-le-dernier-hommage-au-chef-druze\\_3083380\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/03/19/plusieurs-dizaines-de-chretiens-ont-ete-tues-en-represailles-du-meurtre-de-kamal-joumblatt-le-dernier-hommage-au-chef-druze_3083380_1819218.html)
- Le Réseau Ambiances | The Ambiances Network*. (n.d.). Retrieved September 26, 2021, from <http://www.ambiances.net/network/about-the-international-ambiances-network.html>
- Ledrut, R. (1973). *Les images de la ville*. Éditions Anthropos.
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4. éd). Éd. Anthropos.
- Les frontières internationales entre matérialisation et dématérialisation. (n.d.). *antiAtlas Journal*. Retrieved August 14, 2021, from <https://www.antiatlas-journal.net/02-les-frontieres-internationales-entre-materialisation-et-dematerialisation/>
- Lescaux, J. (n.d.-a). *L'espace des cafés et les cafés dans l'espace, dans la ville contemporaine du Caire: Étude sociologique et spatiale d'un lieu de sociabilité* [Text]. Retrieved August 31, 2021, from [http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2006/lescaux\\_j/html/index.html](http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2006/lescaux_j/html/index.html)
- Lescaux, J. (n.d.-b). *L'espace des cafés et les cafés dans l'espace, dans la ville contemporaine du Caire: Étude sociologique et spatiale d'un lieu de sociabilité* [Text]. Retrieved August 31, 2021, from [http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2006/lescaux\\_j/html/index.html](http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2006/lescaux_j/html/index.html)
- Lévy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des Sociétés*.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés* (p. 1137 p.). La Documentation Française. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01252959>
- Livet, P. (2002). *Émotions et rationalité morale*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.livet.2002.02>
- Localiban. (n.d.). *Municipalités du Liban—Localiban*. Retrieved August 11, 2021, from <https://www.localiban.org/municipalite>
- Löwis, S. von, & Meunier, V. (2017). Frontières fantômes et ambivalence des espaces d'identification en Ukraine. *LEspace géographique, Tome 46(2)*, 126–142. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-2-page-126.htm>
- Lucchini, F., Élissalde, B., & Freiré-Díaz, S. (2013). Caractériser l'attractivité des quartiers urbains par les données de la téléphonie mobile. *L'Information géographique, Vol. 77(1)*, 44–62. <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2013-1-page-44.htm>
- Lull, J. (2013). *Media, Communication, Culture A Global Approach*. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:101:1-201411036850>
- Lynch, K. (2008). *The image of the city* (33. print). M.I.T. Press.



- Mackinder, H. J. (1904). The Geographical Pivot of History. *The Geographical Journal*, 23(4), 421–437. <https://doi.org/10.2307/1775498>
- Makki, M. (2007). La langue française au Liban: Langue de division, langue de consensus ? *Herodote*, n° 126(3), 161–167. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-161.htm>
- Malmberg, T. (1980). *Human territoriality: Survey of behavioural territories in man with preliminary analysis and discussion of meaning*. Mouton.
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24, 95–117. <https://www.jstor.org/stable/2155931>
- Marsi, F. (2017, September 11). Beirut on edge as political deadlock fuels uncertainty. *Al Jazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2017/11/9/beirut-on-edge-as-political-deadlock-fuels-uncertainty>
- Martin, J. (2020, January 10). Women Protesters in Lebanon Seek More than New Laws. *Inside Arabia*. <https://insidearabia.com/women-protesters-in-lebanon-seek-more-than-new-laws/>
- Martin, J.-Y. (2006). Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre. *Articulo - Journal of Urban Research*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/articulo.897>
- Martouzet, D. (2002). Le rapport affectif à la ville, conséquences urbaines et spatiales. Le cas de Fort-de France / Urban and Spatial Consequences of Affective relation to the City. The Case of Fort-de France (Martinique). *Annales de géographie*, 111(623), 73–85. <https://doi.org/10.3406/geo.2002.2007>
- Massabni, M. (1977). Contradictions urbaines et guerre civile. *International Journal of Urban and Regional Research*, 1(1–3), 132–144. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.1977.tb00702.x>
- Massey, D. (1994). *Space, Place, and Gender* (NED-New edition). University of Minnesota Press. <https://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttw2z>
- Mathelin, S. (2008). Michel Foucault, Le gouvernement de soi et des autres. *Essaim*, n° 21(2), 183–185. <https://www.cairn.info/revue-essaim-2008-2-page-183.htm>
- McLafferty, S., & Preston, V. (2010). Quotidian geographies: Placing feminism. *Gender, Place & Culture*, 17(1), 55–60. <https://doi.org/10.1080/09663690903522248>
- Megoran, N. (2005). The Critical Geopolitics of Danger in Uzbekistan and Kyrgyzstan. *Environment and Planning D: Society and Space*, 23(4), 555–580. <https://doi.org/10.1068/d56j>
- Mezzadra, S., & Neilson, B. (2013). *Border as method, or, the multiplication of labor*. Duke University Press.
- Mezher, N., & Chbat, N. (2021) Lignes de ruptures, interactions et territorialités dans l'espace public à Beyrouth. *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*, n°1 (3). <https://doi.org/10.48399/IMIST.PRSM/amjau-v3i1.27050>
- M.H. (2016, July 20). La municipalité de Beyrouth envisage la démolition de l'hôpital de campagne installé au Bois des pins. *Commerce du Levant*. <https://www.lecommercedulevant.com/article/26410-la-municipalite-de-beyrouth-envisage-la-dmolition-de-lhpital-de-campagne-install-au-bois-des-pins>

- Moles, A. A., Rohmer, E., & Schwach, V. (1998). *Psychosociologie de l'espace*. Harmattan.
- Munoz, L. (2014). La géopolitique pour comprendre le contexte socio-culturel libanais et ses pratiques linguistiques. *Contextes et Didactiques*, 5. <https://hal.univ-antilles.fr/hal-02050113>
- Nasr, S. (1979). Les formes de regroupements traditionnel (familles confessions, communautés régionales) dans la société de Beyrouth. In D. Chevallier & Centre national de la recherche scientifique (France) (Eds.), *L'Espace social de la ville arabe*. G.-P. Maisonneuve et Larose.
- Nasr, S. (1985). Beyrouth et le conflit libanais, restructuration de l'espace urbain. In F. Métral, Centre national de la recherche scientifique (France), & Maison de l'Orient méditerranéen (Lyon, France) (Eds.), *Politiques urbaines dans le monde arabe: Table ronde C.N.R.S. tenue à Lyon du 17 au 20 novembre 1982*. Maison de l'Orient ; Diffusion Sindbad.
- Nasr, S. (2013). La transition des chiites vers Beyrouth: Mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975. In B. Chbarou & M. Zakaria (Eds.), *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq: Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq* (pp. 87–116). Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/3417>
- Negri, A. (1982). *L' anomalie sauvage: Puissance et pouvoir chez Spinoza* (1. éd). Pr. Univ. de France.
- Noble, G. (2009). 'Countless acts of recognition': Young men, ethnicity and the messiness of identities in everyday life. *Social & Cultural Geography*, 10(8), 875–891. <https://doi.org/10.1080/14649360903305767>
- Norberg-Schulz, C. (1980). *Genius loci: Towards a phenomenology of architecture*. Rizzoli.
- Noschis, K. (1984). *Signification affective du quartier*. Libr. des Méridiens.
- Noun, F. (2018, September 19). « Rue du martyr Moustapha Badreddine » à Ghobeyri, une provocation de plus. *L'Orient-Le Jour*. <https://www.lorientlejour.com/article/1135012/-rue-du-martyr-moustapha-badreddine-a-ghobeyri-une-provocation-de-plus.html>
- Nussbaum, M. (2020). Les émotions comme jugements de valeur. In R. Ogien & P. Paperman (Eds.), *La couleur des pensées: Sentiments, émotions, intentions* (pp. 19–32). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <http://books.openedition.org/editionsehess/10111>
- Osseiran, A., & Babonaux, Y. (1982). *La Banlieue de Beyrouth*.
- Paasi, A. (1996). *Territories, boundaries and consciousness: The changing geographies of the Finnish-Russian border* (Vol. 1). Wiley-Blackwell.
- Palmàs, K. (2013). The production of chemical worlds: Territory and field science in global agribusiness. *Culture and Organization*, 19(3), 227–241. <https://doi.org/10.1080/14759551.2013.802169>
- Park, R. E. (1955). *SOCIETY. Collective Behavior. News and Opinion. Sociology and Modern Society. The Collected Papers of Robert Ezra Park. Volume III*. (First Edition). Free Press.
- Paugam, S., Cousin, B., Giorgetti, C., & Naudet, J. (2017). *Ce que les riches pensent des pauvres*. Éditions du Seuil.

- Pavlović, M. (2015). Tracer les frontières, habiter la ville: Le cas de Mitrovica au nord du Kosovo. *Etudes Balkaniques*, n° 21(1), 145–162. <https://www.cairn.info/revue-etudes-balkaniques-cahiers-pierre-belon-2015-1-page-145.htm>
- Pellerin, H. (2011). De la migration à la mobilité: Changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. *Revue européenne des migrations internationales*, 27(2), 57–75. <https://doi.org/10.4000/remi.5435>
- Perry, R. W., & Caldeira, T. (2000). City of Walls: A Discussion with Teresa Caldeira. *Political and Legal Anthropology Review*, 23(1), 122–137. <https://www.jstor.org/stable/24497836>
- Pessoa, F., & Zenith, R. (2002). *The Selected Prose of Fernando Pessoa*. <http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9780802198501>
- Pharès, J. (1977). *Une société banlieusarde dans l'agglomération beyrouthine: Étude sociologique de certains aspects du développement suburbain*. Université Libanaise. Institut des Sciences Sociales. Centre de Recherches.
- Picard, E. (1994). Les habits neufs du communautarisme libanais. *Cultures & Conflits*, 15–16, Article 15–16. <https://doi.org/10.4000/conflits.515>
- Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (2007). *Les ghettos du Gotha: Comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Seuil.
- Public work studio. (2017, June 14). أن نرمب يروت من روايتنا مس تأج يه ال جزء ال ثلثي. Public work Studio. <https://publicworksstudio.com/ar/articles/>
- Raffestin, C. (1986). Eléments pour une théorie de la frontière. *Undefined*. <https://www.semanticscholar.org/paper/El%C3%A9ments-pour-une-th%C3%A9orie-de-la-fronti%C3%A8re-Raffestin/a38bbb63c41e2f0478d6f173153ee72d0017b154>
- Raffestin, C., & Bresso, M. (1982). Tradition, modernité, territorialité. *Cahiers de géographie du Québec*, 26(68), 185–198. <https://doi.org/10.7202/021557ar>
- Ratzel, F. (1897). *Politische Geographie*. R. Oldenbourg.
- Reconfiguring / resignifying the city: Urban ecotones in the South*. (n.d.). Retrieved August 17, 2021, from <https://calenda.org/701218>
- Reynaud, J.-D. (1979). Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe. *Revue française de sociologie*, 20(2), 367–376. <https://doi.org/10.2307/3321090>
- Rokem, J., & Boano, C. (Eds.). (2018). *Urban geopolitics: Rethinking planning in contested cities*. Routledge.
- Rokem, J., & Vaughan, L. (2019). Geographies of ethnic segregation in Stockholm: The role of mobility and co-presence in shaping the 'diverse' city. *Urban Studies*, 56(12), 2426–2446. <https://doi.org/10.1177/0042098018795561>
- Rose, M. (2002). The Seductions of Resistance: Power, Politics, and a Performative Style of Systems. *Environment and Planning D: Society and Space*, 20(4), 383–400. <https://doi.org/10.1068/d262t>
- Sack, R. D. (1986). *Human territoriality: Its theory and history*. Cambridge University Press.
- SawtBeirut. (2020, May 25). لطرايق ال جديدة تخج من عباه س عدالج ري ري... لأموج ش عبية ولا قدرة  
على الخد

- Schemeil, Y. (1977). Les modifications du site urbain à Beyrouth. *Maghreb-Machrek*, 75, 34. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00094600>
- Sharp, J. (2007). Geography and gender: Finding feminist political geographies. *Progress in Human Geography*, 31(3), 381–387. <https://doi.org/10.1177/0309132507077091>
- Shayya, F. (2010a). *At the Edge of the City: Reinhabiting Public Space toward the Recovery of Beirut's Horsh Al-Sanawbar*. Discursive Formations. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.29369.98406>
- Shayya, F. (2010b). From Woods to Park: A Historical & Ethnographic Investigation of Programming the Landscape of the Horsh. In *At the Edge of the City: Reinhabiting Public Space toward the Recovery of Beirut's Horsh Al-Sanawbar* (pp. 23–27). Discursive Formations.
- Somdahl-Sands, K. (2012). Popular Culture, Geopolitics, and Identity. *Journal of Geography*, 111(5), 210–211. <https://doi.org/10.1080/00221341.2011.630743>
- Spinoza, B. de, Appuhn, C., & Spinoza, B. de. (1964). *Œuvres*.
- Stephan, J. (2019). *Complexité urbaine: Langage et outils, le cas de Horch Beyrouth* [These de doctorat, Université Paris-Saclay (ComUE)]. <https://www.theses.fr/2019SACL007>
- Szalkai, G., & Vonau, E. (2017). Quand les fantômes historiques sont convoqués. *LEspace géographique, Tome 46(2)*, 143–157. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-2-page-143.htm>
- Szary, A.-L. A. (2015). *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.amilh.2015.01>
- Szary, A.-L. A. (2016). La frontière au-delà des idées reçues. *Revue internationale et stratégique, N° 102(2)*, 147–153. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2016-2-page-147.htm>
- Szary, A.-L. A., & Giraut, F. (2015). Borderities: The Politics of Contemporary Mobile Borders. In A.-L. A. Szary & F. Giraut (Eds.), *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders* (pp. 1–19). Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1057/9781137468857\\_1](https://doi.org/10.1057/9781137468857_1)
- Tābit, J. (2001). *Beyrouth*. Institut français d'architecture.
- Tajfel, H. (1974). Social identity and intergroup behaviour. *Social Science Information*, 13(2), 65–93. <https://doi.org/10.1177/053901847401300204>
- Tajfel, H. (Ed.). (1978). *Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations*. Published in cooperation with European Association of Experimental Social Psychology by Academic Press.
- Tajfel, H., & Turner, J. (2001). An integrative theory of intergroup conflict. In *Intergroup relations: Essential readings* (pp. 94–109). Psychology Press.
- Tappolet, C. (2002). Les émotions et leurs conditions d'adéquation: Réponse à Paul Dumouchel. *Philosophiques*, 29(2), 378–382. <https://doi.org/10.7202/006273ar>
- Tarrius, A. (1993). Territoires circulatoires et espaces urbains: Différentiation des groupes migrants. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 59(1), 51–60. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1727>
- Tarrius, A. (2014). Quand les territoires circulatoires des transmigrants traversent des quartiers enclavés de villes moyennes françaises. *Revue européenne des migrations internationales, Vol. 30(2)*, 169–192. <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2014-2-page-169.htm>

- The urbicide of Beirut? Geopolitics and the built environment in the Lebanese civil war (1975–1976). (2009). *Political Geography*, 28(5), 309–318.  
<https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2009.07.005>
- Thibaud, J.-P. (2001). Les parcours commentés. In M. Grosjean & J.-P. Thibaud (Eds.), *L'espace urbain en méthodes* (pp. 79–99). Editions Parenthèses.  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01879812>
- Thibaud, J.-P. (2015). *En quête d'ambiances: Éprouver la ville en passant*. MétisPresses.
- Thibaud, J.-P., & Siret, D. (2012). *Ambiances in action: Proceedings of the 2nd International congress on ambiances, Canadian centre for architecture, Montreal, Septembre [sic] 2012*. Réseau international Ambiances = International Ambiances network.
- Thomas, M. E. (2005). 'I Think it's Just Natural': The Spatiality of Racial Segregation at a US High School. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 37(7), 1233–1248. <https://doi.org/10.1068/a37209>
- Thrift, N. (2004). Intensities of Feeling: Towards a Spatial Politics of Affect. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 86(1), 57–78.  
<https://www.jstor.org/stable/3554460>
- Tohmé, A. (2014). L'urbanisation de la plaine de Hadath à la fin de la guerre: Recompositions sociales à Hay el-Amercan. In C. Douayhi & E. Huybrechts (Eds.), *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouvellement du lien social* (pp. 45–65). Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/4403>
- Tr.agency. (2019, September 10). *رداعلى عون روف الحق على الهت تركيب الطريق الجديدة تفبيروت وكالة أنبلم توكيا*. <https://tr.agency/news-57697>
- Tuathail, G. Ó. (1998). Political geography III: Dealing with deterritorialization. *Progress in Human Geography*, 22(1), 81–93. <https://doi.org/10.1191/030913298673827642>
- Urry, J. (1999). Globalization and Citizenship. *Journal of World-Systems Research*, 310–324. <https://doi.org/10.5195/jwsr.1999.137>
- Vanier, M. (2008). *Le pouvoir des territoires: Essai sur l'interterritorialité*. Economica-Anthropos.
- Velasco-Graciet, H. (2009). *Territoires, mobilités et sociétés: Contradictions géographiques et enjeux pour la géographie*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. <https://doi.org/10.4000/books.msha.9027>
- Verdeil, É. (2001). Reconstructions manquées à Beyrouth: La poursuite de la guerre par le projet urbain. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 91(1), 65–73.  
<https://doi.org/10.3406/aru.2001.2436>
- Verdeil, É. (2002). Entre guerre et reconstruction: Remblais et empiètements littoraux à Beyrouth. In *Le Littoral, regards, pratiques et savoirs, Etudes offertes à F. Verger* (pp. 319–335). Editions Rue D'Ulm. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00003471>
- Verdeil, É. (2012). Beyrouth et ses urbanistes: Une ville en plans (1946-1975). In *Beyrouth et ses urbanistes: Une ville en plans (1946-1975)*. Presses de l'Ifpo.  
<http://books.openedition.org/ifpo/2101>
- Verdeil, É. (2013a). Beirut: The new front lines of urban research. *Métropolitiques.Eu*, 1. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00829193>

- Verdeil, É. (2013b). Délimiter les banlieues de Beyrouth. Des noms et des périmètres. In É. Longuenesse & C. Pieri (Eds.), *Des banlieues à la ville: Espaces et acteurs de la négociation urbaine*. Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/3457>
- Verdeil, É. (2017). *Beyrouth, ville divisée*. <https://www.slideshare.net/everdeil/beyrouth-ville-divise>
- Verdeil, É. (2018, January 31). *Concevoir l'action publique dans le Grand Beyrouth du point de vue des services*. Greater Urban Areas: An Important Challenge for Lebanon. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01742096>
- Verdeil, É., & Faour, G. (2007). *Atlas du Liban: Territoires et société*. Institut français du Proche-orient.
- Verdeil, É., Faour, G., & Velut, S. (2013). Chapitre 3: Population et peuplement. In *Atlas du Liban: Territoires et société* (pp. 64–90). Presses de l'Ifpo. <http://books.openedition.org/ifpo/418>
- Vermeersch, S., Launay, L., Charmes, É., & Bacqué, M.-H. (2018). *Quitter Paris? Les classes moyennes entre centres et périphéries*. Créaphis éditions.
- Walker, R. A. (1993). The hidden dimension of industrialization: An expanding division of labour. *Futures*, 25(6), 673–693. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(93\)90107-5](https://doi.org/10.1016/0016-3287(93)90107-5)
- Webdeleuze. (n.d.). Retrieved August 13, 2021, from <https://www.webdeleuze.com/textes/209>
- Whitehead, A. N., Griffin, D. R., & Sherburne, D. W. (1978). *Process and reality: An essay in cosmology*. Free Press.
- Wille, C. (2012). *Grenzgänger und Räume der Grenze: Raumkonstruktionen in der Grossregion SaarLorLux*. Peter Lang.
- Yuval-Davis, N. (1997). Women, Citizenship and Difference. *Feminist Review*, 57, 4–27. <https://www.jstor.org/stable/1395799>
- Zardini, M., Schivelbusch, W., & Centre canadien d'architecture (Eds.). (2005). *Sense of the city: An alternate approach to urbanism*. Canadian Centre for Architecture = Centre canadien d'architecture.
- Ziarek, E. P. (2013). Feminist Reflections on Vulnerability: Disrespect, Obligation, Action. *SubStance*, 42(3), 67–84. <https://www.jstor.org/stable/24540725>

## **Bibliographie institutionnelle :**

### **Lois et décrets**

#### ***Al-Jarida al-rasmiya (journal officiel de la République libanaise), Beyrouth***

La loi de l'urbanisme du 24 septembre 1962 (loi de l'urbanisme), modifiée depuis la loi 215 du 26 mai 200

#### ***Gouvernement du Liban. Ministère de l'intérieur et des municipalités***

La traduction de la Loi sur les Municipalités. Décret - Loi no.118, 30/6/1977, et les modifications ultérieures introduites jusqu'au 2008.

### **Rapports et documents administratifs**

IAURIF , « Le schéma directeur de Beyrouth, ou les méthodologies d'incertitude pour établir la charte du consensus urbain », in cahiers de l'IAURIF N°81, p.37

CCED (The Consultative Center for Studies and Documentation)

# Table des Figures

## Deuxième partie

### Les logiques planificatrices, l'action publique et la fabrique des divisions spatiales, sociocommunitaires et administratives

#### Chapitre 3- Les logiques institutionnelles planificatrices de la fabrique urbaine et mobilités sociales

Figure 1. Le terrain d'étude. Source : Carte faite par l'auteure (Mezher & Chbat, 2021) ...	54
Figure 2. Les divisions spatiales du terrain d'étude. Carte faite par l'auteure .....	57
Figure 3. Représentation de rapports affectifs et socio-spatiaux. Source : N.Mezher (2021) .....	76
Figure 4. Carte de Beyrouth 1922. Source : Bureau Topographique de l'Armée Française du Levant A.F.L. (1922) .....	88
Figure 5. Carte de Beyrouth 1936. Source : Bureau Topographique des Troupes Françaises du Levant T.F.L. (1936).....	88
Figure 6. Carte de Beyrouth 1943. Source : Annexe de l'Institut Géographique National au Levant (1943).....	90
Figure 7. Les principes du plan directeur. Source : Plan directeur de Beyrouth et ses banlieues, 1963.IFA, Archives du xx <sup>e</sup> siècle, Fonds Écochard.....	91
Figure 8. Carte Beyrouth 1964. Source : Ministère de la défense nationale Etat-Major de l'armée. Direction des affaires géographiques. Beyrouth (1964) .....	92
Figure 9. A gauche, Zonage proposé par Ecochard, version IFA. A droite, zonage proposé par Ecochard, version ISTED. Source : E.Verdeil (2012) .....	94
Figure 10. Carte synthétique du développement urbain des quartiers. Source: N.Mezher (2021).....	99
Figure 11. Reconnaissance foncière de la banlieue de Beyrouth. Source : V.Clerc (2007) .....	106
Figure 12. Administration des collectivités territoriales. Source : N.Mezher (2021).....	108

#### Chapitre 4- L'action publique communale, entre affirmation et dissimulation des divisions

Figure 13 . La page officielle de la municipalité de Ghobeiry, le 22 Juillet 2019 .....	130
Figure 14. Les divisions spatiales de Horsh Beyrouth. Source : N.Mezher (2021).....	140

## Troisième Partie

### L'interface à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces



## **Chapitre 5 - Un regard sur l'ambiance de l'espace social : des différences et des similitudes marquant la complexité de l'interface**

- Figure 15. Type 1, Immeubles à vérandas et/ou à kiosque. Collage fait par N. Mezher (2021).....165
- Figure 16. Type 2, Architecture ayant des références modernes. Collage fait par N.Mezher (2021).....165
- Figure 17. Type 3, Architecture de l'après-guerre. Collage fait par N.Mezher (2021).....166
- Figure 18. Plans des appartements contemporains repris des annonces immobilières de vente dans chaque quartier. Source : Site web d'AZ Developers, Propiline et de Ghobeiri 702, 2020 .....166
- Figure 19. L'organigramme commun des logements dans les trois quartiers. Source : N.Mezher (2021).....167
- Figure 20. A gauche : le portrait de Gamal abed el Nasser et de Ibrahim Quoleilat. Source : N.Mezher (2021). A droite : le logo de Mourabitoun.....169
- Figure 21. A gauche : Sacrifice de bovins lors des fête d'adha. Au milieu : présentation d'aumônes. A droite : passagères du quotidien. Source : page officielle de Facebook, du groupe Souk al Sabil .....169
- Figure 22. A gauche : Mémoriel d'un martyr des Kataeb chrétiens. Au milieu : Portrait de Bachir el Gemayel. A droite : Drapeau Libanais et drapeau des forces Libanaises. Source : N.Mezher (2021).....170
- Figure 23. A gauche : Vue sur rue Damas Furn el Chebbak. Au milieu : Vue sur rue Al Sabil Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021).....174
- Figure 24. A gauche et au milieu : Devanture d'un magasin à Tarik el Jdide, rue Al Sabil, Source : page officielle de Facebook, du groupe Souk al Sabil. A droite : Devanture d'une boutique à Ghobeiry. Collage fait par l'auteure.....175
- Figure 25. Devanture d'Al Halabi book shop, Tarik el Jdidé. A gauche et au milieu, source : N.Mezher (2021). A droite, source : Source : page officielle de Facebook, d'Al Halabi book shop .....176
- Figure 26. Les espaces de socialisation à Tarik el Jdidé. Source : Collage de photographies prise par l'auteur ou restituées des pages de réseaux sociaux (Facebook) de Friends café (page Facebook du café), Café Doughan (prise par l'auteure).....179
- Figure 27. Les espaces de socialisation à Ghobeiry. Source : Page officielle du café محمص طبتنا Ghobeiry en 2019.....180
- Figure 28. Espaces de socialisation à Badaro et Furn el Chebbak. Source : collage de photographies restituées par l'auteur des pages de réseaux sociaux Instagram de Hook café et Alef B à Furn el Chebbak, et de Roy's public House à Badaro, en 2019 .....181

## **Chapitre 6- Les mobilités inter-quartiers et les territorialités qui en émergent**

- Figure 29. Vecteurs des mobilités inter-quartiers dans l'ensemble de la zone d'étude. Source : enquête de l'auteure auprès d'une soixantaine de personnes. (Mezher & Chbat, 2021) .....188
- Figure 30. Une représentation cartographique synthétique des trajets inter-quartiers. Source : enquête de l'auteure auprès d'une soixantaine de personnes. (Mezher & Chbat, 2021).....190

Figure 31. Une représentation cartographique synthétique des trajets inter-quartiers. Source : enquête de l’auteur auprès d’une soixantaine de personnes .....	192
Figure 32. Mobilité des interlocuteurs de Furn el Chebbak. Source : enquête par questionnaire de l’auteure auprès d’une vingtaine de personnes à Furn el Chebbak.	193
Figure 33. Mobilité des interlocuteurs de Tarik elJdidé. Source : enquête par questionnaire de l’auteure auprès d’une vingtaine de personnes à Tarik el Jdidé.....	194
Figure 34. Des déterminants de la porosité de l’interface. Source : N.Mezher (2021).....	210

**Chapitre 7- La dimension affective de l’espace comme déterminant des rapports de distance et de proximité**

Figure 35. Qualificatifs retenus par les participants de Ghobeiry. Source : N.Mezher(2021) .....	221
Figure 37. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des participants de Ghobeiry. Source : N.Mezher (2021).....	224
Figure 38. Qualificatifs retenus par les participants de Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021).....	226
Figure 39. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des usagers de Tarik el Jdidé. Source : N.Mezher (2021).....	229
Figure 40. Qualificatifs retenus par les participants de Furn el Chebbak. Source : N.Mezher (2021).....	231
Figure 41. Les rapports affectifs et socio-spatiaux des usagers de Furn el Chebbak. Source : N.Mezher (2021).....	237

# Table des Tableaux

## **Première Partie**

### **L'interface : un objet pertinent pour l'analyse des fabriques urbaines et sociales de l'espace Beyrouthin**

#### **Chapitre 1- Les interfaces, des structures mouvantes, et des moments privilégiés des hybridations des sociétés**

Table 1 La trame de la production territoriale. Source: M. Kärrholm (2007) ..... 28

#### **Chapitre 2- La mise en terrain des interfaces de Beyrouth**

Table 2. Les approches, les matériaux d'investigation et leurs portés. Source : N.Mezher (2021) ..... 62

Table 3. Critères de sélection dans chaque zone d'étude. Source: N. Mezher (2021) ..... 73

## **Troisième Partie**

### **L'interface à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces**

#### **Chapitre 7- La dimension affective de l'espace comme déterminant des rapports de distance et de proximité**

Table 4. Les caractéristiques des espaces de sociabilité ciblés. Source: N.Mezher (2021) ..... 178

# Table des matières

<b>Introduction Générale</b>	<b>9</b>
Le contexte de la ville de Beyrouth dans son histoire, son développement urbain et l'état des divisions socio-spatiales et territoriales	9
Les interfaces : lieu d'interactions et de côtoiements où se joue la fabrique urbaine ?	12
Positionnement et portée de la thèse	15
Démarche et méthodes de la thèse	17
<b>Première Partie</b>	<b>21</b>
<b>L'interface : un objet pertinent pour l'analyse des fabriques urbaines et sociales de l'espace Beyrouthin</b>	<b>21</b>
Introduction	21
<b>Chapitre 1- Les interfaces, des structures mouvantes, et des moments privilégiés des hybridations des sociétés</b>	<b>23</b>
Introduction	23
1.1. L'aspect structurant de l'interface : une typologie envisagée dans un espace continu	26
1.1.2. Une structure institutionnelle produite et reproduite au gré des sociétés	26
1.1.3. Une lecture au croisement des différentes formes de production territoriale	27
1.1.4. La planification et la forme urbaine comme piste d'investigation	30
1.1.5. Une investigation des expériences quotidiennes des usagers à l'aune de la forme de l'espace et des pratiques spatiales	32
1.1.6. Une investigation au prisme des représentations spatiales et des rapports affectifs aux lieux/ L'affect comme déterminant des distances et des proximités socio-spatiales	34
1.1.6.1. La performativité comme indicateur du mode de l'appropriation spatiale	36
1.1.7. L'interface : une structure mobile dans l'espace temps	37
1.1.7.1. Une réalité spatiale mobile	38
1.1.8. L'interface comme une structure éphémère ou durable, régie par différents régimes d'historicités	39
1.2. Quand l'interface définit des processus d'interactions et de côtoiements :	42
1.2.1. L'interface comme espace multi-situé et circulatoire : une invocation d'une approche multi-située au temps des lieux et des sociétés	43
1.2.2. Le translocal, le transterritorial et l'interterritorial pour décrire les processus d'hybridation émergeant des interfaces	45
1.2.2.1. Le design territorial comme démarche ouverte	47
Conclusion	49
<b>Chapitre 2- La mise en terrain des interfaces de Beyrouth</b>	<b>52</b>
Introduction	52
2.1. Le choix du terrain - une interface emblématique au sud de Beyrouth	53
2.1.1. Caractéristiques de l'entité territoriale ciblée	53
2.1.2. Défis rencontrés	58
2.2. Agencement des méthodes pour saisir les modalités de fonctionnement de l'interface et ses répercussions territoriales	59
2.2.1. Une approche croisée	60
2.2.2. Des méthodes d'investigation mixtes	64
2.2.2.1 L'analyse des documents	64
2.2.2.2. Approche immersive	66
2.2.2.3. Approche descriptive in situ et indirecte	68
2.2.2.4. Observation participante	71
2.2.2.5. Les enquêtes	72
2.2.2.5.1. Objectifs des enquêtes	73
2.2.2.5.2. Analyse des données des enquêtes	74
Conclusion	78
<b>Conclusion générale de la première partie</b>	<b>80</b>
<b>Deuxième Partie</b>	<b>83</b>

<b>Les logiques planificatrices, l'action publique et la fabrique des divisions spatiales, sociocommunautaires et administratives</b>	<b>83</b>
<b>Chapitre 3- Les logiques institutionnelles planificatrices de la fabrique urbaine, et mobilités sociales</b>	<b>85</b>
Introduction	85
3.1. Les principales étapes de l'histoire du développement urbain des quartiers	87
3.1.1. Les premières tentatives de planification : La ville nouvelle non aboutie	87
3.1.2. De la métropolisation à la fragmentation spatiale	92
3.1.3. De la démarcation à la reconstruction : Réémergence de nouvelles divisions dans la ville	96
3.1.4. La politique urbaine actuelle et la mise en place de ruptures socio-communautaires	100
3.2. Evolution de la structure administrative de l'espace	104
3.2.1 La genèse des entités administratives	105
3.2.2. Renforcement du pouvoir de tutelle de l'administration centrale	107
3.2.3. Marginalisation des administrations locale par les acteurs de la guerre civile	110
3.2.4. La réémergence des administrations locales et fragmentation territoriale	111
3.3. Migrations urbaines et (ré) appropriations spatiales des quartiers selon la composante de l'appartenance communautaire	113
3.3.1. L'exode rural et régional et le regroupement communautaire	113
3.3.1.1. L'exode rural du début de la première moitié du 20 <sup>ème</sup> siècle	114
3.3.1.2. Les migrations urbaines régionales de la moitié du 20 <sup>ème</sup> siècle	115
3.3.1.3. Entre déplacements forcés, occupation illégale et imprécision des données : une uniformisation identitaire de l'espace	116
Conclusion	120
<b>Chapitre 4- L'action publique communale, entre affirmation et dissimulation des divisions</b>	<b>123</b>
Introduction	123
4.1. Marge de manœuvre des autorités municipales :	124
4.2. Les différenciations communautaires au prisme de l'action locale et des récits de ville	128
4.2.1. Incorporation des identités communautaires-confessionnelles dans l'univers matériel et idéal des municipalités	128
4.2.2. Des mesures exclusives affirmant l'enclavement et le repli sur soi	132
4.2.3. Des actions qui transcendent les enclavements communautaires :	135
4.3. Positionnement des autorités locales vis à vis de la coupure urbaine :	138
Des actions et des décisions perpétuant la majeure rupture urbaine au niveau du secteur du parc de Beyrouth	138
4.3.1. Les aspects de la césure	138
4.3.2. Une volonté politique de (re)connexion du tissu urbain et sociale remise en question par les actions et les décisions urbaines en œuvre	141
4.4. Les collaborations supra-municipales : absence d'un projet territorial d'ensemble	144
4.4.1. Les logiques sous-jacentes aux structures administratives supra-municipales	144
4.4.2. Les collaborations inter-municipales : des fragments d'intérêts partagés	146
Conclusion	150
<b>Conclusion générale de la 2<sup>ème</sup> partie</b>	<b>152</b>
<b>Troisième Partie</b>	<b>155</b>
<b>L'interface à l'aune des formes d'appropriations matérielles et symboliques des espaces</b>	<b>155</b>
Introduction	155
<b>Chapitre 5 - Un regard sur l'ambiance de l'espace social : des différences et des similitudes marquant la complexité de l'interface</b>	<b>157</b>
Introduction	157
5.1. L'interface, une configuration incorporée dans la forme et l'ambiance urbaine	158
5.1.1. Démarche de l'analyse de l'ambiance urbaine : Alternance de méthode : Approche directe immersive, et observation indirecte de l'espace.	161
5.2. Une multitude de configurations socio-culturelles.	164

5.2.1. Une cohérence formelle et fonctionnelle des espaces de vie et ressemblances au niveau de la conception de l'habitat de la ville	164
5.2.2. Une forte variation de symboles religieux et politiques par quartier	167
5.2.2.1. Des marqueurs identitaires à Tarik el Jdidé	167
5.2.2.2. Des marqueurs identitaires à Furn el Chebbak	169
5.2.2.3. Des marqueurs identitaires à Ghobeiry	171
5.2.2.4. Des comportements tendues entre affrontements intercommunautaires et transgression aux normes	172
5.2.3. Les rues commerciales : une hybridation de l'espace et une potentialité de croisements inter-communautaires	173
5.2.4. Les lieux de sociabilité comme indicateurs de césures culturelles	177
Conclusion	181
<b>Chapitre 6- Les mobilités inter-quartiers et les territorialités qui en émergent</b>	<b>184</b>
Introduction	184
6.1. Précisions méthodologiques	186
6.2. Mobilités inter-quartiers et vecteurs de déplacement et de mise en contact dans les interfaces	187
6.2.1. Les principaux motifs de déplacement inter-quartiers	187
6.2.2. Une forte variation par quartiers des vecteurs d'interaction et de franchissement des limites	191
6.3. Les logiques sous-jacentes aux déplacements inter-quartiers	194
6.3.1. La logique économique : moins cher ici, mieux payé là-bas	196
6.3.2. La logique utilitaire : entre qualité et interdit	197
6.3.3. La logique socio-culturelle : pratiques héritées ou de simples préférences ?	199
6.3.4. Une logique de différenciation	200
6.3.4.1. Les pesanteurs politiques et sociétales : ici et là-bas	201
6.3.4.2. Considérations mémorielles : entre évitement et contournement	202
6.3.4.3. La logique de différenciation active : pour un dépassement des normes	205
6.3.5. L'ampleur des logiques d'action	206
6.3.6. L'entrecroisement des logiques d'action	207
Conclusion	209
<b>Chapitre 7- La dimension affective de l'espace comme déterminant des rapports de distance et de proximité</b>	<b>212</b>
Introduction	212
7.1. Les modalités d'accès aux rapports affectifs à l'espace : La qualification et l'évaluation du lieu	215
7.2. Une forte variabilité des rapports affectifs aux lieux	220
7.2.1. Les rapports affectifs socio-spatiaux des usagers de Ghobeiry : <i>Une transcendance de divisions actuelles et du passé de la ville ?</i>	220
7.2.2. Les rapports affectifs socio-spatiaux des participants de Tarik el Jdidé : <i>Des rapports affectifs diffus et des performances tendues entre reproduction des déterminations sociales et la transgression de ces déterminations</i>	226
7.2.3. Les rapports affectifs socio-spatiaux des usagers de Furn el Chebbak : <i>Des pratiques socio-spatiales pas forcément influencées par les rapports affectifs</i>	230
7.3. Des rapports affectifs oscillant entre les contraintes des déterminations sociales, les pesanteurs mémorielles et la résistance à ces contraintes	239
Conclusion :	241
<b>Conclusion générale de la 3<sup>ème</sup> partie</b>	<b>244</b>
<b>Conclusion Générale</b>	<b>248</b>
L'interface un objet incontournable pour l'analyse de la fabrique socio-spatiale	250
Le croisement des méthodes pour saisir le fonctionnement de l'interface et sa répercussion sur la fabrique urbaine et sociale de Beyrouth	251
Les modalités d'intervention des stratégies aménagistes, et de l'action publique, et les répercussions territoriales	253
Les modalités du fonctionnement des composants sociaux de l'interface et les territorialités alternatives : Une fabrique d'un espace hétéroclite	255

<b>Bibliographie</b>	<b>261</b>
<b>Table des Figures</b>	<b>279</b>
<b>Table des Tableaux</b>	<b>280</b>
<b>Table des matières</b>	<b>283</b>

